BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE - FIRENZE
BUONAMICI
6 6 3

R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE DI FIRENZE

OPERE BIBLIOGRAFICHE E BIOGRAFICHE

RACCOLTE DAL

Dott. DIOMEDE BONAMICI

di Livorno (1823-1912)

Novembre 1921.

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME IX.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES:
Par le R. P. NICERON, *Barnabite*,
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNE'
de leurs Ouvrages.
TOME IX.

A VENISE,
Chez GUILLAUME ZERLETTI.
M. DCCLII.
Avec Approbation & Privilége des Sup.

TABLE

ALFABETIQUE

des Auteurs.

AUGUSTIN [Antoine] *p.* 60
ANNIUS DE VITERBE [Jean] 23
BEVEROVICUS [Jean] 112
BRISSON [Barnabé] 309
BUTLER [Samuel] 78
CAIUS [Jean] 437
CASTELVETRO [Louis] 22
CHEKE. [Jean] 451
COCCEJI [Henri de] 93
FULGOSE [Batiſte] 1
GAZOLA [Joſeph] 273
GRUTER [Janus] 400
JOLY [Claude] 117
LENFANT [Jaques] 54
MARTIAL D' AUVERGNE, 174
MERY [Jean] 372
MORIN [Jean] 11

NAU-

NAUDE' [Gabriel] 77
OUDINET [Marc-Antoine] 268
PANCIROLE [Gui] 90
PANORMITA [Antoine] 42
PEROT [Nicolas] 86
POGGIO BRACCIOLINI 131
QUATTROMANI [Sertorio] 460
SALLO [Denis de] 284
SAVARY [Jacques] 211
SCALA [Barthelemi] 168
SCHMIDT [Jean-André] 34
SOLIS [Antoine de] 6
SPONDE [Henri de] 443
THOU [Jacques-Auguſte de] 320
VORMIUS [Olaus] 201

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE
des Lettres.

Avec un Catalogue raiſonnè de leurs Ouvrages.

BATISTE FULGOSE.

BATISTE *Fulgoſe*, * comme on l'appelle communement, ou *Fregoſe*, comme on devroit l'appeller, puiſque le veritable nom de B. FULGOSE.

* Outre le nom de *Fulgoſe* qu'on lui donne communèment, *Volaterran* l'appelle *Frigoſe*; & dans quelques éditions de ſon Recueil *Dictorum Memorabilium*, par exemple dans celle de *Basle*, chez *Henric-Petri*, *in-fol.* en 1555. il eſt nommè *Campofulgoſe*. (M. l'Abbè *Papillon*.)

B FULGOSE. ſa famille eſt *Fregoſo*, naquit à *Gennes* de *Pierre Fregoſe*, qui fut fait Doge de cette Republique en 1450.

On ignore preſque toutes les circoſtances de ſa vie ; tout ce qu'on en ſçait, c'eſt qu'il parvint à la dignité de Dogé, qui lui fut conferée le 25. Novembre 1478. mais il ne la conſerva que peu d'annes; la hauteur & la ſeverité de ſon Gouvernement fournit une occaſion aux deſſeins ambitieux de *Paul Fregoſe*, Archevêque de *Gennes*, ſon oncle, qui le fit dépoſer en 1483. & ſe fit élire lui-même le lendemain de ſa dépoſition. *Batiſte* fut relegué à *Tregui*. On ne ſçait quand il mourut.

Voſſius attribue la compoſition de ſon Ouvrage *des actions & des paroles remarquables*, qu'il adreſſa à *Pierre Fregoſe* ſon fils, au deſir qu'il avoit d'adoucir par le travail les chagrins que lui cauſoit ſon exil; il a pû y entrer quelque choſe de cela, mais d'autres croïent avec aſſez de vraiſemblance, qu'il l'entreprit, pour avoir occaſion de ſe vanger de ſon oncle, en découvrant

ſa

ſa perfidie. Il en parle en effet dans le ſixiéme Chapitre du neuviéme Livre en des termes qui marquent combien il y étoit ſenſible. B. FULGOSE.

C'eſt mal-à-propos que *Voſſius* a mis *Fulgoſe* parmi les Hiſtoriens Latins, à cauſe de cet Ouvrage, puiſqu'il l'a écrit en Italien. Il n'a jamais été imprimé en cette Langue, ainſi on ne peut examiner ſi la traduction Latine a été augmentée ou alterée par *Ghilini*, qui l'a faite.

Fulgoſe ſouhaitoit fort que *Raimond de Soucino* ſon Maître mit ſon Ouvrage en Latin, ne pouvant le faire lui-même, parce qu'il n'avoit pas aſſez d'uſage de cette Langue, mais pluſieurs contretems l'en empêcherent. Celui qui la traduiſit fut *Camille Ghilini* natif d'*Alexandrie de la Paille*, & non pas de *Milan*, comme le dit *Voſſius*, mort en Sicile en 1535. en revenant de ſon Ambaſſade d'Eſpagne, où il étoit allé l'année précedente par ordre du Duc de *Milan François Sforce II.* complimenter *Charles V.* ſur ſon expedition d'Afrique.

F. FUL. GOSE. Il y en a qui prétendent que cette traduction eſt de ſon pere *Jean-Jaques Ghilini*, Secretaire & Conſeiller d'Etat, de *Jean Galeas*, de *Louis*, de *Maximilien* & de *François II.* Ducs de *Milan*, qui mourut dans cette Ville l'an 1532. & *Paul Jove* eſt de ce ſentiment; mais il eſt plus juſte de s'en rapporter à *Camille* même, qui dit qu'il avoit travaillé fort jeune à cette traduction, engagé à cella par ſon pere, qui lui en faiſoit faire tous les jours un morceau.

La premiere édition de cette traduction parut à *Milan* en 1508. *fol.* ſous ce titre: *Batiſtæ Fulgoſi de Dictis Factiſque memorabilibus Collectanea à Camillo Ghilino Latina facta, Libri novem.* Ce Livre a été réimprimé pluſieurs fois à *Paris*, à *Bâle*, à *Anvers*, à *Cologne*, *in-8.* Les meilleures éditions ſont celles qui ſont accompagnées des additions & des corrections de *Juſte Gaillard* Avocat au Parlement de Paris, ſous ce titre: *B. Fulgoſi Factorum Dictorumque memorabilium Libri IX. aucti & emendati à J. Gaillardo, cum ejuſdem*

Præ-

Præfatione de utilitate & ordine Hiſtoriarum. Pariſis 1578. 1585. *in*-8. B. FULGOSE.

Raphael Soprani dans ſes Ecrivains de Ligurie (*p.* 54.] parle de deux autres Ouvrages de *Fulgoſe*.

1. *La Vita di Martino V. ſummo Pontefice*. Il ne paroît pas qu' elle ait été imprimée.

2. *De Fœminis quæ Doctrina excelluerunt*. C' eſt apparemment ce que *Raviſius Téxtor* a inſeré dans ſon Recuüeil de quelques Auteurs qui ont écrit ſur les Femmes illuſtres, qui a été imprimé à *Paris* en 1521. *in-fol.* mais ce n' eſt qu' un morceau tiré du Chapitre 3. du Livre 8. de ſon Ouvrage *de Dictis & Factis memorabilibus*.

Michel Giuſtiniani parle encore du ſuivant dans ſes Ecrivains de Ligurie, *p.* 126.

Batt. Fulgoſi Anteros Mediolani 1469. *in*-4. L' antiquité de cette édition pourroit la rendre prétieuſe, mais ſa rareté fait qu' on n' en peut rien dire. Cet Ouvrage, qui eſt contre l' Amour, a été traduit en François, & on le trouve imprimé en

B. FUL. GGSE. cette Langue, avec la Traduction Françoiſe du Dialogue de *Platine* ſur l'Amour, à *Paris* 1581. *in*-4. ſous ce titre : *Deux Livres du Contre-Amour de Batiſte Fulgoſe.*

V. *Ghilini Teatro de' Lett. Soprani & Giuſtiniani ſcritt. della Liguria. Voſſius de Hiſtoricis Latinis. Journ. de Veniſe tome* 21.

ANTOINE DE SOLIS.

A. DE SOLIS. *ANTOINE de Solis* naquit à *Placentia* ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, le 18. Juillet 1610. de *Jean-Jerome de Solis* natif d'*Alvalate de las Nogueras* dans l'Evéché de *Cuença*, & de *Marie de Ribadeneïra* native de *Tolede*, tous deux de familles illuſtres.

Après ſes premieres études, qu'il fit avec beaucoup de ſuccès il alla étudier en Droit à *Salamanque*, & s'y diſtingua. Les études ſérieuſes ne lui firent pas oublier la Poëſie Eſpagnole, pour laquelle il s'étoit ſenti de l'inclination dès ſa premiere jeuneſſe, & qu'il cultiva dans la

ſuite

fuite d'une maniere qui lui fit beaucoup d'honneur. Il n'avoit encore que dix-ſept ans, lorſqu'il compoſa l'ingenieuſe Comedie intitulée : *Amor y Obligacion*, & il en compoſa depuis pluſieurs autres, qui furent repreſentées avec de grands applaudiſſemens. A. DE SOLIS.

Nicolas Antonio, qui aſſure qu'il étoit un des plus fameux Poëtes Comiques que l'Eſpagne ait jamais eu, témoigne qu'il excelloit particulierement dans cette partie du genre Comique, que l'on donné à joüer en Eſpagne aux Tabarins & aux Bouffons du Theâtre ; parce qu'il étoit plein de ce rencontres burleſques, qui conſiſtent en des jeux de mots, & qui ſe trouvent plus cômmunément dans la Langue Eſpagnole, que dans les autres Langues de l'Europe.

A l'âge de vingt-ſix ans il ſe donna à l'étude de la Morale & de la Politique, qui pouvoient lui être plus utiles que ſon application à la Poëſie.

Son merite lui procura un Patron en la perſonne du Comte d'*Oropeſa*,

A DE SOLIS. Viceroi de la Navarre & enſuite du Roïaume de Valence, qui le prit pour ſon Secretaire.

Il compoſa en 1642. ſa Comedie d'*Euridice* & de *Orphée*, pour être repreſentée dans une fête qui ſe fit à *Pampelune* pour la naiſſance de *Don Manuel Joachim Alvarez de Tolede* fils du Comte d'*Oropeſa*.

Philippe IV. Roi d'Eſpagne le mit enſuite au nombre de ſes Secretaires, & après ſa mort la Reine Mere Regente le nomma grand Hiſtoriographe des Indes, l'année 1661. dignité fort lucrative, & par conſéquent fort recherchée.

On a de lui une Piece de Theâtre qu'il fit à l'occaſion de la naiſſance du Prince *Philippe Proſper*, fils du Roi *Plilippe IV.* qui eſt intitulée: *Los Triunfos de Amor y Fortuna*, *in*-4.

C'eſt de cette Piece que *Quinault* tira en 1657. ſa Tragi-Comedie des *Coups de l'Amour & de la Fortune.*

Il vivoit avec beaucoup d'agrément dans le monde, lorſque, touché par la grace, il commença à s'

en

en dégoûter ; & il réſolut de ſe conſacrer au ſervice de Dieu en embraſſant l'Etat Eccleſiaſtique. A. DESO. LIS.

Il avoit déja 57. ans, lorſqu' il fut ordonné Prêtre, & il dit ſa premiere Meſſe à *Madrid* dans le Novitiat des Jeſuites. Il vêcut dans la ſuite avec beaucoup de regularité ; il renonça à toutes les Poëſies profanes, & même quelques inſtances qu'on lui fît, il ne voulut plus travailler aux *Autos Sacramentales*, qui ſont des Pieces de devotion, qui ſe repreſentent en Eſpagne à de certaines fêtes, pour ne point contribuer à aucune repreſentation de Theâtre.

Son changement fut cauſe qu' il n' acheva pas une fameuſe Comedie dont il avoit déja donné une premiere journée, elle eſt intitulée : *Amor es Arte de Amar.*

Ce ne ſont point ces Pieces qui nous le font le plus connoître, c' eſt ſon *Hiſtoire de la conquête du Mexique* que s' étend depuis l'an 1518. juſqu' en 1621. imprimée pluſieurs fois en Eſpagnol, & dont une des dernieres éditions eſt celle de *Bru-*

A. DE SOLIS. *xelles in-fol.* 1704. avec la vie de l'Auteur par *D. Juan de Goïeneche*. Nous en avons une excellente traduction Françoiſe faite par M. de *la Guette de Citri*, & imprimée à *Paris* en 1691. *in*-4. avec figures, & à *la Haïe* 1692. *in*-12. 2. *vol.* & depuis pluſieurs fois à *Paris*. Cette Hiſtoire eſt fort eſtimée; & fort bien écrite. L'Auteur attentif à relever la gloire de *Ferdinand Cortez*, dont il fait ſon Heros, lui prête bien des traits de politique, des reflexions & peut être des actions même dont il n'étoit pas capable, & qu'il n'a jamais faites, & termine ſon hiſtoire à la conquête du Mexique, pour ne point ternir ſa gloire par le recit des cruautez qu'il y exerça. Mais le Traducteur, qui n'étoit pas obligé aux mêmes égards, le a décrites en peu de mots dans ſa Préface, où il fait un abregé du reſte de la vie de ce Conquérant.

De Solis mourut à *Madrid* le 19. Avril 1686. dans ſa ſoixante & ſixiéme année. L'Auteur de ſa vie, dont je tiens les dates de ſa naiſſance, c'eſt trompé en lui donnant

à ſa

à ſa mort 68. ans, 8. mois & un jour; ſuivant ſon calcul, il devoit avoir 65. ans, 9. mois & un jour. A. DESOLIS.

Outre les Ouvrages de *Solis* dont j'ai parlé, l'Auteur de ſa vie cite une Comedie de ſa façon intitulée: *Amor al uzo*, qu' il dit avoir été traduite en François.

Ses Comedies ont été imprimées *in-4.* à *Madrid* en 1681. ſous ce titre: *Comedias de D. Antonio de Solis.* Ses Poëſies ſacrées & Profanes ont paru auſſi dans la même Ville *in-4.* en 1716. ſous ce titre: *Varias Poëſias Sagradas y Profanas.* [M. *Gouget.*]

V. ſa vie en Eſpagnol par *Goyeneche*, *Nic. Antonio Bibliot. Hiſpana.*

JEAN MORIN.

JEAN *Morin* naquit à *Blois* l' an 1591. de *Luc Morin* Marchand de cette ville, & de *Jacquette Gauſſand*, tous deux de la Religion prétenduë Reformée.

Il commença ſes études dans ſa Patrie, & alla les continuer à *la*

J. MORIN. *Rochelle*, où il acquit une grande connoiſſance des Langues Grecque & Latine. Il paſſa de là à *Leyde*, & y étudia d'abord la Philoſophie, & enſuite le Droit & les Mathematiques, après quoi il ſe livra entierement à l'étude de la Theologie & des Langues Orientales.

Lorſqu' il ſe fût rendu habile dans les Sciences & dans les Langues, il ſe mit à lire avec beaucoup d'application l' Ecriture Sainte, les Peres & les Conciles. Le principal fruit qu' il retira de cette lecture fut de commencer à reconnoître la fauſſeté de la Religion dans laquelle il avoit été élevé, & de tout ce que ſes Maîtres lui avoient enſeigné. A quoi contribuerent encore les diſputes qui ſurvinrent alors entre les partiſans d' *Arminius*, & ceux de *Gomarus*, ſur les Matieres de la Grace & de la Prédeſtination. Car ne trouvant rien dans les ſentimens des uns & des autres qui le contentât, il ſe mit à étudier à fond ceux des Docteurs Catholiques, dans leſquels il commença à trouver la vérité.

Etant

Etant venu à *Paris*, il continua J. MORIN.
à s'éclaircir ſur ſes doutes; le Cardinal *du Perron*, qu'il eut occaſion de voir, & qui conçut de l'eſtime pour lui, lui donna tous les éclairciſſemens qu'il pouvoit ſouhaiter, & eut la conſolation de le gagner à l'Egliſe Catholique.

Morin demeura quelque tems chez ce Cardinal, & s'attacha enſuite à l'Evêque de *Langres*: mais la vie tumultueuſe qu'il menoit auprès d'eux ne lui plaiſoit pas, il en vouloit une plus tranquille, où rien ne pût le diſtraire de l'étude qu'il aimoit.

C'eſt ce qui l'engagea à entrer dans la Congregation de l'Oratoire, que M. *de Berulle* venoit d'inſtituer en France. Après y avoir paſſé quelque tems dans les exercices de la pieté il reçut les Ordres ſacrez. On dit que depuis qu'il eût reçû celui de Prêtriſe, il ne paſſa aucun jour de ſa vie ſans dire la Meſſe, en reconnoiſſance de la grace que Dieu lui avoit faite de ſortir des tenebres de l'Hereſie.

M. *de Berulle* qui avoit beaucoup d'eſti-

J. MORIN. d' eſtime pour le P. *Morin* le donna à M. *Charles Miron* Evêque d' *Angers*, qui ſouhaitoit avoir auprès de lui un homme de Lettres qui pût le diriger dans ſes études, & lorſque ce Prélat eût été fait Archevêque de *Lyon* en 1627. le P. *Morin* l' y ſuivit & ne le quitta point tant qu' il vécut.

Après ſa mort, arrivée le 6. Août 1628. le P. *Morin* revint à *Paris*, où il commença à publier quelques Ouvrages, qui lui firent beaucoup d' honneur, & qui lui acquirent une ſi grande réputation parmi le Clergé de France, que les Prélats aſſemblez prenoient ordinairement ſes avis ſur les matieres les plus importantes, les plus obſcures & les plus difficiles.

Le Pape *Urbain VIII.* aïant formé le deſſein de réunir à l' Egliſe les Grecs & les autres Orientaux ſchiſmatiques, fit ramaſſer de tous côtez des Livres de ces Nations, qui duſſent donner une connoiſſance complette de leur créance, & fit venir à *Rome* de toute l' Europe des Theologiens capables de répondre à ſes vûës.

On

On lui avoit indiqué pour la France le P. *Petau* Jeſuite, & le P. *Morin* de l'Oratoire, & il voulut les attirer tous les deux en Italie; mais le P. *Petau* ne jugea pas à propos d'y aller, & le P. *Morin* fut le ſeul qui fit ce voïage. J. MORIN.

Il fut d'abord fort bien reçu par le Cardinal *Barberin*, qui lui avoit écrit en France, par ordre du Pape, & qui le recommanda à *Luc Holſtenius* & à *Leo Allatius*. Un jour qu'ils s'entretenoient ſur les quiſtions que les Theologiens aſſemblez pour l'affaire de la réunion devoient traiter, ils eurent occaſion de conſulter un Manuſcrit d'un Grec moderne; *Holſtenius & Allatius* prierent le P. *Morin* de leur dire ſon ſentiment ſur le ſens qu'il falloit donner aux paroles de cet Auteur. La maniere dont il le fit ne les ſatisfit point & leur donna une mauvaiſe idée de ſa capacité dans la Langue Grecque. Ils en dirent apparemment leur ſentiment au Cardinal *Berberin*; & cela fut ſans doute la cauſe pour laquelle le P. *Morin* fut long-tems ſans être appellé aux Congrégations qui ſe

J MORIN tinrent pour la réunion. Mais enfin ce Cardinal eut honte de l'avoir fait venir à *Rome*, pour le negliger de cette maniere, & il y fut admis.

La methode qu'il y propoſa pour examiner les uſages des Grecs & des autres Orientaux, bien differente de celle des Scholaſtiques modernes, plût extrêmement à *Holſtenius* & à *Allatius*, qui penſoient comme lui ſur cet article, & leur fit concevoir plus d'eſtime pour lui, qu'ils n'en avoient eu juſques-là. Il vouloit qu'on en jugea, non point par les pratiques que l'Egliſe obſerve maintenant, ou par les idées des Scholaſtiques, mais par ce qui s'obſervoit avant le ſchiſme de Photius. Il avoit fort étudié cette matiere, & avoit reconnu ſans peine que toute autre methode ne pouvoit être d'aucune utilité pour le but qu'on ſe propoſoit.

Le P. *Morin* demeura à *Rome* 9. mois, mais il aſſiſta ſeulement pendant quatre à la Congregation des Theologiens. Après ce tems le Cardinal de *Richelieu* le fit rappeller en France. On dit que ce Miniſtre, qui

qui aimoit le P. *Morin*, & qui lui avoit même donné une groſſe ſomme d'argent pour faire le voïage de *Rome*, aïant témoigné pendant ſon abſence à M. *Harlay de Sancy* alors Evêque de *S. Malo*, qui étoit ami particulier de ce Pere, qu'il étoit fâché de le voir éloigné de lui, celui-ci écrivit auſſi-tot au P. *Morin* de revenir en France, parce que le Cardinal de *Richelieu* penſoit à l'élever à quelque Dignité Eccleſiaſtique. MORIN.

Le P. *Morin* aïant reçu ſa Lettre partit ſans délai & arriva a *Marſeille*, ſans en avoir reçu une ſeconde que M. *de Sancy* lui écrivit par ordre du Cardinal, pour lui dire de ne point quitter *Rome*, où ſa preſence étoit neceſſaire. On crut alors que tout cela n'étoit qu'un jeu du Cardinal, qui voulut ſe ſervir du miniſtere de M. *de Sancy*, pour faire revenir en France le P. *Morin*, qui, ſuivant ce qui lui avoit été rapporté, avoit parlé un peu librement de lui dans quelques converſations particulieres.

La conduite que le Cardinal tint dans

J. MORIN. dans la ſuite à ſon égard, fait voir que cette penſée n'étoit pas ſans fondement; car il ne lui fit plus aucun bien, & on lui entendit même dire que le P. *Morin* n'étoit propre qu'à être dans ſon cabinet avec ſes Livres.

Son ſejour à *Rome* lui avoit gagné l'amitié de pluſieurs ſçavans hommes, & il entretint depuis un commerce de lettres avec pluſieurs d'entre eux, & principalement avec le Cardinal *Barberin*, *Holſtenius*, *Allatius* & *Abraham Ecchellenſis*.

Le reſte de ſa vie ſe paſſa à compoſer, & il mourut d'apoplexie dans la Maiſon de l'Oratoire de S. Honoré le 28. Fevrier 1659. âgé de 68. ans.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Exercitationum Eccleſiaſticarum libri duo. De Patriarcharum & Primatum Origine & Antiqua Cenſurarum in Cleros Praxi. Pariſ.* 1626. *in-4.* Cet Ouvrage eſt le premier qu'il ait publié; & il a reconnu dans la ſuite qu'il s'étoit trop preſſé de le

le mettre au jour. Car quoiqu'il y ait des recherches aſſez curieuſes, elles ne ſont pas cependant ſi exactes ni ſi judicieuſes que celles de ſes autres Ouvrages, outre que le ſtile en eſt trop enflé & trop diffus. Il n'a pas laiſſé d'être recherché.

2. *Biblia LXX. Interpretum Græco.Lat. cum Præfatione & Prolegomenis. Pariſ.* 1628. 3. *vol. in fol.* Le P. *Morin* a joint au Texte Grec des Septante l'ancienne Verſion Latine publiée en 1588. à *Rome in-fol.* par *Flaminius Nobilius*, & une Préface, dans laquelle il traite de l'autorité de la Verſion des Septante, fait voir les défauts du Texte Hebreu que nous avons aujourd'hui, & s' efforce de montrer que ce Texte aïant été corrompu par les Juifs, ne doit point être préferé à la Verſion des Septante. Cette Préface à été attaquée dans la ſuite par un Ouvrage intitulé : *Examen Præfationis Morini in Biblia Græca de Textus Hebraïci corruptione & Græci autoritate, per Taylerum & A. Bootium. Lugd. Bat.* 1636. *in*-8.

3. *Hiſtoire de la délivrance de l'*

Egli-

J. MORIN. *Egliſe Chrétienne par l'Empereur Conſtantin, & de la grandeur & ſouveraineté temporelle donnée à l'Egliſe Romaine par les Rois de France. Paris* 1630. *in-fol.* Le P. *Morin* entreprit cet Ouvrage dans le deſſein de le preſenter au Roi par le moïen du Cardinal *de Berulle*. Mais ce Cardinal étant mort pendant qu'il s'imprîmoit, il ne pût en retirer les avantages qu'il en eſperoit; comme il n'avoit ſongé qu'à y faire ſa cour au Roi, il y parla aſſez mal des Italiens; ce qui fit que ſon Livre ne fut pas bien reçu à *Rome*, & il fut obligé, pour appaiſer le Cardinal *Barberin*, de promettre de corriger dans une ſeconde édition les endroits qui avoient déplu au Pape; mais cette ſeconde édition n'a pas paru. C'eſt le ſeul Ouvrage que le *P. Morin* ait publié en François; il n'eſt pas fort bien écrit, & l'Auteur y traite ſa matiere, non en Hiſtorien & en Critique, mais en Panégyriſte & en Déclamateur.

4. *Exercitationes Eccleſiaſticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum. Pariſ.* 1631. *in-4.* Le P. *Morin*

rin avoit appris de *Jerôme Alexander*, qu' il y avoit à *Rome* deux exemplaires du Pentateuque Samaritain, l'un dans la Bibliotheque du Vatican, qui n'étoit que le Texte Hebreu écrit en caracteres Samaritains, & l'autre en Langue Samaritaine, qui étoit entre les mains de *Pietro della Valle*; lequel l' envoïa au P. *Morin* pour le faire imprimer; ce ſont ces deux exemplaires dont il eſt parlé dans ce Livre, où le P. *Morin* continue de combattre l'autorité du Texte Hebreu, & de ſoûtenir qu' il avoit été corrompu par les Juifs, fait valoir le plus qu' il peut ces exemplaires Samaritains, qu' il croit qu' on doit préferer au Texte Hebreu d' aujour d' hui, & prétend que le Texte Samaritain n' eſt pas different de celui qui eſt cité par *Euſebe*, par S. *Jerome* & par les autres Peres, & que la conformité qui ſe trouve entre ce Texte & la Verſion des Septante; en pluſieurs endroits où elle eſt differente du Texte Hebreu, fait voir que ce dernier eſt corrompu. Cet Ouvrage du P. *Morin* a été attaqué par *Jean*. J. MORIN.

Hen-

J-MORIN. *Henri Hottinger* dans ſes *Exercitationes Anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano. Tigari* 1644. *in*-4.

5. Le P. *Morin* fit enſuite imprimer le Texte Hebreu Samaritain du Pentateuque ſur l'exemplaire de la Maiſon de l'Oratoire de S. Honoré, qui eſt entierement ſemblable à celui de la Biblioteque du Vatican, & la Verſion Samaritaine ſur celui qu'il avoit reçû de *Pietro della Valle*, dans la Poliglotte de M. *le Jay*, dont elle fait avec les Verſions Siriaque & Arabe le ſixiéme volume, qui parut en 1632. M. *Simon* prétend que cette édition eſt peu correcte.

6. *Exercitationes Bliblicæ de Hebræi Græcique textus ſinceritate, Germana LXX. Interpretum translatione dignoſcenda, illiuſque cum Vulgata concilatione. Pariſ.* 1633. *in* 4. Le Pere *Morin* ſe declare dans cet Ouvrage, dont *Richard Simon* loüe beaucoup l'érudition, encore plus fortement contre l'autenticité du Texte Hebreu, pour faire valoir les Verſions Grecque & Latine. Ce fut ce qui engagea *Simeon de Muis* Profeſſeur Ro-

Roïal en Langue Hebraïque, qui J. MORIN.
avoit déja écrit contre lui pour la défenſe du Texte Hebreu, & qui avoit publié l'Ouvrage intitulé: *Aſſertio veritatis Hebraïcæ contra Morini Exercitationes, Pariſ.* 1631. *in*-8. de revenir à la charge en publiant : *Aſſertio altera veritatis Hebraïcæ. Pariſ.* 1634. *in*-8.

7. *Diatribe Elenctica de ſinceritate Hebræi Græcique Textus dignoſcenda, & animadverſiones in Cenſuram Exercitationum ad Pentateuchum Samaritanum, Pariſ.* 1639. *in*-8. C'eſt une réponſe fort vive à ce que *de Muis* & les autres avoient écrit contre ſon ſentiment. Les injures n'y ſont point épargnées, & le P. *Morin* y a oublié entierement cette douceur qui faiſoit ſon caractere. *De Muis* y a repliqué par l'Ouvrage intitulé: *Caſtigatio animadverſionum Morini, ſeu Veritatis Hebraïcæ aſſertio tertia. Pariſ.* 1639. *in*-8. On peut juger de la maniere dont ils ſe traitoient mutuellement, par ces paroles de l'Ecriture que *de Muis* met au commencemens de cette replique: *Ne reſpondeas ſtulto ſecundùm ſtultitiam*

ejus

J.MORIN. *ejus, ne ſibi ſapiens eſſe videatur.*

8. *Commentarius Hiſtoricus de diſciplina in admiſtratione pœnitentiæ, 13. primis ſæculis in Eccleſia Occidentali & hucuſque in Orientali obſervata in 10.lib. diſtrictus. His inſerta ſunt que Judæi antiqui & recentiores tradunt de Pœnitentia.* Pariſ. 1651. *in-fol.* It. *Antuerpiæ* 1682. *fol.* It. *Bruxellis* 1687. *fol.* La premiere édition eſt la meilleure. „ Il y a, au jugement „ de M. *du Pin*, beaucoup d'éru- „ dition dans cet Ouvrage, qui eſt „ un recüeil trés-ample de ce que „ l'on a écrit & pratiqué à l'égard „ du Sacrement de Penitence. Il „ ſeroit à ſouhaiter qu'il y eut plus „ de methode, que l'Auteur eut „ établi des principes plus certains „ ſur les témoignages & les prati- „ ques qu'il rapporte, & qu'il en „ eut tiré des inductions plus ju- „ ſtes. Cela n'empêche pas que ſon „ Ouvrage n'ait été d'une grande „ utilité, & n'ait appris ſur la Pe- „ nitence bien des choſes, qui éto- „ ient auparavant peu connuës, „ particulieremnt dans l'Ecole. " „ Lorſqu'il fut admis à l'examen,

les

le Examen, les Examinateurs y trouverent quelques endroits qui leur parurent trop durs, ou contraires au ſentiment commun des Theologiens, & qu'ils l'obligerent d'expliquer ou de retracter dans un Avertiſſement qui eſt à la tête ; ils lui firent même retrancher un Traité entier *de Expiatione Catechumenorum*, prétendant que de la maniere dont il s'y exprimoit il ruinoit la Confeſſion. Il a été cependant imprimé pluſieurs années après. J. MORIN

Le P. *Morin* avoit travaillé pendant trent ans à cette Ouvrage.

On a oublié la date de l'impreſſion & la forme de ſon Traité *des défautes du gouvernement de l'Oratoire.* Ce Traité fut imprimé en 1653. *in*-8.

9. *Commentarius Hiſtoricus ac Dogmaticus de Sacris Eccleſiæ Ordinationibus ſecundùm Antiquos & Recentiores*, *Pariſ.* 1655. *in-fol.* Cet Ouvrage eſt plus curieux encore & plus travaillé que le précedent, & les matieres y ſont mieux rangées. Le P. *Morin* le commença pendant ſon

I. MORIN. ſéjour à *Rome*, & l'acheva lorſqu'il fut de retour à *Paris*.

10. *Opuſcula Hebræo-Samaritica, ubi Grammatica & Lexicon Samaritica. Pariſ.* 1657. *in*-8. Après que le P. *Morin* eut publié le Pentanteuque Samaritain, M. *Peïreſc* lui communiqua de nouveaux exemplaires de ce Pentateuque, differens en quelques endroits de ceux qu'il avoit publiez, & *Thomas Comber* lui envoïa d'Angleterre les differentes leçons d'un exemplaire de la Bibliotheque de *Cotton*. Cela lui donna occaſion de faire de nouvelles Obſervations ſur ce ſujet, qui n'aïant pû être imprimées dans la Poliglotte, furent publiées à part ſous le titre que je viens de rapporter.

11. " On peut mettre au nombre „ des Ouvrages du P. Morin, qui „ n'ont point vû le jour, dit M. *Si-* „ *mon* Lettre 3. une Satire qu'il „ fit imprimer contre de certains „ uſages de la Congregation de „ l'Oratoire, mais ce Livre fut „ auſſi-tôt ſupprimé. J'ai appris du „ fils de *Meturas*, que ce fut *Vari-* „ *quet* qui l'imprima, & que lui

„ *Metu-*

„ *Meturas* en porta tous les exem- I. MORIN
„ plaire au P. *Morin*, qui en fit
„ diſtribuer une partie à ceux de ſes
„ Confreres qui étoient alors aſſem-
„ blez à *Orleans*. Ce qui fit tant de
„ bruit dans le Corps qu'il fut
„ obligé de demander publique-
„ ment pardon au P. *Bourgoin* ſon
„ General, qu'il avoit diffamé, au-
„ trement il lui auroit fallu déloger.
„ Il eſt reſté quelques exemplaires
„ de ce Livre entre les mains du P.
„ *Souvigny* ſon intime ami, qui avoit
„ fait avec lui le voïage de *Rome*.
„ C'eſt un Libelle à peu près ſem-
„ blable à celui que *Mariana* a
„ compoſé contre la Societé, & en
„ particulier contre ſon General
„ *Aquaviva*. Ni l'un ni l'autre ne
„ font honneur à leurs Auteurs.
„ *Mariana* cependant eſt plus excu-
„ ſable en cela que le P. *Morin*;
„ car le premier ne compoſa ſon
„ Ouvrage que pour ſon uſage par-
„ ticulier & avec de bonnes in-
„ tentions. Il n'avoit pas deſſein de
„ le publier; au lieu que celui-ci
„ fit impimer lui-même le ſien. Quel-
„ ques années après le P. *des Ma-*

I MORIN. „ *res*, qui n'étoit plus, alors dans „ l'Oratoire, fit imprimer en fort „ petits caracteres ſous le nom de „ *la Tourelle* un abregé de ce Li- „ belle du P. *Morin*, & en envoïa „ pluſieurs exemplaires aux Peres „ de l'Oratoire, qui étoient alors „ aſſemblez dans leur Maiſon de l' „ Inſtitution.

12. *Exercitationes Biblicæ. Pariſiis 1699. in fol.* Le P. *Morin* avoit déja publié la premiere partie de ces Exercitations en 1633. Il ne finit la ſéconde que peu de tems avant ſa mort, & ne pût la donner lui-meme au Public; ce fut le P. *Fronto* Chanoine Regulier de ſainte Genevieve qui ſe chargea de ce ſoin; mais il a laiſſé tant de fautes dans cette ſeconde partie, qu'il eſt aiſé de juger qu' il s'eſt mêlé d' une choſe qui étoit au-deſſus de ſa portée. Comme le Rabbinage dont ces deux parties, qui ſont jointes dans cette édition & ſur tout la ſeconde, ſont remplies, auroit rendu le Livre dur à la vente, le Libraire a jugé a propos d' y joindre les Exercitations ſur l'origines des Patriarches & des

Pri-

Primats, & ſur l'ancien uſage des Cenſures a l'égard du Clergé, qui ſont le primier Ouvrage du P. *Morin*, & qui étoient alors aſſez recherchées. L. MORIN

13. Le P. *Simon* fit imprimer en 1682. quelques Letrres du P. *Morin*, avec quelques autres qui lui avoient été écrites, & qui furent trouvées parmi les Papiers du P. *Amelot*, ſous ce titre: *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis clariſſimorum virorum Card.* Barberini, *L. Allatii*, *Lucæ Holſtenii*, *Joh. Morini*, *Abr. Ecchellenſis*, *Nic. Peyreſcii*, *Petri à Valle*, *Th. Comberi*, *Joh.* Buxtorfii, *H. Hottingeri*, *&c. Diſſertationibus Epiſtolicis enucleatæ*, *nunc ex ipſis Autographis editæ. Quibus præfixa eſt Joan. Morini vita. Londini* 1682. *in*-8. Ces Lettres contiennent pluſieurs particularitez remarquables de Critique & d'Hiſtoire, & ſont pleines d'érudition. Le P. *Simon* ſe plaint dans ſa trente-huitiéme Lettre des fautes ſans nombre qui ſe trouvent dans cette édition, & de la negligence avec laquelle on l'a faite. La vie qui eſt à la tête, &

J.MORIN. qui a été compoſée par le P. *Simon*, eſt une veritable Satïre non-ſeulement du P. *Morin*, mais encore de toute la Congregation de l' Oratoire.

14. *Opera Poſthuma*. I. *de Cathecumenorum expiatione*. II. *De Sacramento Confirmationis*. III. *De Contritione & Attritione*. *Acceſſerunt Lucæ Holſtenii Diſſertationes duæ de Miniſtro & forma Sacramenti Confirmationis apud Græcos*. *Pariſ.* 1703. *in*-4. [ſe trouve chez Briaſſon] Le premier des Opuſcules contenus dans ce volume, qui ont été publiez par les ſoins du P. *Moret* de l' Oratoire eſt celui qui avoit été retranché de ſon Commentaire ſur la Pénitence.

Colomiès dans ſa *Gallia Orientalis*, & le P. *Liron* dans ſa *Bibliotheque Chartraine* ont mal-à-propos attribué à Jean Morin *la vïe de Bellarmin traduite de l'Italien de Jaques Fuligati*. *Paris* 1635. *in*-8. puiſqu' elle eſt de *Pierre Morin*, homme fort different de celui dont il s' agit ici.

Les Peres de l' Oratoire firent imprimer en 1675. une feüille volante contenant les titres des Ou-

vra-

vrages du P. *Morin*, qui n'avoient J. MORIN
point encore vû le jour. Le P. *Simon* l'a inſerée dans la vie de ce Sçavant, p. 100.

„ Le P. *Morin* a donné, dit M. „ *du Pin*, une nouvelle Methode de „ traiter ſolidement la Matiere des „ Sacremens, qui a été depuis ſuivie dans l'Ecole de *Paris*. Quoi- „ qu'il fût très-habile dans les Lan- „ gues Orientales, il eût été à ſou- „ haiter, & il l'a aſſez connu lui- „ même, qu'il ſe fût appliqué uni- „ quement à ce qui regardoit les „ Sacremens & les Rites Eccleſiaſ- „ tiques, dont il avoit fait une étude „ particuliere; au lieu que dans ce „ qu'il a écrit touchant les Textes „ & les Verſions de l'Ecriture Sain- „ te, il a ſuivi les ſentimens des au- „ tres & les préventions dans leſ- „ quelles il étoit,

„ Son caractere principal étoit, „ ſuivant M. *Perrault*, une extrê- „ me douceur, qu'il conſervoit tel- „ lement au milieu des diſputes les „ plus âpres dans les Matieres de „ Religion & de Controverſe, qu'il „ ne lui arriva jamais de s'empor-

J. MORIN. „ ter. Cette moderation fit que „ quelque réſiſtance qu'il eût trou- „ vé toute ſa vie dans ſes parens à „ embraſſer la Religion Catholique. „ il leur laiſſa tous ſes biens de pa- „ trimoine, contre le conſeil de la „ plûpart de ſes amis.

Cette douceur & cette moderation ſe ſont cependant démenties dans quelques un de ſes Ouvrages, où il a refuté ceux qui attaquoient ſes ſentimens avec trop de vivacité, & d'une maniere trop ſatïrique. Je ne ſçai s'il faut croire ce que dit M. *Simon*, qu'il avoit fait un Recueil de tout ce qu'il avoit lù de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en ſervir dans l'occaſion; & qu'il avoit une opiniâtreté ſi demeſurée, que trois ans après la priſe de *la Rocchelle* il ſoûtenoit encore qu'elle n'avoit pas été priſe, & que tous les bruits qui en avoient été publiez n'étoient qu'un Roman. On ſçait que M. *Simon* n'à jamais manqué l'occaſion de dire du mal de lui; parce qu'il ne l'aimoit pas; & cella ſeul ſuffit pour décréditer ſon témoignage.

On

On a oublié auſſi dans le Cata- I. MORIN
logue de ſes Ouvrages ſept Lettres Latines écrites à *Leo Allatius* ſur les Baſiliques de Grecs, qui ſont dans les *Memoires de Litterature* du P. *Deſmolets*, *tome* 1. *part.* 2. Le P. *Morin* a auſſi compoſé deux grands Traitez, l'un du Batême, l'autre du Mariage, qui ont diſparu après ſa mort. Le P. *Queſnel* avoit encore formé un volume *in-fol. d'* Opuſcules & de Fragmens d'Ouvrages du même Auteur, mais on ne ſçait ce que ce petit tréſor eſt devenu. [M. *Gouget*.

V. ſa vie par M. *Simon* à la tête des *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*. *Sciagraphia vitæ Joannis Morini. Pariſ* 1660. *in-4.* & à la tête des *Exercitationes Biblicæ*. *Paris.* 1660. *in-fol.* par le P. *Michel Conſtantin* d'l'Oratoire *Hommes illuſtres de Perrault tom.* 1. *Lettres du P. Simon. Du Pin Bibliot. des Auteurs Eccleſiaſtiques Bibliot*; *Chartaine* du P. *Liron. Colomeſii Gallia Orientalis*.

JEAN-ANDRE' SCHMIDT.

J. A. SCHMIDT

JEAN-André *Schmidt* naquit le 18. Août 1652. à *Worms de George Schmidt* Miniſtre de cette Ville. Il commença ſes études dans ſa Patrie, & y fit des progrès conſiderables. Mais le malheur qu'il eut de perdre à l'âge de quatorze ans ſon pere & ſa mere, qui moururent de la peſte qui infecta *Worms* en 1666. le mit dans l'impoſſibilité de les continuer à ſes dépens. Dans cette diſgrace il trouva les reſſources dont il avoit beſoin chez ſon grand-pere maternel, Orfévre à *Augsbourg*, qui le mit dans le College de cette Ville.

En 1672. il alla faire ſes études Academiques à *Altorf*, & de là à *Jene*, où il fut reçu Maître-ès-Arts l'an 1675. Après avoir voïagé pendant quelque tems, il revint en cette Ville en 1679. & ce fut alors qu'il lui arriva un accident, qui penſa lui coûter la vie. Il ſe laiſſa tomber d'un ſecond étage dans la ruë; on le releva à demi-mort, &

il

il fut long-tems malade de cette chûte. Il perdit même alors ſans retour le bras droit, ce qui l'obligea à prendre l'habitude d'écrire de la main gauche. I. A. SCHMIDT

Il fut fait en 1683. Profeſſeur de Logique & de Metaphïſique dans la même Univerſité. Bientôt après on lui offrit à *Augsbourg* une place de Miniſtre qu'il refuſa, comme il fit encore depuis la chaire de Theologie de *Hall*, qu'on lui offrit de même à la fondation de l'Univerſité de cette Ville.

En 1694. il fut reçu Docteur en Theologie à *Jene*, & on l'y preſſa peu de tems après d'accepter la chaire de Theologie ; mais il lui préfera le poſte de Profeſſeur ordinaire en Theologie & en Hiſtoire Eccleſiaſtique à *Helmſtadt*, où il ſe rendit en 1695.

En 1699. il fut fait Abbé de *Marienthal* caractere qui donne ſéance dans l'Aſſemblée des Etats de la Province.

Depuis l'année 1695. il a toujours rempli ſon poſte avec beaucoup d'applaudiſſement juſqu'à l'an

J. A. SCHMDIT. 1720. au commencement de laquelle il eut une attaque d'apoplexie, qui lui cauſa des infirmitez conſiderables & de longue durée, puiſqu'elles, n'ont fini qu'à ſa mort, qui arriva le 12. Juin 1726. lorſqu'il étoit dans ſa 74. année.

Il a été marié deux fois, la premiere à *Sibille* fille de *Theophile Coleurs* Miniſtre de *Jene*, qui mourut en 1692. & la ſeconde à *Sibille* fille de *George Goez*, Miniſtre auſſi à *Jene*.

On a un grand nombre d'Ouvrages qui portent ſon nom, mais la plûpart ſont des Theſes raiſonnées, qui ont été compoſées par ſes diſciples, & qu'il s'eſt contenté de retoucher. Ainſi je me contenterai de rapporter ici céux qui ſont proprement de lui & les principaux d'entre les autres.

1. *Sanctimonia Vinculorum per quæ Reſpublica cohæret. Jenæ* 1675. *in*-4. C'eſt une Theſe qu'il ſoûtint ſous *Valentin Velthemius*, lorſqu'il fut reçu Maitre-ès-Arts.

2. *Selenitæ ex Luna præſcripti: pro loco in ampliſſima facultate Philoſophiæ obtinendo. Jenæ* 1679. *in*-4.

3. *Fa-*

3. *Faſciculus Miſcelianorum Phiſicorum. Jenæ* 1680. *in*-4. Ce ſont 16. Diſſertations ſur differentes Matieres de Phiſique. I. A. SCHMDIT

4. *De Officio Magiſtratus circà tempora peſtis. Jenæ* 1680. *in*-4.

5. *Arcana Dominationis in rebus geſtis Oliverii Cromvvelli. Ienæ* 1682. *in*-4.

6. *Antiquitates Macedonicæ. Jenæ* 1682. *in*-4.

7. *Duo Phœnomena variſſima, alterum Luna in Cruce, altrum Meteorum Ignitum. Jenæ* 1685. *in*-4.

8. *Elementa Geometriæ R. P. Ignatii Gaſtonis Pardies é Gallico in Latinum verſa. Jenæ* 1685. *in*-12. Il y a une autre traduction Latine de ces Elemens de Geometrie, faite par *Joſeph. Serrurier* Profeſſeur en Philoſophie & en Mathematiques à *Utrecht* & imprimée dans cette Ville en 1711. *in*-12.

9. *De Gimnaſiis litterariis Athenienſium. Jenæ* 1688. *in*-4.

10. *Chriſippea brutorum Logica. Jenæ* 1689. *in*-4.

11. *De Geometria brutorum. Jenæ* 1690. *in*-4.

J. A. SCHEDIT.

12. *Otium Negotiosum Jenense. Jenæ* 1691. *in*-4. Ce sont six Dissertations sur differens sujets.

13. *Variorum Philosophicorum Decas. Jenæ* 1691. *in*-4.

14. *Epistola de Nummo Philippeo Aureo in agro Tannensi invento. Jenæ* 1692. *in*-4.

15. *Triga Exercitationum de Missa Sicca; de Muliere in Ecclesia; De Cultu Evangeliorum. Jenæ* 1692. *in*-4.

16. *Schediasma de Nummis Cathedraticis. Jenæ* 1693. *in*-4.

17. *Numismata aurea, argentea & ærea maximi moduli, ex Gazophylacio Armstadio-Schwartzburgico. Jenæ* 1693. *in*-4.

18. *De Eucharistia Mortuorum. Jenæ* 1695. *in*-4.

19. *De Altaribus Portatilibus. Jenæ* 1695. *in* 4.

20. *Epistola ad Mauritium Wilhelmum, Sax. Ducem, de Nummis Bracteatis Numburgensibus, Citzensibus & Pegaviensibus. Jenæ* 1695. *in*-4.

21. *De Primitivæ Ecclesiæ Lectoribus Helmstadii* 1695. *in*-4.

22. *Quietismi revolutio in Quietistis*

tiſtis XIV. & huius ſeculi. Helmſtadi 1696. in-4. J. A. SCHEDIT.

23. *Baptiſmus per Arenam. Helmſtadii* 1697. *in*-4.

24. *Programma de primitivæ Eccleſiæ Lectoribus & præcipuis circà eaſdem ritibus.* Helmſtadii 1697. *in*-4.

25. *Sudaria Chriſti. Helmſtadii* 1698. *in*-4.

26. *De Omophorio Epiſcoporum Græcorum. Helmſtadii* 1698. *in*-4.

27. *Animadverſiones ad Liberii de ſancto Amore* Epiſtolas *Theologicas. Helmſtadii* 1699. *in*-12. On ſçait que les Lettres qui portent ce nom ſont de *Jean le Clerc*.

28. *Compendium Theologiæ Dogmaticæ in ſuorum auditorum uſum conſcriptum, & in ſubſidium memoriæ tabulis inſtructum. Helmſtadii* 1699. *in*-8.

29. *De re* Monetali *Hebræorum, ſive vera, ſive ficta, ſive ad res eorum reſpiciente. Helmſtadii* 1699. *in*-8

30. Elinguati *Myſterium Trinitatis prædicantes. Helmſtadii* 1699. *in*-8.

31. *Joachimi Hildebrandi rituale Baptiſmi veteris editum per* Jo. *And. Schmidt. Helmſtadii* 1699. *in*-4.

J. A. SCHMIDT

32. *Conſilium de Centuriatorum Magdeburgenſium emendatione, defenſione, atque continuatione. Helmſtadii* 1700. *in*-4. Il y a dans cet Ouvrage pluſieurs choſes curieuſes pour l'Hiſtoire Litteraire.

33. *De Pſeudo*-Evangelio *æterno præcipuè ſæculi XIII. & ſequentium. Witemberg.* 1700. *in*-4.

34. *Diſſertationes ſeptem* Hiſtoriam *ſæculorum octo priorum fabulis variis maculatam exhibentes. Helmſt.* 1700. 1715. *in*-4.

35. *Puer Athanaſius baptiſans. Helmſtadii* 1701. *in*-4.

36. *De* Bibliothecis Eremitarum *veterum. Helmſtadii* 1701. *in*-4.

37. *De Oblatis* Euchariſticis. *Helmſtadii* 1702. *in*-4.

38. *Hiſtoria & Origo Adami Halberſtadienſis in die Cinerum ex* Eccleſia *ejecti. Helmſtadii* 1702. *in*-4.

39. *Commentatio ad Canonem XV. Concilii Nicæni de Translationibus* Epiſcoporum, Presbiterorum *& Diaconorum. Helmſtadii* 1702. *in*-4.

40. *Compendium Hiſtoriæ* Eccleſiaſticæ *in varios ſtudioſæ juventutis uſus conſcriptum. Helmſtadii* 1701. *in*-8.

ſe,

ſecunda editio, ibid. 1704. *in*-8. J. A. SCHMDIT
L'Auteur a ſuivi la methode des Centuriateurs de *Magdebourg*, & rapporte à des lieux communs la connoiſſance de chaque ſiecle. Son plan paroît executé avec beaucoup de netteté; mais l'uſage de ſon Livre eſt plus propre aux Ecoles Lutheriennes qu'aux autres. [Journ. de Sçavans.]

41. *De Bibliothecis nova acceſſio collectioni Madrianæ adjuncta a Joanne-Andrea Schmidio. Helmſtadii* 1703 *in*-4. Ce Livre eſt un Recüeil où ſont contenus les Ouvrages ſuivans. 1. *Richardi à Buri Philobiblion, ſive de amore librorum & Bibliotecarum inſtitutione.* 2. *Beſſarionis Cardinalis Epiſtola ad Senatum Venetum de Bibliotheca ſua.* 3. *Gabrielis Naudæi Conſilium de Bibliotheca inſtruenda.* Ce Traité eſt traduit du François. 4. *Theophili Spizelii Diſſertatio de Bibliothecis & Hebræorum erga rem Bibliothecariam ſtudio* 5. *Chriſtophorus* Heidmannus *de Bibliotheca Academiæ Juliæ vetuſtiori.* 6. Hermani *Von der Hardf Bibliothecæ novæ* Helmſtadienſis *memorabilia.* 7. *Gaſparis Sagittarii*

I. A SCHMDIT

tarii de Bibliotheca Jenensi Academica. 8. *Julii Pflugii* Epistola *de variis Bibliothecæ Budensis fatis.*

42. *Dissertatio gratulatoria de Paphnutio Episcopo Cœlibe conjugii Clericorum patrono & vindice.* Helmstadii 1703. *in*-4.

43. *De Lectionariis Ecclesiæ Orientalis & Occidentalis, & sigillatim de Chrysostomi Lectionario Manuscripto.* Helmstadii 1703. *in*-4.

44. *De Libris & Epistolis Cœlo & inferno delatis.* Helmstad. 1704. *in*-4.

45. *Historia Cœlicolarum ad Tit. Codicis de Judæis & Cœlicolis.* Helmst. 1704. *in*-4.

46. *De Lapsu Origenis.* Helmst. 1704. *in*-4.

47. *De Apostolis uxoratis.* Helmst. 1704. *in*-4.

48. *Compendium Theologiæ Moralis.* Helmst. 1705. *in*-8.

49. *Programma de Corporibus Doctrinæ, Philippico, Pomeranico, Prutenico, Thuringico, Julio.* Helmstad. 1706. *in*-4. It. inseré dans le premier tome de l' Introduction à l' Histoire Litteraire de la Theologie, par *Pfaff.*

50. *Programma de ſtudioſi Theologi fatis, vita & ſtudiis per exempla Patrum illuſtratis.* Helmſt. 1706. *in*-4. I. A. SCHMDIT

51. *De Symboli Apoſtolici in Talmude ruderibus.* Helmſt. 1706. *in*-4.

52. *Theologia Naturalis poſitiva ad normam ſcientiarum practicarum tradita.* *Helmſt.* 1707. *in*-8. Cet Ouvrage, qui n'a rien de remarquable, eſt précedé d'une Diſſertation *de Cathedris Doctorum*, qui avoit déja été imprimée.

53. *Programma de Catechefi Racovienſi.* Helmſtadii 1707. *in*-8.

54. *De Samuelis* Huberi *vita, fatis, & doctrina.* *Helmſt.* 1708. *in*-8.

55. *De Cantoribus* Eccleſiæ *Veteris & Novi Teſtamenti.* Helmſtad. 1708. *in*-4.

56. *De fatis Calicis* Euchariſtici. Helmſt. 1708. *in*-4.

57. *Compendium* Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ *Veteris Teſtamenti* Helmſtad. 1708. *in*-4.

58. *Phœnomenon Coronarum Solarium die 26. Maii in Cœlo obſervatarum populari ratione in Academia Julia curioſis explicatum à* J. *A.S.*

I. A. SCHMDI *A. S. D.* Helmſt. 1708. *in*-4. L'Auteur, quoique Profeſſeur en Theologie, ne laiſſoit pas de donner quelquefois une partie de ſon tems à la conſideration des ouvrages & des effets da la Nature.

39. De abſolutione mortuorum excommunicatorum, ſeu Tympanicorum in Eccleſia Græca. Helmſtadii 1709. *in*-4.

60. *Stricturæ Theologicæ in Johan.* Harduini S. J. *Opera ſelecta.* Helmſt. 1710. *in*-4.

61. *Breviarium Theologicum, præcipuas exhibens Controverſias cum Pontificiis, Reformatis & Socinianis. Helmſt.* 1710. *in*-8.

62. *Programma de Ordinationibus Eccleſiaſticis Brunſvico-Guelferbytanis à reformatione ad præſens tempus. Helm.* 1710. *in*-4.

63. *De Modo propagandi Religionem per Carmina: Helmſtad.* 1710. *in*-4.

64. *De Columbis in Eccleſia Græca & Latina uſitatis. Helmſtad.* 1711. *in*-4.

65 *Notitia Ordinis Ciſtercienſis Programma. Helmſt.* 1711. *in*-4.

66. *Proluſiones Marianæ X. Helmſt.* 1712. *& ſeq. in*-4.

67.

67. *Lexicon Eccleſiaſticus minus*. *Helmſt.* 1712. *in*-8. Cet Ouvrage, où l'on trouve l'explication des mots qui embaraſſent quelquefois dans l'Hiſtoire, dans les Ouvrages qui regardent les Antiquitez, & dans les Ecrivains Eccleſiaſtiques, n'eſt qu'un eſſai d'un Ouvrage plus ample que l'Auteur avoit entrepris, mais qu'il n'a pas publié. I. A. SCHMDIT.

68. *Commentarius de vita & ſcriptis Gaſparis Sagittarii, Hiſtorici Saxonici. Jenæ* 1713. *in*-8.

69. *De Litteris Sanguine Chriſti firmitatis. Helmſtad.* 1713. *in*-4.

70. *Hiſtoria Conciliorum Moguntinenſium, & in primis Concilii anno* 1310. *habiti*. Helmſtad. 1713. *in*-4.

71. *Decas Diſſertationum Hiſtorico-Theologicarum Helmſt.* 1714. *in*-4. Les dix Diſſertations qui compoſent ce volume avoient deja paru ſeparément.

72. *De Notariis Eccleſiæ Orientalis & Occidentalis Diſputationes duæ. Helmſt.* 1715. *in*-4.

73. *De translatione Epiſcopi ab Eccleſia majori ad minorem, occaſione Can.* 1. *Conc. Sardicenſis. Helmſtad.* 1715. *in*-4.

74.

I. A. SCHMDIT

74. *Pentas Diſſertationum. I. De Præadamitis ex orbe proſcriptis. II. De Donatione Conſtantini Magni. III. Sententia de loco* 1. *Johan.* 5. *V.* 7. *IV. De Arbore ſcientiæ boni & mali V. Abraxas Baſilidis. Helmſt.* 1716. *in-*4.

75. *De modo probandi innocentiam per Euchariſtiam. Helmſtad.* 1718. *in-*4.

76. *De Agendis, ſeu Ordinationibus Eccleſiaſticis. Helmſtad.* 1718. *in-*4.

77. *Breviarium Theologiæ Polemicæ, ſpecimen Controverſiarum generalium cum Pontificiis exhibens. Helmſt.* 1718. *in-*8.

78. *Gaſparis Saggittarii introductio ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam & ſingulas ejus partes, ſive Notitia Scriptorum veterum atque recentium, qui Eccleſiaſticam Hiſtoriam illuſtrant. Tomus primus Saggittarianæ introductionis ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam. Tomus ſecundus exhibens ſupplementum tomi primi & ejuſdem continuationem. Curante* J. *A. Schmidt. Jenæ* 1718. *in-*4. 2. *vol.* On peut dire de cet Ouvrage, que le projet en eſt plus utile, que l'exe-

l' execution n' en eſt parfaite, mais dans l'état même où il eſt, on y peut apprendre beaucoup de choſes ſur l' Hiſtoire Litteraire, qu' on ne trouveroit point ailleurs. M. *Schmidt* devoit publier un troiſiéme volume, mais il ne l' a point fait. J. A. SCHMDIT

79. *Helmſtadium per Trauvvenradam valde afflictum, tandem ab eo liberatum, è Muſæo* J. *A. Schmidii. Helmſtadii* 1718. *in*-4. Cet Ouvrage que *Schmidt* à publié roulé ſur une ancienne loi de la Saxe, qui a été abolie.

80. *Nummus Bracteatus Henrico II. ſæculi XIII. Comiti Blanckenburgico ante Hartonem vindicatus. Helmſtadii* 1718. *in*-4.

81. *Hiſtoria Bullarum Clementis VI. & Clementis XI. Unigenitus documentis illuſtrata à Chr. Henrico Schilling. Helmſt.* 1719. *in*-4.

82. *Litteræ ſecretiores Ferdinandi I. Rom. Imperatoris pro obtinenda Euchariſtia ſub utraque in gratiam Maximiliani II. Bohemorum Regis miſſæ ad Pium IV. Pont. Max. Helmſt.* 1719. *in*-4.

83. *Hiſtoria Feſtorum & Domini-*

ca-

J. A. SCHMIDT

carum. Helmſt. 1722. *in*-4. Il y en a eu une édition precedent.

84. *Hiſtoria emendati computi Eccleſiaſtici*. Helmſt. 1724. *in*-4.

85. *De Inventione Crucis Dominicæ per* Helenam. *Helmſtad.* 1724. *in*-4.

86. *Prodromus Hiſtoriæ variè tentatæ inter Lutheranos & Reformatos conciliationis*. Helmſt. 1725. *in*-4.

87. *Catalogus Scriptorum, quæ cura & præſidio* J. *A. Schmidii ab anno* 1674. *ad an.* 1699. *prodierunt*. *Helm.* 1699. *in*-4. It. *auctior ad an.* 1705. *ibid.* 1705. *in*-4.

Jean Laurent Mosheim, qui a ſuccedé à *Schmidt* dans l'Abbaïe de *Marienthal*, prononça le 28. Juin 1726. ſon Oraiſon funebre, où il lui donne les caracteres de ſçavant homme, qui joignoit à un beau & vaſte génie une aſſiduité infatigable, de Philoſophe ſubtile & ſolide en même tems, qui eut le courage d'être des premiers à ſecouer le joug d'*Ariſtote*, ce qui n'étoit pas une petite entrepriſe en Allemagne non plus qu'ailleurs ; d'Hiſtoiren judicieux, qui ſçut éviter la credule ſuperſtition & le Pirrhoniſme outre ;

tré ; & de Theologien pacifique, qui eut le bonheur de défendre la verité ſans ſe faire des ennemis. Mais il faut ſe ſouvenir que c'eſt dans une Oraiſon funebre qu'on en parle ainſi, & qu'il y a toujours quelque choſe à rabattre des loüanges qu'on y donne. I. A. SCHMIDT

V. *Bibliot. German. tom.* 14. *p.* 165. *Juan. Caſp. Zeumerus vitæ Profeſſorum Jenenſium Jenæ* 1711. *in*-8.

ANTOINE PANORMITA.

ANTOINE *Panormita* fut ainſi appellé, parce qu'il étoit né à *Palerme* ville de Sicile, & non pas à *Boulogne*, comme quelques-uns l'ont prétendu mal-à-propos ; il eſt vrai que ſa famille, dont le veritable nom étoit *Beccadelli*, etoit originaire de cette derniere Ville, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *Antoine Bononia*. Pour lui il prenoit ordinairement le nom d'*Antonio Bologna Beccadelli Palermitano*, ou ſimplement celui de *Panormita*. A. PANORMITA.

A. PA. NORMI. TA.

Il naquit donc à *Palerme* l'an 1393. d'*Henri Beccadelli*, ſurnommé *Bononia*, à cauſe du lieu de ſon origine, qui avoit été fait Chevalier par *Martin* Roi de Sicile, & qui fut pluſieurs fois Commandant de la ville de *Palerme*.

Après avoir fait ſes études dans ſa Patrie, il paſſa à *Boulogne*, où il étudia en Droit & ſe fit recevoir Docteur en cette Faculté; la vivacité & l'étenduë de ſon eſprit ne lui permirent pas de ſe borner à cette ſcience, il s'appliqua encore à la Theologie, à l'Hiſtoire & à la Poëſie. Les Belles Lettres, pour leſquelles il ſe ſentoit le plus de goût, l'occuperent auſſi davantage & ce fut pour s'y perfectionner qu'il parcourut pluſieurs Villes d'Italie, entr'autres *Pavie*, *Plaiſance*, *Padoue*, &c.

Son habileté & ſa ſcience lui firent bientôt un nom, & lui attirerent des loüanges des plus habiles gens de ſon tems. Le Duc de *Milan Philippe-Marie*, à qui il offrit ſes ſervices, les accepta avec plaiſir, il voulut même qu'il lui fit des leçons

çons particulieres ſur l'Hiſtoire. Ces leçons ne l'occuperent pas entierement, puiſqu'il profeſſa encore les Belles Lettres à *Milan*, & eut pour cela une penſion de huit cens écus. Le Duc de *Milan*, non content de lui avoir procuré cet emploi lucratif, voulut lui donner une marque particuliere de diſtinction, en lui permettant de mettre dans ſes armes la Givre de celles des Ducs de *Milan*. A. PA. NORMI. TA.

Les guerres qui occuperent longtems ce Prince, ne lui laiſſant pas le loiſir de s'appliquer davantage aux ſciences, P*anromita* quitta ſon ſervice, pour ſe donner à *Alphonſe* Roi de Naples, qui le rechercha, & il trouva auprès de lui encore plus d'agrément qu'il n'en avoit trouvé auprès du Duc de *Milan*.

Alphonſe, qui aimoit beaucoup les Savans, & qui avoit une eſtime ſinguliere pour *Panormita*, ne ſe contenta pas d'en faire le directeur de ſes études, il lui donna encore les Charges de ſon Secretaire & de ſon Conſeiller. Il vouloit toujours l'avoir auprès de lui, même dans

A PA. NORMI. TA.

ſes voïages & dans ſes campagnes, & ne manquoit pas après ſes repas de s'entretenir avec lui ſur quelque matiere de litterature. Il le nomma dans la ſuite Preſident de la Chambre Roiale de *Naples*, & l'envoïa pluſieurs fois en Ambaſſade à l'Empereur *Frederic III.* aux Republiques de *Veniſe*, de *Florence* & de *Genes*, & à pluſieurs Princes d'Italie. La maniere dont il s'acquittoit de ces emplois le rendoit de plus en plus agréable à ſon Prince, & lui procuroit de tems en tems de nouvelles marques de diſtinction ; ainſi *Alphonſe* lui accorda une penſion de cent onces d'Or à prendre ſur lés revenus de *Palerme*, & lui permit de joindre les Armes des Rois de *Naples* aux ſiennes. L'acte qu'il lui donna pour cela eſt ſigné de ſa propre main & daté du 5. Fevrier 1450.

L'année ſuivante ce Prince l'envoïa en Ambaſſade à *Veniſe* pour un ſujet aſſez ſingulier. C'étoit pour demander aux Venitiens un os du bras de *Tite-Live* ; il l'obtint ſans peine, & revint avec joïe chargé

des

des dépoüilles d'un Hiſtorien dont il eſtimoit ſi fort les Ouvrages, qu'il vendit une terre qu'il avoit, pour en acheter un exemplaire, qui lui coûta 120. ecus d'or; bien different en cela du Pogge, qui vendit un *Tite-Live* pour acheter une terre. A PA. NORMI. TA.

La mort du Roi *Alphonſe* ne changea rien dans la ſituation de *Panormita*; *Ferdinand* ſon ſucceſſeur lui témigna la même eſtime & la même affection, & il ſe vit comblé d'honneurs & de biens juſqu'à la fin de ſa vie. Les dernieres années en furent cependant aſſez triſtes. Une difficulté d'uriner, qui vint l'attaquer, lui fit ſouffrir des douleurs très-violentes; mais il les ſupporta avec beaucoup de conſtance, & avec beaucoup de reſignation à la volonté de Dieu; il étoit d'une humeur gaïe & enjoüée, & il la conſerva toujours même au milieu de ſes maux. Il mourut le *6.* Janvier 1471. âgé de 78 ans, & fut enterré à *Naples* dans l'Egliſe de S. Dominique. On mit ſur ſon tombeau ces Vers qu'il avoit fait pendant ſa derniere maladie.

A. PA. NORMITA.

Quærite Pierides alium qui ploret Amores;
Quærite qui Regum fortia facta canat.
Me Pater ille ingens hominum ſator atque Redemptor
Evocat, & ſedes donat adire pias.

Il s'étoit marié dans un âge aſſez avancé, & avoit épouſé une Napolitaine nommée *Laure Arcelia*, dont il eut des enfans qui ont laiſſé de la poſterité. L'année de ſon mariage n'eſt marquée nulle part; mais *Varillas*, qui tiroit de ſa téte les dates qu'il ne trouvoit pas dans les Hiſtoriens, la fixe à ſa 71. année, dans ſes *Anecdotes de Florence*, où il fait une faute en nommant la femme de *Panormita*, *Marcilla*.

Il eut l'honneur de recevoir la couronne Poëtique, ſelon les anciennes cérémonies, de l'Empereur *Sigiſmond* en 1433. & non point en 1449. comme le dit *Toppi* dans ſa Bibliotheque Napolitaine.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *De dictis & factis Alphonſi Regis*

gis Aragonum libri quatuor. Commentarii in eoſdem Æneæ Sylvii, quo capitatim cum Alphonſinis contendit. Adjecta ſunt ſingulis libris ſcholia per D. Jacobum Spiegelium. Baſileæ 1538. *in-4.* It. *cura Davidis Chytræi. Wittembergæ* 1585. *in-4. & Roſtochii* 1590. *in-4.* It. *Hannoviæ* 1611. *in-4.* It. traduit en Eſpagnol par *Jean Molina.* A *Burgos* 1553. *in-4.* Ceux qui ont pris cet Ouvrage de *Panormita* pour une Hiſtoire complette du Roi *Alphonſe* ſe ſont trompez, ce n'eſt qu'un Recüeil de bons mots & de quelques faits memorables de ce Prince. *Panormita* aïant compoſé cet Ouvrage, l'envoïa à Æneas Silvius, qui ajoûta à chaque chapitre quelques actions ou ſentences ſemblables à celles d'*Alphonſe* faites ou dites par d'autres Princes, & c'eſt ce qu'on trouve raſſemblé dans toutes les éditions de cet Ouvrage. Ainſi *Voſſius* s'eſt trompé, lorſqu'il a crû que ces deux Ecrits avoient été toujours imprimez ſeparément, juſqu'à ce que *Marquard Freher* les publia enſemble en 1611. *Alphonſe* récompenſa noblement *Panormita* du

A. PA. NORMITA.

A. PANORMITA.

preſent qu'il lui fit de ſon Livre & de la peine qu'il avoit priſe de le compoſer; car il lui fit donner mille écus d'or.

2. *In Coronatione Frederici* III. *Imperatoris Oratio, Romæ habita anno* 1452. Ce Diſcours, dont on a une édition fort ancienne faite à *Veniſe in-4.* a été inſeré par *Marquard Freber* dans le troiſiéme tome des Hiſtoriens d'Allemagne. *Hannoviæ* 1611. *in-fol.* Il ſe trouve auſſi dans un Recüeil intitulé *Principum & illuſtrium Virorum Epiſtolæ*, dont on a pluſieurs éditions faites à *Veniſe*, à *Strasbourg*, &c. & enfin à *Amſterdam* 1644. *in-12.*

3. *Ad Januenſes contrà Venetos in bellum exhortatio.* Il prononça ce Diſcours à *Genes* où le Roi *Alphonſe* l'avoit envoïé, pour engager cette Republique à prendre les armes contre les Venitiens, avec leſquels il étoit alors en guerre. Il ſe trouve dans le Livre intitulé. *Summa Oratorum omnium, &c.* imprimé par les ſoins d'*Albert de Eyb* à *Rome* 1475. *in-fol.*

4. *Orationes duæ ad Gaetanos & ad Venetos de Pace.* Ces deux Diſcours

ſe

ſe trouvent dans l'Hiſtoire de *Barthelemi Facio, De rebus geſtis Alphonſi.* La premiere dans le troiſiéme Livre, & le ſeconde dans le neuviéme. A. PA. NORMITA.

5. *Epiſtolarum Libri V. Orationes duæ & Carmina. Venetiis* 1553. *in*-4. Les quatre premiers Livres contiennent les lettres qu'il écrivit pendant qu'il étoit au ſervice du Duc de *Milan*; & le cinquiéme, celles qu'il a écrites pendant qu'il étoit à celui du Roi *Alphonſe*. Le premier des deux Diſcours eſt *ad Alphonſum Regem*; le ſecond, qui eſt *ad Genuenſes contra Turcas*, eſt la même choſe, à quelque changement près, que celui que j'ai deja cité [n. 3.] *Ad Januenſes contrà Venetos*. Les Poëſies ont été compoſées dans ſa jeuneſſe.

6. Dans le Livre intitulé: *Regis Ferdinandi & aliorum Epiſtolæ ac Orationes utriuſque militiæ, Viciæquenſi* 1586. *in*-8. Il y a pluſieurs Lettres de *Panormita*, qui ne ſont point dans le Recüeil dont je vien de parler.

Il a fait quelques autres Ouvrages, qui n'ont point été imprimez. Tel eſt:

A. PA. NORMI. TA.

Hermaphroditus Poëme qui eſt en Manuſcrit dans la Bibliotheque du Grand Duc. Voici ce qu'en dit un Auteur qui l'avoit lû, c'eſt celui qui a fait des Notes ſur les Poëſies de *Sannaſar* dans l' Edition d' *Amſterdam* 1728. C' eſt-à-dire, *Janus Broukuſius. Opus adeò ſpurcum, adeò abominabile, ut nihil ſuprà. Verſus deindè ipſi vix ſunt tolerabiles, tantum abeſt ut laudem aliquam mereantur. Inſcribitur autem* Hermaphroditus, *eo quòd utriuſque ſexus membra genitalia libelli materiam faciant. Hæc qui Patienter legit næ illum oportet eſſe hominem frugi.* Le ſcandale que cauſerent ces Poëſies licentieuſes, qui couroient de ſon tems en Manuſcrit, fut ſi grand, que deux celebres Predicateurs qui vivoient alors, ſaint *Bernardin de Sienne* & *Robert de Leccé*, ſi connu ſous le nom de *Robertus de Licio*, après avoir déclamé contre l' Auteur, les brûlerent en place publique à *Boulogne*, à *Ferrare* & à *Milan*. *Pogge* même dont nous avons des Contes ſi libres, & qui d' ailleurs étoit ſon ami, ne pouvant ſouffrir de telles infamies, l' avertit juſ-

juſqu'à deux fois du tort que cela pouvoit faire à ſa reputation. *Albert de Eyb* dans ſa *Marguerite Poëtique*, qui eſt une collection de paſſages, tant en Vers qu'en Proſe, tirez de divers Auteurs anciens & modernes, a extrait une trentaine de Vers *ex Joanne Antonio Hermaphrodita*, corrompant ainſi ridiculement le nom d'*Antoine Parnomita*, & le titre de ſon Livre. [*La Monnoïe Menagiana, tom.* 4. *p.* 329.) A. PA. NORMI. TA.

Panormita eut avec *Laurent Valla* des querelles d'érudition, qui firent couler de parte & d'autres des torrens d'injures, & qui divertirent beaucoup leurs ennemis communs; c'eſt un fait que nous apprenons de *Jove* qui ne nous en dit pas davantage, & ne nous inſtruit point des ſujets de leurs querelles, ni des écrits qu'elles produiſirent.

Il ne faut pas omettre que *Panormita* a été le premier qui ait formé l'Academie de *Naples*, ſi illuſtre depuis ſous le nom de l'Academie de *Pontanus*.

V. *Jovii Elogia. Toppi Bibliot. Napol.* & les Editions de *Nicode-*

mo-Mongitore Bibl. Sicula-Journ. de Veniſe, tom. 14. p. 358.

ANTOINE AUGUSTIN.

ANTOINE *Auguſtin* naquit le 25. Fevrirr 1516. à *Saragoſſe*, ville Capitale du Roïaume d' *Arragon*, d' *Antoine Auguſtin* Vice-Chanceller de ce Roïaume, qui aïant été accuſé de malverſation dans ſa Charge par les Etats, fut ſolemnellement abſous par le Jugement que *Charles-Quint* prononça à *Bruxelles* en ſa faveur le 23. Septembre 1516. & d' *Hildephonſine Albanella*.

Quoiqu' il fut le plus jeune de ſes freres, les diſpoſitions qu' il parut avoir pour les ſciences engagerent ſon pere à le faire étudier. Il apprit la Grammaire dans ſa Patrie ſous *Jean Quadra* de *Boulogne*, & alla enſuite à *Alcala*, où il demeura deux ans, & d' où il paſſa à *Salamanque*. Il s'appliqua dans cette derniere Ville à l'étude du Droit Pendant ſept ans. Un tems ſi long ne

lui

lui ſuffit pas pour s'inſtruire à fond d'une ſcience que le peu de capacité & de Methode de ſes Maîtres lui rendoit difficile & épineuſe. Il crut pouvoir s'y perfectionner davantage en Italie, où elle étoit dans un état plus floriſſant, & il obtint de ſon pere la permiſſion d'aller à *Boulogne*. A AUGUSTIN.

Il y arriva en 1535. & on lui donna une place dans le College que le Cardinal *Albornos* y avoit fondé pour élever un certain nombre de jeunes Eſpagnols, il eut en cette Ville, de même qu'à *Padoue*, où il paſſa huit mois, les plus celebres Profeſſeurs en Droit qu'il y eut alors, *André Alciat*, *Paul Pariſio*, *Marianus Socin*, *Louis Gozadini*, *Auguſtin Bero* & *Jean Antoine d'Alexandrie*. L'étude de la Juriſprudence, à laquelle il ſe donna alors avec beaucoup d'application, ne lui fit point oublier les Belles Lettres, qu'il avoit appriſes d'une maniere fort ſuperficielle dans ſa Patrie. Il avoit negligé juſques-là la Langue Grecque, mais perſuadé qu'elle lui étoit neceſſaire pour mieux entendre

A. AUGUSTIN.

dre les Juriſconſultes, il l'apprit de *Jean Faſoli*, qui l'enſeignoit à *Boulogne*. Il prit auſſi des leçons de *Lazare Bonamico* & de *Romulus Amaſee*, Profeſſeurs en Belles Lettres, le premier à *Padoue* & le ſecond à *Boulogne*.

Ces études finies, il paſſa à *Florence*, & y confera l'édition des Pandectes fait par *Holoander* avec le Manuſcrit original, qui ſe conſerve en cette Ville. Ce qui lui donna occaſion de faire un Ouvrage intitulé: *Emendationes & Opiniones Juris Civilis*, lorſqu'il n'étoit encore âgé que de vingt-cinq ans, Ouvrage qui lui fit beaucoup d'honneur, & qui lui acquit la réputation d'un des plus ſçavans hommes de ſon tems. Il n'y traita pas les matieres du Droit d'une maniere ſéche & décharnée, comme faiſoient alors la plûpart des Juriſconſultes, mais ſuivant les traces de ſon Maître *Alciat*. il ſçut leur donner de l'agrément par le ſecours des Belles Lettres.

Il fit à *Florence* connoiſſance avec *Lelio Taurelli* fameux Juriſconſulte, *Pierre Vettori* [*Victorius*] Florentin, *Dida-*

Didace Mendoza, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à *Veniſe*, & *Jerôme Oſorio*; ce dernier conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il défera depuis entierement à ſes conſeils par rapport à ſes Ouvrages, & qu'*Auguſtin* lui aïant marqué quelque choſe qui lui avoit déplu dans ſon Livre *de Nobilitate Chriſtiana*, il lui répondit auſſi-tôt qu'il ne manqueroit pas de le changer. A. AUGUSTIN

Auguſtin alla à *Rome* en 1544. ſa réputation l'y avoit précedé, & le Pape *Paul* III. qui avoit entendu parler de ſon merite, le fit auſſi-tôt Auditeur de Rote à la place de *Louis Gomez*, Eſpagnol, Evêque de *Sarno* dans le Roïaume de Naples, & il s'acquitta des devoirs de cette Charge avec beaucoup d'exactitude & d'integrité.

Jules III. qui ſucceda à *Paul* en 1550. eut auſſi tant d'eſtime pour *Auguſtin*, qu'il lui communiquoit ſes deſſeins les plus ſecrets, & qu'il l'envoïa en Angleterre en 1554. lorſque *Philippe* II. y alla épouſer la Reine *Marie*, pour remercier cette Princeſſe du rétabliſſement de la Reli-

A AU. GUSTIN. Religion Catholique, qui ſe faiſoit par ſes ſoins dans ce Roïaume, & ſur tout pour aider de ſes conſeils le Cardinal *Polus*, qui y étoit alors Legat, dans les difficultez qui pourroient ſe rencontrer par rapport aux changemens qu'il falloit faire.

Auguſtin de retour à *Rome* y trouva du changement; *Jules III.* étoit mort, *Marcel II.* qui lui avoit ſuccedé, n'avoit ſurvêcu que vingt-quatre jours à ſon élection, & *Paul. IV.* avoit été mis à ſa place. Ce dernier répondant aux intentions de *Jules*, récompenſa *Auguſtin*, en lui donnant l'Evêché d'*Aliſe* dans le Roïaume de *Naples*, & eut dant la ſuite autant de confiance en lui que ſon prédeceſſeur. Il l'envoïa en Allemagne en 1557. vers l'Empereur *Ferdinand I.* & *Auguſtin* aïant expedié les affaires dont il étoit chargé, alla faire la viſite de ſon Dioceſe. Mais il n'y demeura pas longtems; car le Roi d'Eſpagne *Philippe* II. le chargea auſſi-tôt après d'aller en Sicile faire le tour de cette Isle & examiner l'état où elle étoit.

Auguſtin, après s'être acquitté de

de ſes ordres, paſſa en Eſpagne, pour l'informer lui-même de tout ce qu'il avoit vû; & ce Prince fut ſi content de lui, qu'il le nomma à l'Evêché de *Lerida*. Ce ne fut pas cependant ſans peine qu'il ſe détermina à l'accepter, il ſe refuſa long-tems, & ne ſe rendit qu'aux inſtances de *Pierre Auguſtin* ſon frere aîné, qui étoit alors Evêque de *Hueſca*, ville peu éloignée de *Lerida*, & qui étoit bien aiſe de le voir auprès de lui. A. AUGUSTIN.

Ils allerent dans la ſuit enſemble au Concile de *Trente*, où *Auguſtin* parut avec éclat. *Fra Paolo* en cite un trait qui ne feroit point honneur à la connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, s'il étoit veritable. Il dit que ce Prélat aïant ſoûtenu que depuis le Concile de *Coſtance*, les Grecs communioient ſous les deux eſpeces; en vertu d'une conceſſion qui leur avoit été accordée, & qu'il avoit vû de ſes propres yeux, & que *du Ferrier* Ambaſſadeur de France lui aïant demandé après la Congregation le tems, la teneur & l'auteur de cette conceſſion, il lui répondit qu'elle étoit

A. AUGUSTIN. étoit du Pape *Damaſe*; ce qui fit rire du *Ferrier*, mais *Palavicin* nie poſitivement ce fait, qu'il traite d'impoſture.

Auguſtin revint en Eſpagne au bout de trois ans, & ſe retira dans ſon Dioceſe de *Lerida*, où il s'appliqua à remplir les devoirs d'un bon Evêque & à compoſer pluſieurs Ouvrages. Il gouverna cette Egliſe pendant ſeize ans, après leſquels *il* fut nommé Archevêque de *Tarragone*. Le ſejour de cette Ville lui fut agréable, à cauſe des Antiquitez qui s'y trouvent en très-grand nombre, & il y demeura juſqu'à la fin de ſa vie.

Il mourut le 31. Maï 1586. âgé de 70. ans. Voici l'Epitaphe qu'on mit ſur ſon tombeau.

D. O. M. S.

Ant. Auguſtino domo Cæſar-Aug Romæ olim in Urbis & Orbis luce XII *viro litium judicand. ex Allifano & Ilerdenſi Epiſc. Tarracn. Archiep. In pauperes munifico. Bene de Antiquitate & Litteris merito. Juris Civilis & Pontificii inſtaurat. In hoc ædis ſacræ D. Theclæ Virg. & Mart. à ſe amplia-*

ampliatæ membro & ad aram Corpori Chriſti conſecrat. in ſpem reſurrect. quieſcenti S. P. Q. Tarrac. P. H. C. & Colleg. Canonic. Parenti opt. Lib. Mer. Pon. Cur. A. AUGUSTIN.

Vixit ann. 70. *M.* 3. *D.* 3. *Obiit damno publico prid. Kal. Jan.* 1586.

Mortalis cùm ſis, mortuo bene precare.

· *Antoine Auguſtin* a été un des plus grands hommés que l'Eſpagne ait porté. On voïoit en lui un mélange de gravité & de douceur, qui lui attiroit le reſpect & l'amour de tout le monde, & jamais perſonne ne fit paroître dans ſa conduite plus d'intégrité, de conſtance & de grandeur d'ame. Il vivoit avec une tempérance & une chaſteté exemplaire, & il diſtribuoit ſes biens aux pauvres avec tant de liberalité, qu'après ſa mort on ne trouva pas dans ſes coffres dequoi le faire enterrer ſuivant ſa qualité. Il avoit un eſprit ſi élevé, un jugement ſi ſolide, & il étoit ſi ſçavant & ſi laborieux, qu'il étoit capable de réuſſir dans tous les ouvrages qu'il eut pû entreprendre. Il étoit fort verſé dans la con-

A. AUGUSTIN, connoiſſance de l'Antiquité Eccleſiaſtique & Profane, & dans celle du Droit; & tous ceux qui ont parlé de lui ſe ſont accordez à loüer ſon érudition, ſon diſcernement & la juſteſſe de ſa Critique.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Emendationum & Opinionum Juris Civilis Libri IV. ad Modeſtinum, ſive de excuſationibus liber ſingularis. Ad Lælium Taurellum* J. C. *de Militiis Epiſtola Venetiis* 1543. *in*-4. It. *Lugduni* 1560. 1574. 1591. & 1650. *in*-8. It *Baſileæ in-fol.* It. *Heidelbergæ* 1594. *in*-8. *Auguſtin* Examinant à *Florence* le Livre des Pandectes, y trouva pluſieurs fautes dont il fit un recüeil; c'eſt ce qui a produit cet Ouvrage, qu'il compoſa, comme je l'ai déja dit, à l'âge de vingtcinq ans, & dans lequel il donna des preuves de ſon habileté dans la Litterature & les Belles Lettres, qui lui firent beaucoup d'honneur.

2. *In M. Terentium Varronem de Lingua Latina emendationum notæ.*

Ro-

Romæ 1557. *in*-8. It. *cum Notis Joſ.* A. AU.
Scaligeri, Adriani Turnebi, & Petri GUSTIN.
Victorii in Opera Varronis. Pariſiis 1581. *in*-8. It. *Dordrechti* 1619. *in*-8. Ces Notes d'*Auguſtin* ſur *Varron* ont été generalment eſtimées. *Turnebe*, qui dit que les Belles Lettres lui ont de grandes obligations, ajoûte [*a*] qu'il eſt le liberateur & le reſtaurateur de *Varron*, qui lui devoit la vie, Cependant *Scaliger*, qui reconnoît en lui ce grand fond d'érudition, que tout le monde y trouve, prétend qu'il étoit capable de faire quelque choſe de meilleur à l'égard de cet Auteur, s'il avoit voulu s'en donner la peine.

3. *Annotationes ad* M. *Verrii Flacci quæ extant, & ad Pompeium Feſtum de Verborum ſignificatione. Venetiis* 1560. *in*-8. Les Notes d'*Auguſtin* ſur ces Auteurs ont reparu dans l'édition que *Joſeph Scaliger* en a donné à *Paris* en 1576. *in*-8. & dans celle de M. *Dacier*, faite auſſi à *Paris* en 1681. Ce Sçavant porte des Notes d'*Auguſtin* le même jugement que *Scaliger* a porté des pré-

((*a Lib.* 23. *Adverſar. cap.* 17.

A. AUGUSTIN. précedentes, en diſant qu'il auroit pû mieux faire.

4. *Juliani Anteceſſoris Novellarum Juſtiniani* Epitome, *cum notis & Paratitlis, & Conſtitutionum Græcarum, quæ deſunt in Cod. Juſtin. collectio & interpretatio. Ilerdæ* 1567. *in*-8. It. *cum ejuſdem Auguſtini ſcholiis & variis lectionibus ex* Bibliotheca *P. Pithæi. Baſileæ* 1576. *in-fol.*

5. *Tres antiquæ Collectiones Decretalium cum notis A.* Auguſtini *ad primam; accedit quarta Collectio Decretalium cum ſcholiis* J. *Teutonici. Ilerdæ* 1576. *fol.* It. *Romæ* 1583. *in*-4. It. *cum Jacobi Cujacii & aliorum annotationibus. Cura Caroli Labbæi. Pariſ.* 1609. *in-fol.* It. *Pariſ.* 1621. *fol.* On a ajoûté encore de nouveau dans cette derniere édition la Notice des Evêchez par *Aubert le Mire.*

6. *De triginta Romanorum gentibus & familiis cum Fulvii Urſini familiis, quæ in antiquis Numiſmatibus ab Urbe condita ad tempora Auguſti reperiuntur. Cum figuris, Romæ* 1577. *in-fol.* It. *Lugduni* 1592. *in*-4. Il n'y a dans cette édition que quelques extraits du Livre de *Fluvius Urſinus.* It. avec l'Ou-

l' Ouvrage entier de cet Auteur par les ſoins de *Charles Patin. Paris* 1663 *in-fol.* On a remarqué pluſieurs fautes dans cet Ouvrage d' *Auguſtin.* La reſſemblance des noms lui a fait ſouvent mal-à-propos mettre dans une même famille des gens d' une extraction bien differente. A. AUGUSTIN.

7. *De nominibus propris Pandectarum cum notis. Tarracone* 1579. *fol.* Ce Livre, qui eſt eſtimé, eſt extrêmement rare. Il fut pouſſé à la vente de la Bibliotheque de M. *Colbert* juſqu'à 120. livres.

8. *Conſtitutiones Provinciales & Synodales Tarraconenſium. Tarracone* 1580. *in-4.*

9. *Canones Pœnitentiales cum notis. Tarracone* 1581. *in-4.* It. *Venetiis* 1584. *in-4.* It. *Pariſ.* 1641. *in-fol.* avec ſon *Epitome Juris Pontificii veteris.* Les Pieces contenuës dans ce Recüeil ſont, *Pœnitentiale Romanum. Beda de remediis peccatorum. Rabani Mauri pœnitentium liber. S. Gregorii Nyſſeni. Epiſtola ad Letoium. S. Gregorii Thaumaturgi. Epiſtolæ Canonicæ Canon ultimus. Canones pœnitentiales Dioceſis Aſtenſis.*

A. AUGUSTIN. 10. *De Legibus & Senatus-Conſultis Romanorum; adjunctis Legum antiquarum & Senatus-Conſultorum fragmentis. Cum notis Fulvii Urſini. Romæ* 1584. *in-4.* It. *Pariſ.* 1592. *in-fol.* It. *Lugduni* 1592. *in-4.* & 1606. *in-fol.*

11. *Epitome Juris Pontificii Veteris in tres partes diviſa, de Perſonis, de Rebus, & de Judiciis.* La premiere partie de cet Ouvrage a été imprimée ſeule à *Tarragone* en 1586. *in-fol.* Toutes les trois ont enſuite paru enſemble à *Rome* en 1611. & en 1614. *in-fol.* & à *Paris* en 1641. 2. *vol. in-fol.* On a inſeré dans cette derniere édition les Canons penitentiaux. A la fin de la ſeconde partie on trouve un excellent Ouvrage d'*Auguſtin*, intitulé: *De quibuſdam veteribus Canonum Eccleſiaſticorum collectoribus judicium ac cenſura.*

12. *Bibliothecæ Antonii Auguſtini librorum manuſcriptorum Græce & Latine Index. Tarracone* 1586. *in-4.*

13. *Dialogos de las Medallas, Inſcripciones, y otras Antiquidades. Tarragona* 1587. *in-4.* Cette édition, qui eſt rare, eſt en très-beaux ca-

ra-

racteres. *Nicolas Antonio* en cite une plus ancienne de l'an 1575. *in*-4. mais il paroît douter, ſi elle a jamais exiſté. M. *de Spanheim* dit que ces Dialogues ſont excellens & bien travaillez, mais qu'ils excitent plûtôt la ſoif de ces ſortes d'études, qu'ils ne l'appaiſent. Qu'il n'explique que les Medailles qui ſont entre les mains de tout le monde, & qu'il ne touche pas à une infinité d'autres, qui regardent les antiquitez Grecques, Aſiatiques & Africaines. Cet Ouvrage a été traduit deux fois en Italien. La premiere traduction, dont l'Auteur n'eſt point marqué, a été publiée ſous ce titre: *J. Diſcorſi del S. Don Antonio Agoſtini ſopra le Medaglie & altre Antigaglie. In Vinegia in*-4. Il n'y a point de date. L'autre eſt intitulée. *Dialoghi di Don Antonio Agoſtini intorno alle Medaglie, Inſcrizioni & altre Antichità. In Roma* 1592. *in-fol.* L'Auteur de celle-ci eſt *Denis Octavien Sada*. La difference qu'il y a entre ces deux tradutions, eſt que la premiere repreſente fidellement l'original & n'y ajoûte rien; au lieu A. AUGUSTIN

A AU GUSTIN

qu'il y a dans la ſeconde plus de trois cens Medailles qui ne ſont pas dans l'Ouvrage d'*Auguſtin*, & pluſieurs bonnes obſervations de *Sada*, outre une diſſertation fort ſçavante de *Lelio Paſqualini* ſur les Medailles de *Conſtantin*. On y a de plus mis chaque Medaille à ſa place, ce qui eſt plus commode que de les avoir toutes enſemble au commencement, comme elles ſont dans l'original. *Nicolas Antonio* s'eſt trompé en ne mettant que dix Dialogues à l'Ouvrage d'*Auguſtin*, il y en a onze; celui que *Schot* y a ajoûté, fait, non pas le onziéme, comme il le prétend, mais le douziéme. Ce nouveau Dialogue de *Schot* à été traduit auſſi en Italien, & a été ajoûté à une nouvelle édition de la traduction de *Sada*, faite à *Rome* en 1650. *in-fol.* *Frederic Jacques Leickhor* cite des éditions de cette même traduction faites auſſi à *Rome in-fol.* en 1600. en 1625. Enfin les Dialogues d'*Auguſtin* ont été traduits en Latin par *André Schot*, Jeſuite d'*Anvers*, qui y en ajoûte un nouveau *de Priſca Religione ac Diis Gentium*,

& ſa

& ſa traduction a paru ſous ce titre: *Antonii Auguſtini Antiquitatum Romanarum Hiſpanarumque in nummis Veterum Dialogi XI. Latine redditi. Antuerpiæ* 1617. *in-fol.* A. AUGUSTIN.

14. *Dialogorum XL. de emendatione Gratiani Libri duo. Tarracone* 1586. *in-4.* It. *Pariſ.* 1607. *in-4.* It. *Stephanus Baluzius emendavit, notis illuſtravit, & novas emendationes adjecit ad Gratianum. Pariſ.* 1672. *in-8.* Cet Ouvrage eſt le plus conſiderable de ceux qu' *Auguſtin* a fait ſur le Droit Canon, il eſt d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuſe & d'une très- grande utilité. Il étoit devenu extrêmement rare, c'eſt ce qui a engagé M. *Baluze* à en donner une nouvelle édition beaucoup plus belle & plus correcte que les deux précedentes, avec de ſçavantes notes. *Geradr von Maſtricht* l'a ſuivie dans celle qu'il a donnée de ce Livre à *Duisbourg* en 1677. *in-8.* & où il a ajoûté des notes de ſa façon, & une preface qui contient l'Hiſtoire du Droit Canon.

15. *Epiſtola ad Hieronymum Blan-*

A. AUGUSTIN.

cam de Cæſar-Anguſtanæ Patriæ communis Epiſcopis atque Conciliis, inſérée dans le Livre de *Jerôme de Blancas*, intitulé, *Aragonenſium rerum Commentarii. Cæſar.Auguſtæ* 1588. It. dans le premier tome de la *Bibliotheca Hiſpana* d' *André Schot. Francofurti* 1608. *in*-4. It. dans le premier volume des Conciles d' Eſpagne par le Cardinal d' *Aguirre*.

16. *Fragmenta veterum Hiſtoricorum ab Antonio Auguſtino & Fulvio Urſino collecta*. *Antuerpiæ* 1595. *in*-8.

17. *De perfecto Juriſconſulto & Epiſcopo*. *Pariſ.* 1607. *in*-4. Je ne connois cet Ouvrage que par la Bibliotheque Juridique de *Lipenius*.

18. *De Pontifice Maximo, Patriarchis & Primatibus, Archiepiſcopis, &c. Romæ* 1617. *fol.* Cet Ouvrage eſt cité ſous ſon nom dans la Bibliotheque de *Heinſius*, *p.* 19.

19. *Repertorium Epitomatarum Deciſionum Rotæ*. Cet Ouvrage, qui eſt en deux livres, ſe trouve dans les déciſions choiſies de la Rote de *Theodoſe Rubeus*. *Romæ* 1637. *fol.*

20. *Breviarium*, *Horæ*, *& Ordinarium Eccleſiæ Ilerdenſis*. *Ilerdæ*.

A. AU-GUSTIN.

Il étoit, lorſqu'il mourut, ſur le point de mettre au jour un Recüeil des Conciles Grecs & Latins.

André Schot, Jeſuite, qui étoit ſon ami, a fait ſon Oraiſon Funebre, qui a été imprimée à *Anvers* en 1586. *in*-4. & réimprimée dans ſa *Bibliotheca Hiſpana*, *tom.* 2. M. *Baluze* l'a miſe à la fin de ſon édition des Dialogues d'*Auguſtin de emendatione Gratiani*. Elle ſe trouve encore dans les *Vitæ clariſſimorum Juriſconſultorum. Lipſiæ* 1686. *in*-12. avec les notes de l'Editeur *Frederic Jacques Leickher*. V. auſſi *Nicolas Antonio Bibl. Hiſpana*.

GABRIEL NAUDE'.

GABRIEL *Naudé* naquit à *Paris* d'une famile honnête le 2. Fevrier 1600. C'eſt la date du P. *Jacob* & de *Tommaſini* [*a*) qu'il eſt plus sûr de ſuivre que celle de *Patin*, qui met ſa naiſance au premier de ce mois, & celle de *Pierre Hallé* qui la recule au trois.

(*a*) *Gymnaſ. Patavin.*

G. NAUDE. Ses parens le voïant dans ſa jeuneſſe appliqué a la lecture, & lui trouvant de la diſpoſition pour les ſciences, l'éleverent avec ſoin dans le deſſein de le faire étudier.

On le mit d'abord dans une Communauté de Religieux, pour y apprendre les premiers élémens de la Langue Latine & les principes de la Religion.

Il paſſa de là dans l'Univerſité, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès aux Humanitez, & fit enſuite ſa Philoſophie ſous deux fameux Profeſſeurs de ſon tems, *Jean Cecile Frey*, & *Pierre Padet*, & il fut reçu Maître-es-Arts de fort bonne heure.

Sa Philoſophie finie, il fut quelque tems incertain ſur le parti qu'il prendroit. Ses amis lui conſeilloient d'étudier en Theologie; mais ſon inclination le portoit du côté de la Medecine, & il la ſuivit.

Si l'on en croit le *Patiniana*, il étudioit en 1622. avec *Gui Patin* ſous *René Moreau* Docteur en Medecine & Profeſſeur à *Paris*. Ce qu'il y a de ſûr, s'eſt que la maniere

niere dont il fit ſes études de Medecine lui acquit un nom dans le monde. *Henri de Meſmes*, Préſident à Mortier, aïant entendu parler de lui, voulut l'avoir pour ſon Bibliothecaire, & le retint quelque tems chez lui. G NAU. DE.

Ce poſte empêchoit *Naudé* de ſe perfectionner autant qu'il auroit ſouhaité dans la ſcience qu'il avoit embraſſée, & il le quitta en 1626. pour aller l'étudier à *Padoue*. Mais il ne demeura pas long-tems dans cette Ville. La mort de ſon pere & ſes affaires domeſtiques, auſquelles il falloit mettre order, le rappellerent à *Paris*, avant que l'année fût écoulée.

La Faculté de Medecine le choiſit en 1628. pour faire le Diſcours ordinaire à la reception des Licentiez, & il répondit parfaitement à ce qu'on avoit attendu de lui. Son Diſcours eſt imprimé.

Pierre du Puy, qui l'eſtimoit, aïant parlé de lui au Cardinal *Bagni* ce Prelat le prit pour ſon Bibliothecaire & ſon Secretaire en Langue Latine, & l'emmena avec lui

G. NAU. DE. à *Rome* au Printems de l' année 1631.

Naudè demeura auprès de ce Cardinal juſqu'à ſa mort, qui arriva le 24. Juillet 1641. & pendant cet intervalle il alla à *Padoue* recevoir le bonnet de Docteur en Medecine, pour mieux ſoûtenir la qualité dont Louis XIII. l' avoit honoré; je veux dire celle de ſon Medecin avec des appointemens. Cette cérémonie ſe fit le 25. May 1633. & on a le Diſcours qu'il prononça en cette occaſion,

Après la mort de ſon protecteur, il ſe diſpoſa à retourner en France, mais pluſieurs perſonnes de conſideration s'efforcerent par des offres avantageuſes de le retenir en Italie: il leur préfera le Cardinal *Antoine Barberin*, à qui il s'attacha. Cependant le Cardinal de *Richelieu*, qui vouloit en faire ſon Bibliothecaire, l'aïant rappellé, il ſe rendit auſſitôt à *Paris*. Il ne ſut pas long-tems au ſervice de ce Miniſtre. Car il revint à *Paris*, ſelon le Patiniana le 10. Mars 1642. & le Cardinal de *Richelieu* mourut le 4. Decembre ſuivant.

Le

Le Cardinal *Mazarin* le trouvant ſans emploi, le prit auprès de lui, dans la même qualité de Bibliothecaire, & *Naudé* lui forma une très-riche Biblioteque, qu'il commença par le premier volume, & que dans l'aſpace de ſept ans il fit monter à plus de quarante mille volumes. Ce fut alors que ce Cardinal lui donna deux petits Benefices, un Canonicat de *Verdun* & le Prieuré de l'*Artige* en Limouſin. *Patin* dans une Lettre à *Charles Spon* datée du 22. Mars 1648. parle ainſi à ſon ſujet: " J'ai reconnu une choſe en „ lui, dont j'ai regret, vû que toute „ ſa vie je l'en avois toujours connu „ fort éloigné: c'eſt qu'il commen- „ ça à ſe plaindre de ſa fortune, & „ de l'avarice de ſon Maître, duquel „ il n'a pû, ce dit-il, avoir encore „ aucun bien, que douze cens li- „ vres de rente de Benefices, & „ qu'il ſe tuë pour trop peu de choſe. „ Je penſe que c'eſt la peur de mou- „ rir avant que d'avoir amaſſé du „ bien pour laiſſer à des freres & à des „ neveux qu'il a en grande quantité. G. NAUDE.

Naudé eut le chagrin de voir

G. NAUDE. diſſiper cette Biblioteque qu'il avoit ramaſſée avec tant de ſoin ; lorſque le Cardinal *Mazarin* eut été éloigné, elle fut venduë, & *Patin* marque dans une Lettre du 5. Mars 1652. que *Naudé* avoit acheté tous les Livres de Medecine pour trois mille cinq cens livres.

La Reine de Suede, qui tâchoit d'attirer dans ſes Etats tous les ſçavans de l'Europe, fit alors propoſer à *Naudé*, qui étoit ſans emploi, de venir auprès d'elle remplir celui de ſon Bibliothecaire, & il accepta cette propoſition. Mais le ſejour de la Suede lui déplut bientôt, les mœurs du Païs, entierement differentes des nôtres, l'en degoûterent, & voïant la France plus tranquille qu'elle n'avoit été juſques-là, il reſolut d'y revenir, & quitta la Suede comblé des preſens de la Reine & de pluſieurs perſonnes de conſideration.

Les fatigues qu'il éut à ſouffrir dans le voïage ; lui cauſerent une fiévre qui l'obligea à s'arrêter à *Abbeville* & il mourut dans cette Ville le 29. Juillet 1653. âgé de 53. ans.

C'étoit un homme fort ſage & fort reglé dans ſes mœurs, très-ſobre & qui ne buvoit que de l'eau. L'étude faiſoit ſa principale occupation, & il étoit veritablement un *Helluo Librorum;* auſſi les connoiſſoit-il parfaitement. Il parloit avec beaucoup de liberté, & cette liberté s'étendoit quelquefois ſur les choſes de la Religion d'une maniere qui pourroit faire concevoir de lui des idées deſavantageuſes, ſi les ſentimens Chretiens dans leſquels il mourut, ne faiſoient croire que ſon cœur n'avoit aucune part aux expreſſions trop libres qui lui échappoient, ſur tout dans ces débauches Philoſophiques, où il ſe trouvoit quelquefois avec *Gui Patin* & *Gaſſendi*. G. NAUDE.

Le P. *Jacob* a fait ſon Epitaphe, que j'inſererai ici, parce qu'elle contient un abregé de ſa vie.

D. O. M.

Gabrieli Naudæo Lutetiæ Pariſiorum in S. Mederici Parochia honeſtis parentibus IV. *nonas Februarii anno* 1600. *nato, Medico Patavino, ac Romano Regio Academico Humoriſta,*

G. NAU. DE. *Perpetuo, Abſtemio, Canonico Virdunenſi, Priori Artiguæ apud Lemovicenſes integerrimo, Philologo eximio, Poëta à natura formato, cultori Muſarum celeberrimo, Henrici Memmii Senatus Pariſienſis Præſidis inſulati primum, deinde Emin. Principum S. R. E. Cardinalium Joannis Franciſci a Balneo, Antonii Barberini ſummi Pontificis Urbani VIII. ex fratre nepotis, & Julii Mazarini Regum Criſt. Ludovici XIII. & XIV. arcanorum Conſiliorum arbitri, tandem Chriſtinæ Suecorum, Vandalorum, & Gothorum Reginæ Bibliothecario, Viro Religione, pietate, morum integritate, & animi candore verè conſpicuo, vindici veritatis fortiſſimo, fideliſſimo omnibus litteratis amico, ſcriptori variorum librorum utroque idiomate eruditiſſimo reduci ex Suecia Abbatis-Villæ apud Morinos violenti febre correpto, poſt ſuſcepta Eccleſiæ Sacramenta die* XXIX. *Julii anno Incarn.* 1653. *inter ſuorum manus chriſtianè & piè mortuo.*

Frater Ludovicus Jacob à ſancto Carolo Cabilonenſis Ordinis Carmelitarum amico ſingulari amicus ſingularis poſuit.

Ca-

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Le Marfore ou Diſcours contre les Libelles. Paris* 1620. *in*-8. Ce Livre eſt extrememement rare.

3. *Inſtruction à la France ſur la verité de l'Hiſtoire des Freres de la Roſe Croix. Paris* 1623. *in*-8. It. avec *la Continuation de l'Hiſtoire du Progrès de l'Herſie, par Claude Malingre. Paris* 1624. *in*-4. Cet Ouvrage eſt très-curieux; on y voit un détail exact de tout ce qui regarde les prétendus Freres de la Roſe-Croix, que *Naudé* fait voir n'être que des impoſtures.

3. *Apologie pour les grands perſonnages fauſſement ſoupconnez de Magie. A. M. le Préſident de Meſme. Paris* 1625. *in*-8. It. *la Haye* 1652. *in*-8. It. *Pares* 1669. *in*-8. 2. *vol.* It. *nouvelle édition, où l'on a ajouté quelques remarques. Amſterdam* 1712. *in*-8.

4. *Avis pour dreſſer une Bibliotheque. A M. le Preſident de Meſme: Paris* 1627. *in*-8. It. *Paris* 1644. *in*-8. avec le *Traité des plus belles*

Bi-

DE G. NAU. *Bibliotheques* de *Louis Jacob*. It. traduit, ſuivant le Catalogue des Ouvrages de *Naudé*, en Latin ſous ce titre : *G. Naudæi Diſſertatio de ratione erigendi Bibliothecam. Ericus Mauricius tunc primùm edidit*, *Præfationem Notas & Epiſtolas duas de præcipuis ac ineditis nonnullis Galliæ ac Germaniæ Bibliothecarum Mſſ. adjunxit. Hamburgi* 1658. *in*-12. Mais cette traduction qui à été annoncé dans le Catalogue de la foire de *Francfort*, n'a point été publiée. Il y en a une de *Jean André Schmidt*, qui ſe trouve dans un Recüeil Latin *de Bibliothecis*, imprimé à *Helmſtadt* 1703. *in*-4. On a fait depuis d'autres Ouvrages bien meilleurs ſur cette matiere.

5. *De antiquitate & dignitate Scholæ Medicæ Pariſienſis Panegyris cum Orationibus encomiaſticis ad IX. Jatrogoniſtas Laurea Medica donandos ad ampliſſimum conſultiſſimumque Medicorum Pariſienſium ordinem. Pariſ.* 1628. *in*-8. C'eſt le Diſcours qu'il fit au Paranymphe de Medecine ; il roule, ſuivant la coutume, ſur l'Eloge de la Medecine & de chacun des Bacheliers.

6. *Ad-*

G. NEU. DE.

6. *Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. contenant pluſieurs recherches curieuſes ſur diverſes màtieres. Paris* 1630. *in*-8. It. dans le *Supplément aux Memoires de Philippe de Comines*, ou dans le troiſiéme tome ajoûté à ces Memoires. *Bruxelles* 1713. *in*-8. „ Ce Livre ne contient pas de ſim- „ ples narrations, mais des remar- „ ques & de bonnes preuves que „ nos Rois ont été inſtruits dans les „ Lettres, ſur tout *Louis XI.* On y „ trouve auſſi pluſieurs particulari- „ tez de ſon regne, comme l'origine „ de l'Imprimerie. On peut dire „ que ce Traité a plus de merite par „ ſes digreſſions litteraires, que par „ le ſujet que promet le titre. [*Le Long Bibl. Hiſt. de la France.*]

7. *Joannis Riolani patris Medici Pariſienſis Regii Commentaria in artem parvam Galeni, cum Præfatione Gabrielis Naudæi, ad V. C. Joannem Riolanum filium.* Pariſ. 1631. *in*-24.

8. *Propædeumatum Philoſophicorum Joannis Riolani Medici* Regii *liber, cum Præfatione G. Naudæi ad doct. virum Renatum Moræum* (Moreau) *Doctorem & Profeſſorem Medicum.* Pariſ. 1631. *in*-24.

9.

G. NAUDE. 9. *De ſtudio liberali Syntagma. Urbini* 1632. *in*-4. It. *Arimini* 1633. *in*-8. It. *Amſtelod.* 1645. *in*-12. dans un Recüeil de differentes Pieces *de Studiis inſtituendis. pp.* 74. 141. *Naudé* y donne de fort bons preceptes ſur la maniere d'étudier.

10. *Quæſtio Jatro-Philologica. I. An magnum homini à Venenis periculum. Romæ* 1632. *in*-8. It. *Genevæ* 1640. *in*-8.

11. *Diſcours ſur les divers incendies du Mont-veſuve, & particulierement ſur le dernier, qui commença le* 16. *Decembre* 1631. *Paris* 1632. *in*-8. It. inſeré dans le *Mercure François*. Il a paru dans le même tems un autre Ouvrage ſur le même ſujet, qui eſt intitulé: *Vincentii Alſarii Crucii Veſuvius ardens, ſive exercitatio Medico-Phyſica ad incendium Veſuvii montis* 16. *menſis Decembris* 1631. *Romæ* 1632. *in*-4. L'Auteur, qui étoit Profeſſeur en Medecine dans le College Romain, avouë qu'il a copié le Livre de *Naudé*.

12. *Bibliographia* Politica *ad nobil. & erud. vir. Jacobum Gaffarellum. Venetiis* 1633. *in*-12. It. *Wittembergæ*

bergæ 1640. *in*-16. avec un autre Ouvrage qui roule ſur le même ſujet, par les ſoins d' *Auguſte Buchner.* It *Lug. Bat.* 1642. *in*-24. It. *Amſtelod.* 1645. *in*-12. dans un Recuëil *de Studiis inſtituendis . pp.* 773. It. traduit en François ſous ce titre: *La Bibliographie Politique du ſieur Naudé, contenant les livres & la Methode neceſſaire à étudier la Politique, Avec une Lettre de M. Grotius, & une autre du ſieur Hamel ſur le même ſujet . Le tout traduit du Latin en François par C. Challine, E. S. D. M. A. Paris* 1642. *in*- 8. Cet Ouvrage eſt curieux, quoiqu'il y ait des fautes, & que *Naudé* ait reconnu lui-même qu'il n'avoit pas été aſſez exact. Les Etrangers, & particulierement les Allemands, l'ont accuſé de n'avoir pas rendu juſtice à leurs Ecrivains, d'avoir paſſé ſous ſilence une partie de ceux qu'ils prétendent avoir le mieux traité de la Politique, & de n'avoir parlé des autres qu'avec beaucoup de froideur & de malignité. (*Konig. Bibl. vet. & nova.*] G. NAUDE.

Outre les édition marquées, il y a en-

G. NAUDE. a encore celle de *Paris* 1642. *in*-8. & celle de *Francfort* 1643. Cette derniere eſt remarquable par une Lettre de *Naudé* à *Herman Conringius* qui ſe trouve dans la Préface, & où *Naudé* recconnoît qu'il n'a pas été exact.

13. *Gratiaram Actio habita in Collegio Patavino, pro Philoſophiæ & Medecinæ Laurea ibidem impetrata anno* 1633. *die* 25. *Maii. Cum fauſtis amicorum acclamationibus. Venetiis* 1633. *in*-8.

14. *Dell' Origine & Governo della Republica di S. Marino breve relatione di Matteo Valli Secretario e Cittadino di eſſa Republica.* Avec une Préface Latine de M. *Naudé* à M. de *la Mothe le Vayer.* In Padoua 1633. *in*-4.

15. *Quæſtio Iatro-Philologica II. An vita hominum hodie quam olim brevior; Ad Joſephum Mariam Suareſium Vaſionenſem Epiſcopum. Cæſenæ* 1634. *in*-8. It. *Genevæ* 1650. *in*-8.

16. *Quæſtio Iatro-Philologica III. An matutina ſtudia Veſpertinis ſalubriora? Ad D. Peireſcium.* Patavii 1634. *in*-8. It. *Genevæ* 1650. *in*-8.

17. *Quæſtio Iatro-Philologica. IV. An liceat Medico fallere ægrotum?*

Ad

Ad Tadæum Colicoam Urbani VIII. *Medicum à cubiculo, & Canonicum Vaticanum* 1635. *in*-8. It *Genevæ* 1650. *in*-8. G. NAU. DE.

18. *Hieronymi Cardani Mediolanenſis, Civiſque Bononienſis de Præceptis ad Filios Libellus. Ex Bibliotheca G. Naudæi cum ejus Præfatione ad D. Renatum Moreau Renati filium. Paris* 1635. *in*-8.

19. *Quæſtio Iatro-Philologica V. De fato & fatali vitæ termino. Ad Joannem Beverovicium, Doctorem Medicum Patavinum Lugd. Bat.* 1635. *in*-8. It. *Genevæ* 1640. *in*-8. avec les quatre precedentes ſous le titre de *Pentas Quæſtionum Iatro-Philologicarum.*

20. *Nicolai ex Comitibus Guidiis Marchionis Montis-Belli Elogium. in*-4.

21. *De ſtudio militari Syntagma. Ad Ludovicum ex Comitibus Guidiis à Balneo. Romæ* 1637. *in*-4. *Naudé* parcourt dans cet ouvrage toutes les connoiſſances qui pouvent être utiles à un homme de Guerre, & y mêle, ſelon ſa coutume, pluſieurs digreſſions fort curieuſes.

21. *Epiſtola ad Baldum Baldum Florentinum, Medicinæ Practicæ in almo*

Ur-

G. NAUDE. *Urbis Gimnaſio Profeſſorem ordinarium.*

Cette Lettre ſe trouve à la tête du Livre de *Baldo Baldi* intitulé: *Diſquiſitio Iatro-Phyſica ad textum 23. libri Hippocratis, de aëre, acquis & focis Romæ* 1637. *in*-4.

23. *Epiſtola ad Petrum Gaſſendum de obitu Nicolai Fabrici Peireſcii. Romæ* 1637. *&* 1638. *in*-4. It. à la fin de la vie de M. de *Peireſc. Paris* 1641. *in*-4.

24. *Ludovici Canalis Marchionis ab Altavilla Elogium. Romæ* 1638. *in*-4.

25. *Conſiderations Politiques ſur les coups d' Etat. Au Cardinal de Bagni. Rome* 1639. *in*-4. It. *Amſterdam* 1667. *in*-12. It. ſous ce titre: *La ſcience des Princes avec les Reflexions Hiſtoriques, Morales & Politiques de L. D. M.* [*Louis du May*) 1673. *in*-8. Il eſt dit dans la Préface de la premiere édition, qu' il n' en fut tîré que douze exemplaires; mais ce fait eſt faux, il en fut tiré plus de cent. „ J' ai appris du P. *Jacob*. „ dit *Colomiès*; dans ſon Recueil de „ Particularitez, que *Naudé* fit ce „ Livre par le commandement de „ M. d' Emeri Surintendant des Fi-

„ nan-

„ nances, & non pas par celui du „ Cardinal *Bagni*, qui étoit mort; „ à qui il parle néanmoins de tems „ en tems dans l'Ouvrage, pour ſe „ mieux cacher " Je ne ſçai ſi l'on doit faire beaucoup de fond ſur ce recit; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il eſt faux que le Cardinal *Bagni* fût mort, lorſque *Naudé* compoſa cet Ouvrage, puiſqu'il parut en 1639. & que ce Cardinal ne mourut que deux ans après en 1641. G. NAUDE.

26. *Inſtauratio Tabularii Majoris Templi Reatini facta juſſu & auſpiciis D. Joannis Franciſci Cardinalis à Balneo Epiſcopi Reatini anno* 1638. *Romæ* 1640. *in*-4.

27. *Gabrielis Naudæi* Epigrammata *in virorum literatorum imagines, quas illuſtriſſimus Eques Caſſianus à Puteo ſua in Bibliotheca dicavit, cum appendicula variorum Carminum ad D. Caſſianum a Puteo. Romæ* 1641. *in*-8 On trouve à la fin de ce volume: *Gab. Naudæi Epiſtola ad Ill. V. Petrum Ottobonum utriuſque ſignaturæ Referendarium, & Urbis Reatinæ Moderatorem. Data Romæ* 14. *Kal. Decemb.* 1640.

28.

G NAU. DE.

28. *Leſſus in funere domeſtico* Emin. *Principis* Joan. *Franciſci Card. à Balneo. Ad Cl. V. Paganinum Gaudentium. Romæ* 1641. *in*-4. It. *Pariſ.* 1650. *in*-4. à la fin des deux Livres *d'* Epigrammes.

29. *Il Teſtamento del Cardinal Bagni Roma* 1641. *in-fol.* C' eſt *Naudé* qui l'à fait imprimer.

30. *Licetus Leonis Aliatii Carmine Græco & Latino Guidonis de Souvigny Blæſenſis expreſſus, cum Prefatione* G. *Naudæi.* 1631. *in*-4.

31. *Inſtrumentum plenariæ ſecuritatis ſcriptum anno Juſtiniani Imperatoris* 38. *Id eſt, Inſtrumentum quo tranſigit* Gratianus *tutor cum Stephano pupillo, é* Bibliotheca *Card. à* Balneo *prolatum à* Gab. *Naudæo & Carolo Morono dicatum. Romæ* 1641. *in*-4. Cette Piece avoit déja paru, & le Préſident *Briſſon* en avoit donné une copie dans le ſixiéme Livre de ſon Traité *de Formulis. Colomiés* eſtimoit davantage celle de *Briſſon*, que celle de *Naudé*; mais il ſe trompe quand il dit que cette derniere parut à *Rome* en 1630. ce ne fut qu'en 1641.

32. G. *Naudæi Exercitatio: Quod ſenæ nomen Cæſenæ ſed Senogaliæ conveniat. Ad Joan. B. Donium Patricium Florentinum. Pariſ.* 1642. *in*-8. G. NAU. DE.

33. *Leonardus Aretinus de ſtudiis & litteris ex Bibliotheca Gab. Naudæi cum ejuſdem Præfatione ad Lucretiam Barberinam. Pariſ.* 1642. *in*-8.

34. *Joannis Cordeſii Eccleſiæ Lemovicenſis Canonici Elogium.* A la tête du Catalogue de la Bibliotheque de M. *de Cordes. Paris.* 1643. *in*-8.

35. *Hieronïmi Cardani Mediolanenſis de propria vita liber. Ex Bibliotheca Gab. Naudæi, cum ejuſdem judicio de Cardano & Præfatione ad Ælium Diodatum J. C. & Philoſophum clariſſimum. Pariſ.* 1644. *in*-8. Ce Jugement de *Naudé* a été réimprimé à la tête des Œuvres de *Cardan. Lion* 1663. *in-fol.*

36. *Adami Blacvodæi in Curia Præſidiali Pictonum, & Urbis in Decurionum Collegio Regis Conſiliarii Elogium.* Il ſe trouve à la tête des Œuvres de cet Auteur. *Paris.* 1644.

37. *Panegïricus dictus Urbano XIII. Pont. Max. ob beneficia ab ipſo in M. Tho-*

G. NAU. DE. *Thomam Campanellam collata. Ad Franciſcum & Antonium Cardinales Barberinos.* Pariſ. 1644. *in*-8.

38. *In Epiſtolam D. Pauli ad Titum* Paraphraſis *ad Card. D. Joannem Bellaium. Autore J. Gopilo. Cum* Præfatione *Gab. Naudæi ad Cl. V. Ludovicum Mariam Suares Eccleſiæ Metropolitanæ Avenionenſis Præpoſitum. Paris* 1644. *in*-8.

39. *Julii-Cæſaris Lagallæ Philoſophi Romani vita à Leone Allatio conſcripta. Cum Præfatione Gab. Naudæi ad Cl. V. Guidonem Patinum. Pariſ.* 1644. *in* 8.

40. *Bartolamæi Perdulcis Doctoris Medici Pariſienſis in Jacobi Silvii Anatomen, & Hippocrati librum de natura humana commentarii, cum* Præfatione *Gabrielis Naudæi ad Cl. V. Jacobum Jovin, Doctorem Medicum Pariſienſem. Pariſ.* 1644. *in*-4.

41. *Joannis Bapt. Donii Patricii Florentini Diſſertatio de utraque Pœnula, cum* Præfatione *G. Naudæi ad J. Fr. Slingelandum. Pariſiis* 1644. *in*-8.

42. *Auguſtini Niphi Opuſcula Moralia & Politica, cum Gab. Naudæi Judicio de Nipho, & Præfatione ad*

Ioan.

Joan. B. Gaſtonem Ducem Aurelianenſem. Paris 1645. *in*-4. G. NAUDE.

43. *Hieronïmi Rorarii Exlegati Pontificii, quod animalia bruta ratione utantur melius homine libri duo; cum Præfatione* G. *Naudæi ad* Petrum *&* Jacobum Puteanos. Pariſ. 1645. *in*-8. Cet Ouvrage a été rémprimé deux ou trois fois depuis.

44. *Gabrielis Naudæi ex Italia diſcedentis Apobaterion ad amicos.* Patavii 1645. *in-fol.* It. dans le ſecond Livre des Epigrammes. *Paris.* 1650. *in*-8.

45. *Scipionis Claromontii Philoſophi & Mathematici celeberrimi de altitudine Caucaſi liber, cura Gabrielis Naudæi editus, cum ejuſdem Præfatione ad Iſmaëlem Bullialdum.* Pariſ. 1646. *in*-4.

46. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin depuis le 6. Janvier juſqu'au premier Avril* 1649. *in*-4. 1650. *ſeconde édition augmentée*, 1650. *in*-4. Cette ſeconde édition eſt de 717. pages, & c'eſt à quoi on la reconnoît. „ Ce Jugement eſt fait en forme de „ Dialogue entre Saint-Ange Li-

C. NAUDE.

„ braire & *Maſcurat* Imprimeur. Il
„ porte ordinairement le nom de
„ *Maſcurat*, ſous lequel eſt caché
„ *Camuſat*, Imprimeur de *Paris*, &
„ ſous celui de *Saint-Ange*, *Gabriel*
„ *Naudé*. C' eſt un Ouvrage plein
„ d' une belle & agréable érudition,
„ & qui contient une Apologie de
„ ce Cardinal. [*Le Long* Bibl. *de la France.*] *Patin* dans une Lettre à M. *Spon* du 3. Septembre 1649. parle ainſi de ce Livre. „ Il eſt de
„ 492. pages. L' Auteur en a fait
„ tirer 250. exemplaires & l' a pre-
„ ſenté au Cardinal *Mazarin* à exa-
„ miner. S' il eſt approuvé il le
„ mettra au jour. Nous ſommes
„ cinq de ſes amis qui avons auſſi
„ commiſſion de l' examiner, dont
„ Meſſieurs *Dupuy* ſont l' un' M.
„ *Talon* Avocat General l' autre,
„ je ſuis le troiſiéme; les deux au-
„ tres ne m' ont pas été revelez.
„ Là dedans ſont introduits deux
„ Vendeurs de Pieces Mazarines,
„ l' un deſquels accuſe le *Mazarin*,
„ & l' autre le deffend chaudement
„ & plaiſamment.

47. *Epigrammatum libri duo, primus*

mus ad Caſſianum à Puteo, & ſecundus ad Coſmum Naudæum nepotem cariſſimnm. Pariſ. 1650. *in*-8. G. NAUDE.

48. *Joſephi Mariæ Suareſii Epiſcopi, Diatribæ duæ. Quarum prima Univerſalis* Hiſtoriæ *Syntaxim ex Autoribus Græcis nondum editis, altera diverſorum locorum & fluminum ſynonïmiam exhibet; cum* Præfatione *Gab. Naudæi. Pariſ.* 1650. *in*-8

49. *Remiſe de la* Bibliotheque *de* M. *le Cardinal Mazarin par le ſieur Naudé entre les mains de M. Tubeuf.* 1651. *in*-4.

50. *Avis à Noſſeigneurs du* Parlement *ſur la vente de la* Bibliotheque *de M. le Cardinal Mazarin.* 1652. *in*-4.

51. *In clariſſimi viri* Petri Puteani *obitum Elogia. Pariſ.* 1651. in-4. It. avce la vie de *Pierre* Pithou par *Nicolas Rigaut. Paris* 1652. *in*-4. It. parmi les *Miſcellanea* de *Menage. Paris* 1653. *in*-4.

52. *Lettre à M. Gaſſendi datée de Stockolm le* 19. *Octobre* 1652. ſur les bonnes qualitez de l'eſprit de la Reine de Suede. Elle ſe trouve parmi celles de M. *Gaſſendi*, *p.* 336.

G NAU. DE. 53. *Relation du ſieur Naudé à Meſſieurs Dupuy, de quatre Manuſcrits qui ſont en Italie, touchant le Livre* de Imitatione Chriſti, *fauſſement attribuez à Jean Gerſen Benedictin Abbé de Verceil, par l'Abbé Conſtantin Cajetan l'an* 1641. Cette Relation a été imprimée par les ſoins du Pere *Fronteau* Chanoine Regulier de ſainte Genevieve, dans ſon Livre intitulé: *Thomæ a Kempis de imitatione Chriſti libri IV. cum evictione fraudis qua nonnulli hoc opus Joanni Gerſen Benedictino attribuere. Pariſ.* 1649. *in*-8. Le Cardinal de *Richelieu* aïant donné ordre qu'on imprimât au Louvre le Livre de l'*Imitation de Jeſus Chriſt*; le P. *Gregoire Tariſſe* General des Benedictins de S. *Maur*, lui demanda que cette édition fût publiée ſous le nom de *Jean Gerſen* Religieux de l'Ordre de S. Benoît, qu'il diſoit en etre le veritable Auteur, ſur l'autorité de quatre anciens Manuſcrits qui étoient à *Rome*. Le Cardinal, avant que de rien ordonner là-deſſus, fit écrire à *Rome* pour examiner ces Manuſcrits, & *Gabriel Naudé*, qui étoit alors Secretaire du Cardinal

nal *Bagni*, fut nommé avec *Fioravente Martinelli*, l'un des Sous-Gardes de la Bibliotheque du Vatican, pour cet examen. Leur rapport ne fut pas favorable aux Benedictins; il leur parut que le nom de *Gerſen*, qui ſe trouvoit dans quelques-uns de ſes Manuſcrits étoit d'une écriture plus récente que les Livres mêmes; & *Naudé* envoïa à Meſſieurs *Dupuï* une Relation de ce qui s'étoit paſſé en cette occaſion, & de tout ce qu'ils avoient vû: Relation que le P. *Fronteau* inſera quelque années après dans le Livre dont je viens de parler, & qui fut l'origine d'une rude guerre que les parties intereſſées firént à ſon Auteur. G. NAUDE.

Le P. *Robert de Quatremaires* de la Congregation de S. *Maur*, homme d'eſprit & d'érudition, mais ardent & cauſtique, fit une Réponſe vive au Livre du P. *Fronteau*, dans laquelle il accuſa M. *Naudé* de mauvaiſe foi dans l'examen des Manuſcrits & dans la relation qu'il en avoit faite, & le ſoupçonna même d'avoir falſifié les Manuſcrits en queſtion, pendant qu'il les avoit eus entre les

G. NAUDE. mains, & d'avoir rendu temoignage en faveur des Chanoines Reguliers, pour récompenſe d'un Prieuré ſimple qu'il avoit dans leur Ordre, quoiqu'il ne lui eût été donné que quatre ans après qu'il eût envoïé cette relation à Meſſieurs *Dupuï*. D'un autre côté *François Valgrave* Benedictin Anglois, fit une nouvelle Reponſe, dans laquelle *Naudé* ne fut pas traité plus favorablement.

Ce Sçavant ſe voïant attaqué & accuſé de fourberie & de falſification, ne ſe contenta pas d'emploïer la défenſe ordinaire aux Gens de Lettres : qui eſt de ſe juſtifier par des Ecrits publics, il s'adreſſa encore aux Magiſtrats pour tirer réparation de l'injure qu'on lui avoit faite, & preſenta ſa Requête au Châtelet pour faire ſaiſir & ſupprimer les exemplaires des Livres de *Quatremaires* & de *Valgrave*. Les Benedictins firent renvoïer la Cauſe aux Requêtes du Palais. Ce Procès, où les Chanoines Reguliers de ſainte Genevieve intervinrent dura quelque tems. Enfin la Cauſe aïant été plaidée entre toutes Parties, il fut ordonné le 12. Fevrier 1652.

1652. que les paroles injurieuſes reſpectivement emploïées ſeroient ſupprimées; on donna main-levée des éxemplaires du Livres de *Valgrave*, qui avoient été ſaiſis: on fit défenſe de faire imprimer le Livre de l'*Imitation de* J. C. ſous le nom de *Jean Gerſen* Abbé de *Verceil*, & on donna permiſſion de l'imprimer ſous celui de *Thomas à Kempis*. Les Benedictins appellerent de ce Jugement des Requêtes du Palais à la Grande Chambre, mais cet appel ne fut point ſuivi. Voici les Pieces que *Naudé* compoſa dans la pourſuite de ce Procès.

54. *Requête ſervant de Factum au procès pendant aux Requêtes du Palais entre Maître* G. *Naudé* Prieur *de l'Artige, demandeur en ſupreſſion d'injures & calomnies, contre D. Placide Rouſſel, Prieur de S. Germain-de-Prez, & auſſi contre D. François Vulgrave, Religieux Benedictin & Prieur de Launoy, defendeurs. Auquel Procès ledit Naudé ſûtient veritable la Relation par lui donnée en la ville de Rome en* 1641. *& imprimée de nouveau ſur la fin de cette preſente Re-*

G. NAUDE. *quête, touchant certains Manuscrits du Livre* de Imitatione Christi. 1650. & 1651. *in*-4.

55. *Avis sur le Factum des* Benedictins, *par Gabriel Naudé*. Cet Avis a été imprimé avec la copie de deux Lettres écrites par M. *Philippe Chifflet* Abbé de *Balerne*, à un de ses amis, touchant le veritable Auteur des Livres de *Imitation de* J. C. Paris 1651. *in*-8.

56. *Placet des Peres Benedictins, demandeurs en fait de main-levée contre Maître Gabriel Naudé defendeur. Avec les reponses & corrections du dit Naudé, pareillement demandeur en réparation d'injures & calomnies écrites contre lui par lesdits Benedictins défendeurs, au sujet de la Relation par lui faite dés l'année* 1641. *sur la fausseté de certains Manuscrits du Livre* de Imitatione Christi, *dont les Benedictins se voulent servir, pour ôter ledit Livre à Thomas à* Kempis *son legitime Auteur, & le donner à un supposé Jean Gerſen, qu'ils disent avoir été Religieux de l'Ordre de S. Benoît. Ensemble un Avis sur le Factum des dits Peres Benedictins.* 1652. *in*-4.

57.

57. *Raiſons peremptoires de Maître Gabriel Naudé, demandeur en ſuppreſſion d'injures & calomnies, & defendeur en main-levée contre D. Placide Rouſſel, Robert Quatremaires & François Valgrave, Religieux Benedictins défendeurs en main-levée des Livres ſur eux ſaiſis, & les Congregations de S. Maur & de Cluny intervenans, pour montrer que les quatre Manuſcrits de Rome, dont leſdits Benedictins ſe ſervent pour ôter le Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt à Thomas à Kempis & le donner à un ſuppoſé Gerſen ſont falſifiez, & qu'ils ne peuvent l'avoir été que par le nommé Conſtantin Cajetan, Religieux Benedictin, ou par quelques autres du même Ordre, avec une conviction manifeſte de dix fauſſotez principales commiſes par leſdits Benedictins en la ſeule affaire de leur pretendu Gerſen. 1652. in-4.* G. NAUDE.

M. *Simon* a donné un long extrait de ce Factum accompagné de reflexions concernant M. *Naudé*, dans le primier tome de ſa *Blibliotheque Critique*, imprimée ſous le nom de *S. Jore*, *p.* 89. [*M. Gouget.*]

58. *Ventiatio prima Kempenſis adver-*

G. NAUDE. *verſus* J. *Launoium*. *Pariſis* 1651. *in*-8. *Naudé* mene aſſez rudement dans cet Ecrit M. *de Launoï*, qui avoit attribué à *Gerſen* le Livre de l'*Imitation*.

59. *Bibliographia Kempenſis, ſive eorum qui diſſertationibus aut libris editis Thomæ Kempenſis Cauſam adverſùs Gerſeniſtas tuendam ſuſceperunt ſyllabus alter*. *Pariſ.* 1651. *in*-8.

60. *Cauſæ Kempenſis conjectio pro Curia Romana; ad Cardinalem Franciſcum Barberinum*. *Pariſ.* 1651. *in*-12. Cet Ecrit de même que les deux precedens eſt d'un ſtile vif & emporté; l'Auteur y maltraite de la maniere la plus cruelle l'Abbé *Cajetan*.

61. *Georgii Heſeri è Soc. Jeſu adverſùs Pſeudo-Gerſeniſtas præmonitio nova; cum indice operum omnium Thomæ de Kempis C. R. ex Mſſ. pervetuſtis nuper edita & notis illuſtrata juxta editionem factam Ingolſtadii anno* 1650. *Cum Præfatione Gabrielis Naudæi ad R. P. Georgium Heſerum*. *Pariſ.* 1651. *in*-8. *Naudé* non content des Ouvrages qu'il avoit compoſés par rapport à l'Auteur de l'I-

mi.

mitation, & contre ces adverſaires en cette matiere, publia auſſi quelques Ouvrages d'autres Auteurs, qui étoient du même ſentiment que lui, & les accompagna de Prefaces de ſa façon. Tel eſt celui dont je viens de rapporter le titre, & les quatre ſuivans. G. NAU. DE.

62. *Vita & ſyllabus operum omnium Thomæ a Kempis Canonici Regularis Ordinis S. Auguſtini ab Autore anonymo, ſed coævo, non longè poſt obitum illius conſcripta. Quæ ex Monaſterii Rebdorffenſis Canonicorum Regularium Ordinis S. Auguſtini tribus pervetuſtis Codicibus Mſſ. in lucem protulit Georgius Heſerus Soc. Jeſu.* Pariſ. 1651. *in*-8.

63. *Thomas de Kempis a ſeipſo reſtitutus. Autore Thoma Carræo; cum Præfatione Gab. Naudæi. Pariſ.* 1651. *in* 8. Cet Ouvrage de *Thomas Carré* Confeſſeur des Benedictines Angloiſes de *Paris*, n'eſt pas le plus élegant, mais un des plus ſolides qui aïant été compoſez pour la défenſe de *Thomas a Kempis*.

64. *Argumenta duo nova; primum Theophili Euſtati P. T. a ſimilitudine*

G. NAU. DE.

quam habent Libri IV. de Imitatione Chriſti, cum aliis Canonicorum Regularium ſpiritualibus libris. Alterum Joannis Frontonis C. R. a frequenti in iiſdem libris vitæ communis & devotorum facta mentione. Quibus demonſtratur adverſus Pſeudo-Gerſeniſtas *Thomam Kempenſem verum eſſe Autorem librorum* de Imitatione Chriſti. *Cum Prefatione Gab. Naudæi.* Pariſ. 1651. *in*-8.

65. *Teſtimonium adversùs Gerſeniſtas triplex: Lucæ Holſtenii, Leonis Allatii, Camilli de capua Benedictini, ab Antonio Franciſco Païen Advocato in Curia Romana litteris conſignatum Cum Prefatione Gabrielis Naudæi.* Pariſ. 1652. *in*-8.

66. *Epiſtolæ Gabrielis Naudæi; cura Antonii de la Poterie, Genevæ* 1667. *in*-12. Quoiqu'il y ait dans ces Lettres pluſieurs particularitez litteraires aſſez curieuſes, on n'y trouve pas cependant tout ce que la réputation de *Naudé* pourroit y faire chercher.

67. *Bibliographia Militaris in Germania primum edita, cura Georgii Schubarti. Jenæ* 1683. *in*-12. Ce n'eſt

n'eſt point là un Livre nouveau, ce n'eſt qu'un morceau du Traité de *Naudè de Studio Militari*, où ce Sçavant donne une liſte des Auteurs tant anciens que modernes, qui ont écrit ſur l'Art Militaire. G NAU DE.

68. *Epiſtola ad Paulum Zacchiam Medicum Romanum.* Elle ſe trouve à la tête du Livre de cet Auteur, intitulé: *Queſtiones Medico-Legales*.

69. Il y a trois Lettres de *Naudé* parmi celles de *Gaſſendi* à qui elles ſont adreſſées. La premiere datée de *Paris* le dernier Octobre 1630. ſous le nom de *Gabriel Miſocrucius Reſeus*, *Pariſinus*. La ſeconde de *Rome* le 13. Janvier 1632. La troiſiéme d'un Château de la Romagne en Italie, nommé *Giaggioli* le 22. Septembre 1633.

70. *Epiſtola ad Cl. V. Jacobum Philippum Tomaſinum, Canonicum S. Miriæ in Vantio.* A la tête des Ouvrages de *Caſſandra Fidelis*, publiez par *Tommaſini.* 1639. *in*-8.

71. On trouve dans le Livre de *Fortunio Liceti* intitulé: *De Quæſitis per Epiſtolas à Viris claris reſponſa de variis rebus Philoſophicis, Phiſicis, Me-*

G. NAU. DE. *Medicis & Theologicis, Bononiæ* 1640. *in*-4. Pluſieurs Lettres de *Naudé*, dont je donnerai ici la liſte. I. *De Salluſtio Commentariis illuſtrando*; c' eſt la huiteme du tome premier, *p.* 44. *II. De Apologetico munere intermittendo, & de ſenſu Ariſtotelis circà legem Hebræorum*: Let. 17. du premier tome, *p.* 82. *III. De latiori umbra ducta* ex *eodem opaco manè & veſperè quam meridie*. Let. 22. du premier tome, *p.* 124. *IV. De ſuperhumano credendi modo Ariſtotelico, deque ſeria confirmatione per fabularum ſcriptores* Let. 32. du premier tome, *p.* 252. V. *De Natura* Dæmonis *non divina apud Ariſtotelem*. Let. 34. du primier tome, *p.* 285. *VI. De Problemate pulcherrimo à Leone Allatio ad Licetum tranſmiſſo*. Let. 37. du tome premier, *p.* 500. *VII. De nomine Litheoſphorus Judicium*. Tome 3. ch. 36. *p.* 170. *VIII. De Apologetico*: *De Magnete num ſit vena ferri præcellens*: *De puella quæ poſt caſum ſine læſione oculorum cuncta ſingularia videbat duplicata*: *De ſaxo magno in corpore piſcis*: *Deque ſaccaro in tenebris micante*. Ibid. cap. 50. *p.* 223.

72.

72. *Epiſtola ad Joannem Frontonem Canonicum Reg. S. Genoveſæ, de evictione fraudis, qua nonnulli opus de Imitatione Chriſti Thomæ à Kempis Joanni Gerſen Benedictino attribuere.* *Pariſ.* 1649. *in*-8. a la tête des Livres de l'*Imitation* imprimez par les ſoins du P. *Fronteau*. G. NAUDE.

73. *Naudæana ou ſingularitez remarquables priſes des converſations de M. Naudé*. Ce Livre qui eſt une rapſodie de bévûës & de fauſſetez, eſt joint au *Patiniana* qui ne vaut pas mieux. *Paris* 1701. *in*-12. Il *ſeconde edition revûë, corrigée & augmentée d'Additions*. *Amſterdam* 1703. *in*-12. Les Additions de cette édition ſont fort curieuſes.

V. *Gabrielis Naudæi Tumulus complectens Elogia, Epitaphia, Carmina tum Latina, tum Gallica variorum cl. Virorum. Cura & labore R. P. Ludovici Jacob Cabilonenſis Ord. Carmelitarum Collectus.* *Pariſ.* 1659. *in*-4. Ce qu'on a de plus inſtructif ſur la vie de *Naudé* dans ce Recueil, eſt l'éloge qu'en a fait *Pierre Hallé*.

JEAN

JEAN BEVEROVICIUS.

J. BEVEROVICIUS.

JEAN Beverovicius, appellé en sa langue *Jean van Beverwyk*, naquit à *Dordrecht*, le 17. Novembre 1594. de *Barthelemi van Beverwyk*, issu d'une famille illustre dans le Païs, & de *Marie Vesal*, parente du fameux Medecin de ce nom.

Il apprit les Langues Grecque & Latine sous *Gerard Jean Vossius*, qui professoit alors dans l'Ecole de *Dordrecht*. Il passa à l'âge de seize ans à *Leyde*, où il continua à s'appliquer aux Belles Lettres sous *Jean Baudius* & *Daniel Heinsius*, & étudia la Medecine sous *Pierre Pauw*, *Everhard Vorstius* & *Jean Heurnius*.

Le desir de se perfectionner dans la connoissance de la Medecine lui fit quitter *Leyde*, après quatre années de sejour, pour venir en France. Il y étudia sous les plus fameux Professeurs qu'il y eut alors à *Caën*, à *Paris* & à *Montpellier*, & ce fut dans cette derniere Ville qu'il prit des leçons de *Jean Varande*, & de *François Ranchin*. Il alla ensuite à *Padoue*, où

où l'étude de la Medecine étoit fort cultivée, & il y ſuivit *Roderic Fonſeca*, *Santorius* & *Jean B. Silvaticus*. Ce fut en cette Ville qu'il ſe fit recevoir Docteur en Philoſophie & en Medecine. J. BEVEROVICIUS.

Il paſſa après cela à *Boulogne*, où il s'appliqua à la Pratique ſous les yeux de *Fabrizio Bartoletti*, qu'il accompagna pendant quelque tems dans ſes viſites.

Le deſir de revoir ſa Patrie lui fit quitter l'Italie, lorſqu'il ſe ſentit aſſez fort pour agir de lui-même ; & il paſſa pour s'y rendre à *Bâle* où il vit *Felix Platerus* & *Gaſpar Bauhin*, & à *Louvain*, où il fit connoiſſance avec *Thomas Fienus*, & *Erycius Puteanus*.

De retour à *Dordrecht*, il pratiqua avec beaucoup de ſuccès la Medecine, & ſon merite l'éleva bientôt aux premiers poſtes & aux dignitez les plus conſiderables.

En 1625. il fut nommé premier Medecin de la Ville & Profeſſeur en Medecine. Il fut enſuite en 1627. Préſident du Conſeil, en 1629. Bourguemaître, en 1631. Préſident de l'

Ami-

J. BEVEROVICIUS.

Amirauté, & en 1633. Adminiſtrateur de l'Hôpital des Orphelins. Il aſſiſta outre cela pluſieurs fois à l'Aſſemblée des Etats Generaux de Hollande & de Weſtfriſe en qualité de Deputé de la ville de *Dordrecht*.

Il mourut le 19. Janvier 1647. dans ſa 53. année, & fut enterré dans la grande Egliſe de *Dordrecht*, où l'on mit ſur ſon tombeau cette Epitaphe.

Lex hic medendi, ſanitatis regula,
Salus ſalutis civium, vitæ artifex,
Mortis fugator ſedulus, victor ſuæ
Scriptis ſuperſtes ipſe poſt mortem ſibi,
Dordrechti Apollo & Æſculapius jacet.
Defuncto lubens mœrenſque poſuit
Daniel Heinſius.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Idea Medicinæ Veterum. Lugd. Bat.* 1637. *in*-8.

2. *De Calculo Renum & Veſicæ liber ſingularis; cum Epiſtolis & Conſultationibus magnorum Virorum. Lug. Bat.* Elzevir. 1638. *in*-12.

3. E-

3. *Epiſtolæ duæ de Calculo.* Dans le Livre de *Saumaiſe* intitulé: *Interpretatio Hippocratæi Aphoriſmi* 79. *de Calculo. Lug. Bat.* 1640. *in*-8. *Saumaiſe* étoit d'un ſentiment different de celui de *Beverovicius* ſur cette matiere, & il ne rapporte ſes deux Lettres que pour les refuter. BÉVE. ROVI. CIUS.

4. *Exercitatio in Hippocratis Aphoriſmum de Calculo. Logd. Bat.* 1641. *in*-12.

5. *Encomium Medicinæ. Rotterod.* 1664. *in*-8.

6. Αὐταρκεία *Bataviæ, ſive introduc. tio ad Medecinam indigenam. Lugd. Bat.* 1644. *in*-12. It *ibid.* 1663. *in*-12. „ Ce Livre, dit *Vigneul Marville* dans ſes *Melanges*, eſt un „ fort petit volume, mais très-bien „ rempli. *Beverovicius* y prouve ſolidement, que ſans avoir recours „ aux remedes qui viennent des Païs „ Etrangers, la Hollande doit ſe „ contenter des ſiens dans l'exercice de la Medecine. La lecture de „ ce petit Livre n'a rien que d'utile & d'agréable; car outre l'érudition fine, il ſe trouve encore à „ la tête de chaque Chapitre de jolis

„

J. BEVE-ROVI-CIUS.

„ lis Vers de la compoſition de *Cor-*
„ *neille Boy*, qui en expriment le
„ ſens en peu de mots.

7. *Epiſtolica quæſtio de vitæ termino fatali an mobili? Cum Doctorum reſponſis. Dordrechti* 1634. *in*-8. It. *editio longé auctior. Lugd. Bat.* 1636. *in*-4. Ce Recüeil contient deux Parties qui ont été ſuivies d'une troiſiéme. *De eadem quæſtione pars tertia & ultima. Accedit ſeorsìm nobiliſſimæ & doctiſſimæ Virginis Annæ Mariæ à Schurman de eodem argumento* Epiſtola. It *ejuſdem argumenti alia à Joh. Elichmanno ex mente & monimèntis Arabum & Perſarum contexta. Lugd. Bat.* 1639. *in*-4. It. *ibid.* 1651. *in*-4.

8. *Epiſtolicæ Quæſtiones cum Doctorum reponſis. Accedit Beverovicii, necnon Eraſmi, Cardani, Melanchtonis Medicinæ* Encomium. *Rotterodami* 1644. & 1665. *in*-8. Les Queſtions agìtées dans ce Recüeil roulent ſur la Medecine, l'Hiſtoire Naturelle & la Critique.

9. *Montanus ἐλεγχόμενος, ſive refutatio argumentorum quibus Medicinæ neceſſitatem impugnat. Dordrechti* 1634.

1634. *in*-8. On ſçait que *Montagne* s'eſt raillé en pluſieurs endroits de ſes *Eſſaïs* de la Medecine & des Medecins ; & c'eſt pour les deffendre contre ſes railleries que *Beverovicius* a entrepris cet Ouvrage. BEVE. ROVI. CIUS.

10. Il a outre cela compoſé pluſieurs Livres en Flamand, tels ſont: *Le Tréſor des ſains*, *le Treſor des malades*; *Traitè de la peſte*; *Traitè du ſcorbut*; *l'Excellence des Femmes*, & quelques autres.

V. *Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica* La deſcription de la ville de *Dordrecht* par *Mathieu van Balen*. Le dictionaire Hiſtorique Flamand de *Luiſcius-Lindenius Renovatus*.

CLAUDE JOLY.

CLAUDE *Joly* naquit à *Paris* le 2. Fevrier 1607. d'une famille dans laquelle il trouva de grands exemples d'érudition & de pieté. Son pere *Guillaume Joly* étoit Lieutenant General de la Connétablie de la Marêchauſſée de France & mourut en 1613. Sa mere étoit fille du fameux *Antoine Loiſel*.

C. JOLY Il fit ſes Humanitez avec beaucoup de ſuccès, & paſſa enſuite à l'étude du Droit. Comme il étoit deſtiné à l'étude du Barreau, il ſe fit recevoir Avocat, & plaida pendant quelque tems. Il avoit tous les talens neceſſaires pour réuſſir dans cette profeſſion; mais il lui préfera l'Etat Eccleſiaſtique, auquel il ſe ſentoit appellé.

Il fut pourvû en 1631. d'un Canonicat de l'Egliſe de Paris, ſur la réſignation de *Gui Loiſel* Conſeiller au Parlement, ſon oncle maternel, & il en a rempli toute ſa vie les devoirs avec une grande exactitude.

Son excellent naturel, ſecondé d'une bonne éducation, l'avoit diſpoſé aux vertus que demande l'Etat Eccleſiaſtique, & une application continuelle jointe à un travail infatigable, les lui fit acquerir dans un degré éminent,

La lecture & la meditation des Livres Sacrez & des Ouvrages des Peres, le remplit des plus pures maximes de notre Religion, qui furent depuis la regle conſtante & invariable de ſa conduite.

M. le

M. le Duc de *Longueville* allant à *Munſter* en qualité de Plenipotentiaire pour la paix generale de l'Europe, l'y mena avec lui, & M. *Joly* l'aſſiſta fidellement de ſes conſeil & de ſes avis. C. JOLY.

Pendant les troubles de Paris, il fit un voïage à *Rome*, & y conſerva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté d'y revenir, il reprit ſes fonctions avec ſon zele ordinaire.

Il fut fait Chantre de ſon Egliſe en 1671. & on le chargea en divers tems de l'Officialité, ſans qu'il l'eut jamais recherchée ; le premier qui l'en chargea fut M. le Cardinal de *Rets*, après la mort de *Jean-François de Gondi* ; il en fut chargé de nouveau par le Chapitre durant la vacance du Siege, & enfin par M. de *Noailles* Archevêque de Paris ; & dans tous ces tems il fit paroître un amour ſincere pour la juſtice & une parfaite intégrité.

Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité ſans égales. Il a conſervé dans ſa plus grande

C. JOLY. de vieilleſſe une ſanté parfaite, un ſens merveilleux, une préſence d'eſprit admirable, une memoire prodigieuſe, & une égalité d'ame qui le faiſoit aimer & reſpecter de tout le monde.

Son aſſiduité à l'Office Divin ſurpaſſa tout ce qu'on peut imaginer; il n'a jamais manqué de ſe lever la nuit pour aſſiſter à Matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour.

Il joüiſſoit encore, malgré ſon grand âge, d'une ſanté parfaite, quand allant à Matines il tomba par malheur dans un trou, fait dans l'Egliſe de Notre-Dame pour la conſtruction du Grand Autel. Il fut bleſſé legerement de cette chûte, mais la fiévre l'aïant pris il mourut le 15. Janvier 1700. âgé de 93. ans. Il avoit été 69. ans Chanoine, 29. ans Chantre, & cinq ans Official.

Malgré ſon aſſiduité à l'Office Divin, ſes emplois & ſon âge, il n'a point ceſſé d'étudier continuellement. Il avoit une belle Bibliotheque qu'il a donnée au Chapitre de l'Egliſe de *Paris*. Il avoit principalement étudié les Auteurs du moïen & du bas âge,

& par-

& particulierement les Hiſtoriens François. Il joignoit agréablement l'érudition Eccleſiaſtique à la Profane, & l'Hiſtoire au Droit & à la Theologie. Il avoit un ſtile mâlé, mais un peu dur, ſans affectation & ſans ornement. C. JOLY.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *De reformandis Horis Canonicis ac ritè conſtituendis Clericorum muneribus Conſultatio. Cui acceſſit libellus de origine, uſu, ac mutatione Officii Divini. Autore* J. *Stella* * 1643. *in*-8.

* On met la ſeconde édition de l'Ouvrage de M. *Joly*, *de reformandis Horis Canonicis*, en 1676. Elle eſt de 1675. Cette ſeconde édition fait auſſi tomber le reproche qu'on lui fait d'avoir, ce ſemble, autoriſé ceux qui pour des occupations indiſpenſables omettent la récitation du Breviaire. Il y a un long *Appendix*, où il ſe lave pleinement de ce reproche. Ce n'eſt pas là la ſeule augmentation de cette edition. On y voit encore un ſecond *Appendix*, qui contient la belle Préface du Cardinal *Quignon*, ſur le Breviaire Romain qu'il avoit dreſſé.

C. JOLY *secunda editio* 1676. *in*-12. M. *Joly* s'est caché dans cet Ouvrage sous le nom de *Stella*. Il y recheche l'origine de l'usage de reciter l'Office Ecclesiastique en particulier, & les Loix de l'Eglise qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à reciter son Office, & qu'il fût très-assidu à l'Office public, il ne semble pas faire un crime aux Ecclesiastiques qui aïant d'autres occupations indispensables, omettroient de reciter leur Breviaire en particulier.

J'Ai vû une édition fort belle de cet livre en 1644. *in*-12. sans nom de lieu avec l'*Appendix*, pp.133. A la fin est, *Nova Appendix* 1646.p.31.

2. *Antonii Loiselli patris & Guidi filii vita. Paris.* 1643. *in*-8. Antoine *Loisel*, dont *Claude Joly* a écrit la vie, étoit son grand-pere, & *Guy* son oncle.

3. *Recüeil de Maximes veritables & importantes pour l'Institution du Roi,* * *contre la pernicieuse politique du*

* *Ibid.* Ce que j'ai dit du *Recüeil des Maximes pour l'Institution du Roi,* n'est pas vrai dans toutes ses parties; pour en porter un jugement

du Cardinal Mazarin, Surintendant de l'Education de ſa Majeſté. Paris 1652. *in*-8. *&* *in*-16. C'eſt un des meil- C. JOLY.

F 2 leurs

plus juſte, il faut ſubſtituer à celui qu'on trouve en cet endroit celui de M. l'Abbé *Lenglet*, qui dit que l'Auteur y eſt trop hardi & trop republicain, & qu'il a merité par ſes ſaillies de Frondeur, dont ſon Livre eſt rempli, de le voir brûler par la main du Bourreau; que cependant il n'eſt pas inutile de le lire, pour profiter de ce qu'il y a de bon, en écartant ce qu'il y a de dangereux. (*Methode pour l'Hiſtoire, tom. 2. p. 35.*

M. *Joly* a fait imprimer lui-même la Sentence du Châtelet de *Paris.* qui condamnoit ſon Livre au feu, pour ſe donner le plaiſir de fronder le Diſcours de l'Avocat du Roi. On la trouve avec la Réponſe de M. *Joly*, *in*-8. à la fin de pluſieurs exemplaires du Livre qui y eſt condamné. [M. *de la Barre.*]

Outre les éditions marquées du *Recüeil des Maximes*, il y en a une de *Paris* de 1663. qui eſt fort recherchée [M. *Gouget.*

JOLY. leurs Ouvrages que l'on ait ſur l'éducation des Princes.

4. *Opuſcules divers tirez des* Memoires *d'Antoine Loiſel avec quelques Ouvrages de Baptiſte du Meſnil & de P. Pithou, recüeillis par* Claude Joly. *Paris* 1652. *in*-4. It. *Paris* 1656. *in*-4. *Joly* n'a pas été ſimplement editeur de ces Opuſcules, il y a joint quelques Pieces de ſa façon ; tels ſont les Eloges de *Guillaume Bailly*, Préſident de la Chambre des Comptes, de *Guillaume Joly* ſon pere, & de *Gui Coquille*.

5. *Regles Chrétiennes pour entrer & vivre ſaintement dans le Mariage.* Paris 1664. *in* 12. *ſeconde édition. Paris, Deſprez*, 1685. *in*-12.

6. *Traité de la* Reſtitution *des Grands avec une Lettre touchant quelques points de la Morale Chrétienne*. 1665. *in*-16. Cet Ouvrage eſt très-inſtructif.

7. *Codicille d'Or, tiré de l'Inſtitution du Prince Chrétien d'Eraſme, & autres Pieces*. 1666. *in*-12. Les Pieces qui compoſent ce volume ont été recüeillies & traduites par M. *Joly*.

8. *De l'Etat du Mariage, traduit du*

du Latin de Francois Barbaro, *avec quelques autres Traitez touchant les Offices domeſtiques. Paris* 1667. *in*-12. COLY.

9. *Diſſertatio de verbis Uſuardi relatis in Martyrologio Pariſienſi de Aſſumptione B. Mariæ Virginis. Senonis* 1669. *in*-12. Le Martirologe d'*Uſuard.* s'exprime ſur l'Aſſomption de la Vierge en ces termes: *Decimo octavo Kalendas Septembris. Dormitio ſanctæ Dei Genitricis Mariæ, cujus ſacratiſſimum Corpus, etſi non inveniatur ſuper terram, tamen pia Mater Eccleſia ejus venerabilem memoriam ſic feſtivam agit, ut pro conditione carnis eam migraſſe non dubitet: quo autem venerabile illud Spiritus-Sancti Templum nutu & conſilio divino occultatum ſit, plus elegit ſobrietas Eccleſiæ cum pietate neſcire, quam aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere.* On avoit toujours lû dans l'Egliſe de *Paris* juſqu'à l'an 1540. ou 1549. le jour de l'Aſſomption cette Leçon du Martyrologe d'*Uſuard*; mais on y ſubſtitua en ce tems-là une Homelie. En 1668. l'exemplaire du Martirologe s'étant trouvé uſé, ſur la propoſition qui

C. JOLY. fut faite dans le Chapitre d'en faire écrire un autre, on délibera s'il n'étoit pas plus à propos de rétablir au jour de l'Aſſomption les termes du Martirologe d'*Uſuard*, & la concluſion du Chapitre du 1. Août fut qu'on ſuivroit l'ancien uſage, qu'on retrancheroit l'Homelie, & qu'on liroit les paroles d'*Uſuard*. M. *Joly* compoſa cet Ouvrage, de même que les ſuivans, pour juſtifier cette concluſion.

10. *Epiſtola Apologetica ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Uſuardi verbis de Aſſumptione Beatæ Mariæ Viginis & concluſione Capituli Pariſienſis. Rothomagi* 1670. *in*-12.

11. *Traditio antiqua Eccleſiaarum Franciæ de verbis Uſuardi ad Feſtum Aſſumptionis* B. *M. V. vindicata adversùs Jacobum Gaudinum, cum Reſponſione ad Vindicias Parthenicas Nicolai Ladvocati Billialdi. Senonis* 1672. *in*-12. Meſſieurs *Gaudin* & *Ladvocat* Chanoines de Notre Dame, qui s'étoient oppoſez à la concluſion du Chapitre pour la reſtitution des termes du Martirologe d'*Uſuard*, non contens de cette demarche,

en-

entreprirent de défendre l'Aſſomption corporelle de la Vierge par leurs Ouvrages, & publierent pour cela les deux Livres ſuivans. *Jacobi Gaudini Aſſumptio corporea B. Mariæ Virginis vindicata adversùs Cl. Joly Diſſertationem.* Pariſiis 1670. *in*-12. *Nic. Ladvocati Bilialdi Vindiciæ Parthenicæ, de vera Aſſumptione corporea B. Mariæ Virginis aduersùs Diſſertationem Cl. Joly.* Par. 1670. *in*-12. C'eſt pour repondre à ces deux Auteurs, que M. *Joly* a publié ce dernier Ouvrage, où il rapporte tout ce que les anciens & les modernes ont écrit ſur le ſujet qu'il traite, & tous les paſſages qui ſe peuvent alléguer pour & contre l'Aſſomption corporelle de la Vierge. J'ajoûterai que M. de *Launoy* entra dans cette diſpute par un Ouvrage intitulé: *Joan. Launoii judicium de Controverſia ſuper exſcribendo Pariſienſis Eccleſiæ Martyrologio exorta Lauduni* 1671. *in*-8. où il ſoûtint qu'il falloit retenir les paroles d'*Uſuard*, & que *Nicolas Ladvocat* lui répondît par celui-ci: *Repetitæ Vindiciæ pro Aſſumptione corporali B. Mariæ Virginis, ſéu confutatio libelli* C. JOLY.

C. JOLY. *Joannis Launoii de eadem controverſia*. Pariſ. 1672. *in*-8.

12. *Voyage de Munſter, de Hollande, &c.* Paris 1672. *in*-12.

13. *Statuts & Reglemens des petites Ecoles de Grammaire de la Ville, Cité, Univerſité, Fauxbourgs & Banlieuë de* Paris. *Paris* 1672. *in*-12.

14. *Des Ecoles Epiſcopales & Eccleſiaſtiques, pour le droit des Chantres, Chanceliers & Ecolaſtres des Egliſes Cathedrales de France, & particulierement du Chantre de l'Egliſe de Paris, ſur les Ecoles qui lui ſont commiſes. Paris* 1678. *in*-12.

15. *Factum pour Claude Joly Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris, contre les Recteurs, Doyens & Suppôts de l'Univerſité de Paris*. *in*-4. Ce Factum eſt contre une Requête de la Faculté des Arts du 19. Fevrier 1678. touchant le droit du Chantre ſur les Ecoles de *Paris*.

19. *Factum pour le Chapitre de l'Egliſe de Paris, au ſujet des petites Ecoles*. *in*-4. Ce Factum eſt contre les Curez de *Paris*, qui prétendoient les Ecoles de Charité independantes de la Juriſdiction du Chantre.

17. *Second Factum de Claude Joly,* C. JOLY.
pour répondre à celui des Curez de Paris. in-4.

18. *Eclairciſſement à M. l'Archevêque de Paris pour Meſſieurs les Doyen & Chapitre, & le ſieur Joly Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris, ſur un Factum intitulé*: Reponſe des Curez de Paris au ſecond Factum de Claude Joly. in-4.

19. *Extraits des Regiſtres des Concluſions Capitulaires de l'Egliſe de Paris, pour ſervir de Factum general contre les Curez de Paris & autres tenants les Ecoles dans la Ville de Paris & Banlieuë ſans leur permiſſion. in-4.*

20. *Ecritures pour Claude Joly, Chanoine & Chantre de l'Egliſe de Paris, pour ſervir de Contredits à la prodution du Recteur & Suppôts de l'Univerſité de Paris, ou Réponſe à un Libelle intitulé*: Factum ou Traité Hiſtorique des Ecoles de l'Univerſité de Paris *in-4.*

21. *Memoire touchant les démêlez du Cardinal de Rets avec le Cour*, au ſujet de l'Archévêché de *Paris*, Cette Piece, extraite d'un plus

C. JOLY grand Ouvrage qui n'a pas été imprimé, a été joint aux Memoires de M. *Joly* ſon neveu dans la ſeconde édition d'*Amſterdam* 1718.

22. *Avis Chrétiens & Moraux pour l'inſtitution des Enfans. Paris* 1675. *in*-12. La premiere partie de ce Livre, qui eſt plein de recherches, concerne les garçons; La ſeconde eſt deſtinée aux filles. Il y a à la fin un traité abregé de l'Ortographe Françoiſe, & à la tête une longue Preface fort ſçavant. [M. *Gouget*.]

23. Il a compoſé une vie d'*Eraſme*, qui contient auſſi celle de la Plûpart des Sçavans du ſeiziéme ſiecle, mais elle eſt demeurée manuſcrite parmis ſes papiers, quoiqu'elle fût en état de voir le jour. *Colomiés* rapporte dans ſa *Bibliotheque choiſie*, que pour compoſer cette vie, il avoit lû ſept fois tous les Ouvrages d'*Eraſme*.

V. ſon Eloge par M. *Louis le Gendre*, & *du Pin Bibl. des Auteurs Eccleſiaſtiques*.

POGGIO BRACCIOLINI.

P. BRACCIOLINI

IL n'eſt gueres de Sçavant ſur lequel les Auteurs aïent commis plus de fautes que *Pogge*. Pluſieurs ſe ſont trompez ſur ſon nom même, & ſur celui de ſa famille. *Michel-Juſtiniani* croit qu' il s' appelloit *Charles*, ſe confondant ainſi avec *Charles Aretin* qui étoit de la famille des *Marſuppini*. Quelques-uns lui ont donné le nom de *Jacques*, & d'autres celui de *Jean-Batiſte*; mais ces noms ſont ceux de deux de ſes enfans. *Boiſſart* & *Pope Blount* après de lui l'ont appellé *Jean François*, mais c'étoit auſſi le nom d'un de ſes fils. Son veritable nom eſt *Poggio*, qui étoit celui d'un Evêque de Florence, qui vivoit dans le onziéme ſiecle, & que les Florentins reverent ſous le nom de *ſaint Poggio* (en Latin *Podius*.] il le reçut de ſon aïeul qui le portoit; car ſon pere ſe nommoit *Guccio*, nom que M. de *la Monnoye* croit étre formé par corruption d' *Uguccio* diminutif d' *Ugo*.

P. BRACCIOLINI.

Pour ce qui eſt de ſa famille, les uns veulent qu' il fut de celle des *Brandolini*, les autres de celle des *Blandolini*; mais d' autres avec plus de fondement le mettent de celle des *Bracciolini*. Il s' appelloit donc *Poggio di Guccio Bracciolini*, ſuivant l' uſage des Italiens, qui ajoûtent à leur nom celui de leur pere.

Son aïeul *Poggio* étoit Notaire à *Lanciolina*, lieu voiſin de *Terranuova*, où il ſe tranſplanta dans la ſuite avec ſa famille. Ce fut dans ce dernier endroit, qui eſt du territoire de *Florence*, près d' *Arezzo*, que naquit notre Auteur en 1380.

Il alla à *Florence* en 1398. âgé de 18. ans, pour y faire ſes études. Il étudia d' abord la Langue Latine, ſous *Jean de Ravenne*, & enſuite la Grecque ſous *Emmanuel Chryſoloras*. Il s' appliqua même dans la ſuite à l' Hebraïque, comme il le témoigne dans une de ſes Lettres; ce qui fait voir que M. *Huet* & d' autres ſe ſont trompez, lorſqu' ils ont prétendu qu' on n' avoit point cultivé l' Hebreu en Italie dans le quatorziéme & quinzieme ſiecle.

Après

BRAC. CIOLINI

Après s'être ſuffiſamment inſtruit ſous de ſi bons Maîtres, il alla à *Rome* ſous le Pontificat de *Boniface IX.* & non pas *Nicolas IX.* comme on lit dans les *Memoires de Litteratures* de M. de *Sallengre*, & il s'y mit au ſervice du Cardinal de *Bari*, qui étoit *Ludolf Marramoro*, ou *Marramaldo*, Napolitain.

Il eut enſuite l'emploi d'*Ecrivain des Lettres Apoſtoliques*, qu'il remplit pendant dix ans, & parvint après à la Charge de Secretaire du Pape, poſte qu'll occupa pendant quarante ans.

Pendant la tenuë du Concile General de *Conſtance*, quelques Cardinaux & Seigneurs de *Rome* l'envoïerent en cette Ville avec *Barthelemi* de *Montepulciano*, en 1414. pour y chercher des Livres anciens: commiſſion dont il s'acquitta parfaitement bien; car pendant le ſejour qu'il fit dans cette Ville, il déterra quantité d'anciens Auteurs manuſcrits, comme on le verra plus bas.

Pogge de retour du Concile de *Conſtance*, fit un voïage en Angleterre, comme il paroît par ſes Let-

tres.

P. BRACCIOLINI. tres. Il le fit apparemment avec le Cardinal de *Wincheſter*, car dans les Lettres qu' il a écrites pendant ſon ſejour en ce Roïaume, il l' appelle toujours ſon maître, *Dominus meus Cardinalis*. Il demeura la plûpart du tems à *Londres*, & s' y occupa à viſiter les Monaſteres, dans l' eſperance d'y trouver quelques Manuſcrits; mais il n'y réuſſit pas ſi bien qu' en Allemagne, ſes peines furent perduës.

Quelques-uns diſent que le Pape *Martin V.* l' envoïa enſuite en Hongrie, mais on ne ſçait aucune particularité de ce voïage; ils ajoûtent qu' il s' arrêta enſuite long-tems à *Ferrare* & à *Boulogne*, d' où il alla à *Rome*, & qu' échappé des mains des voleurs, il s' y entretint avec *Charles Aretin*, & *Coſme de Medicis* ſur le malheur des tems, & ſe plaignit à eux de ſon triſte ſort, qui l' obligeoit à mener une vie ambulante, ſemblable à celle des Scythes, qui ne peuvent ſe fixer en aucun lieu. C' eſt *Pogge* lui-même qui nous l' apprend dans ſon Traité du Malheur des Grands.

Enfin

Enfin laſſé de toutes ces courſes, il réſolut de ſe fixer quelque part & de ſe marier. Il avoit déja eu trois fils d'une Maîtreſſe, quoiqu'il fût Clerc, & il s'en excuſe plaiſamment, mais aſſez mal dans une de ſes Lettres au Cardinal Julien de S. Ange, où il lui dit: *Aſſeris me habere filios, quod Clerico non licet ſine uxore, quod laïcum non decet. Poſſum reſpondere habere filios me, quod laïcis expedit, & ſine uxore, qui eſt mos Clericorum ab Orbis exordio obſervatus; ſed nolo errata mea ulla excuſatione tueri.* P. BRACCIOLINI.

Il étoit déja ſur le retour, c'eſt-à-dire, âgé de 54. ans, lorſqu'il épouſa *Vaggia*, ou *Selvaggia di Chino di Manente*, de la famille de *Buondelmonti*, qui étoit alors riche & illuſtre, & qui ſubſiſte encore à *Florence* avec éclat. M. de *Sallengre* & M. *Lenfant* ont mal-à-propos retranché de ſon nom les deux *di*, qui marquent ceux de ſon pere & de ſon grand-pere.

Ce mariage ſe fit à *Florence* en 1435. & il témoigna dans la ſuite s'en ſçavoir bon gré, ſon épouſe étant

P BRACCIOLINI. étant jeune, belle & doüée de bonnes qualitez. Elle lui apporta une dot, qui paroîtroit maintenant aſſez mince, quiſqu'elle ne fut que de 600. florins.

Il retourna enſuite à *Rome* avec elle, & ce fut là que naquirent tous ſes enfans, excepté *Lucrece*. Il y continua dans ſon emploi de Secretaire Apoſtolique, qu'il exerça ſous ſept Papes, *Innocent VII. Gregoire XII. Alexandre V. Jean* XXIII. *Martin V. Eugene IV. Nicolas V.* pendant quarante ans. Il n'en étoit pas pour cela plus riche, & c'eſt une choſe dont il ſe plaignoit dans ſes Lettres à ſes amis, ſur tout lorſque ſa famille ſe fût augmentée.

On lui propoſa en 1453. après la mort de *Charles Aretin*, la Charge de Secretaire de la Republique de *Florence*, & il l'accepta avec plaiſir. Il quitta alors la ville de *Rome*, quoiqu'avec peine, à cauſe des amis qu'il y avoit, & alla fixer ſa demeure à *Florence*, où on lui avoit déja donné le droit de Bourgeoiſie en 1414. Quoqu'il fût déja âgé de plus de 72. ans, il s'appliqua plus

que

P. BRACCIOLINI.

que jamais à l'étude, autant que ſes emplois le lui pouvoient permettre, & c'eſt depuis ce tems là qu'il a compoſé les plus conſiderables de ſes Ouvrages.

L'amour qu'il avoit pour la retraite l'engagea à faire bâtir à *Val d'Arno* près de *Florence* une maiſon de campagne dont il faiſoit ſes délices, & qu'il appelloit ſon Academie. Il s'y retiroit le plus qu'il pouvoit, principalment dans l'Eté, & n'en ſortoit qu'avec chagrin. Il eſt probable que ce fut là qu'il compoſa ſon Hiſtoire de *Florence*.

Panormita dit dans une de ſes Lettres au Roi *Alphonſe*, que *Pogge* vendit un *Tite-Live* écrit de ſa main pour acheter une maiſon de campagne près de *Florence*; c'eſt apparement celle-ci dont il s'agit là.

Il mourut en cette Ville le 30. Octobre 1459. âgé de 79. ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Croix.

Il laiſſa de *Vaggia Buondelmonti* ſa femme cinq fils & une fille. Celle-ci, nommée *Lucrece* fut mariée en 1656. à *François di Niccolò Cocchi-Donati*.

Les

P. BRACCIOLINI.

Les fils ſe diſtinguerent tous par leur ſcience, quoiqu' ils n' aïent pas eu tant de réputation que leur pere.

Pierre Paul entra dans l' Ordre de S. Dominique, & mourut à *Rome* le *6.* Septembre 1464. à l' âge de 26. ans, étant Prieur de *Sainte Marie ſur la Minerve.*

Jean Batiſte fut Docteur en Droit & Chanoine de *Florence* & d' *Arezzo*, Acolïte du Pape & Clerc aſſiſtant, de ſa Chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en Latin la vie de *Nicolas Piccinini*, un des premieres Capitaines de ſon tems, & celle de *Dominique Capranica* Cardinal.

Philippe fut pendant une année Chanoine de *Florence*; mais aïant reſigné ſon Canonicat à ſon frere *Jean François*, il quitta l' Etat Eccleſiaſtique, & épouſa *Allexandra del Beccuto*, iſſuë d' une illuſtre famille, qui ſubſiſte encore aujourd' hui. Il en eut trois filles, en qui fint le nom des *Pogges*.

Jacques fut un beau génie & ſe diſtingua beaucoup dans les Belles Lettres. Il traduiſit en Italien l' Hiſtoire de *Florence*, que ſon pere avoit

écrite

écrite en Latin, & la dédia à *Frederic de Feltro* Comte d'*Urbin*. Il dédia auſſi à *Ferdinand* Roi de *Naples* la Verſion Italienne de la vie de *Cyrus* Roi de Perſe, que ſon pere avoit traduite du Grec. Il mit encore en Italien les vies de quatre Empereurs Romains, ſçavoir celles d' *Antonin le* Pieux & *Marc Antonin le philoſophe*, tirées de *Jules Capitolin*, celle d' *Alexandre Severe*, par *Ælius Lampridius*, & celle d' *Ælius Adrien* par *Spartien*. Il ne ſe contenta pas de traduire, il compoſa auſſi de ſon chef. Il publia un petit Commentaire ſur le Poëme Italien de *François Petrarque*, intitulé : *Le Triomphe de la Renommée*; un Traité de l'*Origine de la Guerre entre les Anglois & les François*, & une vie Latine de *Philipe Scholarius*, autrement dit *Pippo Spano*. Il fut Secretaire du Cardinal *Riarrio* juſqu'à l'an 1478. qu'aïant trempé dans la Conjuration des Pazzi, il fut pendu avec d'autres Conjurez à une fenêtre du Palais. *Ange Politien*, qui nous a donné une excellente Hiſtoire de cette Conjuration, ne parle gueres avan-

P. BRACCIOLINI.

rageu-

P. BRACCIOLINI.

tageuſement de *Jacques*. C'étoit, ſelon lui, un homme remuant, avide de nouveautez, d'une vanité & d'une préſomption inſupportable, médiſant de tout le monde avec fureur, ſans épargner ni grands ni petits, & une ame venale.

Jean Françoiſ fut Chanoine de *Florence*, & eut quelques emplois à la Cour de *Rome*, aïant été Clerc de la Chambre du Pape, & Abbreviateur des Lettres Apoſtoliques. Il étoit fort verſé dans le Droit Canon, à en juger par le Traité qu' il publia ſur le pouvoir du Pape & celui du Concile, *Leon X.* qui l'eſtimoit fort, & le fit ſon Secretaire. *Il* mourut à *Rome* le 25. Juin 1522. âgé de 79. ans, comme on le voit par ſon Epitaphe qui eſt dans l' Egliſe de S. *Gregoire*.

Tels ſont les enfans de *Pogge*, dont il eſt bon de tracer ici le caractere.

Il paroît par ſes Ouvrages qu' il aimoit les Belles Lettres avec paſſion, & qu' il avoit une inclination particuliere pour ceux qui les cultivoient. Son fort étoit la Litterature

P. BRACCIOLINI.

ture & l'Eloquence, dont il fut un des principaux reſtaurateurs. Il ne borna pas ſes études aux bons Auteurs de l'Antiquité Profane. On voit par ſes citations qu'il étoit aſſez verſé dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & dans la lecture des Peres, ſur tout de S. Chriſoſtome & de S. Auguſtin. Il ne paroît point qu'il ſe ſoit exercé à la Poëſie, ſi ce n'eſt par une aſſez mauvaiſe Epitaphe qu'il fit d'*Emmanuel Chyſoloras*. Les Auteurs ſe ſont accordez à loüer ſon ſtile, qu'il ſçavoit varier ſelon les ſujets qu'il traitoit. On trouve dans ſes Harangues une éloquence aiſée, ſans enflure & ſans déclamation. Il avoit pris *Ciceron* pour modele, & ou peut dire qu'il l'imitoit aſſez bien. Le ſtile de ſes Lettres eſt ſimple, naturel & inſinuat, comme le doit être le ſtile Epiſtolaire. Les Satires de Juvenal n'aprochent pas de la mordacité & du cauſtique de ſa plume dans ſes invectives. Ses *faceties* ou ſes bons mots ſont écrits dans un langage fort negligé, & quelquefois plat & barbare, apparamment afin qu'ils

P. BRACCIOLINI.

qu'ils fuſſent plus a la portée du peuple. A l'égard de ſon Hiſtoire, on ne ſçauroit la lire ſans y reconnoître *Tite-Live*, *Salluſte* & les meilleurs Hiſtoirens de l'Antiquité, au jugement de *Benoit Aretin.*

Ses Lettres témoignent qu'il étoit bon citoïen, bon pere, bon mari, bon ami. Sa tendreſſe pour ſes amis ne ſe bornoit pas à des proteſtations ou à des loüanges. Il leur rendoit tous les ſervices qu'il pouvoit, & n'épargnoit pour cela ni ſon crédit, ni celui de ſes amis & de ſes protecteurs. Il ne manquoit pas non plus à la plus ſolide de toutes les marques d'amitié, qui eſt de donner des conſeils ſalutaires, & de les donner d'une maniere engageante.

Il regardoit l'avarice comme une paſſion baſſe & indigne d'un honnête homme, auſſi étoit il deſintereſſe, liberal & communicatif; il avoit bien ſouvent à la bouche ce bon mot de P.*Sirus*, qu'il manque bien des choſes à un homme pauvre, mais que tout manque à un avare. *Deſunt inopiæ multa, avaritiæ omnia*

omnia. Vivant ſans ambition, il n'a jamais fait aucune démarche pour s'avancer dans les voïes de la fortune. Enfin on remarque dans ſes écrits ce caractere de modeſtie qui ſied ſi bien àux Sçavans, quoiqu'il ſoit aſſez rare parmi eux. P. BRACCIOLINI.

Si tant de belles qualitez ne furent pas effacées par de grands defauts, elles en furent au moins ternies. *Pogge* ordinairement moderé, ne laiſſoit pas de ſe metre quelquefois en colere. Mais il avoit la prudence de s'abſtenir de parler ou d'écrire juſqu'à ce que ſon feu fût rallenti, comme il le marque à un de *ſes amis*. Il n'uſa pas cependant toujours de cette ſage precaution, comme il paroît par ces ſanglantes invectives qu'il compoſa contre pluſieurs perſonnes, & par quelques Lettres qui ne ſont point encore imprimées.

Les enfans qu'il eut dans le célibat témoignent aſſez qu'il eut une jeuneſſe déreglée. Parmi ſes Lettres manuſcrites, qui ſont dans la Bibliotheque de *Wolfenbutel*; il y en a une où il depeint, même en ter-

mes

P. BRAC. CIOLINI. mes aſſez libres, la paſſion qu' il avoit euë pour les femmes. Les obſcenitez qu' il a répanduës dans ſes facéties, ſont une preuve que ſa plume n' étoit pas plus chaſte que ſa vie.

Un autre grand défaut de *Pogge*, c' eſt ſon ſtile mordant & emporté quelquefois juſqu' à la fureur. On pourroit plus aiſément excuſer ce defaut dans ſon ſiecle, que dans un ſiecle poli comme le nôtre, où cependant on n' en voit que trop ſouvent des exemples. *Paul Jove* nous apprend, qu' un jour dans un lieu public, & en preſence des Secretaires Apoſtoliques, la malignité de la langue de *Pogge* lui attira deux bons ſoufflets de la part de *George de Trebiſonde*; *Pogge* ne diſconvient pas entierement de ce fait, mais il prétend que ce fût une veritable batterie, où il ſe defendit fort bien, & où il n' y eut pas ſeulement des ſoufflets de donnez, mais des coups de pied, de bâton & d' épée.

Les Auteurs, dont la découverte eſt dûë à *Pogge*, ſont les ſuivans.

1. *Tertulien*.

2. *Quin-*

2. *Quintilien*. L'exemplaire des Ouvrages de cet Auteur, que *Pogge* trouva n'étoit pas le ſeul qu'on eut, puiſque, lorſqu'il l'eût envoïé à *Leonard Aretin*, celui-ci lui marqua qu'il travailloit à le collationner avec celui qui étoit dans ſa Bibliotheque. Il eſt à propos de rapporter ici la maniere dont il trouva ce Manuſcrit, telle qu'elle eſt décrite dans une de ſes Lettres à *Guarin de Verone* ſon ami. „ Le bonheur, dit-il „ voulut que nous trouvant à *Conſ-* „ *tance*, ſans ſçavoir que faire, „ l'envie nous prit d'aller voir le „ lieu où le *Quintilien* étoit enfer- „ mé dans le Monaſtere de *S. Gal* „ à vingt mille de cette Ville. Nous „ y allames pour nous amuſer, & „ dans le deſſein d'y chercher des „ Livres, qu'on diſoit y être en „ quantité. Parmi un tres-grand „ nombre de volumes, nous y trou- „ vames le *Quintilien* ſain & ſauf, „ mais tout couvert de pouſſiere. „ Les livres étoient non pas dans un „ lieu tel qu'ils meritoient d'être, „ mais dans un lieu obſcur & af- „ freux, ſavoir au fond d'une tour, P. BRACCIOLINI.

P. BRACCIOLINI. „ où l'on ne mettroit pas des criminels condamnez à mort. Ceci ſuffit pour refuter le conte de *Paul Jove*, qui dit que le *Quintilien* fut trouvé dans la boutique d'un Chaircuitier, conte qui a été copié par un grand nombre d'Auteurs.

3. Le commentaire d' *Aſconius Pedianus* ſur huit Oraiſons de *Ciceron*. M. *L'enfant* s'eſt trompé en diſtinguant l' Ouvrage d' *Aſconius* du Commentaire ſur les Oraiſons de *Ciceron*.

4. *Lucrece*. Il n'y avoit qu'une partie de ſon Poëme dans le Manuſcrit que *Pogge* déterra.

5. *Silius Italicus*.

6. *Ammian Marcellin*. Aucun de ceux qui ont publié cet Auteur, n'a fait à *Pogge* honneur de cette découverte.

7. *Manilius*. C'eſt ſur le Manuſcrit de *Pogge*, quoiqu' imparfait, que ſe fit la premiere édition de cet Auteur a *Boulogne* en 1475. *Jean Albert Fabricius* s'eſt trompé lourdement, en diſant dans ſa *Bibliotheque Latine*, que c'eſt *Pogge* lui-même qui a donné cette édition, puiſqu'il

qu'il étoit mort en 1459. c'eſt-à-dire quinze ans avant qu'elle parut. P. BRACCIOLINI

8. *L. Septimius*, à qui on attribuë la Verſion du faux *Darés* Phrïgien.

9. Les trois premiers Livres de *Valerius Flaccus.*

10. *Caper*, *Eutychus* & *Probus*, trois anciens Grammairiens.

11. Les Livres de *Ciceron*, *de Finibus* & *de Legibus*, & ſes Oraiſons *pro Cecinna*, *de Lege Agraria contra Rullum*, *ad Populum contra Legem Agrariam*, *in Lucium Piſonem*, *pro Rabirio Piſone*, *pro C. Rabirio perduellionis reo*, *pro Roſcio Comœdo*. La découverte de ces ſept Oraiſons eſt à la fin d'un Manuſcrit de la Bibliotheque de ſainte Marie de *Florence*, attribuée à *Pogge*. Il en a découvert encore une autre, dont on ignore le titre, puiſqu'il ſe fait [*a*] une glorie d'en avoir déterré huit.

12. Une partie de *Columella*.

13. *Frontinus*, *de Aquæductibus*. Il trouva cet Auteur au *Mont-Caſſin*, où l'on voit encore, ſelon le Pere *Mabillon*, ſon Manuſcrit, ſur lequel toutes les autres copies ont été faites.

[*a*] *Lib. de Inſelic. Princip.*

P. FRAN. CIOLINI.

Il eſt tems de venir aux Ouvrages de notre Auteur. Les principaux, excepte ſon Hiſtoire de *Florence*, ont été ramaſſez enſemble, & imprimez ainſi plus d'une fois. La premiere édition parut en 1510. *in-fol.* à *Strasbourg*; ce fut à un certain *Thomas D. Aucuparius*, qui ſe donne le titre de Poëte couronné, *Poëta laureatus*, qu'on eut l'obligation de ce recüil. Il dit dans une eſpece de dédicace à *Sebaſtien Brandt*, que de tous les Ouvrages de *Pogge*; on n'avoit juſque-là imprimé preſque autre choſe que ſes *Facetiæ*, & qu'aïant ramaſſé divers Ecrits de cet Auteur, il avoit crû lui rendre ſervice, de même qu'aux Géns de Lettres, de les faire imprimer. L'année ſuivante 1511. on réimprima les Ouvrages de *Pogge* à *Paris in* 4. Deux ans après, c'eſt à-dire en 1513. il s'en fit dans la même Ville une nouvelle édition fort augmentée; & ſur celle-là ſe fit, par les ſoins d'*Henri Bebelius*, l'édition de *Bâle* en 1538. chez *Henri Petri*, qui eſt la plus commune. Elle porte pour titre: *Poggii Florentini Oratoris*

toris & Philoſophi Opera, colatione emendatorum exemplarium recognita. P. BRACCIOLINI.

Toutes ces éditions ſont fort peu exactes, les fautes y ſont ſans nombre, & il n'eſt gueres poſſible de décider laquelle eſt la moins fautive.

Les Pieces contenuës dans ce recüeil ſont:

1. *Hiſtoria diſceptativa de Avaritia.* Cette diſpute ſur l'Avarice eſt en forme de Dialogue. *Pogge* y fait parler *Antoine Luſco*, *Cincio*, *Barthelemi de Montepulciano* & quelques autres.

2. *Hiſtoriæ diſceptativæ convivales III.* *Pogge* adreſſe cette Hiſtoire convivale au Cardinal *Proſper Colonne*, à qui il dit que le tems qu'il avoit emploïé à compoſer ſes Ouvrages l'avoit beaucoup aidé à ſupporter le malheur des tems; qu'il n'avoit pû ſonger ſans regret & ſans douleur, que quoiqu'avancé en âge, il étoit ſi peu à ſon aiſe, qu'il ſe trouvoit obligé de ſonger plûtôt à gagner ſa vie qu'à cultiver ſon eſprit; que néanmoins la generoſité du Pape *Nicolas V.* lui avoit ôté

P. BRACCIOLINI. pour lors tout ſujet de plaint, en ſorte qu'il paroiſſoit être enfin reconcilié avec la fortune. Voici ce qui a donné occaſion à cet Ouvrage. La même année que la peſte obligea *Nicolas V.* de quitter *Rome*, *Pogge* ſe retira à *Terra-nuova* ſon lieu natal. Il y fut viſité par *Charles Aretin*, *Benoît Aretin* Juriſconſulte, & *Nicolas Fulgini* fameux Philoſophe & Medecin de profeſſion. Après le repas ils agiterent les trois queſtions qui ſont le ſujet de ces Diſſertations. 1. Lequel des deux doit faire des remerciemens, celui qui a été invité à un repas, ou celui qui l'a invité. 2. Lequel des deux Arts de la Medecine ou du Droit Civil eſt le plus excellent. 3. Si les anciens Romains ont eu tous la même langue, c'eſt-à-dire, s'il y a eu une langue pour les Gens de Lettres, & une autre differente pour le commun peuple.

3. *Liber de Nobilitate*. Comme *Pogge* parle dans ce Traité un peu cavalierement des Venitiens, *Lauro Quirini*, Noble Venitien, lui répondit vivement, ce que fit auſſi

Leo-

Leonard de Chio dans un Traité Apologetique de la veritable Nobleſſe, qui ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliotheque de M. *Facciolati*. Au reſte *Pogge* dans une Lettre à *Thomaſius* Philoſophe & Medecin Venitien, avoüe qu'il n'avoit mal parlé des Venitiens, que pour ſe venger de quelques Nobles de cette Republique, qu'il s'imaginoit avoir excité la guerre en Italie ; & ajoûte qu'il ne vouloit point de mal à cette Nation, qu'il avoit même eu deſſein de ſe faire recevoir Bourgeois à *Veniſe*, & de s'y retirer pour le reſte de ſes jours ; que dans cette vûë, il avoit réſolu d'en écrire l'hiſtoire ; mais qu'aïant été rapellé dans ſa Patrie, & y aïant obtenu un poſte honorable, il avoit changé de ſentiment. P. BRACCIOLINI.

4. *De humanæ conditionis miſeria.* On ſent bien par le mal que *Pogge* dit dans cet Ouvrage des Moines, des Cardinaux & des Papes même, qu'il n'étoit plus à *Rome* lorſqu'il le compoſa. Ce fut immédiatement aprés ſon arrivée à *Florence* qu'il l'écrivit. Il ne ſe trouve que dans

P. BRACCIOLINI. la troiſiéme édition de ſes Œuvres.

5. *Ruinarum urbis Romæ deſcriptio.* M. de *Sallengre* a inſeré ce petit Traité dans le premier volume de ſon *Novus Theſaurus Antiquitatum Romanarum*.

6. *Aſinus Luciani in Latinum verſus*.

7. *Liber invectivarum contrà Felicem Antipapam, Franciſcum Philelphum & Laurentium Vallam*. *Pogge* ſçavoit déclamer à merveille, les termes offençans & les épithetes injurieuſes ne lui coûtoient rien; & on le voit ſans peine par ces Pieces dont le contenu répond parfaitement au titre qu'elles portent.

La premiere regarde *Amedée* Duc de Savoïe, élu Pape, ſous le nom de *Felix V.* par le Concile de *Bâle*. Il n'y eſt gueres épargné non plus que le Concile qui l'avoit élû.

Les trois ſuivantes ſont contre *François Philelphe*. *Pogge* les compoſa pour venger ſon ami *Nicolas Niccoli* de deux Satïres que *Philelphe*, qui étoit naturellement fort médiſant, avoit publiées contre lui. On ne peut rien ajoûter aux infa-

mies

mies qu'il dit de celui qu'il attaque, & il faut avoüer que ſi le quart de ce qu'il lui reproche eſt veritable, c'étoit un grand ſcelerat. Mais là paſſion paroit trop viſiblement dans ſon diſcours, pour en croire la moindre choſe. P. BRACCIOLINI.

Il s'agit encore de *Philelphe* dans le cinquiéme, qui eſt intitulée : *Invectiva excuſatoria cum Franciſco Philelpho*. C'eſt une eſpece de Lettre de reconciliation à *Philelphe*, mais qui eſt écrite en termes fort generaux, qui dans le fond ne ſignifient pas grande choſe; en effet il lui en avoit trop dit, pour pouvoir ſe retracter avec honneur.

Les quatre invectives qui ſuivent ſont contre *Valla*, que *Pogge* traite avec le dernier mépris. On y trouve à chaque page les épithetes de *beſtia*, *latrator furibundus*, *inſanus*, *convitiator demens*, *hæreticus*, *monſtrum*. *&c.* Il ne s'agiſſoit cependant que de quelques mots & de quelques phraſes que *Valla* avoit condamnées dans les Lettres de *Pogge*, comme peu Latines; c'étoit là le ſeul ſujet de leur démêlé. Il y a une cinquié-

P. BRAC. CIOLINI

me invective de *Pogge* contre *Valla*, mais elle n'a point été imprimée, & ſe trouve ſeulement en manuſcrit dans la Bibliotheque de M. *Fontanini*.

8. *Orationes*. Ces Diſcours ſont au nombre de cinq. Les quatre premiers contiennent un Eloge funebre du Cardinal de *Florence*, du Cardinal de *Sainte Croix*, de *Nicolas Niccoli* & de *Laurent de Medicis*. Le cinquiéme eſt adreſſé au Pape *Nicolas V.* & tend à exhorter ce Pontife à la beneficence & à la liberalité, à joindre la miſericorde à la juſtice, & à écouter avec docilité les remontrances qu'on pourroit lui faire.

9. *Liber Epiſtolarum*. Les plus conſiderables de ces Lettres, qui ſont au nombre de 42. ſont 1. celle où il fait à *Coſme de Medicis* une deſcription de la vie champêtre. 2. Celle à *Nicolas Niccoli* contenant une deſcription des bains *de Bade*. 3. Celle à *Leonard Aretin* * ſur le ſupplice de Je-

* La Lettre de *Pogge* à *Leonard Aretin*, ſur le ſupplice de *Jerôme de Prague*, a paru dans les *Icones Bezæ* imprimez en 1580. *Simon Goulart*

P. BRACCIOLINI.

Jerôme de Prague, qui a été imprimée pluſieurs fois en divers recüeils, & dont on trouve une traduction Françoiſe dans le *Poggiana* de M. *Lenfant*. 4. Une longue Diſſertation Apologetique contre *Guarin de Verone*, avec lequel il s'étoit brouillé au ſujet du Parallele de Ceſar & de Scipion. Il avoit mis dans une de ſes Lettres *Scipion* audeſſus de *Ceſar*. *Guarin*, qui donnoit la préference à *Ceſar*, en fut ſi irrité, qu'il écrivit contre *Pogge*, qui avoit été juſques-là ſon ami, une Piece ſi pleine d'invectives, qu'il ſemble qu'il eût ſongé plûtôt à le déchirer qu'à défendre *Ceſar*. On n'a point cette Piece, à laquelle *Pogge* a répondu par cette Diſſertation. Au reſte ils ſe reconcilierent dans la ſuite.

10. *Dialogus de infelicitate Principum*. On raiſonne fort librement dans ce Dialogue ſur les bonnes & les mauvaiſes qualitez des Princes.

lart la traduiſit en François, & la fit imprimer l'an 1581. avec ſa traduction des *Portraits de Beze*. (M. l'Abbé *Papillon*.)

P BRAC. GIOLINI. *Hallervord* (*a*) en parle comme s'il eût paru pour la premiere fois en 1629. du moins il dit qu'il fût tiré de le Bibliotheque Imperiale par *Elie Ehingerus*, & publié cette année là à *Francfort in-8.*

11. *Facetiæ*. Ce seul Ouvrage, qui est un recüeil de bons mots & de bons contes, a plus contribué à faire connoître *Pogge*, que tout ce qu'il a écrit d'ailleurs. Il fut le premier qui publia quelque chose dans ce goût là, & il a été suivi d'une infinité d'autres, qui souvent ont pillé ses contes, sans lui en faire seulement honneur. C'est ainsi qu'on trouve dans *Rabelais*, dans les cent *Nouvelles nouvelles*, dans l'*Arioste*, dans les *Ducento nouvelle* de *Celio Malespini*, dans *la Fontaine*, & dans divers autres, le conte de l'*Anneau de Hans Carvel*, dont l'invention est dûë à *Pogge*, & qui le donne dans la 133. de ses Faceties sous le nom de *Philelphe*. Il nous apprend lui-même dans sa seconde invective contre *Valla*, que ces Faceties étoient de son tems répanduës par toute l'

Ita-

(a) *Bibliot. Curiosa.*

Italie, la France, l'Eſpagne, l'Allemagne, l'Angleterre, & qu'elles étoient lûës de tous ceux qui entendoient le Latin. Nous voïons dans la Préface de cet Ouvrage ce qui y a donné occaſion. Il y raconte que du tems de *Martin V.* quelques perſonnes d'eſprit, entre leſquels étoient *Antoine Luſco*, *Cincio* Romain, *Razella* de *Boulogne*, & lui, avoient pratiqué dans le Vatican un petit réduit, où ils s'aſſembloient pour parler librement de toutes choſes & de tout le monde. Ils appelloient cet endroit *il Buggiale*, ce qui ſignifie en Italien, un lieu de recréation, où l'on debite des fables & des bagatelles, & où l'on ſe divertit aux dépens de qui il appartient. On y diſoit des nouvelles, on y faiſoit des contes, on frondoit contre tout ce qu'on n'approuvoit pas, & on approuvoit fort peu de choſes; ſur tout on n'y épargnoit pas le Pape, qui pour l'ordinaire étoit mis le premier ſur les rangs; c'eſt de cet endroit que ſont ſortis la plûpart des bons mots & des plaiſanteries qu'on lit dans les Faceties de *Pogge*. Un

P. BRACCIOLINI.

P. BRAC. GIOLINI. Un Ouvrage auſſi libre & auſſi rempli d'obſcenitez, ne pouvoit manquer de Cenſeurs. *Geſner* eſt un de ceux qui ſe ſont le plus déchaînez contre lui; il l'appelle *Opus turpiſſimum & aquis incendioque dignissimum*. L'Abbé *Tritheme* ne l'a pas moins décrié dans ſon Traité *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*. *Eraſme* faiſoit ſans doute alluſion à cet Ouvrage, lorſqu'il a dit que *Pogge* étoit ſi ignorant, que ſes Ouvrages, quand même ils ne ſeroient pas remplis d'obſcenitez, ne meriteroient pas d'être lûs, & qu'il étoit ſi obſcêne, que quand même il ſeroit très-ſçavant, on ne devroit avoir aucun commerce avec lui; car il en parle ailleurs tout autrement, & dans une de ſes Lettres à *Corneille Goudanus*, il lui donne les qualitez de *Vir nec inelegans nec indoctus*. Il eſt ſurprenant après cela que le bon Moine *Jacques Philippe de Bergame* ait donné aux Faceties de *Pogge* le titre de *Pulcherrimus Liber*.

Au reſte, on a fait des éditions ſans nombre de ces Faceties, qu'on a ſouvent jointes avec les bons mots

de

de *Henri Bebelius*. de *Nicodeme Friſchlin*, d'*Alphonſe* Roi d'Arragon, &c. On les a auſſi traduites en diverſes Langues. On en a une ancienne traduction Françoiſe imprimée à *Paris* en 1605. *in*-16. & une nouvelle faite par M. *Durand*, & accompagnée de ſes Reflexions, qui a été imprimée à *Amſterdam* en 1712. *in*-12. BRAG. CIOLINI.

Telles ſont les Œuvres de *Pogge* inſerées dans le Recüeil dont j'ai parlé. Mais il en a fait beaucoup d'autres, qui ne s'y trouvent pas.

1. Le plus conſiderable, eſt ſon *Hiſtoire de Florence*. Il la commença après ſon retour dans cette Ville; mais il ne l'acheva pas entierement. Ce fut ſon fils *Jaques*, qui y mit la derniere main, & la diviſa en huit Livres. Il fit plus, il la traduiſit en Italien, & ſa traduction fut imprimée pour la premiere fois à *Veniſe* en 1476. *in-fol.* ſous ce titre: *Hiſtoria Fiorentina di Poggio Fiorentino, tradotta di Lingua Latina in Lingua Toſcana*; enſuite à *Florence* en 1492. dans la même forme; & enfin dans la même Ville en 1598. *in*-4. ſous

ce

P BRACCIOLINI.

ce titre : *Hiſtoria Fiorentina di M. Poggio libri otto dall' origine de' Guelfi e Gibellini ſin'all'anno 1492. tradotta in lingua volgare, riveduta e corretta da Franceſco Serdonati.* Cette troiſiéme édition eſt bien plus correcte que les autres. L'Original Latin n'a paru qu'en 1715. par les ſoins de M. *Recanati : Poggii Hiſtoria Florentina nunc primùm edita, notiſque & Auctoris vita illuſtrata ab Joanne-Baptiſta Recanato, Patritio Veneto, Academico Florentino. Venetiis* 1715. *in*-4. Les Notes de l'Editeur, qui ſervent à éclaircir & quelquefois même à corriger le texte, ſont curieuſes. Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire même, qui contient ce qui s'eſt paſſé à *Florence* depuis 1350. juſqu'à l'an 1455. on trouve à redire qu'il n'ait point parlé des troubles qui ont agité cette Republique au-dedans, & qu'il s'y ſoit montré trop partial ; ce qui a donné occaſion à cette Epigramme de *Sannazar*

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hoſtem.
Nec malus eſt civis, nec bonus hiſtoricus.

Il

P. BRACCIOLINI.

Il eſt à remarquer qu'on trouve dans l'Hiſtoire de S. *Antonin*, & dans celle de *Mantoue* par *Barthelem Platine*, des périodes entieres de l'Hiſtoire de *Pogge*, d'où il eſt certain qu'ils les ont priſes, puiſque *Pogge* écrivoit avant *Platine*, & que ſon ſtile eſt facile à diſtinguer de celui de S. *Antonin*, qui eſt rude & groſſier.

2. *Poggii Bracciolini Florentini Hiſtoria de Varietate Fortunæ, Libri IV. ex Mſ. Cod. Bibliothecæ Ottobonianæ nunc primùm editi & notis illuſtrati à Dominico Giorgio. Accedunt ejuſdem Poggii Epiſtolæ 57. quæ numquam anteà prodierant. Omnia à Joanne Oliva Rhodigino vulgata. Pariſ.* 1723. *in*-4. Les trois premiers Livres de cet Ouvrage, qui ſont en forme de Dialogues, répondent au titre. Le quatriéme eſt une deſcription des Indes Orientales, où l'Auteur rapporte ce qu'il dit avoir appris à *Florence* d'un Venetien nommé *Nicola de Conti*, & qu'il joint aux précédens, pour preſenter aux Lecteurs quelque choſe d'amuſant & d'agréable, aprés leur avoir offert juſques-là beaucoup d'ob-

P. BRACCIOLINI. d'objets triſtes. Il avoit été deja imprimé ſeparément en 1492. & *Ramuſio* l'a inſeré en Italien dans le premier volume du recüeil de ſes Voïages f. 338. Il y a bien des fables dans cette Relation. Le ſtile de *Pogge* dans cet Ouvrage eſt clair, vif & nombreux, mais quelquefois un peu negligé, & ſa latinité eſt en quelques endroits dure & peu exacte, quoique le tout en ſoit aſſez heureux. Il ſe méprend ſouvent dans les circonſtances des faits qu'il rapporte, & juſtifie par là le jugement de ceux qui prétendent qu'il étoit mauvais Hiſtorien.

3. Il a fait l'Oraiſon Funebre de *Leonard Aretin* ſon ami, mort à *Florence* en 1443. que M. *Baluze* a publiée le premier dans le troiſiéme volume de ſes *Miſcellanea*. *Bayle* ſemble ne l'avoir pas connuë, puiſqu'il n'en fait aucune mention dans ſon Dictionnaire, à l'article de *Leonard Aretin*.

4. *Diodori ſiculi Libri ſex Latine, Poggio interprete. Venetiis* 1476. & 1493. *in-fol.* It. *Baſileæ* 1530. & 1578. *in-fol.* Ce titre porte ſix Livres,

vres, quoique *Pogge* n'ait traduit que les cinq premiers Livres de *Diodore*, parce qu'il a partagé le premier en deux. Quelques Auteur, entr' autres *Vincent Obſopæus* dans l'édition de cet Auteur faite à *Bâle* en 1539. prétendent ôter à *Pogge* cette traduction, ſous prétexte qu'il étoit fort ignorant dans la Langue Grecque, & qu'il étoit même peu verſé dans la Latine, prétexte qui n'a aucun fondement & qui eſt oppoſé au ſentiment general. Il eſt sûr qu'elle eſt de lui, & qu'il la fit par ordre du Pape *Nicolas V.* à qui il la dédia; par une Epître, où il marque que c'étoit auſſi par ſon ordre qu'il avoit traduit la *Cyropedie de Xenophon*. Auſſi l'une & l'autre de ces traductions portent à leur tête le nom de *Pogge*, tant dans les imprimez que dans les manuſcrits, & lui ſont attribuez unanimement par *Jacques de Bergame*; *Volaterran*, *Hugolin Verino* & quelques autres. C'eſt mal-à-propos qu'on a prétendu qu'elles étoient d'un Anglois nommé *Jean Frée*, ſur la foi d'une copie manuſcrite de ces traductions, à la tête de laquelle P. BRACCIOLINI.

un

P. BRACCIOLINI.

un Copiſte ignorant avoit mis ſon nom, comme l'a fort bien remarqué *Wood* dans ſon Hiſtoire de l'Univerſité d'*Oxford*. La traduction Latine de Cette a paru ſeparément dans la belle édition de *Colines*, de l'an 1531. en caracteres Italiques, & avec le reſte de *Diodore* dans l'édition de *Gryphe*, *in*-16. en 1552. [*Id.*]

5. *Pogge* a donc traduit en Latin la *Cyropedie de Xenophon*, mais ſa traduction n'a pas été imprimée; elle eſt ſeulement en manuſcrit dans pluſieurs Bibliotheques. *Jaques* ſon fils a fait une traduction Italienne de cet Ouvrage ſur le Latin de ſon pere, & elle a été imprimée à *Tivoli* 1527. *in*-8.

Pogge a fait quelques autres Ouvrages, comme un Dialogue contre les hïpocrites, une Harangue contre les médiſans, une Diſſertation où il examine ſi un vieillard ſe doit marier, & quelques autres; mais tout cela n'eſt qu'en manuſcrit.

Il eſt auſſi un de ceux à qui on a attribué le Traité *de tribus Impoſtoribus*. Livre imaginaire, qui n'a jam-

jammais exiſté. C'eſt *Campanella* qui le lui attribue dans ſon *Atheiſmus Triumphatus*. P. BRACCIOLINI

Je finirai cet article en relevant quelques fautes que *Varillas* a faites en parlant de *Pogge* dans ſes *Anecdotes de Florence*.

1. Il dit que *Pogge* travailla en même tems qu'*Aretin* à l'éducation de *Laurent de Medicis* : d'où a-t'il pû apprendre ce fait dont aucun Auteur ne fait mention, & qui n'eſt pas même probable ? puiſque *Laurent de Medicis* n'avoit qu'onze ans lorſque Pogge mourut en 1459. D'ailleurs *Leonard Aretin*, dont il veut parler, ne peut pas non plus avoir travaillé à ſon éducation, puiſqu'il eſt mort en 1443. cinq ans avant la naiſſance de *Laurent de Medicis*.

2. De la maniere dont *Varillas* s'exprime, on diroit que *Pogge* n'auroit été Secretaire que de deux Papes *Eugene IV.* & *Nicolas V.* au lieu qu'il l'a été de ſept.

3. Il a fort joliment brodé l'avanture des ſoufflets donnez à *Pogge*. „ Un jour, dit-il, que l'on criti-
„ quoit les Brefs, ſelon la coutume,

„ dans

P. BRAC. CIOLINI. „ dans une Aſſemblée de Gens de
„ Lettres, *Poggio* ne pût ſouffrir
„ qu'on en loüât un qui avoit été
„ dreſſé par *George de Trebiſonde*,
„ & il lui échappa ce Vers ſatï-
„ riques.

„ *Græculus eſuriens in Cœlum, juſ-*
„ *ſeris, ibit.*

„ *George*; qui n'entendoit pas rail-
„ lerie, lui repartit ſur le champ
„ par une couple de ſoufflets, qui
„ furent ſuivis d'une riſée ſi genera-
„ le, que *Poggio* fut obligé de ſe ca-
„ cher, & même de ſortir le lende-
„ main de *Rome*, où il jugeoit bien
„ qu'il n'y avoit rien à faire pour
„ lui, après un tel affront. Il re-
„ tourna donc à *Florence*. Mais il
ne manque à tout cela que la ve-
rité. *Pogge* reſta encore long-tems
à *Romes* après cette avanture, qui
ſe paſſa comme je l'ai rapporté plus
haut.

4. *Varillas* a tort de dire que *Pog-
ge* mourut quelque tems avant la
Conjuration de *Pazzi*, puiſque ſa
mort arrivée en 1459. préceda de
dix-neuf ans cette Conjuration, qui
ſe fit en 1478.

5. Le

5. Le Conte du *Quintilien* trouvé dans la boutique d'un Chaircuitier, ſelon *Jove*, étoit trop ſingulier, pour que *Varillas* le negligeât; mais il a enchéri ſur cet Auteur & a voulu raconter ce fait à ſa maniere. „ *Pog-* „ *ge*, dit-il, eut encore le bonheur „ de découvrir les Inſtitutions & „ les dix-neuf premieres Decla- „ mations de *Quintilien*, en fure- „ tant dans la boutique d'un Epicier „ Allemand, qui les alloit déchirer „ pour en faire des enveloppes. C' étoit un endroit bien propre à *fu-* *reter*, pour y trouver des Livres, que la boutique d'un Epicier! P. BRACCIOLINI.

M. Recanati dans la belle vie de *Pogge*, qu'il a miſe à la tête de ſon Hiſtoire de *Florence*, dit qu'il fut Secretaire Apoſtolique ſous huit Papes, & met pour le dernier *Calixte III.* Mais comment l'auroit-il pû être de celui-ci, puiſqu'il retourna à *Florence* en 1453. & s'y fixa, & que ce Pape ne fut elû qu'en 1455?

V. *Jove Elog. Volaterran. Liv.* 11. *J. Philippe de Bergame Suppl. Chronic. an.* 1416. *Recanati. Vita Poggii*, *Journ. de Veniſe tome 9. Memoires de*

Lit-

P. BRAC. CIOLINI. *Litterature par Sallengre, tom. 4. pag. 1. Poggiana par M. Lenfant, Amſterdam 1720. 2. tom. in-12. Remarques ſur le Poggiana, par M. de la Monnoye. Paris 1628. in-12. Oſſervazioni Critiche ed Apologetiche ſopra il Libro del ſign. Jacob Lenfant intitolato Poggiana, fatte da Giovanbatiſta Recanati, in Venezia 1721. in-8. Iſtoria degli Scrittori Fiorentini del Padre Giulio Negri. In Ferrara 1722. in-fol.*

BARTHELEMI SCALA,

BARTHELEMI *Scala* naquit à *Colle* petite ville de la Toſcane, comme l'atteſtent tous les Auteurs Italiens ; ainſi *Voſſius* ſe trompe lorſq'il le fait Florentin. Ce qu'il dit de l'année de ſa naiſſance ſouffre auſſi quelque difficulté : il la met après *Poccianti* en 1424. & cependant *Scala* ſe diſoit en 1470. âgé de 38. ans, & prétendoit en 1480. en avoir cinquante. Toutes ces dates ne peuvent s'accorder.

Son extraction n'avoit rien que

de

de bas, étant fils d'un Meûnier; & [B] SCALA
s'il parvint aux premieres Charges de la Republique de Florence, il n'en fut redevable qu'à ſon merite.

Il alla certainement à *Florence* avant l'an 1450. puiſqu'il y étudia avec *Jacques Ammannati*, qui quitta vers cette année la ville de *Florence* pour aller à *Rome*, où pluſieurs années après le Pape *Pie II.* le fit Cardinal.

Coſme de Medicis, ſurnommé le Pere de la Patrie, voïant en lui d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, le prit ſous ſa protection & lui donna les moïens de faire ſes études. Ce fut apparemment de ce tems qu'il étudia en Droit, & que s'y étant fait recevoir Docteur, il ſe mit à fréquenter le Barreau.

Aprés la mort de *Coſme*, arrivée le premier d'Août 1464. *Pierre de Medicis* ſon fils lui témoigna beaucoup d'affection. Ce fut par ſon entremiſe que la Republique lui confia des negotiations importantes & l'emploia dans des affaires difficiles.

En 1467. les Florentins étant en

8 SCALA. guerre avec les Venitiens formerent un Conſeil de dix perſonnes, pour regler tout ce qu'il y auroit à faire ſur ce ſujet, & *Scala* fut un de ces dix, ſi on s'en rapporte à *Philelphe*. Mais comme on ne trouve point ſon nom dans la liſte que les Hiſtoriens en ont donnée, je n'aſſurerai rien là-deſſus.

Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il étoit déja avant ce tems là Secretaire ou Chancelier de la Republique. Le 13. Septembre 1471. on lui donna de même qu'à tous ſes deſcendans le droit de Bourgeoiſie de la ville de *Florence*, & il obtint l'année ſuivante des Lettres de Nobleſſe.

En 1484. les Florentins envoïerent au Pape *Innocent VIII.* une Ambaſſade ſolemnelle pour le complimenter ſur ſon exaltation au Pontificat. *Scala*, qui fut un des ſix qu'on choiſit pour ce ſujet porta la parole, & fit au Pape un diſcours qui lui plût ſi fort, qu'il le fit le 25. Decembre de la même année Chevalier de l'Eperon d'or & Senateur de *Rome*.

En

En 1486. il fut élû Gonfalonier de la Republique. Son tems fini, il fut fait de nouveau Chancelier. En 1494. on reforma la Chancellerie, & on lui ôtà ſa Charge pour quelques ſoupçons qu'on avoit conçus de lui; mais ſon innocence aïant été reconnuë quelque tems après, on l'y rétablit auſſi-tôt. 3. SCALA.

La goute le fit beaucoup ſouffrir ſur la fin de ſes jours. Il mourut à *Florence* l'an 1597.

Il avoit épouſé *Madeleine Benci* d'une famille illuſtre de *Florence*, dont il eut un fils nommé *Julien*, & cinq filles, une deſquelles nommée *Alexandra*, s'eſt renduë celebre par ſon érudition & par ſon habileté dans les Langues Grecque & Latine.

Il eut une diſpute aſſez vive avec *Politien*, comme il paroît par leurs Lettres. La jalouſie y eut un peu de part, & *Politien*, qui en agit d'abord poliment à ſon égard, le menagea ſi peu dans la ſuite, qu'on trouva parmi ſes Poëſies une Epigramme violente contre lui. La voici.

B. SCALA *Hunc quem videtis ire fastoso gradu*
Servis tumentem publicis.
Fortuna ludens furfuris plenum tulit
Ad usque supremos gradus
Casurus usque nutat, & jamjam cadet
sed non gradatim *scilicet.*

Pour entendre le fin de cette Epigramme, il faut sçavoir que *Scala* avoit fait bâtir un fort beau Palais à *Florence*, & qu'il avoit fait mettre sur le frontispice de la porte ses armes, qui étoient une échelle, avec ce mot au-dessous *gradatim* pour marquer qu'il s'étoit élevé peu à peu & par degrez aux premieres Charges de la Republique.

Erasme ne porte pas un jugement fort avantageux de *Scala*, il croïoit, dit-il, être Ciceronien dans son stile ; mais au jugement de *Politien*, il n'étoit pas même Latin, & qui plus est, il n'avoit pas le sens commun. Cette décision est un peu trop dure, principalement par rapport au dernier article.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Bartholomæi Scalæ de Historia Florentina quæ extant in Bibliotheca Medicæa, edita ab Oligero Jacobæo.*

Ro-

Romæ 1677. *in*-4. L'Editeur a dé- B. SCALA.
dié cet Ouvrage à M. *Magliabecchi*, à qui il étoit redevable. *Scala* avoit écrit cette Hiſtoire en vingt Livres, mais la mort ne lui a pas permis de mettre la derniere main à tout l'Ouvrage, il n'avoit mis en ordre que les quatre premiers, & une partie du cinquiéme.

2. *Vita di Vitaliani Borromeo. In Roma* 1677. *in*-4. C'eſt *Chriſtophe Bartholin* fils de *Thomas* qui a fait imprimer cette vie.

3. Le Diſcours qu'il fit au Pape *Innocent VIII.* a été auſſi imprimé *in*-4. mais le lieu ni l'année n'y ſont pas marquez ; il eſt probable qu'il le fut à *Florence* peu de tems après qu'il eut été prononcé.

4. *Oratio pro Imperatoriis Militaribus ſignis dandis Conſtantio Sfortiæ Imperatori. in*-4. Le lieu ni l'année ne ſont pas marquez. *Scala* prononça ce Diſcours le 5. Octobre 1481. en qualité de Chancelier de *Florence*, lorſque *Conſtance Sforce* fut établi Chef des Troupes de la Republique.

5. Il a écrit beaucoup de Lettres

B. SCALA. tant en ſon nom, qu'au nom de la Republique, mais il n'y en a que quatorze d'imprimées, huit avec celles de *Politien*, à qui elles ſont adreſſées, deux à *Laurent de Medicis*, qui ſont jointes à ſon Hiſtoire de *Florence*, & quatre à *Auguſtin Dati*, qui ont été jointes aux ſiennes.

6. *Apologia contrà Vituperatores civitatis Florentiæ. Florentiæ* 1496. *fol.*

Cet Ouvrage eſt fort rare.

V. le *Journal de Veniſe, tome* 22. *p.* 404.

MARTIAL D'AUVERGNE.

CET Auteur eſt peu connu; on ne convient pas même du Païs dont il étoit. * *La Croix du Maine* prétend que quoiqu'il portât le nom de

* On diſpute fort ſur la patrie de cet Auteur, que ſes deux noms ont fait prendre par des uns pour Limouſin, & par d'autres pour Auvergnat. Mais les uns & les autres ſe ſont trompez; il étoit de *Paris*, &

de *Martial d'Auvergne*, il étoit cependant Limouſin; mais il eſt ſeul de ce ſentiment, & l'on ſçait qu'il eſt peu exact, & que ſouvent il M. D'AUVERGNE.

& *d'Auvergne* étoit ſon nom de famille; c'eſt ce qu'on voit par ſon Epitaphe, qui eſt peu connuë, parce qu'elle ſe trouve dans un livre que ceux qui s'appliquent à connoître les Sçavans ne s'aviſent guéres de lire, je veux dire, dans les additions de *Joly* au livre 1. des *Offices de France* de *Loiſeau*, *tom.* 1. *fol.* 144. On y voit la veritable datte de la mort de *Martial d'Auvergne*, qui eſt le 13. May 1508. Cette piece m'a été indiquée par M. *Secouſſe* de l'Academie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

La voici, telle qu'on la trouve en cet endroit ſans aucun préambule, en François & en Latin.

Epitaphium Martialis d'Auvergne, Procuratoris in Parlamento.

Quieſcit hic vir laude dignus, & ma-

M. D'AUVERGNE. n'est pas sûr de s'en rapporter à lui. Il s'est peut-être immaginé que cela étoit ainsi, parce que *Martial* est un

magnæ pietatis Martialis d'Auvergne, Parisiensis Diœcesis, qui 50. annis Procuratoris Officium hoc in Senatu summo cum labore & diligentia fideliter exercuit, & director ac nutritor pauperum semper existens, vigiliisque Caroli VII. Francorum Regis, nec non Horis ad laudem Dei Genitricis Mariæ, plurimisque aliis gestis gallice ab ipso editis, tandem senio confectus, plurimis scientiis ac patientia imbutus expiravit anno octavo supra 1500. 13. *Die Maii.*

Le même en François.

Cy devant gist en sepulture
M. Martial d'Auvergne sur-nommé,
Né de Paris, & fut plein de droicture;
Pour ses vertus d'un chacun bien aïmé;
En Parlement Procureur renommé,
Par 50. ans exerça la pratique;
Avec ses pere & mere est inhumé
Les honorant comme fils Catholique:
Sous Jesus-Christ en bon sens pacifique
Patiemment rendit son esprit
En May 13. ce jour-là sans replique,
Qu'on disoit lors mil cinq cent & huit.

un nom de Batême fort commun aux Limouſins, à cauſe de S. *Martial* Apôtre du Païs. *Benoît le Court* Commentateur de ſes *Arrêts d'Amour*, dit au contraire qu'il étoit du Païs dont il portoit le nom, & la choſe eſt aſſez croïable. Il eſt vrai qu'il finit ſes Vigiles du Roi Charles VII. par ces mots. M. D'AU. VBRGNE.

O vous, Meſſeigneurs, qui verrez
Les Vigiles, & les lirez,
Ne prenez pas garde à l'Auteur,
Car grand fautes y trouverez;
Mais, s'il vous plaiſt, le excuſerez,
Veu qu'il eſt un nouvel Facteur
Martial de Paris.

Mais il eſt à croire qu'il ne s'eſt ſurnommé de *Paris*, que parce qu'il s'y étoit tranſplanté & marié, comme le dit *la Cronique ſcandaleuſe*.

Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il étoit Procureur au Parlement & Notaire au Châtelet de *Paris*.

La Croix du Maine dit qu'il ſe ſouvient d'avoir lû dans les Hiſtoires de France, qu'il mourut à *Paris* d'une fiévre chaude, & qu'il ſe pré-

M. D'AUVERGNE. cipita dans l'eau, étant preſſé de la fureur de ſon mal ; nouvelle preuve de l'inexactitude de cet Auteur, qui copie d'imagination ce qu'il ſe ſouvient confuſément d'avoir lû, ſans pouvoir ſe reſſouvenir en quel endroit.

Le Livre où *la Croix du Maine* avoit lû quelque choſe d'approchant à ce qu'il dit, eſt *la Chronique ſcandaleuſe*. Voici ce qu'on y trouve touchant notre Auteur. „ Au mois „ de Juin (1466.) advint que plu- „ ſieurs hommes & femmes perdi- „ rent leur bon entendement, & „ mêmement à *Paris*: il y eut en- „ tre autres un jeune homme nom- „ mé Maître *Marcial d'Auvergne*, „ Procureur en la Cour de Parle- „ ment, & Notaire au Châtelet de „ *Paris*, lequel après qu'il eût été „ marié trois ſemaines avec une „ des filles de Maître *Jacques Four-* „ *nier*, Conſeiller du Roi en ladite „ Cour de Parlement, perdit ſon „ entendement en telle maniere, „ que le jour de S. Jean-Baptiſte en- „ viron neuf heures du matin, une „ telle frenaiſie le print, qu'il ſe

„ jet-

„ jetta par la fenêtre de ſa cham- M. D'AU-
„ bre en la ruë, & ſe rompit une VERGNE
„ cuiſſe, & froiſſa tout le corps,
„ & fut en grant dangier de mou-
„ rir.

Il n'en mourut donc pàs, comme le dit *la Croix du Maine*, qui par une autre faute le fait vivre en 1480. pendant qu'il le fait mourir d'une chute arrivée en 1466.

Le P. *le Long* met ſa mort en 1508.

Voilà tout ce qu'on ſçait de cet Auteur, qui étoit un des hommes de ſon ſiecle, qui écrivoit le mieux & avec plus d'eſprit, & qui eſt plus connu par ſes Ouvrages, que par les circonſtances de ſa vie.

Ces Ouvrages ſont.

1. *Les Arrêts d'Amour.* Ils furent imprimez à *Paris* en 1528. & même auparavant, ſuivant *la Croix du Maine*, qui eſt toujours negligens à marquer exactement l'année des éditions & leur forme. Mais ils ne parurent accompagnez des Commentaires Latins de *Benoît le Court* qu'en 1533. à *Lyon* chez *Seb. Gryphius*,

M. D'AUVERGNE. *in*-4. Ces Commentaires ſe trouvent dans la plûpart des éditions ſuivantes, qui ſont celles de *Lyon* 1538. *in*-4. de *Paris* 1544. *in*-8. de *Lyon* 1546. *in*-8. M. *le Duchat* * croit que c'eſt la premiere où l'on trouve le cinquante-deuxiéme Arrêt & l'*Ordonnance ſur le fait des Maſques*. Celle de *Paris* 1555. *in*-16. une *in*-16. en 1566. chez *Jerôme Marnel*. où je ne ſçai pourquoi on a omis l'Arrêt 52. & l'*Ordennance ſur le fait des Maſques*, L'édition la plus ample

* M. *le Duchat* s'eſt trompé en aſsûrant [*a*] dans ſes additions aux *Mémoires de Litterature* que l'édition la plus amples des *Arrêts d'amour*, eſt celle de *Roüen* 1587. *in*-16. Celle de *Jerôme Marnef* [& non *Marnel*, comme j'ai dit après lui] de l'an 1566. *in*-16. contient, comme celle-là, le 52. *Arrêt*, *l'Ordonnance ſur le fait des Maſques*, & le 53. *Arrêt rendu par l'Abbé des Cornards en ſes grands jours*, quoique M. *le Duchat* aſsûre le contraire. Je tiens cette remarque de M. l'Abbé *Papillon*.

(*a*) *Memoir. Litter. tom.* 1. *p.* 461.

ple de toutes eſt celle de *Roüen* 1587. *in-16.* parce qu'outre les 51. Arrêts compoſez originairement par *Martial d'Auvergne* & commentez par *Benôit le Court*, outre le 52. Arrêt & l'*Ordonnance ſur le fait des Maſques*, qui ſont deux Pieces de l'invention de *Gilles d'Avrigny*, dit *le Pamphile*, Avocat au Parlement de *Paris*, elle contient de plus un 53. *Arrêt rendu par l'Abbé des Cornards en ſes grands Jours tenus a Roüen, pour ſervir de reglement touchant les arrerages requis par les femmes à l'encontre des maris*. Les *Arrêts d'Amour* ſe trouvent encore dans un Recüeil intitulé : *Proceſſus Juris Jocoſerius. Hanoviæ* 1611. *in-8.* Ce ſont des Pieces purement badines, où regne une grande naïveté, & ç'a été une plaiſante imagination que de les aller commenter ſéri-euſement, comme a fait *Benoît le Court*, qui étale beaucoup d'érudition dans ſon Commentaire, & y développe fort bien pluſieurs queſtions du Droit Civil, mais dont peu de perſonnes s'aviſeront d'y aller chercher la ſolution.

M. D'AU VERGNE

Les

M. DE LA VERGNE.

Les Arrêts ſont écrits en Proſe, mais l'Ouvrages commence par des Vers, dont je rapporterai ici quelques-uns.

Environ la fin de Septembre
Que faillent violetes & flours,
Je me trouvai en la Grand'Chambre
Du noble Parlement d'Amours;
Et advint ſi bien qu'on vouloit
Les derniers Arrêts prononcer,
Et que à ceſte heure on appelloit
Le Greffier pour les commencer.
Si eſtoient illec bien ſix
A les rapporter & avoir,
Au milieu deſquels je m'aſſis,
Pour en faire comme eux devoir.
Le Priſident tout de drap d'or
Avoït robbe fourrée d'ermines,
Et ſur le cou un camail d'or,
Tout couvert d'eméraudes fines...
Pluſieurs Amans & Amoureux
Illec vinrent de divers lieux,
Et d'Amans courroucez, joïeux.
Par derriere les bancz j'en vis,
Qui leſdits Arrêts écoutoient,
Dont leurs cœurs eſtoient tant ravis
Qu'ils ne ſavoient où ils eſtoient.
Les uns de paour ſerroient leurs dens;
Les autres émeuz & ardens.

Trem-

Tremblans comme la feüille en l'Ar- M. D AU-
bre. VERGNE

Nul n'eſt ſi ſage ne parfait,
Que quand il oit ſon jugement,
Qu'il ne ſoit à moytie deffait,
Et troublé à l'entendement.
Je laiſſerai cette matiere,
Car de cela peu me chaloit:
Et racompterai la maniere
Comme le Préſident parloit.

Pour donner une idée de ces Arrêts, qui ne ſont par communs, malgré toutes les éditions qui s'en ſont faites, j'en mettrai ici un, qui eſt le trentiéme.

Un amy ſe plainct de ce que pour ſervir à ſa Dame, il ha tout deſpendu: laquelle depuis n'a tenu compte de lui: concluant à ce qu'elle fuſt condemnée à l'entretenir comme devant.

„ Ceans s'eſt plainct un Amoureux
„ d'une ſienne Dame, que la ha lon-
„ guement ſervie. Diſoit que du
„ tems qu'il eut premierement
„ cognoiſſance à elle, il étoit bien
„ ayſe, & avoit du ſien largement.

„ Et

M. D'AU-VERGNE.

„ Et quand elle lui demandoit aucune choſe à preſter ou donner, „ jamais ne lui euſt refuſée. Or eſtoit „ vray que pour toujours fournir „ aux fraiz & aux grandes cheres, „ chevance y avoit été emploïée, „ & tellement que ſes eaües eſtoient „ devenuës bien baſſes. Mais il cuydoit qu'elle deuſt ſoubvenir, comme il ha faict à elle, & la pria „ de lui ayder & de l'entretenir, „ dont n'a rien voulu faire: ains luy „ ha plainement répondu qu'il perdoit ſon tems, & que puiſqu'il „ n'avoit plus de quoy, elle n'en „ tenoit compte. Et non contente „ de ce, luy ha faict dire, qu'il ſe „ retire chez ſes amis; car plus n'avoit intention de l'aymer, ny de „ lui faire aucun bien. Et encore, „ qui pis eſt, ſe mocque de lui devant les autres, en le monſtrant „ au doigt: qui lui eſt plus de martyre, que qui le frapperoit d'un „ couſteau parmi le cœur. Si requéroit finablement ledict Amant, que „ ſadicte Dame fut condemnée, nonobſtant ſon adverſité, de l'entretenir ſeulement en amour, & lui „ fai-

„ faire chere, comme elle ſouloit, M. D'AU-
„ & qu'il fut préferé davant tous VERGNE.
„ les autres, attendu meſmement
„ qu'il eſtoit des premiers venus &
„ des anciens ſerviteurs.

„ De la partie de cette deffende-
„ reſſe fut deffendu au contraire,
„ & diſoit pour ſon proffit, que
„ quiconque veult d'amours joüir,
„ baille l'argent devant la main;
„ & que c'eſt grande folie, que de
„ s'attendre à l'eſcuelle d'autruy, s'il
„ *ne* fournit & remplit. Diſoit avec
„ ce, que le Galand au tems de ſa
„ fortune, & que les biens lui ve-
„ noient en dormant, s'eſt meſcon-
„ gneu, & en ha feſtoyé un & au-
„ tre, dont il ſe fuſt bien paſſé;
„ maintenant s'il a diſette, il n'eſt
„ pas trop mal employé. Et quant
„ eſt de l'aimer, elle diſoit qu'elle
„ n'y eſtoit pas tenuë; car les biens
„ & vertus, qui ſouloient eſtre en
„ luy, n'y ſont plus. Et ne falloit
„ ja ramentevoir les bonnes cheres
„ du temps paſſé; car ſi ledict A-
„ mant lui ha faict tant de plaiſirs
„ & ſervices, auſſi lui en ha elle
„ fait pluſieurs autres, qu'il n'eſt

„ ja

M. D'AU. VERGNE. „ ja beiſon de declairer. Et puiſque
„ il eſt ainſi que pauvreté mainte-
„ nant le guerroye, adonc elle n'en
„ veut plus ; car auſſi au lieu où
„ elle habite, n'y a que toute mal-
„ heureté, & jamais ne s'y treuve
„ joye. Et quant eſt au ſurplus pour
„ les biens, qu'elle lui offroit un
„ pouvre bâton en ſa main pour s'en
„ aller, avec la prébende de Va-t'en
„ pour récompenſe de ſes ſervices. En
„ concluant que à tort ſe plaignoit
„ d'elle, & en demandoit deſpens.
„ Après leſquelles deffenſes pro-
„ poſées, les Gens d'Amours, qui
„ s'eſtoient adjoinct avec ledit A-
„ mant, diſoient que cette femme
„ n'étoit pas digne qu'on parlaſt d'
„ elle devant les gens de bien. Car
„ par ſon propos jamais n'aymoit
„ que pour argent, & ainſi confeſ-
„ ſoit avoir vendu les biens d'A-
„ mours. Et qu'elle en ha meſcham-
„ ment uſé en ſon temps, & auſſi
„ pareillement eſtoit voix & com-
„ mune renommée qu'elle aime tou-
„ jours trois ouquatre, & qu'elle les
„ ſucce juſques aux os, & puis encore
„ s'en mocque, qui eſt pis : car quel-

„ que

„ que femme que ce ſoit jamais ne M. D'AU-
„ doibt deſpriſer le ſerviteur qui l'a VERGND.
„ ſervie, combien qu'il lui ſouvien-
„ ne de beaucoup de fortunes. Et
„ requeroient leſdictes Gens d'A-
„ mours à l'encontre d'elle, qu'elle
„ fut condemnée à faire amende
„ honnorable, & à lui rendre & re-
„ ſtituer tout ce qu'elle ha eu de lui,
„ & dont il devoit être crû par ſon
„ ſerment, veu la maniere de pro-
„ ceder. Et avec ce, qu'elle ſoit
„ bannie à tousjours dudict Roïau-
„ me d'Amours, comme indigne d'y
„ converſer.

„ Ce povre Amant pour ſes repli-
„ ques diſoit, qu'en tant qu'il lui
„ touche, qu'il eſtoit encore cotent,
„ que tous les biens qu'il lui avoit
„ donnez demouraſſent pour elle,
„ comme ſiens, & ne vouloit qu'on
„ lui en oſtât rien; mais requeroit
„ ſeulement qu'elle l'aimaſt comme
„ devant. Et encore promettoit de
„ lui en faire. A quoy elle répon-
„ dit, que quand elle le verroit,
„ en feroit ſon debvoir, mais juſ-
„ ques alors lui conſeilloit de chan-
„ ger air, pour recouvrer ſanté, &

„ ob-

M. D AU. VERGNE „ obvier qu' il ne fuſt pas malade : „ & diſoit oultre, qu'à la contrain- „ dre d' aimer l'on ne ſçauroit, & „ auſſi tel amour qui ſeroit donné „ par force ne dureroit point, mais „ plus de mal faict à celui qui l'ob- „ tient, que s'il n'en avoit point.

„ Si ont été les parties ouïes ap- „ poinctées en droit & Conſeil. Fi- „ nablement veu le procez, & con- „ ſideré tout ce qu' il falloit conſi- „ derer en cette matiere, la Cour „ dit qu'elle condemne cette rebelle „ femme à rendre & reſtituer audict „ Amoureux tout ce qu'il affermera „ en ſa conſcience lui avoir baillé & „ donné, & nonobſtant l' offre par „ lui faite, de ne lui en vouloir de- „ mander aucune choſe. A laquelle „ offre la Cour n'y obtempere point, „ veu que ladicte deffendereſſe ne l' „ accepte, & qu'elle s'eſt renduë in- „ grate, & ordonne qu'à ce faire ſe- „ ra contrainte par la prinſe de ſes „ biens, & empriſonnement de ſon „ corps. Et à toujours la bannit des „ biens & ſervice d'Amours, ne di- „ ſant avoir forfaict de corps & de „ biens. En maniere qu' elle ſera

„ aban-

„ abandonnée à un chacun pour de- M. D'AU-
ſormais ſervir le commun & devenir VERGNE.
„ à tous publique.

2. *Les Vigiles de la mort du Roy Charles VII. à neuf Pſeaumes & neuf Leçons : contenant la chronique & les faits advenus durant la vie dudit Roy.* *Paris* 1493. *in*-4. It. *Paris* 1505. & 1524. It. *Paris* 1728. *in*-8. 2. *vol.*

* Cet Ouvrage qui eſt en Vers contient la vie du Roi *Charles VII.* La verſification n'en eſt pas exacte ; mais l'Auteur y fait paroître de l'invention. On y voit comment ce Roi chaſſa les Anglois de la France, dont ils occupoient une bonne partie. *Martial d'Auvergne* étoit l'homme de ſon ſiecle qui écrivoit le mieux & avec le plus d'eſprit. Cet Ouvrage lui acquit beaucoup de réputation.

3. *Les devotes loüanges à la Vierge Marie. Paris, Jean du Pré* 1492. *It. Paris, Simon Voſtre* 1507. *in*-8. Cet Ouvrage eſt encore en Vers.

4. *A-*

---

* L'édition des *Vigiles de Charles VII.* faites à *Paris* en 1505. eſt *in*-4. chez *Michel le Noir.*

M D'AU. EERCNE. 4. *Amant rendu Cordelier à l'Obſervance d'Amour. Lyon* 1545. *in*-16. *La Croix du Maine* ne parle point de cet Ouvrage, qui eſt cité au n. 1701. de la Biblioteque de M. *Brochard*.

V. la *Bibliotheque de la Croix du Maine*.

GUY PANCIROLE.

GUY *Pancirole* naquit le 17. Avril 1523. à *Reggio*, où ſa famille étoit une des plus illuſtres, d'*Albert Pancirole*, fameux Juriſconſulte de ſon tems.

Il apprit les Langues Latine & Grecque ſous *Sebaſtien Corrado* & *Baſſiano Lando*, & y fit en peu de tems de ſi grands progrez, que ſon pere crut pouvoir le faire paſſer à l'âge de 14. ans à l'étude du Droit. Ce fut lui-même qui lui en apprit les premiers élémens, & *Guy* les étudia ſous lui pendant trois ans, ſans ceſſer pour cela de s'appliquer à l'étude des Belles Lettres.

On l'envoia enſuite en Italie, pour

pour s'y donner entierement à celle de la Juriſprudence ſous les Profeſſeurs celebres qui y enſeignoient. Il alla d'abord à *Ferrare*, où il prit les leçons de *Paſceto* & d'*Hyppolite Riminaldi*; il paſſa de là à *Pavie*, où il eut pour Maître le fameux *André Alciat*: il étudia enſuite à *Boulogne* ſous *Marianus Socin*, & à *Padoue* ſous *Marc Mantua* & *Jules Oradini*. Ce fut en cette derniere Ville qu'il termina ſon cours de Juriſprudence, auquel il avoit emploïé ſept ans. La réputation qu'il s'y fit par ſon habileté, qui parut en pluſieurs occaſions dans des diſputes publiques, attira l'attention du Senat de *Veniſe*, qui le nomma le 30. Octobre 1547. lorſqu'il n'étoit encore qu'étudiant, ſecond Profeſſeur des *Inſtitutes* dans l'Univerſité de *Padoue*. Cette nomination l'obligea de ſe faire recevoir Docteur, & ce fut *Marc Mantua* qui lui en donna le bonnet. LUY PANCIROLI.

Il s'acquitta des devoirs de ſon emploi avec tant de ſoin & d'application, qu'on crut devoir augmenter ſes gages trois ans après, c'eſt-à-dire en 1550.

Après

GUY PANCIROLE. Aprés avoir rempli cette chaire pendant ſept ans, il fut avancè le 10. Fevrier 1554. à la premier des *Inſtitutes*, qu'il ne garda pas cependant long-tems ; car *Matthieu Gribaldi*, ſecond Profeſſeur du Droit Romain, étant mort en 1556. *Pancirole* fut nommé à ſa place le 8. Octobre de cette année, & il la conſerva pendant quinze ans.

Le deſir de parvenir à la premiere chaire lui cauſa quelques chagrins en differens tems. Le premier qu'il eut à eſſuïer, fut lorſque *Jerôme Torniel* ſon collegue y fut avancé en 1559. mais quoiqu'il y eut de l'injuſtice dans les prétentions qu'il avoit à ce ſujet, puiſque *Torniel* étoit beaucoup plus ancien que lui, on augmenta pour l'appaiſer l'année ſuivant 1560. ſon honoraire, qui étoit de trois cens florins.

Il crût avoir plus de ſujet de ſe plaindre, lorſque *Torniel* etant mort en 1563. on lui donna pour ſucceſſeur *Jules Salerno*, qui avoit à la verité enſeigné dans pluſieurs Univerſitez d'Italie, mais qui étoit étranger a celle de *Padoue*; & beaucoup plus

plus encore, lorſque *Salerno* étant mort l'année ſuivante 1564. on mit à ſa place *Jean Cæfalo*. Il ſe dégoûta alors entierement de l'Univerſité de *Padoue*, réſolu à la quitter lorſque l'occaſion s'en preſenteroit. G. PAN. CIROLE.

Elle ne ſe preſenta qu'en 1571. *Aimon Craveta* premier Profeſſeur en Droit Romain étant mort cette année à *Turin*, le Duc de Savoye, *Emmanuel Philibert* lui offrit ſa place avec un honoraire de mille pieces d'or; & *Pancirole* l'accepta avec plaiſir. Il n'eut pas ſujet de ſe repentir de ce changement, car ce Prince lui témoigna toute ſorte de conſideration, de même que ſon fils *Charles Emmanuel*, qui augmenta ſes appointemens de cent pieces, & les auroit même augmentez davantage, ſi les Chefs de l'Univerſité ne s'y fuſſent oppoſez, dans la crainte que cette liberalité ne tournat en coutume, & qu'on ne fût obligé d'en donner autant à ceux qui viendroient après lui.

La Republique de *Veniſe* voulut le rappeller à Padouë en le nommant à la place de *Cefalo*, mort en

C. PAN. CIROLE.

1580. Mais *Pancirole* ſe trouvoit trop bien à *Turin* pour ſe rendre à ſes deſirs. Il fut cependant obligé de le faire dans la ſuite ; car l'air du Piémont lui devint ſi funeſte, qu'il perdit preſque entierement un œil, & qu'il ſe vit en danger de perdre auſſi l'autre. La crainte qu'il en eut, lui fit écouter les propoſitions qu'on lui fit de nouveau en 1582. & mille ducats d'appointemens qu'on lui offrît avec la chaire qu'il avoit tant ſouhaitée, l'engagerent à retourner dans une Ville qu'il n'avoit quittée que par dépit.

Le Duc de Savoye fit tout ce qu'il pût pour le retenir, & lui offrit juſqu'à 1400. pieces d'or de penſion, & même plus ; mais la crainte de devenir aveugle l'emporta en lui ſur toute autre conſideration. La ville de *Turin* voulut à ſon départ lui donner des marques de ſon eſtime, en lui accordant le droit de Bourgeoiſie, & en lui faiſant preſent de quelques pieces d'argenterie.

Il retourna donc à *Padoue*, où il profeſſa pour la ſeconde fois juſqu'à l'an 1599. qu'il mourut le premier Juin

Juin âgé de 76. ans, après avoir vû augmenter ſes appointemens juſqu'à la ſomme de 1200. ducats, d'abord en 1589. & enſuite en 1595. *Tommaſini* dit qu'il mourut en 1591. âgé de 75. ans; mais il y a trop de confuſion dans toutes ſes dates, qui ne s'accordent point & qui ſe contrediſent même ſouvent, comme on peut le voir en conferant ce qu'il dit de *Pancirole* dans ſes Eloges & dans ſon Hiſtoire de l'Univerſité de *Padoue*, pour pouvoir les ſuivre. Dans le même endroit où il le fait mourir en 1591. il dit que les Papes *Gregoire XIV.* & *Clement VIII.* voulurent pluſieurs fois l'attirer à *Rome* pour le conſulter, mais qu'il refuſa toujours de quitter le ſejour de *Padoue*, pour aller à la Cour de *Rome*. Comment *Clement VIII.* auroit-il ſouhaité l'attirer à *Rome*, puiſqu'il ne fut élû Pape que le 30. Janvier 1592. qu'il y avoit déja plus de huit mois que *Pancirole* étoit mort, ſelon lui? G. PANCIROLE.

Pancirole fut enterré à ſainte Juſtine de *Padoue*, après qu'on eut fait ſon ſervice dans l'Egliſe de S. An-

C. PANCIROLI.

toine, où *François Vidua* de *Padoue* prononça ſon Oraiſon funebre.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Notitia utraque dignitatum cum Orientis, tum Occidentis ultrà Arcadii Honoriique tempora & in eam Guidi Panciroli Commentarium. Venetiis* 1593. *&* 1602. *in-fol.* It. *Lugduni* 1608. *fol.* It. *Genevæ* 1623. *in-fol.* It. dans le ſeptiéme tome des *Antiquitez Romaines de Grævius*. Il ne s'eſt encore rien fait, au jugement de l'Abbé *Lenglet*, de plus ſçavant, ni de plus utile pour l'Hiſtoire Romaine, que cet Ouvrage.

2. *De magiſtratibus municipalibus & corporibus artificum libellus*, imprimé avec l'Ouvrage précedent & dans le troiſiéme tome des *Antiquitez Romaines de Grævius*. Ce traité eſt très-propre, ſuivant *Struve*, pour entendre les Loix qui concernent la Magiſtrature Romaine, & il peut ſuffire, quoique l'Auteur s'y trompe ſouvent, de même que dans le précedent, par rapport à la Geographie.

3. *De Rebus Bellicis*. Ce petit Traité a été joint à la notice dans l'édi-

l'édition de *Lyon* de 1608. G PANCI. ROLE.

4. *De quatuordecim Regionibus urbis Romæ, earumdemque ædificiis tam publicis quam privatis libellus* ; imprimé à la ſuite de la notice.

5. *Theſaurus variarum Lectionum utriuſque Juris in tres libros diſtrictas ab Hercule ex fratre nepote in lucem editus. Venetiis* 1610. *in-fol.* It. *Lugduni* 1617. *in-4.*

6. *Conſilia. Venetiis* 1578. *in-fol.*

7. *De claris Legum Interpretibus Libri IV. Venetiis* 1637. *&* 1655. *in-4.* It. *Francofurti* 1721. *in-4.* M. *Hoffman*, qui a publié cette derniere édition, dans laquelle il a joint à l'Ouvrage de *Pancirole* ceux de *Jean Fichard*, de *Marc Mantua*, de *Jan B. de Gazalupis*, de *Catellan Cotta*, & d'*Alberic Gentilis* ſur le même ſujet, croit que *Pancirole* n'avoit point mis la derniere main à cet Ouvrage. Ce qui l'a fait entrer dans cette penſée, c'eſt que ſouvent il n'y a point de liaiſon dans la narration, que le ſtile en eſt dur & inégal, & qu'en quelques endroits l'Auteur ne s'accorde point avec lui-même. Mais

G. PANCIROLE.

ces défauts n'empêchent point que le Livre ne ſoit utile.

8. *Rerum Memorabilium Libri duo; quorum prior deperditarum, poſterior noviter inventarum eſt. Ex Italico Latine redditi & notis illuſtrati ab Henrico Salmuth. Edimbergæ* 1599. *in*-8. 2. *vol. ſecunda editio. Ibid.* 1607. *in*-8. 2. *vol.* It. *Francofurti* 1617. *in*-8. It. *Cum notis ejus Auctioribus. Francofurti* 1631. 1646. *&* 1660. *in*-4. It. *Lipſiæ* 1707. *in*-4. *Salmuth* dans ſon Epître Dedicatoire à *Frederic* Electeur Palatin datée du 5. Mars 1599. marque que *Joachim Camerarius*, Medecin de *Nuremberg*, lui avoit communiqué un Manuſcrit Italien de cet Ouvrage, que *Pancirole* avoit écrit en cette Langue en faveur du Duc de Savoïe, & qu'il croïoit n'avoir jamais été imprimé, & l'avoit engagé à le traduire en Latin, ce qu'il avoit fait, en y joignant d'amples Commentaires. Il y parle de *Pancirole* comme d'un homme encore vivant; ce qui fait voir que *Tommaſini* & pluſieurs autres après lui ſe ſont trompez en le faiſant mourir en 1591. Son Ouvrage a été traduit en Fran-

François par *Pierre de la Noue* ſous ce titre : *Les Antiquitez perduës. Des choſes nouvellement inventées. Lyon* 1608. *in*-8. *Olaus Borrichius* a oppoſé à la premiere Partie de l'Ouvrages de *Pancirole* une Diſſertation, où il fait voir que notre ſiecle n'a rien perdu de ce que l'Antiquité avoit de bon & d'utile, & qu'au lieu du titre qu'il lui a donné, il auroit dû y mettre celui-ci : *De rebus hodie in deſuetudinem abeuntibus*, ou bien, *De rebus antiquorum, quas poſteritas intuitu meliorum abolevit, antiquavit, correxit*. *Michel Watſon* a donné une eſpece de Supplément de cet Ouvrage de *Pancirole*, qui eſt intitulé : *Theatrum variarum rerum exhibens excerpta & annotata in Libris de rebus memorabilibus*. *Bremæ* 1663. *in*-8. On à une édition Italienne de cette Ouvrage qui porte ce titre ; *Raccolta breve d'alcune coſe ſegnalate, ch' hebbero gli antichi, e d'alcune altre trovate da moderni ; opera di Guido Panciroli, con l'aggiunta d'alcune conſiderationi curioſe di Flavio Gualteri*. *In Venetia* 1612. *in*-12. Ce n'eſt pas apparemment la premiere. G. PANCIROLE.

G. PANCIROLE.

M. l'Abbé *Papillon* marque avoir une traduction de l'Ouvrage de *Pancirole* imprimée en 1617. ſous ce titres: *Livre premier des Antiquitez perduës, & ſi au vif repréſentées par la plume de l'illuſtre Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte, accompagné d'un ſecond des choſes novellement inventées, & auparavant inconnuës, en faveur des curieux, traduits tant de l'Italien, que du Latin en François, par Pierre de la Noue. Lyon* 1617. *Pi-Rouſſin, in-12.* pp. 261. L'Epître dedicatoire à M. *Bernard Opperſtdorff libre Baron d'Aich*, &c. eſt dattée de *Lyon* le 30. Mars 1617. M. *Papillon* croît que c'eſt la premiere édition de cette traduction, au lieu que j'en ai cité une de 1608. ſur la foy d'un Catalogue.

9. *Pancirole* a fait des Notes ſur tous les Ouvrages de *Tertulien*; mais il n'en a paru que celles qui ſont ſur le Traité de ce Pere *De Oratione*. C'eſt M. *Muratori* qui les a publiées, avec ce Traité plus complet qu'on ne l'avoit eu juſques-là, dans le troiſiéme volume de ſes *Anecdota*. *Patavii* 1713. *in-4.*

10. *Sti-*

10. *Stimuli virtutum, adoleſcentiæ Chriſtianæ dicati ex Italica P. Guil Baldeſani Latine facti. Coloniæ* 1594. *in*-12. * [Draudius Bibliot. Claſſica.] G. PANCIROLE.

V. ſa vie par *Jacques-Philippe Tommaſini* dans le premier volume de ſes Eloges, & dans les *Vitæ clariſſimorum Juriſconſultorum Leickeri*. Une autre plus exacte & plus fournie de dates, à la tête du Livre *De claris Juris Interpretibus*, & dans le Recüeil de *Leicker*.

OLAUS VORMIUS.

OLAUS *Vormius* naquit le 13. Mai 1588. à *Arhuſen* Ville du Danemarc, dont ſon pere, iſſu d'une ancienne famille de Gueldre, étoit Bourguemeſtre. Il étudia d'abord dans la Ville natale pendant ſix ans, après leſquels on l'envoïa au College de *Lunebourg*. Il ne demeura cependant qu'une année en ce lieu. Il avoit des parens à *Emmerick* dans le Duché de Cleves, qui ſouhaiterent l'avoir auprès d'eux, & il y alla continuer ſes études.

* Ce Livre ſe trouve à Paris, chez Briaſſon,

O. VORMIUS. Après trois années de ſejour en cette Ville, il retourna à *Arhuſen*, d'où ſon pere l'envoïa à *Marpourg* pour y faire ſa Philoſophie. Il la commença en 1605. mais les troubles ne lui permirent pas de l'achever; les Theologiens & les Profeſſeurs de la Confeſſion d'*Ausbourg* aïant été chaſſez de cette Ville ſe retirent à *Gieſſen*; il les y ſuivit & y acheva ſon cours. Il s'appliqua enſuit quelque tems à la Theologie, de laquelle il paſſa bientôt à la Medecine, dont il avoit réſolu d'embraſſer la profeſſion.

Il alla dans ce deſſein à *Strasbourg* en 1607. & y apprit pendant trois mois le premiers élémens de cette ſcience. La réputation des Medecins de *Bâle* l'attira enſuite en cette Ville, où il fit de grands progrez ſous *Felix Platerus*, *Gaſpar Bauhin* & *Thomas Zuinger*.

Sur la fin de l'année 1608. il fit un voïage en Italie, & alla à *Padoue* où il demeura ſix mois occupé de tout ce qui pouvoit l'inſtruire & lui donner de nouvelles connoiſſances. Son merite le diſtingua dans

cette

cette Univerſité, & on lui fit l'hon- O. VOR. MIUS.
neur peu de tems après ſon arrivée de le choiſir pour Procureur de la Nation Allemande pour la Faculté de Medecine.

Les ſix mois de ſon ſejour à *Padoue* étant écoulez, il acheva de viſiter l'Italie & paſſa enſuite en France, s'arrêtant dans les Villes où il trouvoit des Medecins de réputation, dont il pouvoit apprendre quelque choſe; ainſi il demeura trois mois à *Sienne*, & quatre mois à *Montpellier*.

Son deſſein étoit de reſter longtems à *Paris*. Mais la mort funeſte du Roi *Henri IV.* qui arriva deux mois après ſon arrivée, l'obligea de même que pluſieurs Etrangers, qui en appréhendoient les ſuites, à ſe retirer. Il gagna la Hollande, d'où il ſe rendit dans le Dannemarc.

Il n'avoit point encore viſité l'Univerſité de *Copenhague*, c'eſt pourquoi ſes primiers ſoins furent de s'y rendre & de s'y faire immatriculer. Il acquit tellement en ce lieu l'amitié de tout le monde, qu'on lui conſeilla de s'y fixer; mais il

O. VOR. MIUS. étoit bien aiſe, avant que de ſe déterminer, de voir encore l'Angleterre. Ainſi après avoir mis ordre à ſes affaires, il entreprit un nouveau voïage.

Les expériences Chïmiques qu'on faiſoit alors à *Marpourg* faiſoient beaucoup de bruit, & il s'y rendit en 1611. afin de ſe perfectionner dans une ſcience qui peut être utile à un Medecin. Il paſſa de là à *Bâle*, où il ſe fit la même année recevoir Docteur en Medecine. Il alla enſuite en Angleterre, où il demeura un an & demi, & pratiqua pendant tout ce tems la Medecine à *Londres*.

Ses amis & ſes parens ennuïez d'une ſi longue abſence, l'engagerent à retourner dans ſa Patrie, où il ſe rendit au mois de Juillet 1613. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui donna une chaire de Profeſſeur en Belles Lettres à *Copenhague*. Il remplit ce poſte pendant deux ans avec beaucoup d'application, & paſſa enſuite en 1615. à celui de Profeſſeur en Langue Grecque. Il garda ce ſecond pendant neuf ans, & le changea

gea encore après ce terme en ce- O. VOR. MIUS.
lui de Profeſſeur en Phyſique.

Enfin en 1624. *Gaſpar Bartholin* aïant quitté ſa chaire de Medecine, pour en prendre une de Theologie, *Vormius* fut mis à ſa place, qu'il a gardée juſqu'à ſa mort.

Les occupations que lui donnoient ſes Charge des Profeſſeur ne l'empêchoient pas de s'appliquer auſſi à la pratique de la Medecine, par laquelle il s'eſt fait beaucoup conſiderer. Le Roi de Danemarc & les principaux Seigneurs du Roïaume ne manquoient pas de le conſulter dans leurs maladies & de ſuivre ſes avis. *Criſtian IV.* crût même devoir récompenſer ſes ſervices en lui donnant un Canonicat de *Lunden*.

Il eſt mort le 31. Août 1654. âgé de 66. ans.

Il avoit été marié trois fois. La premiere le 26. Novembre 1615. à *Dorothée Finck* fille de *Thomas Finck* Profeſſeur en Medecine, dont il eut ſix filles, & qui mourut le 21. Novembre 1628. La ſeconde en 1630. à *Suſanne Janus* fille de l'Evêque de *Lunden*, dont il eut trois garcons,

deux

O VORMIUS.

deux deſquels lui ont ſurvêcu, & un qui mourut de la peſte au mois d' Août 1937. à *Roſchild*. La troiſiéme en 1648. à *Madeleine Motzfeld* fille d'un Marchand de *Copenhague*, dont il a eu ſept enfans, quatre fils & trois filles.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Quæſtionum Heſiodicarum Heptades duæ. Hafniæ* 1616. *in*-4. Il fait voir dans cette Ouvrage une grande connoiſſance de la Langue Grecque.

2. *Jubilum Evangelicum. Hafniæ* 1619. *in*-5.

3. *Baccalaureatus Philoſophiæ, cum ſuis requiſitis & privilegiis. Hafniæ* 1621. *in*-12.

4. *Laurea Philoſophica contrà Fratres Roſeæ Crucis. Hafniæ in*-4.

5. *Quæſtionum Miſcellanearum Decas. Hafniæ* 1622. *in*-4.

6. *Exercitationes Phyſicæ. Hafniæ* 1623. *in*-4. Tous ſes Ouvrages ſur la Philoſophie ſont peu de choſe, parce qu'au lieu de prendre de chaque Philoſophe ce qu'il y a de bon, il s'eſt attaché uniquement à *Ariſtote*.

7. *Coſmologicæ diſceptationes tres. Hafniæ in*-4. 8. *Com-*

O. VORMIUS.

8. *Commentaria in Libros Ariſtotelis de Mundo. Roſtochii* 1625. *in*-8.

9. *Faſti Danici. Hafniæ* 1626. 1643. 1651. *fol.* Il y a beaucoup d'érudition & de recherches dans cet Ouvrage, ſelon *Struvius*.

10. *Hiſtoire de Norvvege.* (en Langue Danoiſe] *Copenhague* 1633. *in*-4.

11. *Litteratura Danica antiquiſſima, vulgo Gothica dicta, & de Triſca Danorum Poëſi. Hafniæ* 1636. *in*-6. *&* 1651. *fol.*

12. *Monumentorum Danicorum Libri VI. Hafniæ* 1643. *fol.*

13. *Lexicon Runicum & Appendix ad Monumenta Danica. Hafniæ* 1650. *fol.* Ces trois Ouvrages renferment beaucoup de choſes curieuſes ſur l'ancienne Langue Danoiſe. On accuſe *Vormius* d'y avoir pillé un Suédois nommé *Jean Buræus*.

14. *Series Regum Daniæ duplex, & Limitum inter Daniam & Sueciam deſcriptio. Hafniæ* 1642. *in-fol.* Cet Ouvrage, qui renferme la ſuite des premiers Rois de Danemarc, a été tiré d'un ancien manuſcrit écrit en Langue Runique, qui étoit celle des anciens Danois.

Con-

O. VORMIUS.

15. *Controverſiarum Medicarum Exercitationes XVIII. Hafniæ, in-4.*

16. *Selecta Controverſiarum Medicarum Centuria. Baſileæ* 1611. *in-4.* Ces deux Livres ont été omis par *Vander Linden* & par *Mercklinus* ſon continuateur.

17. *Inſtitutionum Medicarum Epitome.* Hafniæ 1640. *in-4.*

18. *De Cornu aureo. Hafniæ* 1641. *fol.* La Diſſertation qui compoſe ce volume traite d'un cornet d'or, qu'une Païſane trouva en Danemarc dans la terre en 1639. & qui étoit fort chargée de figures, que *Vormius* expliqua d'une maniere morale. Son explication fut attaquée par *Licetus*, qui dans ſon Ouvrage *De Antiquorum annulis* y en ſubſtitua une politiqua, & il la defendit par l'Ouvrage ſuivant.

19. *De Aureo Cornu Danico ad Licetum Reſponſio. Amſtelodami* 1678. *in-12.* avec le Livre de *Thomas Bartholin de Armillis veterum.*

20. *Hiſtoria Animalis, quod in Norvvegia quandoque è nubibus decidit, & ſata atque gramina magno detrimento incolarum celerrime depaſcitur.*

ſcitur. Hafniæ 1653. in-4. O. VORMIUS.

21. *Tulshoi, ſeu Monumentum Stroenſe in Scania. Hafniæ* 1628. *in*-4.

12. *Monumentum Trygvvaldenſe. Hafniæ* 1636. *in*-4.

23. *Catalogus Muſæi Vormiani. Hafniæ* 1642. *&* 1645. *in*-16. It. 1653. *in*-4. *Vormius* avoit ramaſſé un Cabinet de curioſitez que le Roi de Danemarc ſe faiſoit un plaiſir d'aller quelquefois viſiter.

24. *Muſæum Vormianum, ſeu Hiſtoria rerum variarum, tam naturalium quam artificialium, tam domeſticarum quam exoticarum, quæ Hafniæ Danorum in ædibus Auctoris ſervantur variis* Iconibus *ornata, & edita à Wilhelmo Vormio Autoris filio. Lugd. Bat.* 1655. *fol.*

25. *Diſſertatio de renum officio in re Medica & Venerea*; imprimée avec l'Ouvrage de *Thomas Bartholin de Uſu flagrorum in re Medica & Venerea. Hafniæ* 1670. *in*-8.

Problemata Philologica & Philoſophica. Hafniæ 1619. *in*-4.

Diſputatio de Calculo Renum & Veſicæ. Haſniæ 1651. *in*-4.

Diſputatio de Febre tertiana remittente

O. VORMIUS

tente Epidemia Maligna. Hafniæ 1652. *in*-4.

Diſputatio de Febribus in genere. Hafniæ 1653. *in*-4.

Corollarium de Quæſtione : an os illud, quod vulgo pro cornu Monocerotis venditatur, ſit verum Unicornu ? Cette piece, où il décide la queſtion par la négative, fut d'abord imprimée en 1638. avec un autre Ouvrage. *Thomas Bartholin* l'a depuis fait entrer dans ſes *Obſervationes novæ de Unicornu. Patavii* 1645. *in*-8. p. 98. & enſuite dans ſa *Ciſta Medica Hafnienſis. Hafniæ* 1662. *in*-8. *Locul* 37.

Judicia & Conſilia aliquot Medico-Pratica. Inſerez dans la *Ciſta Medica* de *Bartholin. Loc.* 44. 36. 47. 48. 55.

Judicium de cura Dyſenteriæ Empirica. Inſeré dans la quatriéme Diſſertation de *Bartholin. De Medicina Danorum domeſtica. Hafniæ* 1666. *in*-8.

Epiſtolæ Medico-Phyſicæ, ad Thomam Bartholinum. Ce dernier les a fait entrer dans les deux premieres Centuries de ſes Lettres.

L'Ou-

L'Ouvrage marqué un *N.* 7. eſt de l'an 1620. O. VORMIUS.

L'Hiſtoire de Noverge marquée au *N.* 10. n'eſt pas de *Vormius*, comme on pourroit le croire. L'Auteur eſt *Snorron Sturleſon*, ſçavant d'Islande, qui l'écrivit dans le 13. ſiécle en Langue Islandoiſe. *Pierre Claude* de Norvege la traduiſit en Langue Danoiſe, & *Vormius* prit ſeulement le ſoin de publier cette traduction.

V. *Vindingius Academia Hauniensis*. Son Oraiſon funebre par *Thomas Bartolin* dans les *Memoriæ Medicorum Henningi Witten*.

JAQUES SAVARY, & Jaques Savary des Bruslons, ſon fils.

JAQUES *Savary* naquit à *Doué* en Anjou le 22. Septembre 1622. d'une famille originairement noble, mais dont la branche cadette, de laquelle il étoit, s'étoit adonnée au commerce dès le milieu du 16. ſiecle.

Il étoit fort jeune quand il perdit

J. SAVARY. dit *François Savary* ſon pere. *Deniſe Guenivau* ſa mere aïant pris ſoin de ſon éducation, l'envoïa à *Paris*. Deux de ſes parens, dont l'un étoit neveu de M. d'*Aligre*, alors Chancelier de France, le mirent d'abord en penſion chez un Procureur au Parlement, & enſuite chez un Procureur au Châtelet; après quoi il paſſa chez des Marchands le tems preſcrit pour l'apprentiſſage, & fut reçu dans le Corps des Merciers, où il entreprit le commerce en gros.

Il ſe maria en 1650. & épouſa *Catherine Thomas*. Huit ans après, c'eſt-à-dire en 1658. il quitta le commerce; aïant fait en peu de tems une fortune aſſez conſiderable.

La protection de M. *Fouquet* Sur-Intendant des Finances, le détermina à entrer dans les Finances. La premiere affaire à laquelle il eut part réuſſit; mais celle des Domaines du Roi, adjugée à une Compagnie, à la tête de laquelle on l'avoit mis, lui fut nuiſible. Non ſeulement on lui ôta les Domaines après la mort du Miniſtre qui le protegeoit, il ne lui fut pas même poſſible de recou-

vrer

vrer les avances conſiderables qu'il avoit faites. J. SAVARY.

Un an auparavant il avoit été nommé Agent des affaires de la Maiſon de Mantoue en France.

Le Roi aïant donné en * 1667. une Declaration pour accorder des privileges & des penſions à ceux de ſes Sujetes, qui auroient douze enfans vivans, M. *Savary* fut un des premiers à preſenter ſa Requête, & il fut commis par M. le Chancelier pour l'examen de celles des autres. Mais la Declaration de 1667. n'aïant point été executée, il n'en tira d'autre avantage, que de ſe faire connoître du Chancelier.

Il fut enſuite admis dans le Conſeil de la Reforme pour le Commerce

* Ce n'eſt point en 1667. que *Louis XIV.* donna une Déclaration en faveur de ceux qui auroient douze enfans vivans; ce fut au mois de Novembre 1666. L'Edit fut verifié le 9. Decembre 1666. à la Cour des Aides à *Paris*. V. p. 288. du *Traité de la Nobleſſe par la Roque*. Edition de 1678. (M. l'Abbé *Papillon*.)

J. SAVARY.

ce, & ſes Memoires & ſes Avis y parurent ſi ſolides, que la plûpart des Articles de l'Ordonnance de 1670. furent dreſſez ſuivant les avis qu'il avoit donnez. D'où vient que M. *Puſſort* Préſident de la Commiſſion appelloit ordinairement cette Ordonnance *le Code Savary*.

M. *Bignon* Conſeiller d'Etat, l'aïant fait dans la ſuite connoître à M. *Pelletier* Contrôleur General des Finances, ce Miniſter le chargea de l'examen des Comptes des Domaines d'Occident.

Il perdit ſa femme en 1685. & bientôt après il tomba dans des infirmitez douloureuſes, qui furent cauſe de ſa mort. Elle arriva le 12. Octobre 1690. lorſqu'il étoit âgé de 68. ans. Il avoit eu dix-ſept enfans, onze garçons & ſix filles; onze ſeulement lui ont ſurvêcu, entr'autres *Jacques Savary des Bruslons*, & *Philemon-Louis Savary*, Chanoine de l'Egliſe Roïale de S. *Maur*.

On a de lui les deux Ouvrages ſuivans.

1. *Le parfait Négociant*, ou *Inſtruction generale pour ce qui regarde le*

le Commerce des Marchandiſes de France & des Pays Entrangers. Les Commiſſaires nommez par le Roi pour travailler à l'Ordonnance de 1670. pour le Commerce, aïant preſſé M. *Savary* de communiquer au Public ſes inſtructions ſur ce ſujet, il ſe détermina à publier cet Ouvrage, qui fut imprimé pour la premiere fois à *Paris* en 1675. *in*-4. On le réimprima quatre ans après, c'eſt-à-dire en 1679. dans la même Ville avec pluſieurs additions, dont la plus conſiderable étoit un *Traité du commerce qui ſe fait par la mer* Mediterannée *dans toutes les Echelles du Levant*. Ces deux éditions ont été ſuivies de pluſieurs autres, dans chacune deſquelles l'Auteur a fait des additions. La ſeptiéme a été *revûë, corrigée & augmentée ſur les Manuſcrits de l'Auteur; enſemble des Nouvelles Ordonnances, Arrêts & Reglemens intervenus ſur le fait du Commerce & des Manufactures, par le ſieur Jacques Savary des Bruslons ſon fils. Avec l'Art des Lettres de Change du feu ſieur du* Puis *de la Serra, Avocat en Parlement, & le Traité*

J. SAVARY.

des

J SAVA. RY.

des Changes Etrangers du ſieur Claude Naulot. Paris 1713. *in*-4 *La huitiéme édition a été revûë & augmentée par M. Philemon-Luis Savary Chanoine de l'Egliſe Royale de S. Maur. Paris* 1721. *in*-4. & pluſieurs fois ailleurs. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, en Hollandois, en Anglois & en Italien, & on l'a cité au Palais même pendant la vie de l'Auteur.

2. *Pareres*, ou *Avis & Conſeils ſur les plus importantes matieres du Commerce, contenant la réſolution des queſtions les plus difficiles ſur les banqueroutes, les Lettres de Change, & enſemble les Arrêts de Parlement rendus conformément à ces Pareres. Paris* 1688. *in*-4. C'eſt la premiere édition de cet Ouvrage, qui ſert de ſecond volume au précedent, & qui a été imprimé pluſieurs autres fois.

J. SAVA. RY DES BRUS. LONS.

Jacques Savary des Brouslon ſon fils n'a pas ſoulement travaillé à l'augmentation & à la perfection des Ouvrages de ſon pere; il en a auſſi entrepris un de ſon chef, déterminé à cela par la ſituation où il ſe trouvoit.

M. *de-*

M. *de Louvois* aïant ſuccedé à M. *Colbert* dans la Sur-Intendance des Arts & des Manufactures de France, forma le deſſein d'établir à la Doüane de *Paris* un Iſpecteur General des Manufactures, & choiſit pour cet emploi en 1686. M. *Savary des Bruslons*, qui n'avoit alors que 29. ans. Celui-ci voulant ſe mettre au fait de toutes les eſpeces de marchandiſes, qui paſſent par la Doüane, rangea par ordre alphabetique tous les mots qui avoient rapport au Commerce & aux Manufactures, à meſure qu'il les apprenoit. Devenu plus habile, il y ajoûta quelques définitions ou explications, & donna le nom de *Manuel Mercantille* à ce Recüeil, qu'il n'avoit fait que pour ſon uſage particulier & ſans aucun deſſein d'en faire part au Public. Il y joignit dans la ſuite un extrait des Livres de Commerce imprimez en France ou dans les Païs Etrangers, des Ordonnances, des Arrêts & des Reglemens qui regardent cette matiere. Il s'adreſſa même aux Inſpecteurs du Commerce établis dans les

J. SAVARY DES BRUSLONS.

J. SAVARY DES BRUSONS.

Provinces, & tira d'eux de grands ſecours pour perfectionner ſon recüeil. L'ouvrage étoit en cet état, quand les Magiſtrats que le Roi avoit choiſis pour préſider au Conſeil de Commerce, furent inſtruits de ce qu'il avoit ramaſſé ſur cette matiere. On loüa fort ſon plan, on l'exhorta à le continuer, & on l'engagea même à pouſſer ſes vûës audelà de ce qu'il s'étoit propoſé. Ce fut alors que ſes occupations & ſa ſanté ne lui permettant point de remplir ſeul un plan ſi vaſte, il prit le parti d'engager *Philemon-Louis Savary* ſon frere, qui s'étoit contenté juſques-là de lui fournir des extraits de Relations de Voïages, & d'autres Livres, qui pouvoient lui être utiles, de prendre beaucoup plus de part à cet Ouvrage. Les deux freres travaillant à l'envie l'un de l'autre, l'Ouvrage avança de maniere qu'on l'annonça au Public dans le Journal des Sçavans de l'année 1713. Mais M. *Savary des Bruslons* ne pût s'acquitter de la parole qu'il avoit donnée, à cauſe des differentes maladies dont il fut at-

ta-

taqué depuis 1713. juſqu'en 1716. Sa mort cauſée par une fluxion de poitrine, & qui arriva le 22. Avril 1716. lorſqu'il étoit âgé de 56. ans, mit M. *Savary*, Chanoine de *S. Maur*, ſon frere, dans l'obligation de continuer ſeul l'Ouvrage, qui parut enfin en 1723. ſous ce titre: J. SAVARY DES BRUSLONS.

Dictionnaire Univerſel du Commerce. Ouvrage poſthume du ſieur Jaques Savary des Bruslons, Inſpecteur General des Manufactures pour le Roï à la Doüane de Paris, continué ſur les Memoires de l'Auteur, & donné au Public par M. Philemon-Louis Savary Chanoine de l'Egliſe Royale de S. Maur des Foſſez, ſon frere. Paris Eſtienne 1723. fol. 2. vol. Le même *Philemon Louis Savary*, animé par le favorable accüeil que le Public a fait à ce Dictionnaire, a travaillé pendant 5. années pour le porter à une plus grande perfection; & avant ſa mort, qui arriva en Septembre 1727. il avoit achevé un 3. volume pour ſervir de ſupplément aux 2. premiers, qui paroîtra à la fin de cette année 1729. chez le même Libraire.

J. SAVARY DES BRUSLONS.

Depuis l'èdition du neuviéme volume de ces Mémoires, on a donné une ſuite du *Dictionnaire univerſel du commerce*, ſous le titre de *Tome troiſieme pour ſervir de Supplement aux deux premiers volumes, compoſé en partie ſur les Mémoires du feu Sieur Jacques Savary des Bruslons, Inſpecteur general des Manufactures pour le Roy à la Douane de Paris, & perfectioné par feu M. Philemon-Louis Savary, Chanoine de l'Egliſe Roïale de S. Maur des Foſſez, ſon frere. Paris* 1730. *in fol.* Un avis qui eſt à la tête de ce troiſiéme volume nous inſtruit de quelques particularitez de la vie de l'Editeur, qu'il ne faut pas omettre ici.

Philemon-Louis Savary, quoiqu'éloigné par ſon état d'Eccleſiaſtique des affaires du commerce, ne laiſſa pas d'en acquerir un grande connoiſſance, par la lecture, & par le ſoin qu'il prit de recueillir tout ce qu'une judicieuſe & ſçavante Theorie pouvoit lui fournir de meilleur en ce genre. Après la mort de ſon pere, il fut chargé de la geſtion des affaires du Duc de *Mantoue*, emploi dont

dont il s'aquitta juſqu'à ſa mort, à la ſatisfaction de ce Prince. Comme il poſſedoit le don de la parole, il prêcha pendant ſa jeuneſſe avec applaudiſſement dans les meilleures Chaires de *Paris*; mais la foibleſſe de ſon tempérament ne lui aiant pas permis de continuer ce pénible exercice, il ſe retira à ſon Canonicat de S. *Maur*. Là plus appliqué à ſes devoirs, qu'agité des projets de fortune, il a paſſé pluſieurs années dans une tranquillité laborieuſe. Outre les fonctions de ſon état, & l'étude des ſciences ſolides & eſſentielles, il ſe faiſoit un amuſement des expériences de Phyſique, d'Optique, de Mathematiques, *&c.* M. *des Bruslons* ſon frere avoit ramaſſé dans ſon emploi tout ce qui concernoit le commerce; mais comme la diverſité de ſes occupations ne lui laiſſoit pas le tems de rédiger ſes Mémoires, qui ont été le fond de ſon Dictionnaire, il les lui envoïoit pour les mettre en ordre; & il y a travaillé pendant trente ans. A peine eut-il mis la derniere main à ce Supplement, qu'il

J. SAVARY DES BRUSLONS.

J. SAVARY DES BRUSLONS.

mourut le 20. Septembre 1727. âgé de 73. ans.

V. la vie de *Jacques Savary* à la tête de ſon *Parfait Négotiant*, huitiéme édition.

LOUIS CASTELVETRO.

LOUIS *Caſtelvetro* naquit à *Modene* l'an 1505. de *Jacques Caſtelvetro* & de *Bartolomea dalla Porta*, tous deux d'une famille noble & illuſtre. Les heureuſes diſpoſitions qu'il fit voir dès ſa premiere jeuneſſe pour les ſciences engagerent ſes parens à ne rien épargner pour ſon éducation.

Il commença ſes études dans ſa Patrie, & alla enſuite les continuer dans les principales Univerſitez d'Italie, comme à *Boulogne*, à *Ferrare*, à *Padoue* & à *Sienne*; ce fut dans cette derniere Ville, que pour ſe conformer aux deſirs de ſon pere, il étudia en Droit; mais ſon inclination le portoit ailleurs, & le lui fit bientôt negliger. Il aimoit les Belles Lettres, & il leur donnoit

tout

tout le tems qu'on vouloit qu'il donnât à la Juriſprudence ; il réſolut même de renoncer pour toujours à cette ſcience, lorſqu'il eût été reçû dans l'Academie des *Intronati* de *Sienne*, qui étoit alors très-floriſſante; mais les lettres preſſantes de ſon pere, & les exhortations réïtérées de ſes amis le déterminerent enfin à s'y appliquer de nouveau, & à s'y faire recevoir Docteur. L. CASTELVETRO.

S'il fut obligé de faire ceder en cela ſon goût à celui des autres, il le fut encore par rapport au lieu de ſa demeure. Son deſſein avoit été de ſe fixer à *Sienne*; mais ſon pere & un de ſes oncles maternels le firent venir à *Rome*, pour le pouſſer dans les voïes de la fortune.

Cet oncle étoit *Jean Marie dalla Porta*, qui aïant été d'abord Secretaire d'*Alphonſe I.* Duc de *Ferrare*, paſſa enſuite au ſervice de *François Marie de la Rovere* Duc *d'Urbin*; il étoit alors à *Rome* pour les affaires de ce Prince, qui fut ſi content de ſes ſervices, qu'il lui donna en 1530. le Château de *Frontone* avec le titre de Comte. Le crédit & les amis

L. CAS. TEL. VE. TRO, qu'il avoit tant à la Cour d'*Urbin* qu'à celle de *Rome*, lui faiſoient eſperer qu'il pourroit contribuer à l'avancement de ſon neveu, qu'il aimoit avec d'autant plus de tendreſſe, qu'il n'avoit point d'enfans. Il avoit deſſein de le faire charger dans la ſuite à ſa place des affaires de la Cour d'*Urbin* à celle de *Rome*, & de lui procurer l'Evêché de *Gubbio*, que le Pape lui avoit promis pour un de ſes freres, mais qu'il n'en jugeoit pas digne, lorſqu'il viendroit à vacquer; & il fit part de ce deſſein à ſon neveu, pour l'engager davantage à ſe perfectionner dans la ſcience du Droit & dans les affaires de la Cour.

Mais tout cela ne fut point capable de tenter *Caſtelvetro*; il n'étoit ni intereſſé ni ambitieux, & il ne voulut point ſacrifier ſon inclination, pour ſatisfaire deux paſſions, qu'il ignoroit. Il ſortit même ſecretement de *Rome*, & retourna à *Sienne*, où il ſe donna de nouveau avec beaucoup d'ardeur aux Langues Grecque, Latine & Italienne.

Il demeura en cette Ville juſqu'à ce que la colere de ſon pere, qui

le

le voïoit avec chagrin negliger les occaſions de fortune qui s'offroient à lui, fut entierement appaiſée. Il retourna alors dans ſa Patrie, où il continua de s'appliquer aux Belles Lettres, mais avec ſi peu de ménagement, qu'il fut attaqué d'une fiévre quarte très-violente, qui ne le quitta pas pendant deux ans, & qui étoit accompagnée de tems en tems de crachemens de ſang ſi abondans, qu'il en étoit quelquefois à l'extrémité. Cette derniere incommodité lui dura dix ou douze ans, pendant leſquels il fut preſque toujours obligé de s'abſtenir de viande, de vin, & de toutes choſes nourriſſantes, de ne vivre que de pain, d'herbes, de fruits, de poiſſon, & de ne boire que de l'eau; ce qui altéra entierement ſon tempérament, & le rendit foible & délicat, de robuſte qu'il étoit auparavant. L. CAS. TELVE. TRO.

Il ne négligea pas pendant cet intervalle ſes études chéries, il profitoit des moindres momens de relâche que ſes maux lui laiſſoient pour les reprendre; il les reprit

I. PAS. TELVE. TRO.

même tout-à-fait, lorſqu'il vit ſa ſanté en meilleur état. L'ardeur qu'il avoit pour les Lettres lui faiſoit étendre ſes ſoins juſque ſur les autres, il n'oublioit rien pour porter ſes concitoïens à les aimer, & pour leur faciliter les moïens de s'y appliquer. Ce fut lui qui engagea les Magiſtrats de *Modene* à attirer dans cette Ville de ſçavans Profeſſeurs en Langues Grecque & Latine, & en Juriſprudence. Il contribua auſſi à y former une Academie, où l'on examinoit les anciens Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit ſur diverſes matieres de ſcience, & principalement ſur la critique. Pendant les troubles que cauſa l'hereſie de Luther, on ſoupçonna quelques membres de cet Academie de donner dans ſes erreurs; mais ils ſe juſtifierent en ſignant un Formulaire qu'on leur envoïa de *Rome*. *Caſtelvetro* fut du nombre de ceux qui ſignerent, quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir pris de part aux diſputes de ce tems.

Il fut en 1542. & 1551. un des douze Conſervateurs de la ville de

Mo-

Modene, & vêcut tranquille juſqu'à l'an 1553. qu'une diſpute litteraire, qui ne rouloit que ſur des bagatelles, devint pour lui une ſource de chagrins & de diſgraces. Comme c'eſt ici l'évenement le plus conſiderable de ſa vie, il eſt bon d'en donner un détail un peu circonſtancié. L. CASTELVETRO.

Annibal Caro fameux Poëte Italien, fit vers l'an 1553. pendant qu'il étoit Secretaire du Cardinal *Alexandre Farneſe*, une de ces Pieces de Vers, que les Italiens appellent *Canzone*, à la loüange de la Maiſon Roïale de France, qui fut intitulé *la Canzone de' Gigli d'Oro*. Ses amis reçûrent cet Ouvrage avec de grands applaudiſſemens, la traiterent de chef-d'œuvre, & dirent hautement que *Petrarque* n'auïoit pas pû mieux faire. *Aurelio Bellincini*, Gentilhomme Modenois, qui étoit alors à *Rome*, l'aïant vû, voulut avant que d'en dire ſon ſentiment ſçavoir celui de *Caſtelvetro*, & le lui envoïa en le priant de lui mander ce qu'il en penſoit.

Caſtelvetro fit ce qu'il ſouhaitoit;

L. CAS. TEL VE. TRO.

mais il le pria en même tems de ne montrer ſa lettre à perſonne, non pas qu'il doutât de la bonté de ſa Critique, & qu'il ne pût ſoûtenir ce qu'il reprenoit ; mais parce qu'il appréhendoit ; que *Caro* étant un homme de baſſe naiſſance, qui ne s'étoit élevé que par le crédit de ſon Maître, & par ſes Poëſies, ne prit feu en voïant critiquer ſes Vers, & que ſa colere ne pût avoir des ſuites.

Berlincini ne laiſſa pas de montrer ce qu'il lui avoit écrit, mais ſans parler de lui. Sa précaution fut cependant inutile ; car *Annibal Caro* irrité an ſouverain point, fit ſi bien qu'il découvrit d'où venoit ce coup, & commença à ſe venger en déchirant par tout *Caſtelvetro*, qu'il traitoit de petit pédant & de petit Grammairien, *Pedantuccio e Gramaticuccio*.

Celui-ci aïant appris que ce qu'il avoit mandé en confidence à un ami étoit devenu public, & choqué de la conduite de *Caro*, qui au lieu de lui répondre par des raiſons, n'emploïoit pour cela que des in-

jures,

jures, compoſa de nouvelles Remarques ſur le Commentaire que *Caro* avoit ajoûté à ſes Vers; Remarques auſquelles celui-ci ne répondit rien, ſe contentant de dire que le Commentaire n'étoit point de lui. L. CAS. TELVE. TRO.

Caſtelvetro fit outre cela une explication adreſſée à un de ſes amis, qui l'avoit demandée, ſur pluſieurs choſes qui lui avoient paru obſcures dans ſon premier écrit, à laquelle *Caro* donna dans la ſuite le nom de *Replique*, comme ſi elle avoit été précedée d'une Réponſe de ſa part.

Juſques-là la diſpute ſe termina à quelques écrits, qui ne furent point imprimez; mais elle alla plus loin dans la ſuite. *Annibal Caro*, qui cherchoit les moïens de réduire un adverſaire qu'il craignoit, réſolut d'en emploïer deux; le premier fut de lui répondre en forme, & le ſecond plus aiſé & plus expéditif, fut de le commettre avec le Tribunal de l'Inquiſition.

Il commença par compoſer une défenſe de ſes Vers avec le ſecours de pluſieurs Sçavans, qui étoient at-

chez

feſa della ſeguente Canzone del Commendatore Annibal Caro. In Parma, in-8. L. CAS. TELVE. TRO.

Mais les adverſaires de *Caſtelvetro* furent trompez, car cet Ouvrage ne lui fut pas plûtôt tombé entres les mains, qu'il y répondit par un autre, qu'il compoſa en fort peu de tems, mais qui à cauſe des circonſtances fâcheuſes où il ſe trouvoit, ne pût être imprimé qu'en 1560. Il eſt intitulé:

Di Lodovico Caſtelvetro Ragione di alcune coſe ſegnate nella Canzone di Annibal Caro: Venite all'ombra de' gran Gigli d'Oro. In Venezia. Comme les amis de *Caro* avoient ajoûté à ſa défenſe des Poëſies ſatïriques contre *Caſtelvetro*, les amis de celui-ci en firent auſſi de ſemblables contre *Caro*; mais comme il ne vouloit ſe défendre que par des raiſons, il refuſa de les joindre à ſon Livre, & ce ne fut qu'après ſa mort que quelques-unes parurent au jour.

Caro n'oſant pas, ou ne croïant pas pouvoir repliquer à *Caſtelvetro*, en commit le ſoin à *Benoît Varchi*, qui

L. CAS. TELVE TRO.

qui compoſa à la verité l'Ouvrage qu'il ſouhaitoit, mais ne voulut jamais permettre qu'on le publiât de ſon vivant; ce ne fut que quelques années après ſa mort, arrivée en 1566. qu'il fut imprimé ſous ce titre : *L'Ercolano ; Dialogo di Benedetto Varchi, nel quale ſi ragiona generalmente delle lingue, &c. compoſto da lui ſull'occaſione della diſputa occorſa tra'l Commendator Caro, e Lodovico Caſtelvetro. In Firenze* 1570.

Quoique *Caſtelvetro* fut alors errant dans les Païs Etrangers, où il manquoit des Livres neceſſaires, & accablé des maux auſquels il ſuccomba peu de tems après, il n'eut pas plutôt vû ce Livre, qu'il travailla à y répondre; mais ſa mort arrivée l'année ſuivante 1571. ne lui permit de faire qu'une petite partie de ſa Réponſe, que *Jean-Marie Caſtelvetro* jugea digne de voir le jour, quoiqu'il n'y eût pas mis la derniere main, & qu'il publia ſous ce titre: *Correzione di alcune coſe del Dialogo delle Lingue del Varchi per Lodovico Caſtelvetro. In Baſilea* 1572.

Il

Il parut du vivant de *Caſtelvetro* un autre Ouvrage au ſujet de ſa diſpute avec *Caro*: intitulé: *Diſcorſo di Girolamo Zoppio intorno ad alcune oppoſizioni di Lodovico Caſtelvetro, alla Canzone de' Gigli d'Oro compoſta da Annibal Caro in lode della Real Caſa di Francia. In Bologna* 1567. Mais il ne paroît pas qu'il y ait répondu, ſoit qu'il ne l'ait pas crû meriter de réponſe, ſoit qu'il ne l'ait pas connu; ce qui eſt aſſez probable, puiſqu'il étoit alors éloïgné de l'Italie. L. CASTELVETRO.

Ce ſont là les écrits qui parurent dans le cours de cette diſpute entre *Caro* & *Caſtelvetro*. Pluſieurs perſonnes de conſideration s'entremirent pour la faire ceſſer & pour les reconcilier enſemble; mais ils ne purent y réuſſir. *Annibal Caro* fier du crédit de ſon patron, étoit réſolu à accabler ſon ennemi. Comme les écrits étoient une voïe trop longue & trop difficile pour y réuſſir, il prit le parti de le faire dénoncer à l'Inquiſition, comme ſuſpect d'hereſie, & une occaſion qui ſe preſenta lui en facilita les moïens.

Ca-

L. CASTELVETRO.

Caſtelvetro avoit un frere nommé *Paul*, qui étoit un débauché, & qui mangeoit tout ſon bien; il l'en avoit repris pluſieurs fois charitablement, mais voïant qu'il étoit incorrigible, il étoit convenu avec le reſte de ſa famille de le faire enfermer, & de lui ôter l'adminiſtration de ſon bien. Cette réſolution irrita *Paul* contre ſon frere, & l'engagea à s'unir pour ſe venger à *Annibal Caro*. Ce fut par ſes ſuggeſtions qu'il dénonça *Caſtelvetro* au Tribunal de l'Inquiſition comme heretique.

Celui-ci fut cité auſſi-tôt ſur cette dénonciation, mais la crainte qu'il eut que le crédit de ſes ennemis ne l'emportât ſur ſon innocence, ne lui permit pas de ſe preſenter. Il ſe tint caché en differens endroits des Etats du Duc de *Ferrare*, tant que dura le Pontificat du Pape *Paul IV.* qui étoit de la Maiſon de *Caraffe*.

Pie IV. aïant été élû Pape après ſa mort, les amis & les parens de *Caſtelvetro*, & principalement *Gilles Foſcherari* Evêque de *Modene*, lui perſuaderent malgré ſa répugnance d'aller

d'aller à *Rome* ſe juſtifier des calomnies intentées contre lui. Il y alla en 1560. avec *Jean Marie* ſon frere, & ſe preſenta devant les Cardinaux de la ſacrée Congregation, qui lui donnerent pour priſon le Monaſtere de ſainte Marie *in Via*, ſans cependant exiger de lui de caution, & lui permettant de voir tous ceux qu'il voudroit; ce qui lui attira des viſites de pluſieurs perſonnes de conſideration & de pluſieurs Sçavans, qui ſouhaitoient le connoître. L. CAS. TELVE. TRO.

Thomas de Vigevano, deputé pour certe affaire, lui fit ſubir pluſieurs interrogatoires, & n'oublia rien pour découvrir ces prétenduës erreurs qu'on lui attribuoit; mais ne pouvant rien trouver de ſemblable, il le menaça à la fin des traitemens les plus ſeveres, s'il n'avoüoit ſa faute. *Caſtelvetro* ſe retrancha toujours ſur ſon innocence, ne pouvant faire autre choſe, puiſque ſuivant la pratique du Tribunal devant lequel il étoit, on ne lui déclaroit point ce dont il étoit accuſé. Au reſte ces menaces & le bruit qui ſe répandit, que le Cardinal Alexandrin,

L. CASTELVETRO.

drin, qui fut depuis le Pape *Pie V.* Inquiſiteur General, alloit faire renfermer dans les priſons de l' Inquiſition tous ceux qui étoient ſuſpects d'hereſie, le firent ſonger à ſortir d'un lieu, où il ne failoit pas bon pour lui. Il ſe déroba donc ſecretement avec ſon frere, & ſortit de *Rome* pour ſe rendre en Lombardie, où il arriva heureuſement par des chemins détournez, malgré les pourſuites de ceux qu'on avoit envoïez après eux, lorſqu'on s'étoit apperçu de leur fuite.

Caro ne l'eut pas plutôt appriſe, qu'il emploïa le ſecours de ſes amis pour achever ce qu' il avoit commencé. L'Inquiſition condamna *Caſtelvetro* comme coupable préſûmé des erreurs dont il étoit accuſé, & l'excommunia; à l'égard de ſon frere, elle le cita à *Rome* ſous peine d' excommunication. Mais n'aïant garde d'y retourner, il fut obligé de s'exiler comme ſon frere de ſa Patrie, ce qui dérangea fort leurs affaires domeſtiques.

Annibal Caro ſe vit alors pleinement ſatisfait, mais il ne joüit que peu d'an-

d'années du fruit de ſa victoire. Car aïant demandé au Cardinal *Farneſe* la permiſſion de réſigner à un de ſes neveux une Commanderie de Malthe, qu'il avoit euë par le crédit de ce Cardinal, & ne l'aïant pû obtenir, il en fut ſi irrité, qu'il lui demanda ſon congé. Le Cardinal le lui accorda, en lui reprochant qu'il l'avoit comblé de biens qu'il ne meritoit pas, & qu'il avoit maltraité pour l'amour de lui le plus ſçavant homme qu'il y eût alors. Cette diſgrace fut un coup de foudre pour *Caro*, qui mourut peu tems après, le 28. Novembre *1566.* L. CASTELVETRO.

Caſtelvetro étant errivé en Lombardie, ſe tint caché tout l'hiver dans un Village du Modenois; le Comte *Hercule Contrario* le logea auſſi quelque tems à ſa terre de *Vignola*, & méme à *Ferrare* dans ſon Palais, quoique ſecretement. Mais enfin la nouvelle qui vint alors de ſa condamnation, & les Ordonnances ſeveres qu'on publia contre ceux qui étoient ſuſpects ou coupables d'hereſie, & contre leurs fauteurs, l'obligerent à ſortir tout-à-fait de l'Italie avec ſon frere. Ain-

L CASSTELVETRO

Ainſi aux premiers beaux jours de l'année 1561. il ſe retira à *Chiavennes*, ville du Païs des Griſons, où il trouva un Grec, nommé *François Porto*, qui étoit ſon ancien ami, & à qui il avoit autrefois procuré une chaire en Langue Grecque à *Modene*. Ce Sçavant le reçut chez lui ; mais il n'avoit pas deſſein de demeurer en ce lieu, qui n'étoit rempli que de Marchands & d'artiſans ; il s'étoit propoſé de paſſer en France, où il avoit des amis, qui l'invitoient par de grandes promeſſes à y venir ; & comme *Porto* avoit quelques affaires à *Paris*, ils partirent enſemble pour *Lyon*.

En paſſant à *Geneve*, cette Republique fit de ſi grandes inſtances à *Porto*, pour l'engager à y reſter, & y profeſſer la Langue Grecque, qu'il ſe rendit à ſes deſirs & s'arrêta là. Cette circonſtance, & plus encore, une retention d'urine aſſez douloureuſe, qui attaqua *Caſtelvetro*, l'empêcherent d'aller plus loin, quoique ſes amis de France le preſſaſſent fort de venir, & qu'il lui euſſent même fait tenir de l'argent, pour

ſon

ſon voïage. Il ſe contenta de leur envoïer ſon frere pour leur faire ſes excuſes, & pour leur reporter leur argent, L. CASTELVETRO.

Une autre motif l'engageoit à ne point s'éloigner de *Chiavennes*, c'eſt que cette Ville n'eſt pas éloignée de *Trente*, où le Concile ſe tenoit alors, & qu'il eſperoit y faire porter ſon affaire, & l'y terminer plus aiſément qu'il n'auroit pû le faire à *Rome*, En effet il fit pluſieurs démarches pour y être écouté & reçu dans ſes défenſes; mais le Pape lui fit dire, que puiſque ſa cauſe avoit été portée à l'Inquiſition de *Rome*, il falloit qu'il ſe preſentât devant elle; qu'au reſte il ordonneroit qu'il fût traité avec douceur, & que s'il étoit innocent, non ſeulement on l'abſoudroit, mais que ſa Sainteté le combleroit de bienfaits, & que s'il étoit tombé dans quelque erreur, on exigeroit ſeulement de lui une retractation particuliere; mais il ne ſe fia pas à ces belles paroles, dit le Cardinal *Palavicin*, qui rapporte ce fait dans ſon *Hiſtoire du Concile de Trente*; ſes ennemis vi-

voient

L. CAS. TELVE. TRO.

voient encore, & il appréhendoit que leur reſſentiment ne l'emportât ſur la bonne volonté que le Pape lui témoignoit.

Voïant qu'il n'avoit rien à eſperer du Concile, qui finit ſans rien faire de ce qu'il ſouhaitoit, & peut-être las d'un ſejour où il ne ſe trouvoit pas-trop bien, il ſe rendit enfin aux deſirs de ſes amis de France, & quitta *Chiavennes*, où il avoit demeuré deux ans, pour aller s'établir à *Lyon*.

On ne ſçait combien de tems il demeura dans cette Ville; ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il y compoſa ſon Commentaire ſur la Poëtique d'*Ariſtote*, & qu'il y demeuroit le 20. Janvier de l'an 1567. car on trouve cette date écrite de ſa main ſur un Manuſcrit original de cet Ouvrage en ces termes : *In Lione ſopra il Rodano il di xx. di Gennaio l'anno di Chriſto* 1567.

Les troubles que les Huguenots exciterent en France obligerent à la fin *Caſtelvetro* à ſortir de cette Ville, après avoir vû piller la maiſon où il demeuroit. Son frere *Jean Marie*

Marie l'étoit allé trouver deux ou trois jours avant cet accident, dans le deſſein de venir à *Paris*, pour ſe mettre avec lui ſous la protection du Roi, & rentrer par ſon moïen en grace auprès du Souverain Pontife. Mais ils ſe virent par là contraints de ſortir du Roïaume, après avoir obtenu du Gouverneur de *Lyon* une petite eſcorte. Cette eſcorte ne les eut pas plûtôt quittez, qu'ils rencontrerent des bandits qui leur enleverent tout ce qu'ils avoient & même leurs habits, & ils ſe ſeroient trouvez dans l'état le plus déplorable, ſi un Gentilhomme de *Ferrare*, qui ſortoit comme eux de *Lyon*, ne les eût reconnus, & ne les eût pris avec lui pour les conduire en lieu de sûreté. L. CASTELVETRO.

Caſtelvetro perdit dans cette occaſion non ſeulement ſon équipage, mais encore ſes Livres, & ce qui fut plus triſte pour lui, ſes Ouvrages, parmi leſquels étoient une Grammaire Italienne fort ample, un Commentaire ſur la plûpart des Dialogues de *Platon*, & un Jugement ſur les Comedies de *Plaute* &

L. CAS. TELVE. TRO. de *Terence*, le tout écrit en Italien. Il y perdit auſſi une explication de la Comedie de *Dante*, qu'il tâcha de refaire dans la ſuite, mais qu'il ne conduiſit que juſqu'au vingt-neuviéme Chapitre de l'Enfer, & une traduction Italienne du Nouveau Teſtament, dont il reſta cependant une copie entre les mains d'un de ſes amis, à qui il l'avoit donnée peu de tems auparavant. Il crut ſauver ſon Commentaire ſur la Poëtique d'*Ariſtote*, qui étoit ſon Ouvrage favori, en le confiant à *Jerôme Arnolfino*, Marchand de *Lucques*, mais il ne put jamais le retirer des mains de ce dépoſitaire infidele, quelques inſtances qu'il lui fit pour cela, & on auroit peut-être été privé de cet Ouvrage, s'il ne s'en étoit conſervée une copie écrite de ſa main, qu'il avoit envoïée à *Modene* quelques mois auparavant. Ceci a donné apparemment occaſion au Conte qui eſt rapporté dans le *Menagiana*, où il eſt dit (*a*) que le feu aïant pris à *Lyon* dans ſa maiſon, il ſe

(a) *Tom. 3. p. 128.*

ſe mit à crier : *La Poëtica*, ſuavez ma Poëtique. L. CAS. TELVE. TRO.

Caſtelvetro ſauvé ainſi de pluſieurs dangers, ſe retira à *Geneve*, où *François Porto* tâcha de le conſoler de ſes diſgraces, & retourna enſuite à ſa premiere demeure de *Chiavennes*. Sa réputation attira en ce lieu pluſieurs jeunes gens, qui ſouhaitoient apprendre de lui la Langue Grecque, & il leur fit des leçons ſur *Homere*.

Pendant ce tems là ſon frere alla à la Cour de *Vienne*, où il fut ſi bien reçu, que *Caſtelvetro* crut devoir s'y tranſporter auſſi. L'Empereur *Maximilien*, qui connoiſſoit ſon merite, lui témoigna toute ſorte de bienveillance, & lui fit reſſentir plus d'une fois des effets de ſa liberalité, ce qui l'engagea à lui dédier ſon Commentaire ſur la Poëtique d'*Ariſtote*, qu'il fit imprimer par le conſeil de ſes amis à *Vienne*, en 1570.

Il ſe ſeroit volontiers fixé en ce lieu, mais la peſte l'en chaſſa, & l'obligea à retourner à *Chiavennes*. Son deſſein étoit d'attendre les beaux

L. CASTELVETRO.

jours du Printems, pour aller demeurer à *Bâle*, où quelques Italiens de ses amis l'avoient engagé de se rendre, & pour y finir ses jours. Il ne put cependant l'executer, car il fut attaqué en même tems des douleurs d'une retention d'urine, qui le tourmentoit par intervalles, d'un mal de côté & d'une fiévre violente, qui le réduisirent à l'extrémité. Il en mourut le 21. Février 1571. âgé *66.* ans, à *Chiavennes*, * & non point à *Bâle*

---

* Quelques personnes veulent absolumeut que *Castelvetro* soit mort à *Modene*, parce que *Ghilini* l'a assûré, *mori nella sua Patria*; sans faire réflexion que l'Epitaphe rapportée par cet Auteur, qui apparemment ne l'a pas entenduë, dit bien clairement le contraire. Il y a déja long-tems que tout le monde sçait que ce Bibliothecaire brouille tout, & n'entend souvent rien aux Auteurs qu'il copie, ou qu'il cite; & qu'il ne mérite par conséquent aucune attention dans les faits qu'il rapporte, à moins qu'ils ne soient autorisez d'ailleurs.

le ni à *Modene*, comme le diſent quelques-uns. L. CAS. TELVE. TRO.

L'Auteur des additions & des corrections aux *Naudæana*, dit que les ſentimens ſont partagez touchant le lieu de ſa mort, mais qu'il lui ſemble que cette diſpute devoit être décidée par l'Epitaphe que ſon frere fit mettre ſur ſon tombeau & que *Ghilyni* rapporte, puiſqu'il y eſt dit expreſſement qu'il vint mourir dans ſa Patrie. *Teiſſier* a repeté la même choſe dans ſes additions aux Eloges de M. *de Thou*. Cependant l'Epitaphe ne dit rien de ſemblable, & même dit préciſement le contraire. La voici.

D. O. M.
Memoriæ Ludovici Caſtelvitrei
Mutinenſis,
Viri ſcientiæ, judicii, morum, ac vitæ incomparabilis,
Qui dum Patriam ob improborum Hominum ſævitiam fugit,
Poſt decennalem peregrinationem
Tandem in libero ſolo liber moriens
Libere quieſcit.
Anno ætatis ſuæ LXVI.

L. CAS. TELVE. TRO, *Salutis vero noſtræ MDLXXI. die XXI. Febr.*

F. M. M. P.

Caſtelvetro étoit un homme fort reglé dans ſes mœurs & d'une conduite irreprochable. Il ne voulut jamais ſe marier, de peur que les ſoins d'un ménage ne le détournaſſent de l'étude, qui faiſoit ſa paſſion favorite. Il ſemble que l'on ait tort de douter de ſa catholicité; les démarches qu'il fit en pluſieurs occaſions pour ſe juſtifier des erreurs qu'on lui attribuoit, marquent aſſez ſon attachement à l'Egliſe Catholique. S'il ſe retira dans des Païs Proteſtans, il ne le fit que parce qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui en Italie, & qu'il y avoit tout à craindre du crédit & de la mauvaiſe volonté de ſes ennemis. Il ne tint point à lui qu'il ne demeurât dans des Roïaumes Catholiques, les deſſeins qu'il avoit formez de ſe fixer en France & enſuite à *Vienne* en ſont d'aſſez bonnes preuves. Auſſi ceux qui lui font un crime de cette retraite, ont-ils ignoré la plûpart des faits qui le concernent, com-

comme il eſt facile de le voir par la confuſion & la fauſſeté qui regne dans tout ce qu'ils en diſent. L. CASTELVETRO.

Il vivoit fort ſobrement, & ſe bornoit à un ſouper très-leger. Il dormoit peu, & ne couchoit jamais ſur un matelas, mais ſeulement ſur une paillaſſe. Les biens ne lui étoient de rien, & pourvû qu'il eût dequoi avoir des Livres, il abandonnoit à ſon frere bien aimé *Jean Marie* la diſpoſition de tout ce qu'il avoit. Exemt d'ambition, il réſiſta toujours aux ſollicitations qu'on emploïa pour l'attirer à *Rome*, où ſon merite & le crédit de ſon oncle pouvoient lui ouvrir une voïe aux honneurs.

Ardent pour ſes amis & pour tous ceux qui pouvoient avoir beſoin de ſes ſervices, il ne ſe refuſa jamais à eux; il s'emploïoit même avec ardeur dans toutes choſes où il pouvoit leur être utile.

Sa converſation étoit en même tems utile & agréable, quoiqu'il parlât peu & que ſa briéveté rendît ſon diſcours quelquefois obſcur;

L. CASTELVETRO.

défaut qui ſe trouve dans ſes Ouvrages.

Il étoit naturellement colere, mais il ſçavoit ſe moderer par raiſon, & pardonnoit ſans peine à ceux qui l'avoient offenſé, pourvû cependant qu'il ne s'agît point de Belles Lettres & de Sciences, car alors il ne vouloit jamais ceder; & même plus ſes adverſaires étoient habiles & ſçavans, plus il s'opiniâtroit à leur tenir tête, ſous prétexte qu'il aidoit par là à trouver la verité. Cette conduite lui attira des diſputes avec pluſieurs Sçavans, mais aucune ne fit plus de bruit & ne fut plus préjudiciable à ſon repos que celle qu'il eut avec *Annibal Caro*.

Un autre défaut qu'il avoit étoit une envie demeſurée de critiquer & de reprendre; rien ne lui plaiſoit, & il trouvoit toujours à redire aux Ouvrages les plus parfaits. Un tel caractere ne pouvoit lui procurer beaucoup d'amis, auſſi étoit-il peu aimé, quoiqu'on eſtimât ſon habileté & ſon ſçavoir.

Il avoit appris la Langue Hebraïque d'un Juif de *Modene* fort habile nommé *David*. Il poſſedoit parfaitement la Langue Provençale, d'où l'on prétend que l'Italienne tire ſon origine. C'étoit *Jean Marie Barbieri* de *Modene* qui la lui avoit enſeignée, & il traduiſit avec lui en Italien les vies des Poëtes Provençaux & une Grammaire Provençale d'un bon Auteur, dans le deſſein de faire imprimer ces traductions; mais ſes diſgraces empêcherent de l'executer. L. CAS. TELVI. TRO.

Ce qu'il ſçavoit le mieux étoit les Langues Latine & Grecque, dans leſquelles il écrivoit avec une grande pureté. Mais il ne les cultivoit pas tellement qu'il negligeât l'Italienne, qu'il aimoit par deſſus toutes les autres. Elle faiſoit le principal objet de ſon application, & il compoſa un jour un Traité pour prouver que les Italiens devoient plûtôt écrire en leur Langue, même ſur les matieres les plus relevées, qu'en Latin, contre le ſentiment d'*Antoine Fiordibello* de *Modene* & de *Paul Sadolet*, qui

L CASTELVETRO.

avoient prétendu le contraire. Ce Traité s'eſt perdu.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Poëtica d'Ariſtotele vulgarizzata & ſpoſta. Vienna d'Auſtria* 1570. *in*-4. It. *riveduta & emmendata ſecondo l'originale dell' Autore. Baſilea* 1576. *in*-4. La premiere édition eſt beaucoup plus rare & plus recherchée que la ſeconde ; elle fut venduë 85. livres à la Bibliotheque de M. *du Fay*. Cet Ouvrage, qui eſt le plus conſiderable de *Caſtelvetro*, a eu beaucoup de réputation & ſeroit un Ouvrage incomparable, ſelon *la Menardiere*, ſi la paſſion de contredire *Ariſtote* ne lui avoit fait embraſſer d'étranges ſentimens, & s'il n'y avoit pas fait entrer tant de queſtions & de raiſonnemens inutiles. M. *Dacier* n'en juge pas ſi favorablement : „ *Caſtelvetro*, dit-il dans la „ Préface ſur la Poëtique d'*Ariſtote*, a beaucoup d'eſprit & de ſçavoir, ſi l'on peut appeller eſprit „ ce qui n'eſt qu'imagination, & „ donner le nom de ſçavoir à une „ grande lecture. Qu'on aſſemble

„ tou-

„ toutes les qualitez d'un bon Inter- L. CAS-
„ prete, on aura une Juſte idée de STELVE-
„ *Caſtelvetro*, en prenant le contre- TRO.
„ pied. Il ne connoît ni le theâtre,
„ ni les paſſions, ni les caracteres;
„ il n'entend ni les raiſons, ni la
„ methode d'*Ariſtote*, & il cherche
„ bien plus à le contredire qu'à l'ex-
„ pliquer. Il eſt d'ailleurs ſi entêté
„ des Auteurs de ſon Païs, qu'il ne
„ ſçauroit être bon critique. Com-
„ me le *Terſite* d'*Homere* il parle ſans
„ meſure & declare la guerre à tout
„ ce qui eſt beau. Il ne laiſſe pas
„ quelquefois de dire de bonnes cho-
„ ſes, mais elles ne valent pas le
„ tems qu'on perd à les chercher.
Outre cela il eſt fort obſcur & ne rapporte jamais que la moitié des paſſages qu'il cite, & même quelquefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne ſont rien à ſon ſujet, comprenant le reſte qui y a rapport ſous un *&* *cætera*.

2. *Ragione di alcune coſe ſegnate nella Canzone d'Annibal Caro: Venite all'ombra de' gran Gigli d'Oro. In Venezia* 1560. *in*-8. It. *in Parma* 1573. *in*-8. J'en ai déja parlé.

L. PASTELVETRO.

3. *Correzione di alcune coſe del Dialogo delle lingue del B. Varchi, & una Giunta al primo libro delle Proſe del P. Bembo, dove ſi ragiona della vulgar lingua. In Baſilea* 1572. *in*-4. J'ai auſſi parlé de la premiere partie de ce volume, qui a été publié par les ſoins de *Jean Marie Caſtelvetro* frere de l'Auteur. La ſeconde eſt un fragment d'un gros volume que *Caſtelvetro* avoit compoſé contre les Ouvrages en Proſe du Cardinal *Pierre Bembe*, & dont il avoit lui-même publié un morceau à *Modene* l'an 1563. ſans y mettre ſon nom. *Octave* Ignace *Vitalliano* ſçavant Napolitain l'a publié de nouveau, avec quelques autres qui n'avoient pas encore paru, à la ſuite des Œuvres en Proſe de *Bembe*, à *Naples* 1614.

4. *Le Rime del Petrarca brevemente ſpoſte. In Baſilea* 1481. *in*-4. *Caſtelvetro* n'a pas mis la derniere main à cet Ouvrage, & il a paru dans l'état d'imperfection où il l'avoit laiſſé. On voit dans une apoſtille jointe à un Manuſcrit écrit de

ſa

ſa main, qu'il le finit le 8. Octo- L. CAS. TELVE. TRO.
bre 1545. à *Staggia*, où ſa Maiſon avoit de grands biens.

5. *Spozizioni ſulla Rettorica ad Erennio*. *In Modena* 1655. Il a fait cet Ouvrage ſur la fin de ſa vie; mais comme il ne l'a point retouché, il eſt fort imparfait.

6. *Opere varie critiche, non più ſtampate, colla vita dell'Autore ſcritta dal ſignor Propoſto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del ſer. Duca di Modena. In Berna* 1727. *in*-4. [ſe trouve à *Paris* chez Briaſſon.] Les Opuſcules que M. *Philippe Argelati*, à qui l'on eſt redevable de cette édition, a publié dans ce Recüeil, ſont 1. *Parere ſopra l'ajuto che domandano i Poëti alle Muſe*. Il y dit ſon ſentiment ſur quelques anciens Auteurs, & découvre les vols que quelques Italiens ont fait de leurs penſées. 2. Des corrections & des explications de certains paſſages d'Auteurs anciens & nouveaux. 3. *Alcune coſette intorno alla Comedia di Dante*. Ce n'eſt point l'explication de la Comedie du *Dante*, dont j'ai parlé ci-deſſus, &

qui

qui n'a jamais été imprimée. 4. *Chioſe nelle Comedie di Terenzio*. 5. *Chioſe intorno al primo libro del commune di Platone ſecondo la traduzione di Marſilio Ficino*. 6. Remarques ſur pluſieurs Ouvrages de *Platon*.

Caſtelvetro a fait encore pluſieurs autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, & dont même la plûpart ſe ſont perdus.

V. ſa vie par M. *Muratori*, qui nous a fait connoître ce Sçavant beaucoup mieux qu'on ne le connoiſſoit auparavant. *Ghilini Theatro d' Huomini litterati*. *Lorenzo Craſſo Elogii d'Huomini litterati*; *tom.* 1. *p.* 65. Les Eloges de M. de *Thou* & les Additions de *Teiſſier*. Les Additions au *Naudæana*. Tous ces Auteurs ne ſont point exacts.

JACQUES LENFANT.

JACQUES *Lenfant* naquit à *Bazoche* en Beauce le 13. Avril 1661. de *Paul Lenfant* Miniſtre de *Chatillon ſur Loin*, mort à *Marbourg* au mois

mois de Juin 1686. & d'*Anne Dergnouſt de Preſſinville*, decedée à *Berlin* le 6. Decembre 1692. J. LENFANT.

Il commença ſes études de Theologie à *Saumur*, où il logeoit chez M. *Jacques Cappel* Profeſſeur en Hebreu, & les alla continuer à *Geneve*. Il ſortit de cette derniere Ville vers la fin de l'année 1683. & paſſa à *Heidelberg*, où il reçut l'impoſition des mains au mois d'Août 1684. Il y exerça enſuite ſon Miniſtere en qualité de Chapelain de l'Electrice Doüairiere Palatine, & de Paſteur ordinaire de l'Egliſe Françoiſe.

L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea à ſortir d'*Heidelberg* en 1688. dans la crainte des ſuites fâcheuſes que pourroient lui attirer deux Lettres qu'il avoit écrites auparavant, & qu'il a inſerées à la fin de ſon *Préſervatif*. Il en ſortit au mois d'Octobre, & ſe retira à *Berlin*, où il arriva le mois ſuivant.

Quoique l'Egliſe Françoiſe de *Berlin* eut déja un nombre ſuffiſant de Paſteurs, l'Electeur de Brandebourg *Frederic* ne laiſſa pas de lui donner en-

J. LENFANT. encore M. *Lenfant*, qui commença ſes fonctions le 21. Mars jour de Pâques 1680. & il les a continuées dans cette Egliſe pendant 39. ans & quatre mois.

Il épouſa en 1705. *Emilie Gourgeaud de Venours*, d'une famille illuſtre de Poitou, dont il n'a point eu d'enfans.

Le 29. Juillet 1728. il eut une legere attaque de paralyſie, qu'on ne crut pas dangereuſe, mais qui le conduiſit en peu de jours au tombeau; car elle revint le quatriéme Août ſuivant beaucoup plus forte que la premiere fois; il tomba même dans une eſpece de léthargie, & mourut le 7. du même mois dans ſa 68. année. Il fut enterré deux jours après aux pieds de la chaire de l'Egliſe Françoiſe, que l'on appelle du *Werder*, à cauſe du quartier où elle eſt ſituée. C'étoit celle ou il prêchoit ordinairement depuis l'année 1715. que le Roi de Pruſſe avoit affecté à chaque Egliſe ſes Paſteurs particuliers.

Il étoit d'une taille au-deſſous de la médiocre, ſa phiſionomie avoit quel-

quelque choſe de fin, quoique ſon air fut ſimple & negligé. Il parloit peu, mais il diſoit les choſes d'une maniere délicate & inſinuante. Lorſqu'il s'élevoit quelque diſpute dans la converſation & qu'on le contredisoit, il ne s'en fâchoit jamais, mais ſe ſervoit de l'ironie fort à propos. J. LENFANT.

Il aimoit la ſocieté, & paſſoit peu de jours ſans voir quelques-uns de ſes amis. Mais ſes Ouvrages n'y perdoient rien. Il revenoit à ſon travail avec de nouvelles forces, le reprenoit ſur le champ à l'endroit où il l'avoit laiſſé, & ne compoſoit jamais mieux que lorſqu'il s'étoit égaïé dans une compagnie qui lui plaiſoit.

Il étoit bon ami, & rendoit ſervice avec plaiſir. Doüé d'une humeur douce & pacifique, il en uſoit genereuſement à l'égard de ceux dont il avoit ſujet de ſe plaindre.

Il réuſſiſſoit dans la Prédication, & ce fut ce qui lui procura le poſte de Prédicateur de la Reine de Pruſſe *Charlotte Sophie.* Après la mort de cette Princeſſe, il fut fait Chapelain du Roi ſon fils. Il a été outre

cela

J. LENFANT.

cela Conseiller du Consistoire superieur & Membre d'un Corps, nommé le Conseil François, & formé pour diriger les affaires generales de la Nation.

Il fut aggregé en 1710. à la Societé de la *Propagation de la Foy*, qui est établie en Angleterre, & le 2. Mars 1724. à l'Academie des Sciences de *Berlin*.

Il fit en 1707. un voïage en Hollande & en Angleterre. Il eut alors l'honneur de prêcher devant la Reine *Anne*, & s'il eut voulu se résoudre à quitter *Berlin*, il auroit pu demeurer à *Londres*, avec le titre honorable de Chapelain de la Reine qu'on lui offrit.

Il fit depuis d'autres voïages à *Helmstad* en 1712. à *Leipsic* en 1715. & à *Breslau* en 1725. Son but étoit de découvrir les Livres rares & les Manuscrits dont il avoit besoin pour composer les Histoires qu'il a écrites.

Catalogue des ses Ouvrages.

1. *Considerations generales sur le Livre de M. Brueys, intitulé*: Examen des raisons qui ont donné lieu à la

à la ſeparation des Proteſtans, & *par occaſion ſur ceux de même caractere. Rotterdam* 1684. *in*-12. Ce Livre qu'il compoſa à l'âge de 22. ou 23. ans, & qui fut ſon coup d'eſſai, lui fit beaucoup d'honneur dans ſon parti, lorſqu'on ſçut qu'il en étoit l'Auteur; car il n'y mit pas ſon nom. J. LENFANT.

2. *Lettres choiſies de S. Cyprien aux Confeſſeurs & aux Martyrs, avec des Remarques Hiſtoriques & Morales, Amſterdan* 1688. *in*-12.

3. *Innocence du Catechiſme de Heidelberg.* 1609. *in*-12. It. à la fin du *Préſervatif.* 1723. *in*-12.

4. *De inquirenda veritate. Genevæ* 1691. *in*-4. C'eſt une traduction Latine de *la Recherche de la Verité* du P. *Malebranche.* M. *Lenfant* l'entreprit pendant qu'il étudioit en Theologie a *Geneve*, & communiqua ſon deſſein au P. *Malebranche*, qui lui répondit par une Lettre qui ſe trouve dans les *Nouvelles Litteraires* du 15. Fevrier 1716 Il l'acheva en 1683. mais elle ne fut imprimée qu'en 1691. à cauſe du deſordre qui ſurvint dans les affaires du Libraire

J. LENFANT. braire qui en avoit entrepris l'impression, comme il le dit lui même dans une de ses Lettres, inserée dans les *Nouvelles Litteraires* avec celle du P. *Malebranche.*

5. *Histoire de la Papesse Jeanne fidelement tirée de la Dissertation Latine de M. Spanheim. Cologne* (*Amsterdam*] 1694. *in*-12. 1t. *seconde édition augmentée. La Haye* 1720. *in*-12. 2. *tom.* Le Libraire dans un avertissement sur la seconde édition, dit qu'il s'étoit adressé à M. *Lenfant* pour avoir des additions, mais que cet illustre Sçavant occupé à des Ouvrages plus importans n'avoit pû trouver le tems necessaire pour revoir celui-ci. On assure cependant que c'est par des raisons bien differentes que M. *Lenfant* avoit refusé de prendre part à cette édition, & que la veritable raison de son refus, étoit qu'il avoit changé de sentiment, & ne regardoit plus l'Histoire de la Papesse *Jeanne*, qu'il avoit soûtenuë d'abord, que comme une fable. M *des Vignoles* s'est chargé à sa place de faire les additions qu'on lui demandoit.

6. *Re-*

6. *Remarques ſur l'édition du Nouveau Teſtament par M. Mill.* Inſerées dans la *Bibliotheque choiſie*, *tom.* 16. *p.* 275.310. J. LENFANT.

7. *Lettre Latine ſur l'édition du Nouveau Teſtament Grec, publié par M. Mill,* Inſerée dans la *Bibliotheque choiſie*, *tom.* 18. *p.* 209-228.

8. *Lettre Latine ſur l'édition du Nouveau Teſtament Grec, publié par les ſoins de M. Kuſter:* inſerée dans la *Bibliotheque Choiſie*, *tom.* 21. *p.* 96-118.

9. *Reflexions & Remarques ſur la Diſpute du P. Martianay avec un Juif:* inſerée dans la *Republique des Lettres*. May 1709. p. 479. & Juin p. 599.

10. *Memoire Hiſtorique touchant la Communion ſur les deux eſpeces:* inſerée dans la *Rpublique des Lettres*. Septembre 1709. p. 243.-275.

11. *Critique des Remarques du P. Vavaſſeur ſur les Reflexions du P. Rapin, touchant la Poëtique:* inſerée dans la *Republique des Lettres*. 1710. Fevrier p. 123. & Mars p. 253.

12. *Réponſe à M. Dartis au ſujet du Socinianiſme. Berlin* 1712. *in*-4.

C'eſt

J. LENFANT. C'eſt une brochure, où il repouſſe l'accuſation de Socinianiſme que M. *Dartis* avoit intentée contre lui.

13. *Lettre ſur le Sens Litteral des anciens Oracles, à l'occaſion de la Diſſertation ſur le Pſeaume* 110. [109.) inſerée dans l' *Hiſtoire Critique de la Republique des Lettres*, tome *6.* p. 43. Il prétend y faire voir qu'il n'y a aucune Prophetie de l'Ancien Teſtament, qui n'ait dû avoir un accompliſſement litteral, & que ſi on ne l'apperçoit pas dans quelques-unes, c'eſt la faute de l'Hiſtoire.

14. *Lettre ſur une Diſpute avec le* P. *Vota Jeſuite*, inſerée dans la *Bibliotheque choiſie*, tome 23. p. 327.

15. *Hiſtoire du Concile de Conſtance, tirée principalement d' Auteurs qui ont aſſiſté au Concile. Amſterdam* 1714. *in-*4. 2. *tom.* Cette édition a été contrefaite aſſez bien en France. *It. nouvelle édition corrigée & augmentée conſiderablement. Amſterdam* 1727. *in-*4. 2. *tom.* Il eſt peu d' Hiſtoire auſſi exacte & auſſi ſagement écrite que celle-ci, qui pour être de la main d'un Proteſtant, ne porte

au-

aucune marque de partialité. J. LENFANT.

16. *Apologie pour l'Auteur de l'Hiſtoire du Concile de Conſtance contre le Journal de Trevoux du mois de Decembre* 1714. *Amſterdam* 1716. *pp.* 22. Cette Apologie a été inſerée dans la ſeconde édition de l'Hiſtoire du Concile de *Conſtance*.

17. *Diſcours prononcé dans l'Egliſe du Werder le* 26. *Decembre de l'année* 1715. *Jour du Jubilé, ſur les quinze premiers Verſets du Chapitre* 24. *de l'Eccleſiaſtique. Berlin* 1616. *in*-4. It. *Amſterdam* 1716. *in*-12. C'eſt un Eloge de la Maiſon de Brandebourg.

18. *Le Nouveau Teſtament de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt traduit en François ſur l'Original Grec, avec des Notes Litterales pour éclaircir le Texte. Par Meſſieurs de Beauſobre & Lenfant. Amſterdam* 1718. *in*-4. 2. *vol.* Cette traduction faite avec beaucoup de ſoin par deux perſones habiles, a trouvé des Cenſurs qui ont accuſé les Auteurs d'avoir affoibli les preuves de la divinité de Jeſus-Chriſt, & d'avoir donné dans le Socinianiſme. Tel a été entr'autres

Ga-

J. LENFANT. *Gabriel Dartis* Miniſtre de *Berlin*, qui a publié une *Lettre Paſtorale* contre cette traduction.

19. M. *Lenfant* répondit à cette Lettre par une brochure imprimée à *Berlin* en 1719. Mais M. *Dartis* aïant repliqué, il jugea à propos d'en demeurer là, & de ne plus répondre davantage.

20. *Poggiana*, ou *la vie, le caractere, les ſentences & les bons mots de Pogge Florentin avec ſon Hiſtoire de la Republique de Florence, & un ſupplément de diverſes pieces importantes. Amſterdam* 1720. *in*-12. 2. *tom.* On croit que M. *Lenfant* n'entreprît cet Ouvrage que pour avoir occaſion de répondre à ce que M. *Recanati* avoit repris, dans ce qu'il avoit dit du Pogge, dans ſon Hiſtoire du Concile de *Conſtance*. Mais ſi ce ſçavant Italien avoit relevé quelques-unes de ſes fautes dans la vie du Pogge, qu'il avoit miſe à la tête de ſon Hiſtoire de Florence, cet Ouvrage lui donna ſujet d'en relever bien d'autres. Ce qu'il fit dans un Ouvrage intitulé : *Oſſervazioni critiche, ed apologetiche ſopra il li-*

libro del ſig. Jacopo Lenfant intitolato Poggiana, *fatte da Giovan batiſta Recanati Patrizio Veneto. In Venezia* 1721. *in*-8. M. de *la Monnoye* publia auſſi des *Remarques ſur le* Poggiana *de M. Lenfant. Paris* 1722. *in*-12. *pp.* 35. LEN. FANT.

21. *Letire de l'Auteur du* Poggiana *à M. de la Motte, pour ſervir de ſupplément à cette Piece* inſerée dans la *Bibliotheque Germanique. to.* 1. *p.* 112. On y trouve un détail curieux de la Vie & des Ouvrages de *Lucius Colutius Salutatus.*

22. *Lettre à M. de la Croſe:* inſerée dans la *Bibliotheque Germanique, t.* 1. *p.* 240. Elle roule ſur quelques corrections du *Poggiana.*

23. *Réponſe aux Remarques de M. de la Monnoye ſur le Poggiana:* inſerée dans la *Bibliotheque Germanique,* to. 4. p. 70.

24. Il a eu beaucoup de part à la *Bibliotheque Germanique,* & c'eſt lui qui eſt l'Auteur de la Préface qui eſt à le tête du premier tome; il ne s'eſt cependant mis proprement du nombre des Journaliſtes, que depuis le quatriéme tome incluſivement.

I. LEN. FANT.

25. *Lettre à M. des Vignoles pour prouver contre M. Bayle, que les Païens croyoient qu'il falloit demander la ſageſſe aux Dieux*: inſerée dans la *Bibliotheque Germanique*, tome 1. pag. 189.

26. *Diſſertation ſur cette queſtion: Si Pythagore & Platon ont eu connoiſſance des Livres de Moyſe & de ceux des Prophetes*: inſerée dans la *Bibl. Germ.* tome 2. p. 124. M. *Lenfant* eſt pour la négative.

27. *Eclairciſſement ſur ce qu'il avoit fait deſcendre Charles VI. de Charle-magne:* inſerée *ibid.* p. 173.

28. *Lettre ſur les paroles inutiles. Matth. XII.* 36. inſerée dans la *Bibl. Germ.* tom. 3. p. 98.

29. *Diſſertations Hiſtorique ſur la premiere édition des Actes du Concile de Conſtance:* inſerée dans la *Bibl. Germ.* to. 12. p. 1.

30. *Préſervatif contre la reunion avec le Siege de Rome*, ou *Apologie de notre ſeparation d'avec ce Siege, contre le Livre de Mademoiſelle de B. Dame Proſelyte de l'Egliſe Romaine, & contre les autres Controverſiſtes anciens & modernes. Amſterdam* 1723. *in*-8.

in-8. 4. *tom.* avec un cinquiéme volume intitulé: l'*Innocence du Catechiſme de Hiedelberg démontrée contre deux Libelles d'un Jeſuit du Palatinat; où l'on a joint des Diſcours ſur les Catéchiſmes, ſur les Formulaires & ſur les Confeſſions defoy. Amſterdam* 1723. *in*-8. Le Diſcours ſur les Catechiſmes avoit deja été imprimé à *Berlin*, pour ſervir de Préface à une édition Françoiſe du Catechiſme d' *Heidelberg*. L' *Innocence du Catechiſme de* Heidelberg l'avoit été auſſi; mais preſque toute l'édition en fut brûlée dans l'incendie de cette Ville. I. LENFANT.

31. *Hiſtoire du Concile de Piſe & de ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable depuis ce Concile juſqu'au Concile de Conſtance, enrichie de Portraits. Amſterdam* 1724. in-4. 2. *vol.* Cette Hiſtoire eſt auſſi exacte, auſſi moderée & auſſi bien écrite que celle du Concile de *Conſtance*,

32. *Seize Sermons ſur divers Textes. Amſterdam* 1728. *in*-8.

33. *Préface generale ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament*: à la tête d'une Bible Françoiſe imprimée en

LEN-FANT. 1728. à *Hannover* & à *Leipſic in-8.*

34. On a ajoûté des Remarques de ſa façon dans une éditions du Livre du P. *Gisbert* ſur l'Eloquence; qui a paru ſous ce titre: *l'Eloquence Chrétienne dans l'idée & la pratique. Par le P. Giſbert de la Compagnie de Jeſus. Nouvelle édition ou l'on a joint les Remarques de M. Lenfant. Amſterdam* 1728. *in-12.*

35. Il avoit achévé, quand il eſt mort, ſon Hiſtoire du Concile de *Bâle*, qui s'imprime à *Amſterdam*, *in-4.*

V. ſon Eloge dans le *Biblioteque Germanique*, to. 16. p. 115.

MARC-ANTOINE OUDINET.

MARC-*Antoine Oudinet* naquit à *Reims* ſur la fin de l'année 1643. ſa famille étoit originaire de *Cambray*, & ſes ancêtres avoient preſque tous fait profeſſion des armes. *Nicolas Oudinet* ſon pere fut le premier qui transporta ſon domicile & ſa fortune en Champagne, où re-

renonçant abſolument au métier de la guerre, il ne ſongea qu'à faire valoir ſon bien, & ce fut apparemment l'exemple d'une vie ſi differente, qui tourna ſon fils du coté du Barreau. M. A. OU. DINET.

Le jeune *Oudinet* étudia juſqu'en Rhetorique au College des Jeſuites de *Reims*, & il y brilla, ſur tout par l'étenduë & la facilité de ſa memoire. Son Regent voulant un jour en juger par une épreuve certaine, le chargea d'apprendre par cœur un des Livres de l'Eneïde à ſon choix, pour le reciter publiquement à la fin de la ſemaine. Le jour venu, *Oudinet* propoſa de tirer ce Livre au ſort; parce que dans la crainte qu'on le ſoupçonnât d'avoir ou quelque avance, ou peut-être trop de tems pour un Livre particulier, il avoit appris l'Eneïde entiere.

Au ſortir de la Rhetorique, il vint paſſer cinq ou ſix ans à *Paris*, où il s'appliqua à l'étude de la Philoſophie & du Droit, ſe fit recevoir Avocat au Parlement, & y plaida pluſieurs fois avec ſuccès.

A ſon retour à *Reims*, il ſe livra

M. A. OUDINET. tout-à-fait à la plaidoirie, où il acquit bientôt une ſi grande réputation, qu'il ſe vit accablé d'affaires. Il fut obligé de ſe borner aux plus importantes, afin d'avoir le tems de ſe perfectionner dans l'étude des Loix.

Cette étude, à laquelle il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur, ne lui fut pas infructueuſe, elle lui valut la premiere chaire vacante de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de *Reims*, & il la rempliſſoit actuellement, lorſque M. *Rainſſant*, commis à la garde des Médailles du Cabinet du Roi, l'engagea à venir partager ce ſoin avec lui. Ils étoient parens, & le goût pour les Medailles leur étoit venu en même tems & par le même hazard.

Un Fermier de M. *Oudinet* le pere trouva en labourant la terre une grande urne pleine de Medailles de bronze. Ce fut de l'occupation pour ces deux jeunes gens, qui piquez par la curioſité, ſe mirent auſſi-tôt à en déchiffrer à l'envie l'un de l'autre les légendes, & a en expliquer les types.

M. *Rainſſant* devenu Medecin, &

M. *Ou-*

M. *Oudinet* Avocat, ne perdirent pas dans ces differentes profeſſions le goût qu'ils avoient pris enſemble pour les Medailles; mais pendant que l'un la cultivoit à *Paris* avec tout l'avantage qu'y donnent le commerce des Sçavans & la vûë d'un grand nombre de Cabinets; l'autre n'avoit dans ſa Province que le ſecours des Livres. Enfin M. *Rainſſant* fut chargé du Cabinet du Roi, & comme il y avoit beaucoup à travailler par rapport au catalogue & à l'arrangement des ſuites, il ſongea auſſi-tôt attirer M. *Oudinet* pour le ſoulager. M. A. OUDINET.

M. *Rainſſant* étant mort quelques années aprés, M. *Oudinet* alla dans le moment porter les clefs du Cabinet à M. *de Louvois*. Mais ce Miniſtre qui le connoiſſoit, lui dit de les garder, puiſqu'il ſçavoit qu'elles étoient en bonnes mains, & lui procura l'agrément du Roi pour la même place.

Pendant vingt-deux ans qu'il l'a remplie, il a fait au Cabinet des augmentations conſiderables & s'eſt donné pour le metre en bon ordre des

M. A OU DINET.

peines dont ceux-là ſeuls qui ſont au fait des Medailles pouvent connoître le prix. Son application à ce travail lui procura de la part du Roi une penſion de cinq cens écus, qui fut ajoûtée à ſes appointemens.

Au renouvellement de l'Académie des Inſcriptions en 1701. il y fut nommé Aſſocié, & quoiqu'il vint rarement à *Paris*, qu'il eut aſſez d'occupation d'ailleurs, & qu'il commençât à être dans un âge avancé, il ne laiſſa pas d'y fournir de tems en tems de petits Ouvrages d'autant plus précieux que ce ſont les ſeuls qui reſtent de lui. Telles ſont les *Diſſertations ſur le nom de Medailles* qu'il fait venir du mot *Metal. Sur les Medailles d'Athenes & de Lacédémone, Sur deux magnifiques Agathes du Cabinet du Roi.*

Diſſertation ſur les trois Medailles d'Hermontius, de Mendez & de Jotapé, dediée à MM. de l'Academie des Inſcriptions, & imprimée dans les *Memoires de Litterature* du P. *Deſmolets*, *tom.* 4. *part.* 1. avec quelques additions de M. *Terrin* de l'Academie d'*Arles*. Cette diſſertation

eſt

eſt longue, mais ſçavante & bien écrite. (M. *Gouget*.] M. A. OUDINET.

Il avoit eu un an ou deux avant ſa mort une legere attaque d'apoplexie, il n'en vouloit cependant pas convenir, comme ſi cet aveu eût pû hâter en quelque ſorte le retour d'un mal, qui ne pardonne gueres: mais trop Chrétien pour s'étourdir lui-même ſur le danger, il vivoit dans cette defiance ſalutaire, qui ſanctifie chaque jour de la vie, comme s'il en devoit être le dernier. L'apoplexie revint en effet; & l'emporta ſubitement le 12. Janvier 1712. à l'âge de 68. ans.

V. l'Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions, tome 3.

JOSEPH GAZOLA.

JOSEPH *Gazola* naquit à *Verone* l'an 1661. Après avoir fait ſes Humanités & ſa Philoſophie dans ſa patrie, il alla à *Padoue* étudier en Medecine & en Mathématique. Il reconnut bien-tôt en ce lieu que les principes qu'il avoit appris

J. GOZOTA. en Philoſophie ne pouvoient le mener à rien de ſolide, & qu'il lui falloit recommencer ſur de nouveaux frais pour ſe mettre en état d'étudier la nature. Le goût qu'il ſe ſentoit pour la Phyſique la lui fit étudier en même tems que la Médecine ſous les fameux Profeſſeurs de cette Univerſité, & il y fit de ſi grands progrès qu'il fut reçû Docteur en l'une & l'autre Faculté le 17. Maï 1683.

Le Bonnet de Docteur ne lui fit pas concevoir des idées plus avantageuſe de ſa ſcience. Perſuadé qu'elle n'étoit pas aſſez grande pour s'hazarder à pratiquer la Médecine, il voulut emploïer encore trois ans à l'étudier & à s'exercer dans la Méthode de *Galien* ſous la direction de *Raimond Gianforti* ſon compatriote & premier Profeſſeur de Medecine à *Padoue*; ſans négliger cependant la Phyſique & les Mathématiques, dont il continua à prendre des leçons ſous deux Maîtres fameux *Geminien Montanari* de *Modene*, & *François Spoleti* de *Lucignano* en Toſcane.

De retour en ſa patrie en 1686.

il

il commença à pratiquer la Mede- V. GAZO-
cine ſuivant la Méthode qu'il avoit LA.
appriſe à *Padoue*. Mais afin de ne pas oublier les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans la Phyſique & d'en faire part à ſes concitoïens ; il ſongea à former à *Verone* une Academie, dont les experiences Phyſiques & les obſervations Mathematiques fiſſent le principal objet. Il ſe donna tant de mouvemens pour cela, qu'il y réuſſit ; & cette Academie qui prit le nom d'Academie *Degli Aletofili*, commença à s'aſſembler, & tint ſa premiere ſéance le 21. Décembre de la même année 1686.

Gazola avide de ſe perfectionner dans ſes connoiſſances, crut qu'il n'y avoit point de meilleur moïen pour cela que de voiager dans les Païs étrangers. Il s'en preſenta une occaſion telle qu'il pouvoit la ſoubaiter. Le Senateur *Jean de Peſaro* étoit prêt à aller en Eſpagne en qualité d'Ambaſſadeur de la République de Veniſe. *Gazola* fit ſi bien que le Miniſtre agréa qu'il l'accompagnât en qualité de ſon Médecin.

l'aïant aſſez favoriſé à ſon gré des biens de ce monde. J. GAZO-LA.

Après avoir été incommodé pendant pluſieurs mois, il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 14. Février 1715. dans ſa cinquante quatriéme année.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Entuſiaſmos Medicos, Politicos, y Aſtronomicos. Madrit* 1689. C'eſt l'ouvrage qu'il publia pendant ſon ſéjour en Eſpagne dans le goût de ceux chez qui il étoit.

2. *Origine, preſervativo, e rimedio del Corrente contagio peſtilenziale del Bue. In Verona* 1713. *in*-4.

3. *Il mondo ingannato da falſi Medici. Opera Poſtuma. In Praga* 1716. *in*-8. *pp.* 214. L'Editeur de cet ouvrage à été *Jean Battiſte Gazola* Avocat & Juge Fiſcal de la Chambre Ducale de *Verone*, ſon frere. L'Auteur n'y paroît point entêté de ſon art, il en découvre toutes les difficultez, fait ſentir que rien n'eſt plus rare qu'un bon Médecin, & qu'on meurt des remedes preſque auſſi ſouvent que des maladies. Pour conſoler un peu ſes lecteurs, il leur en-

J. CAZOLA. enseigne l'art de conserver leur santé & de se passer de Médecins; quoiqu'il eût été attaché d'abord à la Methode de *Galien*, il déclare qu'il ne connoît point de plus mauvais Médecins que les Galenistes attachez à leur vieille Méthode, & qu'il n'y en a point de meilleurs que ceux qui suivent les principes des Modernes. Il y a de bonnes choses dans cet ouvrage, mais quoique l'Auteur ait été exemt de la prévention ordinaire aux hommes en faveur de leur profession, il n'est pas tout-à-fait exemt de préjugés.

V. Le *Jour. des Sçavans de Venise tom. 27. p. 214.*

SAMUEL BUTLER.

SAMUEL *Butler*, fameux Poëte Anglois, naquit l'an 1612. à *Strensham* dans le Comté de *Worcester*, où il fut baptisé le 13. Février. Son pere qui étoit Fermier du Seigneur de ce lieu, lui trouvant de l'inclination pour l'étude, l'envoïa étudier à *Worcester*. Il passa de

de là à *Cambrige*, mais il ne prit point de degrés dans cette Univerſité, parce que ſon pere n'étoit pas en état de faire la dépenſe néceſſaire pour cela. S. BUTLER.

Après y avoir fait quelque ſéjour, il revint dans ſon païs, où un Juge de Paix, nommé *Jefferys* de *Earlscroom*, le prit pour ſon Secretaire. Ce poſte ne lui donna pas aſſez d'occupation pour remplir tout ſon tems. Il en trouva aſſez pour ſatisfaire l'inclination qu'il avoit pour les ſciences; il s'apliqua principalement à l'Hiſtoire & à la Poëſie, & y joignit pour ſe délaſſer, la Muſique & la Peinture.

Il ne quitta la Maiſon de ce Magiſtrat, que pour entrer au ſervice d'*Elizabeth* Comteſſe de *Kent*, qui aimoit fort les gens de lettres, & il eut chez elle l'avantage de pouvoir conſulter un grand nombre de livres, qui lui avoient été juſques-là inconnus, & de jouir de la converſation du fameux *Selden*.

Il entra enſuite chez *Samuel Luke*, où il demeura quelque tems. Cet homme qui deſcendoit d'une ancienne

S. BUTLER.

ne Famille du Comté de *Bedfort*, étoit fort attaché à *Olivier Cromvvel*, & rempliſſoit alors des poſtes conſiderables dans l'armée; ainſi *Butler* eut occaſion d'être inſtruit de tout ce qui s'étoit paſſé dans les guerres civiles, & ce qu'il en apprit lui fit naître la penſée de travailler à ſon Poëme d'*Hudibras*, qu'il compoſa dans la maiſon de *Luke*. On y voit qu'il étoit dans des principes bien oppoſés aux ſiens, tant par rapport à la Religion qu'à l'égard de la politique, & que le hazard plûtôt que le choix l'avoit engagé à ſon ſervice.

Après le rétabliſſement du Roi *Carles II.* *Butler* fut fait Secretaire de *Richard* Comte de *Carbury*, Gouverneur de la Principauté de Galles, qui lui donna la Charge de Sénéchal de la Cour de Juſtice de *Ludlovv*, lorſque cette Cour y fut rétablie.

Ce fut vers ce tems qu'il ſe maria, & épouſa une Demoiſelle de fort bonne famille, nommée *Herbert*. *Wood* dit qu'elle étoit veuve, mais il s'eſt trompé en cela. Elle avoit

aſſez

aſſez de bien, mais comme il étoit mal placé, elle en perdit la plus grande partie, ainſi *Butler* ne fut gueres plus avancé, que s'il n'avoit rien reçû d'elle. S. BUTLER.

Wood prétend qu'il a été auſſi Secretaire de *George* Duc de *Buckingham*, dans le tems qu'il fut Chancelier de l'Univerſité de Cambrige; quoique ce fait ne ſoit pas certain, il eſt ſûr cependant que ce Duc l'aimoit, & qu'il lui a fait du bien.

Celui de tous ſes Protecteurs qui lui a donné le plus de marques de ſa bienveillance, a été *Charles Buckhurſt*, Comte de *Dorſet* & de *Middleſex*, qui étant lui-même fort bon Poëte, ſçavoit connoître le mérite des autres, & ſe faiſoit un plaiſir de répandre ſes liberalitez ſur les Sçavans.

Butler mourut en 1680. âgé de 68. ans, & fut enterré à *Londres* dans le cimetiere de l'Egliſe S. Paul.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Hudibras*. Poëme Anglois en trois parties, dont chacune contient trois chants, avec quelques remarques & des figures. Il y a plu-

S. BUTLER. pluſieurs éditions de ce Poëme qui eſt accompagné de deux lettres en vers, l'une d' *Hudibras* à ſa femme, & l'autre de la femme d' *Hudibras* à ſon mari, & precedé de la vie de l'Auteur. Une des plus belles eſt celle qui a été faite à *Londres* en 1710. in 12. „ Cet Ouvrage eſt une Satire fine & piquante conte la rébellion de *Cromwel* „ & des Presbyteriens, que l'Auteur dépeint comme des gens de „ mauvais ſens, fauteurs de l'Anarchie, & hypocrites achevez. *Hudibras* le Héros de ce Poëme eſt „ un ſaint *Dom Quichotte* de cette „ ſecte, & le redreſſeur de tous les „ torts imaginaires que l'on fait à „ ſa Dulcinée; il ne lui manque „ ni *Roſſinante*, ni avantutes burleſques, ni *Sancho*; mais le ſien „ eſt d'un caractere tout oppoſé à „ celui du *Sancho* Eſpagnol. Au „ lieu que celui-ci eſt un Païſan „ naïf, l'Ecuïer Anglois eſt Tailleur de métier, Tartuffe de naiſſance, & habile Théologien Dogmatique, comme dit le Poëte.

„ *Myſteres ſçavoit démêler*

„ *Tout*

„ *Tout comme éguilles enfiler.* S BUT-
LER.

„ L'Auteur de cet Ouvrage eſt „ préferable à *Scaron*, auquel il reſ- „ ſemble par ſon ſtile burleſque, „ en ce qu'il a un but fixe, & que „ par un effort ſurprenant d'imagi- „ nation, il trouve moïen d'y me- „ ner ſes lecteurs en les divertiſſant: c'eſt le Jugement que porte de ce Poëme l'Auteur d'une Diſſertation ſur les Poëtes Anglois inſerée dans le *Journal litteraire tom. 9. p. 165.* J'ajoute que ce Poëme eſt fort eſtimé en Angleterre, & que le Roi *Charles II.* en faiſoit tant de cas, qu'il le ſçavoit preſque par cœur, & qu'il ſe faiſoit un plaiſir d'en citeter des morceaux dans la converſation.

2. *Mola Aſinaria*. Ou *le fardeau peſant & inſupportable, mis ſur les épaules de cette pauvre nation.* [En Anglois] *Londres 1659. in-4.* Cet Ouvrage ne tient qu'une feüille.

3. Deux Lettres, l'une de *Jean Audland* Quaker à *Guillaume Pryn*, & l'autre de *Pryn* en réponſe à la précédente. [En Anglois] 1672. *fol.*

4. On

DENIS DE SALLO.

4. On lui attribue auſſi un petit Poëme Anglois d'une feüille *in*-4. ſur un fameux voleur de grands chemins, nommé *Du Vall*; mais il n'eſt pas sûr qu'il ſoit de lui.

V. Wood Athenæ Oxonienſes, & la Préface d'Hudibras.

DENIS DE SALLO.

DENIS *de Sallo* Sieur de *la Coudraye* naquit à *Paris* l'an 1626. de *Jacques de Sallo* Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement, dont la famille étoit originaire de Poitou, & d'une très ancienne Nobleſſe.

Sa premiere jeuneſſe ne prévint pas trop en ſa faveur, il avoit l'eſprit peſant & n'apprenoit qu'avec beaucoup de peine. Il fit ſes claſſes au College des Graſſins, où il étoit Penſionnaire, & il les fit aſſez mal. Mais lorſqu'il fut en Rhetorique, ſon eſprit s'ouvrit de telle ſorte, qu'il remporta à la fin de l'année tous les prix de ſa Claſſe en Proſe & en Vers.

Il

Il fit enſuite ſa Philoſophie, à la fin de laquelle il ſoûtint des Theſes publiques en Grec & en Latin. D. DE SALLO.

Il paſſa de là à l'étude du Droit, dans laquelle il ne brilla pas moins.

En 1652. il fut reçu Conſeiller au Parlement, & il fit paroître dans l'exercice de cette Charge une conception facile, un eſprit net & un jugement ſolide.

Il ſe maria en 1655. & épouſa *Eliſabeth Meſnardeau*, fille d'un Conſeiller de la Grand'Chambre, dont il a eu un fils, & quatre filles, qui ſe ſont toutes faites Religieuſes.

Il lui arriva en 1662. une avanture qui lui fait trop d'honneur, pour n'être point rapportée au long. Je me ſervirai des propres termes de M. *Bourſaut*, qui en fait le recit dans le ſecond tome de ſes Lettres.

„ En 1662., dit-il, il y eut une „ longue & cruelle famine à *Paris*. „ Un ſoir des grands jours d'Eté, „ que Mr. *de Sallo* venoit de ſe pro- „ mener, ſuivi ſeulement d'un pe- „ tit laquais, un homme l'aborda, „ lui préſenta un piſtolet, & lui

„ de-

D. DE SALLO.

„ demanda la bourſe ; mais en trem-
„ blant & en homme qui n'étoit
„ pas expert dans ſe metier qu'il
„ faiſoit. Vous vous adreſſez mal, lui
„ dit M. *de Sallo*, & je ne vous ferai
„ gueres riche ; je n'ai que trois pi-
„ ſtoles, que je vous donne fort vo-
„ lontiers. Il les prit, & s'en alla
„ ſans lui rien demander d'avanta-
„ ge. Suis adroitement cet homme-
„ là, dit M. *de Sallo* à ſon laquais,
„ obſerve le mieux qu'il te ſera poſ-
„ ſible où il ſe retirera, & ne man-
„ que pas de venir me le dire. Il
„ fit ce que ſon Maitre lui com-
„ manda ; ſuivit le voleur dans trois
„ ou quatre petites ruës, & le vit
„ entrer chez un Boulanger, où il
„ acheta un pain de ſept ou huit
„ livres, & changea une des piſto-
„ les qu'il avoit. A dix ou douze
„ maiſons delà il entra dans une al-
„ lée, monta à un quatriéme éta-
„ ge, & en arrivant chez lui, où
„ l'on ne voïoit clair qu'à la faveur
„ de la Lune, jetta ſon pain au mi-
„ lieu de la chambre, & dit en pleu-
„ rant à ſa femme & ſes enfans :
„ Mangez ; voilà un pain qui me

„ cout

„ coute cher ; raſſaſiez vous en, & ne me tourmentez plus comme vous faites ; un de ces jours je ſerai pendu, & vous en ſerez la cauſe. Sa femme qui pleuroit auſſi l'aïant appaiſé le mieûx qu'elle put, ramaſſa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languiſſoient de faim. Le laquais vint faire à ſon Maitre un rapport de tout ce qu'il avoit vû & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. *de Sallo* ſe fit conduire par ſon laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voiſinage ce qu'il étoit ; on lui dit, que c'étoit un Cordonnier bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille & très pauvre. Il monta enſuite chez lui & heurta à la porte. Le Malheureux la lui aïant ouvert, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le ſoir précedent. Il ſe jetta auſſitôt à ſes pieds, lui demanda pardon, & le ſupplia de ne le pas perdre. Ne faites point de bruit, lui dit M. *de Sallo*, je ne viens point

D. DE SALLO.

„ ici

D. DE SALLO.

„ ici dans ce deſſein là. Vous fai-
„ tes, continua-t'il, un mechant
„ metier, & pour peu que vous le
„ faſſiez encore, il pourra vous per-
„ dre. Tenez, voilà trente piſtoles
„ que je vous donne, achetez du
„ cuir, travaillez à gagner la vie à
„ à vos enfans, & ſur tout ne leur
„ donnez pas d'exemple ſi mauvais
„ que celui que vous avez ſuivi.

M. *de Sallo* n'étoit pas tellement appliqué aux devoirs de ſa charge, qu'il négligeât les Muſes. Il ſe faiſoit un plaiſir de lire tout ſorte de livres, & avoit toujours auprès de lui des perſonnes gagées pour tranſcire ſes Reflexions & les Extraits qu'il vouloit faire de ſes lectures. Ce qui lui fit amaſſer des Recueils conſiderables, & le mit en état de compoſer en fort peu de tems des Traitez ſur les Matieres qui ſe preſentoient, comme il le fit voir en pluſieurs occaſions.

Ainſi le Cardinal *Chigi* Legat en France aïant eu quelques diſputes pour le pas. M. *de Sallo* travailla par ordre du Roi à un Traité ſur ce ſujet, qu'il acheva en huit jours.

En

En un autre occaſion la Cour étant partagée ſur le nom qu'on donneroit à la Reine, & ſi on l'appelleroit *Marie Thereſe d'Autriche*, ou bien *Marie Thereſe d'Eſpagne*, on le conſulta ſur ce point, & il fit en quinze jours un traité *des Noms* plein de recherches ſavantes & curieuſes. Il a fait encore un traité *des Seaux*, & pluſieurs autres, qui n'ont point été donnez au public ; ſon Ouvrage ſur les Legats eſt le ſeul qui ait été publié ſous ce titre. D. DE SALLO.

Traité de l'Origine des Cardinaux du S. Siege, & particulierement des François: avec deux Traitez curieux des Legats à latere, *& une relation exacte de leur reception & des verifications de leurs facultez au Parlement de Paris. Cologne* 1665. *in*-12. It. *Nouvelle Edition augumentée de la Relation de l'affaire des Corſes. Cologne* 1670. *in*-12.

M. *de Sallo* conçut en 1664. le premier projet du *Journal des Sçavans* ; & il commença l'année ſuivante à le donner au public ſous le nom du Sr. *de Hedouville*, qui étoit celui de ſon valet de cham-

D. DE SALLO. bre, Mais il le prit d'un ton trop haut, Ses extraits étoient ordinairement accompagnez d'une critique vive & fine, dont les traits perçans ne pouvoient manquer de déplaire aux Auteurs maltraitez. Il les vit bientôt ſe ſoulever contre lui, & ſe vanger de la liberté qu'il ſe donnoit, par celle qu'ils prirent à l'égard de ſon Journal.

Menage raillé ſur ſes *Amenitez du Droit civil* fit éclater ſon reſſentiment, en traitant dans ſa Preface ſur les Oeuvres de *Malherbe*, le Nouveau Journal de *Billevezées Hebdomadaires*. Une cenſure aſſez forte du livre de *Charles Patin* de l'*Introduction à l'Hiſtoire par la connoiſſance des Medailles* excita la bile de *Gui Patin* ſon pere, qui n'épargnoit gueres ceux qui lui déplaiſoient, & qui pour vanger ſon cher *Carolus*, ſe dechaîna avec violence contre le Journal & ſon Auteur. Ses Lettres ſont remplies de plaintes ameres ſur ce ſujet, & on voit bien par la vivacité de ſes expreſſions combien il étoit piqué.

On ne ſe contenta pas même des plain-

plaintes ; on prévint les puiſſances contre le Journal, qui fut arrêté au bout de trois mois, après que le treiziéme eut été donné au public ; & M. *de Sallo* l'abandonna à M. l'Abbé *Gallois*, qui le recommença l'année ſuivante.

Son attachement continuel à l'étude lui cauſa quelques années avant ſa mort une maladie, qui le mit hors d'état de marcher davantage, juſques-là qu'on étoit obligé de le porter à ſon Caroſſe, lorſqu'il vouloit ſortir ; mais le plaiſir qu'il prenoit à étudier le conſoloit de cette diſgrace.

On voit par une lettre d'*Adrien Valois* à *Jean Albert Portner*, inſerée dans le ſixiéme tome des *Amenitez Litteraires* de *Schelhorn pag.* 542. que l'étude des langues vivantes faiſoit une de ſes occupations, & qu'il ne ſe contentoit pas de les ſçavois ſuperficiellement, mais qu'il vouloit encore en connoître les fineſſes. *De Valois* y prie *Portner* de la part de M. *de Sallo* de lui indiquer les Auteurs qui ont écrit le plus purement en Allemand, afin

D. DE SALLO.

qu'il les lise, & apprenne les délicatesses de cette Langue.

Il est mort l'an 1669. âgé de 43. ans. On lit dans le premier tome des *Mélanges de Vigneul Marville*, qu'*il mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muses ne sont gueres sujets, & pour laquelle il n'y a point de remedes dans Hippocrate & dans Galien*, ou pour parler plus clairement, qu'*il mourut de déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu*. Mais l'Auteur des Notes ajoûtées aux *Remarques Critiques sur Morery*, dément ce fait par l'autorité de M. l'Abbé *Gallois*.

M. *de Sallo* étoit d'un caractere fort agréable, il aimoit sur tout à dire librement sa pensée, & haïssoit mortellement la contrainte; mais il étoit trop satirique.

V. *Mélanges de Vigneul-Marville, tome* 1. *Lettres de Boursaut. Diction. de Morery.*

HEN-

HENRI DE COCCEJI.

H. DE COCCEJI.

HENRI *de Cocceji*, fameux Jurisconsulte, naquit à *Breme*, Ville Imperiale de la Basse-Saxe, le 25. Mars 1644.

Après avoir fait ses études dans sa Patrie, il alla en 1667. étudier en Droit à *Leyde*, & y soûtint sous *M. van Thinen* une These *de Possessione Momentanea & lite Vindiciarum*.

Son Droit fini, il retourna à *Breme*, où le dessein qu'il avoit formé de visiter les Païs Etrangers ne lui permit pas de faire un long sejour.

Les avantages & les agrémens qu'il pouvoit trouver auprès de son oncle maternel *Henri d'Oldenberg*, l'un des principaux Membres, & Secretaire de la Societé Roïale des Sciences à *Londres*, l'engagerent à commencer ses voïages par l'Angleterre.

Il y arriva en 1670. & eut pendant le sejour qu'il y fit, le plaisir d'assister aux expériences Physiques du celebre *Robert Boyle*. Ces expé-

H. DE COCCEJI.

riences lui firent naître l'envie d'étudier de noveau la Philosophie & de l'étudier à fond. Il le fit si heureusement, qu'il composa pour son propre usage un Sistême de Philosophie. Le Manuscrit de cet Ouvrage a été enveloppé dans la perte qu'il fit en 1692. de sa belle & nombreuse Bibliotheque à la prise de la ville de *Heidelberg*.

Un autre avantage qu'il retira de son voïage d'Angleterre, fut de gagner les bonnes graces du Prince d'Orange, à la recommandation duquel il reçut le degré de Docteur en Droît dans l'Université d'Oxford, la même année 1670. Cette Université, qui lui donna une Patente fort honorable, ne se borna pas à cette marque de distinction, car lorsqu'en 1706. elle envoïa des Députez pour assister au Jubilé de l'Université de Francfort sur l'Oder, elle les chargea d'un Acte qui donnoit à M. de *Cocceji* les mêmes honneurs & les mêmes dignitez dans l'Université d'*Oxford*, que celles qu'il possedoit à *Francfort*.

D'Angletterre il passa en France en 1671. avec des lettres de recom-

man-

mandation de ſon Oncle aux Sça- H. DE COCCEJI.
vans de ce Roïaume, qui lui firent beaucoup d'amitiez. Il n'y acheva pas l'année, parce qu'il avoit deſſein l'aller paſſer quelque tems à *Spire*, où ſe tenoit alors la Chambre Imperiale, afin de s'y former à la Juriſprudence de l'Empire.

Etant arrivé en Allemagne il differa ſon voïage de *Spire* pour aller à *Heidelberg* voir la cérémonie du mariage de *Charles* Prince Electoral Palatin, avec *Vilhelmine Erneſtine* Princeſſe Roïale de Danemarck. Les fétes & les devertiſſemens n'y occuperent pas cependant toute ſon attention. Pour ſe faire connoître dans cette Univerſité, il ſoûtint publiquement une Diſſertation *de Proportionibus*, qui merita l'approbation de l'Electeur *Charles Louis*.

Ce Prince lui fit offrir la même année une chaire de Profeſſeur en Droit Naturel & des Gens. Il l'accepta & fit ſon entrée dans l'Univerſité par un Diſcours ſur la *Loy Salique*, dont l'Electeur fut ſi content, qu'il voulut bien y faire de ſa propre main pluſieurs remarques marginales.

Cet établiſſement fut bientôt ſuivi du mariage de M. *de Cocceji*. Il épouſa en 1673. la fille unique de M. *Samuel Hovvard* Seigneur de *Dirsheim*, Chancelier & Conſeiller Privé du Duc de Wirtemberg, dont il a eu trois fils.

L'aîné *Frederic Henri* né en 1675. a été Lieutenant Colonel au ſervice de l'Electeur Palatin. Il fut tué dans la Campagne de 1703.

Le ſecond *Jean Godefroy*, étoit en 1720. Conſeiller Privé du Roi de Pruſſe dans la Regence de *Magdebourg*.

Le troiſiéme *Samuel*, étoit auſſi alors Conſeiller Privé du même Prince dans le College Privé de Juſtice, dans celui des Appellations, & dans le Commiſſariat General, & Directeur de la Regence d'*Halberſtadt*.

M. *de Cocceji* après ſon mariage alla faire un tour dans ſa Patrie, qui voulut l'honorer de la Charge de Senateur; mais il ne put l'accepter, parce que l'Electeur Palatin ne put ſe réſoudre à ſe priver d'un habile Juriſconſulte, dont il ſe ſervoit

voit ſi utilement pour le conſeil, & qui faiſoit tant d'honneur à ſon Univerſité. H. DE COCCEJI.

De retour à *Heildelberg*, il entra en lice avec le celebre Juriſconſulte *George Adam Struve*, au ſujet d'un Traité *de Culpis*, que le premier avoit publié. Ces deux Antagoniſtes donnerent un bel exemple de moderation & de civilité, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Sçavans imitaſſent dans les diſputes qu'ils ont entr'eux. La diverſité de leurs ſentimens n'altéra jamais l'eſtime & la vénération qu'ils avoient conçûe l'un pour l'autre.

L'Electeur Palatin *Charles Louis* étant mort en 1680. *Frederic Guillaume* Electeur de Brandebourg fit propoſer à M. *de Cocceji* la chaire de Droit dans l'Univerſité de *Francfort ſur l'Oder*. Mais le nouvel Electeur Palatin ne lui permit pas de ſuivre le penchant qu'il avoit pour cette vocation, & même pour l'attacher davantage à ſon ſervice, il le fit en 1682. Conſeiller Privé d'Etat. Depuis ce tems-là le grand nombre d'affaires d'Etat qu'on lui

H. DE COCCEJI

confia, lui donnerent occaſion d'approfondir la ſcience du Droit Public.

Les agrémens qu'il trouvoit dans ſon poſte furent bien diminuez par la déſunion qui ſe mit dans la Maiſon Electorale; mais ce qui mit le comble à ſes chagrins fut la mort de l'Electeur *Charles*, en qui l'on voit s'éteindre la ligne Proteſtante des Electeur Palatins, qui fit place à la ligne de *Neubourg*, Catholique Romaine.

Cette révolution le fit penſer ſérieuſement à quitter la Cour, où il ne pouvoit plus ſe promettre le même agrément qu'auparavant, & il réſolut d'accepter l'offre que lui faiſoient les Etats d'*Utrechet* d'une Chaire en Droit dans leur Univerſité, evec des appointemens conſiderables.

Il demanda pour cet effet en 1687. ſon congé au nouvel Electeur *Philippe Guillaume*, mais ce Prince ne voulut pas le lui accorder; il lui repreſenta même de bouche, que comme il connoiſſoit mieux que perſonne le Païs & le Gouverne-

nement, il étoit le ſeul à qui il pût confier ſes interêts à cet égard. Le refus de l'Electeur fut accompagné de tant de marques de bienveillance & de conſideration, que M. *de Cocceji* fut obligé de remercier les Etats d'*Utrecht*. H. C E COCCEJI.

La guerre, qui déſola en 1688. le Palatinat, l'engagea à renouveller ſes inſtances auprès de l'Electeur pour obtenir ſon congé, mais auſſi inutilement qu'auparavant. Ce prince lui repreſenta ſi fortement le beſoin qu'il avoit de lui dans la ſituation violente où il ſe trouvoit, qu'il fut contraint de ſe rendre à ſes prieres, qu'il regardoit comme des commandemens. Il eut ainſi la douleur d'être témoin la même année de la priſe d'*Heidelberg* par les troupes de France.

Il pourvut alors à ſa ſûreté à l'exemple de tout le monde, en ſe retirant dans le Duché de *Wirtemberg*, où ſa famille avoit pris les devans. Ce fut là que les Etats d'*Utrecht* lui adreſſerent de nouveau la vocation de Profeſſeur en Droit ſous les mêmes conditions. Comme rien

H. DE COCCEJI.

ne le retenoit, il l'accepta avec plaiſir, & après avoir notifié ſa réſolution à l'Electeur Palatin, il ſe rendit à *Utrecht*, où il fut reçû du Magiſtrat avec de grandes marques d'eſtime & de bienveillance.

Il fit l'ouverture de ſes leçons par un Diſcours ſur cette queſtion: *Lequel des deux défend mieux un Etat, les Loix ou les Armes*; & ce Diſcours fut applaudi & admiré, tant pour le fond des choſes, que pour l'élégance & la pureté du ſtile Latin.

Il n'y avoit pas encore un an que M. *de Cocceji* rempliſſoit avec applaudiſſement & avec ſuccès les devoirs de ſa profeſſion, lorſque l'Electeur de Brandebourg lui fit offrir la Chaire de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de *Francfort ſur l'Oder*, & lui écrivit même en des termes fort obligeans pour l'engager à l'accepter.

M. de *Cocceji*, qui avoit de fortes raiſons de ne pas refuſer ce poſte, ſe rendit à ſes deſirs, après avoir obtenu, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'agrement des Etats de la Province d'*Utrecht*. Il partit donc

de

de cette Ville au mois de Novembre 1690. & eut en chemin l'honneur de ſaluer à *Cleves* l'Electeur, qui lui fit un accüeil fort gracieux. Il arriva à *Francfort* au mois de Decembre ſuivant, & y fut reçu avec de grandes marques de joïe par l'Academie en Corps, qui étoit allée au-devant de lui hors de la Ville. H. DE COCCEJI.

C'eſt dans cette Ville & dans ce poſte qu'il a paſſé le reſte de ſa vie. Il y joüiſſoit avec plaiſir de la gloire qu'il s'étoit acquiſe & qu'il s'acquéroit tous les jours par ſes doctes travaux ; en s'entretenant avec les Sçavans, & ſur tout avec ſes Livres, qui faiſoient ſes délices, autant que ſes occupations le lui permettoient.

Ces occupations ne ſe bornoient pas aux fonctions de ſa Charge & à ſes études particulieres. Il fut emploïé fort ſouvent dans des affaires d'Etat des plus ſecretes & des plus importantes. Il fut envoïé en 1702. par l'Electeur devenu Roi de Pruſſe à *la Haïe* pour y ſoûtenir ſes prètentions dans l'affaire de la ſuc-

H. DE COCCEJI. succeſſion d'Orange, & à ſon retour ce Prince récompenſa ſa fidelité & ſon zele par la Charge de Conſeiller Privé.

Depuis ce tems là, M. *de Cocceji* a été recherché ſouvent & avec empreſſement par diverſes Univerſitez, & en particulier par celles d'*Heidelberg* & d'*Utrecht*, auſſi bien que par diverſes Cours Etrangeres. Mais tous les avantages qu'on lui offrit ne purent jamais l'emporter ſur l'attachément inviolable qu'il avoit pour un Maître, dont il recevoit tant de marques de diſtinction.

Cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne répondit aux conſultations qui lui étoient adreſſées de la plûpart des Cours de l'Europe dans des affaires de la derniere importance. L'Electeur Palatin *Jean Guillaume* l'emploïa dans l'affaire de la ſucceſſion de la Maiſon d'Orleans au Palatinat avec tant de ſuccès, que ce Prince l'en remercia par une lettre écrite de ſa propre main, & en termes pleins de reconnoiſſance.

Ce fut ſans doute en conſideration de tant de ſervices importans

que

que l'Empereur lui donna en 1713. la qualité de Baron de l'Empire. H. DE COCCEJI.

Il avoit joüi juſqu'à l'âge de 70. ans d'une ſanté parfaite ; un accident qui lui arriva alors l'altéra entierement. Un jour qu'il étoit ſorti de chez lui, ſes chevaux prirent le mord aux dents, & il ſe jetta avec précipitation hors de la voiture pour éviter le danger. L'effort qu'il fit lui cauſa une rupture dans le corps & excita en même tems la pierre, dont il a été depuis ce tems là ſi cruellement tourmenté, qu'il a paſſé le reſte de ſa vie dans des douleurs inexprimables.

Le mal augmenta par une diſſenterie, qui l'affoiblit tellement dans l'eſpace de trois jour, qu'il mourut le dix-huit Août 1719. dans ſa ſoixante-ſeiziéme année.

Les qualitez du cœur répondoient en lui à celles de l'eſprit. Il étoit d'une probité, d'un déſintéreſſement & d'une intégrité à toute épreuve. Sa converſation étoit douce, agréable, polie, obligeante envers tout le monde. Il avoit l'art de s'acquerir la confiance & l'amour de ſes diſciples

H. DE COCCEJI. ſciples par ſa douceur, jointe à la prudence de ſes conſeils.

Ce qu'il y a de remarquable dans ſa vie, c'eſt qu'il n'étoit redevable de toute ſon habilité qu'à ſa meditation & à ſon travail. Il n'avoit jamais entendu de leçons que ſur les Inſtitutions du Droit, & cependant par ſa propre meditation il a porté le ſiſtême du Droit Naturel, & celui du Droit Public d'Allemagne à un auſſi haut degrè de perfection qu'il ait été porté jus qu'ici.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *De Poſſeſſione Momentanea & lite vindiciarum: Lugd. Bat.* 1668. *in*-4. C'eſt une Diſſertation qu'il défendit publiquement à *Leyde* ſous M. *van Tinen*, Docteur & Profeſſeur en Droit de cette Univerſité.

2. *De Proportionibus. Heidelbergæ* 1671. *in*-4. Il ſoûtint cette Diſſertation à *Heidelberg*, dans le deſſein de s'y faire connoître, & elle lui valut une chaire de Profeſſeur en Droit Naturel & des Gens.

3. *Oratio de quæſtione: Utrum armis magis an legibus Reſpublica defendi poſſit, vel Romana defenſa fuevit.*

rit. Ultraj. 1689. *in*-4. Il prononça ce Diſcours à l'ouverture de ſes leçons de Droit à *Utrecht.* H. DE COCCEJI.

4. *Poſitiones pauculæ & generaliſſimæ loco quaſi poſtulatorum explicationi Juris Gentium & Prælectionibus Grotianis præmiſſæ*, inſerées dans la *Bibliotheque Germanique, to.* 1. *p.* 12. M. *de Cocceji* avoit conçû dans les commencemens de ſes études une forte prévention contre le Droit Civil Romain. Il ne regardoit ce Corps de Droit que comme une *rapſodie*, dont les principes étoient moins fondez ſur la raiſon & ſur l'equité naturelle, que ſur le caprice des Juriſconſultes Romains, ou ſur l'uſage de ces tems là. Dans cette penſée il avoit réſolu de ne s'attacher plus qu'à la Philoſophie, comme il fit en effet dans ſon voïage d'Angleterre, lorſque le Traité de *Grocius, de Jure Belli & Pacis*, lui tomba entre les mains. Aïant remarqué que dans cet Ouvrage *Grotius* tiroit des ſources du Droit Naturel certaines maximes du Droit Civil, il forma le deſſein de ſuivre cette ouverture & cette methode, & il vou-

lut

H DE COCCEII. lut voir ſi cette maxime du Juriſconſulte *Ulpien*, qui dit que *le Droit Civil eſt une Collection des Principes du Droit Naturel & du Droit des Gens* étoit fondée. Pour cet effet il établit la *Volenté de Dieu* pour principe general fixe & obligatoire de toutes le actions morales. Mais afin de pouvoir juger enſuit de ce qui peut être conforme à la volonté de Dieu ou non, il poſa cinq moïens de démoſtration, par leſquels on peut connoître la volonté ou l'intention des agens libres. A la faveur de ces moïens il conduiſoit, ſelon la methode des Geometres, de ce pincipe general à la connoiſſance de tous les devoris des hommes tant envers Dieu, qu' envers leur prochain. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût pû mette lui-même la derniere main à cet Ouvrage, dont il avoit ſeulement dreſſé le plan dans ces Theſes Generales.

5. *Juris Publici prudentia, compendiosé exhibita, qua materiæ ejus, præcipuæque hactenus agitatæ controverſiæ ab ſua origine & fonte deducuntur, facilique ratione exponuntur & demonſtrantur,*

ſtrantiæ, *Francof. ad Viadrum* 1695. H. DE CODCEII. *in*-8. Cet Ouvrage qui eſt excellent & original au jugement des connoiſſeurs, a une origine occaſionnelle. Une converſation que M. *de Cocceji* eut avec l'Electeur Palatin *Charles Louis*, qui étoit un Prince fort ſçavant, lui donna lieu de l'entreprendre. Ce Prince lui demanda, ſi l'on ne trouvoit dans l'Hiſtoire aucune trace de l'origine des *Cercles de l'Empire*, & par quelle raiſon *Maximilien I.* n'avoit d'abord partagé l'Empire d'Allemagne qu'en ſix Cercles. Cette queſtion étoit nouvelle & intereſſante. M. *de Cocceji*. non content de ce que ſes lecture lui avoient pû fournir là deſſus, réſolut de l'examiner à fond. Ce qui l'engagea à ſe former un ſiſtême du Droit Public d'Allemagne, dont il donne ici le détail.

6. *Diſſertatio Juridica de Evocatione Sacrorum*. *Francof.* 1711. *in*-4. *pp.* 51. Cette Diſſertation eſt curieuſe & ſinguliere, on en peut voir un ample extrait dans le premier tome de la *Bibliotheque Germanique. p.* 27.

7. *Hypomnemata Juris ad ſeriem*

ſac.

H. DE COCCEJI. *sac. Imp. Justiniani. Francof.* 1698. *in*-8.

8. *Autonomia Juris Gentium; ubi natum inde inter Gentes discrimen Civitatis mediatæ, & immediatæ, liberæ & non liberæ, aliaque ad illustrationem Juris Gentium ac Publici spectantia plenissime eruuntur. Francof.* 1718.

9. *Prodromus Justitiæ Gentium, sive exercitationes duæ, quarum prima socialitatem Grotianam principium Juris Naturæ neque essendi neque cognoscendi esse, evincit. Secunda veram Majestatis originem eruit. Francof.* 1719. *in*-4. Cet Ouvrage étoit un avant-coureur de celui qu'il devoit publier sur le Droit Naturel.

10. *Deductiones, Consilia & Responsa in Causis Illustrium, in quibus Jura Regum, Electorum, &c. proponuntur & resolvuntur. In-fol.* 1725.

11. Il a aussi publié un nombre prodigieux de Theses, qui ont été imprimées ensemble en 4. vol. *in*-4. à *Lemgovi.*

V. son éloge dans la *Biblioth. German. tom.* I.

BAR-

BARNABE' BRISSON.

BARNABE' Briſſon naquit à *Fontenai-le-Comte* en Poitou, Patrie du fameux Juriſconſulte *André Tiraqueau*, de *François Briſſon* Lieutenant au Siege Roïal de cette Ville, qui n'oublia rien pour cultiver les heureuſes diſpoſitions qu'il remarqua en lui. P. BRISSON.

Après avoir fait ſes Claſſes, il ſe donna à l'étude de la Juriſprudence avec tant de ſuccès, qu'il ſe diſtingua bientôt dans le Barreau & devint en peu de tems un Avocat celebre. La réputation qu'il ſe fit en cette qualité dans le Parlement de Paris, lui acquit l'eſtime du Roi *Henri III.* qui, l'aïant connu plus particulierement dans la ſuite, avoit coûtume de dire qu'*il n'y avoit aucun Prince dans le monde qui pût ſe vanter d'avoir un homme auſſi ſçavant que ſon Briſſon.*

Ces diſpoſitions où le Roi étoit à ſon égard, lui procurerent ſon agrément pour la Charge d'Avocat General au Parlement de *Paris*, qu'

il

B. BRISSON. il acheta au mois de Mai 1575. de *Gui du Faur de Pibrac*,

Il ne la conſerva que cinq ans, car au mois d'Août 1580. il fut fait Préſident à Mortier par la ceſſion de *Pompone de Bellievre*, à qui il donna pour cela ſoixant mille livres, comme il eſt rapporté dans le *Journal d'Henri III.*

Le Roi, qui l'avoit fait quelque tems auparavant Conſeiller d'Etat, ſe ſervit enſuite de lui en pluſieurs négotiations importantes, & l'envoïa en Ambaſſade en Angleterre. A ſon retour il l'emploïa à faire un Recüeil de ſés Ordonnances & de celles de ſes Prédeceſſeurs, ce que *Briſſon* executa en fort peu de tems & avec beaucoup d'habileté.

En 1584. il fut de la Chambre Roïale deſtinée a faire le procès aux Financiers, dont les ſéances commencerent le 9. Juin.

La ville de *Paris* s'étant ſoûlevée en 1589. contre le Roi, la plûpart des Membres du Parlement fidelles à leur devoir ſe hâterent d'en ſortir; mais *Briſſon* y demeura pour

ſon

ſon malheur. Quelques-uns préten- B. BRIS-
dent qu'il n'en uſa ainſi que pour SON.
être plus à portée de ſervir ſon Prince, & dans l'eſperance d'emploïer efficacement l'éloquence qui lui étoit naturelle, pour ramener les eſprits mutins, qui paroiſſoient diſpoſez à porter les choſes aux dernieres extrémitez. Mais d'autres veulent que l'ambition ſeule ait eu part à ce qu'il fit alors, & qu'il ne ſoit reſté à *Paris* que pour devenir Premier Préſident du Parlement, à la place d'*Achille de Harlay*, qui étoit alors priſonnier à la Baſtille.

Il le devint effectivement, & la Ligue le choiſit pour en tenir la place. Il eſt vrai qu'avant que d'en prendre poſſeſſion, il proteſta par un Acte daté du 21. Janvier 1589. qu'il ne l'acceptoit que par force pour ſauver ſa vie & celle de ſa famille; & qu'il déſavoüoit tout ce qu'il pouroit faire de préjudiciable au ſervice du Roi; mais malgré cette proteſtation, on ne peut l'excuſer d'avoir contribué à dégrader ſon Prince, en recevant le ſerment que le Duc de Maïenne fit entre ſes

mains

B BRIS. SON. mains de *Lieutenant General de l'Etat & Couronne de France.*

Au reſte quel qu'ait été le motif qui l'ait fait agir, il eut lieu de ſe repentir d'être demeuré parmi des ſéditieux, & il en porta la peine deux ans aprés.

Le Parlement aïant renvoïé abſous en 1591. un nommé *Brigard*, que les ſeize de *Paris* accuſoiént de favoriſer le parti du Roi, les plus emportez de cette faction réſolurent de s'en venger. Ils formerent pour cela un Conſeil ſecret de dix d'entre eux, dont l'avis détermineroit toutes les choſes importantes. Ce Conſeil jugea qu'il falloit ſe défaire de *Briſſon* & de deux autres Conſeillers, & l'on prit des meſures pour en venir à bout par un aſſaſinat; mais le complot aïant été découvert, les factieux réſolurent d'agir plus ouvertement. Ils dreſſerent une Sentence de mort contre eux, & l'écrivirent au-deſſus des ſignatures de pluſieurs Bourgeois, qu'ils avoient ſurpriſes ſous un autre prétexte.

Avec

Avec cet Acte ils les arrêterent le 15. Novembre 1591. les conduiſirent au petit Châtelet, & les firent pendre ſur le champ à une poutre de la Cambre du Conſeil, après leur avoir donné ſeulement le tems de ſe confeſſer. B. BRISSON.

Briſſon fut executé le premier: il parla long-tems pour tâcher de ſauver ſa vie, & demanda par grace qu'on le confinât quelque part entre quatre murailles, juſqu'à ce qu'il eût achevé un Livre qu'il avoit commencé pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Mais voïant que ſes prieres ne faiſoient aucune impreſſion ſur ſes ennemis & qu'il falloit mourir, il s'écria: *Oh Dieu que tes jugemens ſont grands!* Avant que de mourir, il lui prit une ſi grande ſueur, qu'on vit ſa chemiſe dégoûter, comme ſi on l'eût plongée dans la riviere.

Le lendemain 16. les corps de *Briſſon* & des deux Compagnons de ſon malheur furent attachez à une potence dans la Greve, & l'on mit à celui de *Briſſon* cet écriteau: *Barnabé Briſſon, l'un des Chefs des traîtres & heretiques.*

B. BRISSON. Les honnêtes gens furent fort touchez de la fin malheureuse de ce Magistrat; quelques-uns cependant, dit M. de *Thou*, [a] crurent que la République des Lettres y avoit plus perdu que l'Etat, peu surpris de le voir périr, puisqu'aux dépens de son honneur & de sa vie, il avoit mieux aimé vivre avec les Ligueurs & occuper parmi eux une premiere Charge, qui ne lui appartenoit pas, que de suivre le parti de son Roi, & de la place qu'il pouvoit occuper en sûreté avec ses Confreres.

M. *de Thou* n'est pas le seul qui ait parlé désavantageusement de la conduite de *Brisson*. *Jean-Baptiste le Grain* dans sa *Decade du Roi Henri le Grand*, l'accuse d'avarice & d'ambition, & dit qu'on le soupçonna d'avoir contribué à l'empriſonnement du premier Président *de Harlay* pour avoir sa place, dans laquelle il se signala par plusieurs Arrêts violens, qu'il rendit contre les fidelles serviteurs du Roi. Il rapporr-

[a] Memoires de sa vie, liv. 5.

porte auſſi cette Epitaphe ſatirique qu'on lui fit alors. B. BRISSON.

Barnabæ Briſſonii Præſidis maximi exangue cadaver hic repoſtum eſt, qui, dum vixit, pecuniam Cruce *ſignatam adamavit;* Crucem *adoravit*, Cruci *affixus eſt*, *&* *à* Cruce (*a*) *cæteriſque cruenta pietate ferventibus in æde* Crucis (*b*) *ſepultus. Viden? viator, quem fructum reportarunt carnifices iſti Catholici novi è ſacris litteris & concionibus. Ex Barnaba unica ſublata, unica addita littera* Barrabam *effecerunt, necaverunt tamen. Ita-ne innocens à nocentibus, prudens ab inſanis, judex à reis capitalibus capite plectitur! Diſce viator. Deus falli non poteſt, abi proſperè & cave.*

Quoiqu'on ne doive pas ajoûter beaucoup de foi à ce qui eſt rapporte dans les *Scaligerana* & dans les *Pérroniana*, je ne laiſſerai pas de rapporter ici ce qui s'y trouve par rapport à Briſſon. *Barnabé* Briſ-

(*a*) Oudin Crucé, Procureur en la Cour d'Egliſe, un des ſeize.

[*b*] Il fut enterré à ſainte Croix de la Bretonnerie.

B ERI SON. *ſon*, fait-on dire à Scaliger, *etoit riche, mais il avoit beaucoup gagné par injuſtice; c'étoit un méchant homme. Il étoit*, dit du Perron, *un aſſez mauvais harangueur, il avoit la parole fort laide & la preſence de même, il regardoit toujours aux ſoliveaux.* Cela ne s'accorde gueres avec ce que l'Auteur de ſa vie dit de ſon éloquence.

Catalogue de ſes Ouvrages.

Opera B. *Briſſonii varia, multo quam antehac emendatiora & tertia parte auctiora cum locupletiſſimis indicibus. Pariſ.* 1606. *in*-4. Les Ouvrages qui compoſent ce Recüeil avoient déja paru en differens tems, Ils ſont au nombre de ſept.

1. *Selectarum ex Jure Civili Antiquitatum Libri IV. Antuerpiæ* 1585. *in*-8. It *Hanoviæ* 1599. *in*.8. It. *Par.* 1606. *in*-4. It. *Helmſtadii* 1663. *in*-4. It. *Heidelbergæ* 1664. *in*-8. Il y a beaucoup d'érudition dans cet Ouvrage, comme dans tous les autres que *Briſſon* a compoſez.

2. *De Ritu Nuptiarum & Jure Connubiorum Libri duo. Pariſ.* 1564. *in*-8. It. *Antuerpiæ* 1585. *in*-8. It.

Fran-

Francofurti 1564. *& Pariſ.* 1605. B. BRISSON. *in*-4. It. dans le neuviéme tome des Traitez de Droit imprimez à *Veniſe* en 1584. It. *Lugd. Bat.* 1641. *in*-12. It. *Amſtelodami* 1662. *in*-12. It. dans le huitiéme volume des Antiquitez Romaines de *Grævius*.

3. *Ad L. Juliam de Adulteriis Liber unus. Hanoviæ* 1599. *in*-8. It. *Pariſ.* 1605. *in*-4. It. *Heidelbergæ* 1664. *in*-8.

4. *De Solutionibus & Liberationibus Libri III. Lugd.* 1558. *in*-4. It *Pariſ.* 1585. *in*-8. *&* 1605. *in*-4. It. *Antuerpiæ* 1585. *in*-8.

5. *Commentarius in L. Dominico C. de Spectaculis, & L. omnes Dies C. de Feriis. Hanoviæ* 1599. *&* 1600. *in*-8. It. *Pariſ.* 1605. *in*-4. It. *Lug. Bat.* 1712. *in*-12. avec quelques autres Opuſcules de *Briſſon*.

6. *Parergon liber ſingularis. Pariſ.* 1605. *in*-4.

7. *De Regio Perſarum Principatu Libri tres. Par.* 1561. *in*-8. It. *cum notis Sylburgii ap.* Commelin. 1595. *in*-8. It. *cum tribus Indicibus, Capitum, Autorum, & Rerum.* 1606. *in*-4. It. *iidem Libri, præter complures ſu-*

F. BRISSON. *blatos errores, teſtimoniorum Græcorum verſione Latina auctiores, additis ſparſim obſervationibus, adjectiſque Indicibus neceſſariis opera Joh. Henrici Lederlini. Argentorati* 1710. *in*-8. Ce Traité qui ſe fait eſtimer par lui-même, eſt devenu encore plus précieux par les additions de M. *Lederlin*; il peut beaucoup ſervir à entendre les anciens Hiſtoriens, & jetter méme quelque lumiere ſur les difficultez de quelques Livres ſacrez; c'eſt le jugement qu'en portent les Journaliſtes de Trevoux. [1711. Mai p. 917.]

De formulis & ſolemnibus Populi Romani verbis Libri VIII. Pariſiis 1583. *fol.* It. *Francfurt* 1592. *in*-4. It. *Moguntiæ* 1649. *in*-4. Quoique ces Formules ſoient lûës aujourd'hui de peu de perſonnes, dit M. *Simon*; [*a*] elles ne laiſſent pas d'être recommandables, non ſeulement par la profonde érudition de l'Auteur, mais elles peuvent être auſſi d'une grande utilité à ceux qui cultivent les Sciences, ſoit profanes, ſoit

[*a*] *Bibl. choiſie, tom.* 1. *p.* 353.

ſoit ſacrées & Eccleſiaſtiques. *Scaliger* n'en juge pas ſi favorablement dans les *Scaligerana* & dans ſes Lettres, où il dit qu'il y a peu de bonnes choſes, que *Briſſon* ne ſongeoit qu'à faire un gros Livres, & que cependant il y manque pluſieurs formules; mais on ſçait que *Scaliger* jugeoit ſouvent avec aſſez de précipitation, & ſelon ſes idées particulieres, & le jugement qu'il a porté de *Briſſon* n'eſt pas juſte. B BRISSON.

De verborum quæ ad Jus pertinent ſignificatione, Libri XIX. Francofurti 1557. *&* 1578. *in-fol.* It. *cum Appendice prætermiſſarum quarumdam Vocum & Parergon libro ſingulari. Cura Franciſci Modii. Francof.* 1587. *in-fol.* L'Editeur a joint à cette édition pluſieurs Opuſcules de *Briſſon.* It. *Idem Libri ex Analectis Joannis Ottonis Taboris editi, noviſque acceſſionibus locupletati à Joanne Chriſtiano Ittero, Mæno-Francofurtenſi. Francof.* 1683. *fol. & Lipſiæ* 1721. *in fol.* Ce Livre qui eſt un *Index* exact du Corps du Droit peut être utile non ſeulement aux Juriſconſultes, mais

B. BRISSON. encore à tous ceux qui liſent les anciens Auteurs Latins.

Codex du Roi Henri III rédigé par écrit par Barnabé Briſſon. *Paris* 1587. *in-fol.* imprimé pluſieurs fois depuis.

Notæ in Titum-Livium. Ces notes qui ſont extraites de ſes Ouvrages, ſe trouvent dans l'édition de Tite-Live publiée par *François Modius* en 1588. *in fol.*

Il y a dans le premier volume des Poëtes Latins de France p. 708. quelques Poëſies de ſa façon.

V. ſon éloge dans les *Vies de Juriſconſultes*, recueillies par *Leickher. Lipſic* 1686. *Le Journal d' Henri III.*

JAQUES-AUGUSTE DE THOU.

JAQUES-*Auguſte de Thou*, d'une maiſon très-illuſtre dans la Robbe, naquit à *Paris* le 9. Octobre 1553. de *Chriſtophe de Thou*, qui fut depuis Premier Préſident du Parlement de *Paris*, & de *Jaqueline Tulleu*.

On eut bien de la peine à l'élever; on ne le nourrit pendant deux

ans

ans que de lait, parce qu'il avoit pour toute ſorte de boüillie une averſion invincible, qu'il a toujours euë depuis. Pour le ſevrer, on ſe ſervit d'une certaine pâte, faite avec de la mie de pain, de la farine de froment ſechée au four, & de l'huile d'olive, qui eſt en uſage en Italie ; ce qui le rendit ſi délicat & ſi maigre ; que juſqu'à l'âge de cinq ans on deſeſpera de ſa vie. Mais il commença alors à ſe mieux porter & à prendre de l'embonpoint. J. A. DE THOU.

Sa délicateſſe fut cauſe qu'on eut plus d'attention à ſa ſanté, qu'à cultiver les talens de ſon eſprit, qui promettoit déja beaucoup. Son enfance ne fut pas cependant oiſive ; ennemi de la pareſſe, il mépriſa les amuſemens des enfans de ſon âge, & s'appliqua de lui-même à la peinture, pour laquelle il avoit beaucoup de goût & de diſpoſition.

Lorſqu'il eut dix ans, on commença à le faire étudier, & on le mit au College de Bourgogne. Mais à peine y eut-il été un an, qu'une fiévre violente qui l'attaqua, obligea à le remener chez ſon pere : Il

J. A. DE THOU.

fut long-tems deſeſperé & abandonnè des Medecins, mais il en revint, & après avoir été ſix mois à ſe remettre, il continua ſes études ſous *Henri de Monantheuil*, *Jean Martin*, *Michel Mareſcot*, & *Pierre du Val*, qui tous pratiquerent depuis la Medecine à *Paris* avec une grande réputation.

M. *de Tou* avoit plus d'inclination pour les Sciences, que de force & de memoire pour les apprendre; auſſi profita-t'il davantage par une aſſiduité moderée, mais également ſoûtenuë, & par le commerce des Gens de Lettres, que par un grand travail. La foibleſſe de ſon tempérament ne lui permettoit pas de forte application; d'ailleurs le peu de contrainte où il avoit été élevé dès ſon enfance, l'accoûtuma à une liberté qu'il conſerva dans toutes les actions de ſa vie, & principalement dans ſes études.

Cinq ans après ſa ſortie des Claſſes, il alla entendre *Denis Lambin* & *Jean Pellerin*, Profeſſéur en Langue Grecque au College Roïal.

Sur la fin de l'an 1570. il alla à

Or-

Orleans étudier en Droit, & emploïa l'année ſuivante à prendre les leçons de *Jean Robert*, de *Guillaume Fournier*, & d'*Antoine le Conte*. Pendant cette étude, la lécture qu'il fit des Ouvrages de *Cujas* lui inſpira tant d'eſtime pour lui, qu'il quitta *Orleans* pour l'aller trouver en Dauphiné. En y allant il s'arrêta ſix mois à *Bourges* pour écouter *Hugues Doneau* & *François Hotman*.

Il alla enſuite à *Valance*, où *Cujas* enſeignoit. Ce fut là qu'il fit amitié avec *Joſeph Scaliger*, qui y étoit allé exprès pour voir *Cujas*; amitié qu'il a toujours cultivée avec beaucoup de ſoin.

Son pere, qui ne vouloit pas qu'il fut ſi long-tems éloigné de lui, le rappella un an après qu'il fût parti pour *Valence*, & il ſe rendit à *Paris* quelque tems avant la funeſte journée de la ſaint Barthelemi.

Comme il étoit deſtiné à l'Etat Eccleſiaſtique, il alla demeurer chez *Nicolas de Thou* ſon oncle, Conſeiller au Parlement & Chanoine de Notre-Dame, dans le Cloître de cette Egliſe, & ſon oncle aïant

I. V. DE THOU. Eété peu de tems après fait Evêque de *Chartres*, lui donna ſon Canonicat. Il demeura quatorze ans de ſuite dans ce lieu, où il commença ſa Bibliotheque, pui fut dans la ſuite ſi nombreuſe.

En 1573. M. *de Thou* partit avec P*aul de Foix*, qui alloit en Italie de la part du Roi, & en viſita les principales Villes, liant par tout commerce avec ce qu'il y pouvoit trouver de Sçavans.

De retour à *Paris*, il s'appliqua pendant quatre ans à la lecture, qui ne lui fut pas cependant ſi utile, que la converſation des Sçavans qu'il voïoit avec aſſiduité.

Sur la fin de l'an 1576. le Duc d'*Alençon* & le Roi de *Navarre* s'étant ſauvez de la Cour, on craignit des broüilleries. On dépêcha M. *de Thou* au Maréchal de *Montmorenci*, avec des ordres ſecrets de ſe ſervir de ſon crédit pour les prévenir. Il y réuſſit & les ſuſpendit pour quelque tems.

Il fit enſuite par occaſion un voïage dans les Païs-Bas, dont il vit une partie. Peu après ſon retour,

tour, ſon frere aîné tomba malade, & mourut au bout de dix-neuf mois de langueur, pour avoir couru en vingt-quatre heures depuis *Pottiers* juſqu'à *Long-Jumeau*.

Pendant cette maladie, c'eſt-à-dire en 1578. M. *de Thou* fut reçu Conſeiller Clerc au Parlement; Charge qu'il n'accepta qu'avec peine, à cauſe de ſon goût pour l'étude, & pour les douceurs d'une vie privée, mais dont il remplit les devoirs avec beaucoup d'exactitude.

Il accompagna en 1579. ſon frere aîné, qui étoit toujours languiſſant, aux eaux de *Plombieres* en Lorraine, & il profita de cette occaſion pour viſiter les Païs voiſins.

La peſte étant ſurvenuë à *Paris* en 1580. il ſe retira en Touraine, d'où il alla voir la Normandie & la Bretagne. Dès que la peſte fut ceſſée, il retourna à *Paris* auprès de ſon pere, qui n'avoit point quitté cette Ville; mais il n'y reſta pas long tems, aïant été alors député avec d'autres Conſeillers du Parlement,

I. A. DE THOY. ment, pour rendre la juſtice en Guïenne.

Ce fut dans ce tems là qu'il prit la réſolution de quitter l'Etat Eccleſiaſtique, auquel il avoit été deſtiné, & de ſe rendre aux ſollicitations de ſes oncles, qui vouloient qu'il ſe mariât.

Il demeura en Guïenne, où ſa Compagnie l'emploïa dans tout ce qui ſe trouva d'honorable, juſqu'en 1582. que le Premier Préſident obtint du Roi qu'il revint à *Paris*; mais comme il prit un grand détour, il n'y arriva que le jour de l'enterrement de ſon pere. Pour ſe conſoler de n'avoir pas reçû ſes dernier ſoûpirs, il travailla à lui faire ériger un Mauſolée dans l'Egliſe de S. André des Ares, & à lui faire compoſer des éloges par les plus beaux eſprits du ſiecle.

S'étant enſuite défait de ſes Benefices, il fut pourvû le 10. Avril 1584. d'une Charge de Maître des Requêtes. Il ſe remit alors de nouveau à l'étude, & prit chez lui *Maurice Breſſieu* Profeſſeur Roïal de Mathematiques, avec lequel il

s'ap-

s'appliqua cette année & la ſuivante à la lecture du Grec d'*Euclide*, avec les Notes de *Proclus*.

L'amitié que le Cardinal de Vendôme avoit conçûë pour lui, l'engagea à faire quelque ſéjour à la Cour; mais cette amitié s'étant refroidie, il ſe retira d'un lieu qui lui déplaiſoit, pour ſe livrer entierement à la compoſition de ſon Hiſtoire, qu'il avoit commencée deux ans auparavant.

Il eut en 1586. la ſurvivance de la Charge de Préſident à Mortier, que poſſedoit *Auguſtin de Thou* ſon oncle, & ſe maria l'année ſuivante avec *Marie de Barbanſon*, après s'être fait délier par l'Official de *Paris* de tous les engagemens qu'il avoit pris dans l'Etat Eccleſiaſtique, car il avoit reçû les quatre Ordres Mineurs.

Il perdit au commencement de l'année 1588. ſa mere, qui mourut à l'âge de 70. ans. Cette année féconde en troubles, qui cauſerent beaucoup de maux par toute la France, lui donna bien de l'exercice. Voïant que l'eſprit de la Ligue

DE THOU. gue avoit gagné *Paris*, & avoit obligé *Henri III.* à quitter cette Ville, il ſuivit ce Prince, & alla par ſon ordre en Normandie, pour ſonder les ſentimens des Gouverneurs & des Magiſtrats; pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé, les confirmer dans leur devoir, & leur faire connoître les deſſeins que le Roi avoit d'aſſembler les Etats.

Lorſqu'il fut de retour auprès d' *Henri* III. ce Prince pour récompenſer ſes ſervices, le fit Conſeiller d'Etat. & il en prêta le ſerment le 26. Août de cette année.

Pendant la tenuë des Etats à *Blois*, il revint à *Paris*, où il fut en danger de perdre la vie; car la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe y étant arrivée, le peuple ſe ſouleva, & tous ceux qui étoient attachez au Roi furent obligez de ſe cacher : M. *de Thou* en fit de même, & trouva enſuite le moïen d'en ſortir déguiſé en ſoldat, avec ſa femme habillée en Bourgeoiſe.

Il ſe rendit à *Blois* auprès du Roi, qui étant paſſé à *Tours*, réſolut d'y établir un Parlement, pour oppo-

ſer

ſer à celui de la Ligue. M. *de Thou* fut propoſé pour en être le Premier Préſident; mais il refuſa conſtamment cette dignité, & la fit tomber ſur M. d'*Eſpeſſes*. J. A. DE THOU.

La propoſition que M. de *Schomberg* lui fit de l'accompagner en Allemagne, où il alloit de la part du Roi, pour lever des troupes & pour *tirer* quelque ſecours des Princes Allemans, lui plut davantage; il l'accepta même avec plaiſir. Comme ils paſſerent par l'Italie, il étoit à *Veniſe*, lorſqu'il apprit la triſte mort du Roi *Henri III.* Cette nouvelle lui fit prendre la réſolution de revenir en France.

Il ſe rendit donc, après avoir couru pluſieurs dangers, a *Châteaudun* auprès du Roi *Henri IV.* qui le reçut fort obligeamment. Il lui rendit un compte exact de tout ce qu'il avoit traité pendant ſon voïage, & demeura depuis fidellement attaché à ſon ſervice.

Il fut dans la ſuite emploïé à pluſieurs négotiations importantes, & le Roi fit connoître la confiance qu'il avoit en lui, en l'envoïant au-

J. A. DE THOU.

auprès du Cardinal de *Vendôme* & du Comte de *Soiſſons* ſon frere, avec ordre de ne les point quitter, parce qu'ils avoient auprés d'eux des perſonnes qui leur debitoient des nouvelles contraires à ſes interêts; ce Prince étant bien sûr que tant que M. *de Thou* ſeroit auprès d'eux, ils ne ſe laiſſeroient pas ſéduire par ces eſprits dangereux.

Après la bataille d'*Yvry*, que le Roi *Henri IV.* gagna en 1590. il l'alla ſaluer & en obtint la permiſſion d'aller voir à *Senlis* ſa femme, qu'il n'avoit pas vûë depuis un an. Les differens voïages qu'il fit pendant des chaleurs exceſſives pour engager ſon beau-frere le Chancelier de *Chiverni* à ſe rendre auprès du Roi, lui cauſerent une fiévre violente qui l'attaqua dans le Château de *Nantoüillet*, dont le Roi lui avoit confié la garde avec une bonne garniſon.

Après la levée du ſiege de *Paris*, on rappella cette garniſon, & M. *de Thou* ſe retira à *Senlis* avec ſa femme. Là il réſolut de s'aller établir à *Thours*, avec ce qu'il avoit pû

pû ſauver du pillage de *la Fere*, où il avoit fait tranſporter quelques tems auparavant une partie de ſes meubles, & où il avoit perdu conſiderablement. Comme ils alloient à *Meru* ſur le ſoir, un parti de la garniſon de *Beauvais* lui enleva ces reſtes, & fit priſonniere Madame *de Thou* avec tout ſon équipage. Le mari ne pouvoit ſe réſoudre à abandonner une femme qui lui étoit ſi chere; mais ſes domeſtiques lui aïant repreſenté que l'aigreur qui régnoit entre les deux partis devoit lui faire craindre quelque choſe de plus fâcheux que la priſon, il ſe ſauva ſur un cheval vigoureux, & gagna *Chaumont en Vexin*, ſuivi ſeulement de deux valets. J. A. DE THOU.

Jean de Caumont-Guitri, ſon intime ami, qui commandoit dans le Château, envoïa ſur le camp un Trompette à *Beauvais* reclamer cette Dame & tout ce qu'on lui avoit enlevé. Comme il ne put rien obtenir, on dépêcha à *Giſors* où étoit le Roi. M. *de Biron* écrivit auſſitôt à *Seſſeval*, qui commandoit à *Beauvais*, & il renvoïa Madame

de

T. A. DE THOU. *de Theu* avec tous ſes gens & ſon équipage.

Le Roi lui donna en ce tems là la Charge de Garde de ſa Bibliotheque, vacante par la mort de *Jaques Amiot*, qui la poſſedoit.

Il fut attaqué en 1592 dans un voïage qu'il fit de *Chartres* à *Tours*, d'une maladie dangereuſe, qui lui vint d'un ſejour de quatre mois qu'il avoit fait au camp devant *Roüen*, où l'air corrompu par la longueur du ſiege avoit cauſé la peſte. En effet au bout de trois jours on apperçût autour de ſes reins ces eſpeces de charbons, qui ſont les marques certaines de cette maladie, où l'on déſeſpera abſolument de ſa guériſon. Il fut cependant guéri par l'infuſion d'une pierre de Bezoar dans de l'eau cordiale.

Charles de Lorraine Duc de *Guiſe* aïant fait en 1594. ſa paix avec le Roi, M. *de Thou* & M. *de Bethune* furent choiſis pour regler les conditions de ſon Traité. Comme M. *de Thou* avoit été nommé à l'Ambaſſade de *Veniſe*, il fut chargé l'année ſuivante de recevoir les Ambaſ-

ſa-

ſadeurs de cette Republique, qui vinrent alors à *Paris*, & de leur tenir compagnie pendant le ſejour qu'ils y feroient.

Il eut la même année le chagrin de perdre *Auguſtin de Thou* ſon oncle. Préſident à Mortier. Il y avoit déja long-tems qu'il avoit été reçû en ſurvivance de ſa Charge, & il en prit alors poſſeſſion.

Le Roi aïant alors donné un Edit en faveur des Proteſtans, M. *de Thou* le fit enregiſtrer ſans modification. Mais comme le Procureur General s'y étoit oppoſé, les Proteſtans obligerent le Roi de leur en accorder un autre l'année ſuivante 1596. ils prirent leur tems que ce Prince étoit occupé au ſiege de *la Fere*, pour lui preſenter une Requête ſur ce ſujet.

M. *de Thou* fut nommé pour traiter avec eux des articles qu'ils propoſoient. Mais comme il prévoioit que cette négotiation lui attireroit l'indignation de Rome, & peut être la diſgrace de la Cour par les intrigues de ſes envieux, il fit tant que Meſſieurs *de Vic* & *Caſignon* furent

I. A. DE THOU. rent cargez à la Place de cette commiſſion, & qu'il eut ſeulement ordre d'aller avec M. *de Schomberg* á *Tours*, pour traiter de la paix avec les Deputez du Duc de *Mercœur*. Après quelques jours emploïez à cette negotiation, ils ſe rendirent à *Angres*, où M. *de Thou* apprit la mort de *Pierre Pithou*, dont il fut ſi affligé, qu'il fut prêt a déchirer ſon Hiſtoire, n'aïant plus alors perſonne qui pût le diriger dans ſa compoſition, comme avoit fait juſques-là ce grand homme.

Tout l'hiver s'étant paſſé inutilement à traiter avec le Duc de *Mercœur*, & Meſſieurs *de Vic* & *Calignon* n'aïant pas mieux réuſſi auprès des Proteſtans, on leur joignit M. *de Schomberg* & M. *de Thou*, qui ne put enfin éviter de s'engager dans cette affaire, & qui en demeura même dans la ſuite ſeul chargé avec M. *Calignon*.

Après bien des délais & des pratiques ſecretes de la part des Proteſtans, qui cherchoient à profiter de la ſituation des affaires du Roi, l'Edit de *Nantes* fut enfin ſigné au

mois

mois d'Avril 1598. M. *de Thou* étoit d'avis qu'il fût auſſi-tôt enregiſtré, mais le Legat en obtint la ſurſéance, & le Duc *de Boüillon* ſe chargea d'empêcher que les Proteſtans ne le priſſent en mauvaiſe part. Ainſi cette affaire fut remiſe à l'année ſuivante, & après pluſieurs difficultez l'Edit fut enregiſtré au commencement du Carême. I. A. DE THOU.

L'an 1601. M. *de Thou* perdit *Marie de Barbanſon* ſa femme, dont il n'avoit point eu d'enfans, & il immortaliſa ſa douleur par une Elegie qu'il fit ſur ſa mort.

Il ſe remaria depuis à *Gaſparde de la Châtre*, fille de *Gaſparde de la Châtre*, Comte de *Nancei*, Capitaine des Gardes du Corps, dont il eut trois fils & trois filles. Les fils ſont: 1. *François-Auguſte de Thou*, qui eut la tête tranchée à *Lyon*, en 1642. 2. *Jaeques-Auguſte de Thou*, Préſident en une Chambre des Enquêtes, puis Ambaſſadeur du Roi en Hollande. 3. *Achilles-Auguſte de Thou*, Conſeiller au Parlement de Bretagne.

Pendant la Regence de la Reine *Ma-*

J. A. DE THOU. *Marie de Medicis*, M. *de Thou* fut un des Directeurs Generaux des Finances avec Meſſieurs de *Châteauneuf* & le Préſident *Jeannin*. Enſuite il fut emploié en differentes négotiation auprès des Princes mécontens, qui s'étoient retirez de la Cour.

Il fut auſſi en 1616. deputé par le Roi *Louis* XIII. à la Conference de *Loudun* avec Meſſieurs le Maréchal *de Briſſac*, *de Villeroi*, *de Vic*, & *de Pontchartrain*.

Il mourut le 17. Mai de l'année ſuivante 1617. âgé de 64. ans, & fut enterré dans la Chapelle de ſa famille à S. André des Ares.

Lorenzo Craſſo s'eſt trompé, en le faiſant mourir en 1616. de même que *le Vaſſor* dans ſon Hiſtoire de *Louis* XIII. en mettant ſa mort au 8. Mai.

M. *de Thou* s'eſt acquis une gloire immortelle par ſon Hiſtoire, qui eſt écrite avec une exactitude & une fidelité qui n'a gueres d'exemple ; c'eſt le jugement qu'en porte M. *Perrault*, (*a*) qui ajoûte : „ Il n'a

(*a*) *Hommes Illuſt. tome* 1.

„ n'a jamais ni déguiſé ni ſupprimé J. A. HE-
„ la verité ; noble & genereuſe har- THOU.
„ dieſſe dont il a été loüé de tous
„ les grands hommes de ſon tems ;
„ & particulierement de *Papyre*
„ *Maſſon*, qui diſoit qu'il n'étoit
„ pas poſſible qu'un Hiſtorien qui
„ n'eſt pas ſincere allât loin dans la
„ poſterité. Cet Ouvrage eſt digne
„ des Anciens, & peut-être ſurpaſ-
„ ſeroit une grande partie de ce que
„ les anciens Romains nous ont
„ laiſſé en fait d'Hiſtoire, s'il n'a-
„ voit trop affecté de leur reſſem-
„ bler. Car cette affectation de bien
„ parler leur langue a été ſi loin,
„ qu'elle lui a fait défigurer tous les
„ noms propres des hommes, des
„ Villes, des Païs, & des choſes
„ dont il parle, en les traduiſant
„ en Latin d'une maniere ſi étran-
„ ge, qu'il a fallu ajoûter un Di-
„ ctionnaire à la fin de ſon Hiſtoi-
„ re, où tous les noms propres d'
„ Hommes, de Villes, de Païs,
„ & autres choſes ſemblables, qui y
„ ſont contenuës, ſont traduits en
„ François.

Il faut marquer ici en détail les

J. A. DE THOU. différentes éditions de cette fameuse Histoire, les traductions qui en ont été faites, & les Ouvrages qu'on a composez à son occasion.

La premiere édition de l'Histoire de M. *de Thou*, ou pour mieux dire, du commencement de cette Histoire, s'est faite à *Paris* en 1604. *in fol.* chez la veuve de *Mamert Patisson*, sous ce titre : *Jac. Auguſt. Thuani Hiſtoriarum ſui temporis pars prima*. Elle est divisée en 18. Livres, & elle s'étend depuis l'année 1546. jusqu'en 1560. *Titius*, qui a donné le détail de toutes les éditions de l'Histoire de M. *de Thou*, n'a pas connu celle-ci ; ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'elle est extrêmement rare. *Colomiés* en fait connoître le prix dans sa Bibliotheque choisie, lorsqu'il dit : *Quelque édition que l'on ait de l'Hiſtoire de M.* de Thou, *il faut y joindre les dix-huit premiers Livres imprimez chez* Patisson, *à cauſe de certains endroits qui ne ſe rencontrent point dans les autres éditions*. Il y a à la tête une Préface adressée au Roi *Henri IV.* qui a été inserée dans toutes celles qui

qui l'ont ſuivie. C'eſt un chef-d'œuvre en ce genre, & elle eſt une des trois qui ont merité l'eſtime des Sçavans préferablement à toutes les autres. Les deux autres ſont celle de *Caſaubon* dans ſon édition de *Polybe*, & celle de *Calvin* à la tête de ſon *Inſtitution Chrétienne*. J. A. DE THOU.

La même année 1604. que la premiere partie de l'Hiſtoire de M. *de Thou* fut imprimée *in-fol.* par la veuve *Patiſſon*, elle fut auſſi imprimée à *Paris* par les freres *Ambroiſe* & *Jerôme Drouart* en 2. vol. *in*-8. qui contiennent les mêmes dix-huit Livres, & s'étendent juſqu'à la même année 1560. Cette édition, quoique de la même année que la précédente, lui eſt certainement poſterieure; car toutes les fautes d'impreſſion de l'*in-fol.* que l'Auteur avoit marquées à la fin de ſon Epître Dédicatoire, s'y trouvent corrigées [outre cela on y a ajoûté un paſſage ſur une prétenduë pierre des Indes, qui n'eſt pas dans l'*in-fol.*

En 1606. les *Drouarts* imprimerent *in-fol.* cette premiere partie de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, qui s'é-

J. A. DE THOU. tend, comme je l'ai déjà dit, juſqu'à l'an 1560. Mais au lieu que dans les deux éditions précédentes cette premiere partie eſt diviſée en 18. Livres, elle l'eſt dans celle-ci en 26.

La même année 1606. les *Drouarts* ajoûterent à ce premier volume un ſecond, auſſi *in-fol.* qui commence, comme il le devoit, par la vingt-ſixiéme Livre, & continue l'Ouvrage juſqu'au 49. Livre incluſivement, & juſqu'à l'an 1572.

Les mêmes imprimerent encore cette année ce ſecond volume en 2. tomes *in-8.* pour ſervir de ſuite aux deux volumes *in-8.* qu'ils avoient imprimez en 1604. Mais ſe conformant à l'édition *in-fol.* du ſecond tome, ils les commencerent par le Livre 27. ſans avoir égard à la diviſion des deux premiers volumes *in-8.* qui n'étoit qu'en 18. Livres; ce qui pourroit faire croire qu'il y auroit une lacune conſiderable, qui n'y eſt cependant pas. De plus, par une nouvelle diviſion le nombre des Livres, qui dans le ſecond tome *in-folio* alloit juſqu'à 49.

va

va juſqu'à 51. dans ces deux der- J. A. DE THOU.
niers volumes *in*-8.

En 1607. les *Drouarts* imprimerent *in-fol.* une nouvelle continuation de cette Hiſtoire, qui s'étend depuis l'an 1572. juſqu'en 1574. Mais ſans avoir égard au ſecond tome *in-fol.* qui finit par le Livre 49. ils ſe conformerent à la diviſion des deux derniers volumes *in*-8. & commencerent ce 3. tome par le Livre 52. & le finirent par le 57.

En 1608. les *Drouarts* imprimerent cette continuation en un vol. *in*-8. pour aſſortir leur édition de cette forme, & ce volume commence fort bien par le 52. Liv. & finit par le 57.

Ambroiſe Drouart étant mort en 1608. ſon frere *Jerôme* imprima l'année ſuivant 1609. un autre tome *in-fol.* qui commençant par le 58. Livre, pouſſe cette Hiſtoire juſqu'au 80. incluſivement, & finit par l'année 1584. Il n'imprima pas *in*-8. ce dernier tome, comme il auroit dû faire pour aſſortir l'édition de cette forme, qui par là eſt imparfaite; mais il fit la même année

J. A. DE THOU.

une nouvelle édition de tout l'Ouvrage en onze volumes *in*-12. On y ajoûta à la tête une nouvelle Préface, qui a été inſerée dans l'édition de *Geneve* avec quelques changemens. *Titius* prétend que cette édition *in*-12. eſt préferable aux précédentes, parce que les Livres y ſont mieux diſtribuez, & qu'on y a changé, ôté, ou ajoûté ce que M. *de Thou* a jugé à propos. Il y a des Tables à chaque volume.

Ce ſont là les ſeules éditions de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, qui aïent été faites à *Paris* pendant ſa vie & ſous ſes yeux, & qu'il ait publiquement approuvées. Il faut parler maintenant de celles qui ont paru à *Francfort* pendant ce tems là.

Le premier volume de la premiere édition faite en cette Ville *in-fol.* ne porte point de date, mais il doit être de l'an 1608. car on marque dans la Préface de la petite édition des *Drouarts* de l'an 1609. qu'on avoit commencé l'année précédente à *Francfort* une édition de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, qui avoit été interrompuë; ce qui ne peut ſe rap-

rapporter qu'à celle-ci. On n'y a eu J. A. DE THOY. aucun égard au volume de *Patiſſon*, on a ſeulement tiré des deux éditions *in-fol.* & *in-8.* des *Drouarts* une diviſion reguliere & ſuivies des Livres de cette Hiſtoire ; chaque Livre y eſt diviſé en paragraphes, à la marge deſquels on a mis des notes, qui en marquent le contenu.

Le ſecond volume de cette édition eſt de l'an 1610. Quelques exemplaires portent l'an 1617. mais il eſt facile de voir que c'eſt la même édition que celle de 1610. & que c'eſt par ſupercherie qu'on y a mis une nouvelle date. Ce volume contient depuis le 58. Livre juſqu'au 80. incluſivement, & finit par l'année 1584.

La ſeconde édition de *Francfort* eſt en 5. vol. *in-8.* Le titre du premier volume n'a point de date. Le ſecond & le troiſiéme ſont datez de l'année 1614. Ces trois premiers, dont il ſuffit de parler à preſent, contiennent les mêmes Livres que les deux *in-folio* ; on y a ſeulement retranché les ſommaires ; peut-être parce que les *Drouarts* aïant repri-

J. A. DE THOU.

mandé l'Editeur de *Francfort* ſur cette addition, pour décrier ſon édition, celui-ci jugea à propos de les ôter, pour rendre cette ſeconde plus conforme à celle de *Paris*. Le P. *le Long* cite une édition de *Francfort* en dix volumes *in*-12. mais elle n'eſt autre que celle-ci, qu'il aura pû voir reliée en dix volumes, & ſur la forme de laquelle il ſe ſera trompé.

M. *de Thou* peu de tems avant que de mourir, envoïa, ſelon quelques-uns, ou eut ſeulement deſſein d'envoïer, ſelon d'autres, à ſon ami M. *Lingelsheim*, Conſeiller de l'Electeur Palatin, un exemplaire complet de ſon Hiſtoire, qu'il avoit pouſſée juſqu'en 1607. & en garda un autre dans le deſſein de le faire imprimer à *Paris*; mais comme il appréhendoit de mourir avant que cette édition fut achevée, il ordonna qu'en ce cas M. *Pierre du Puy* & M. *Rigault* en prendroient ſoin avec le ſecours de Meſſieurs de *Sainte Marthe*. Il commença cette édition, qui ſe faiſoit chez *Robert Etienne*, lorſqu'il mourut. Le premier tome parut

rut en 1618. & c'eſt tout ce que *Robert Etienne* en a imprimé. Il eſt intitulé : *Jac. Aug. Thuani Hiſtoriarum ſui temporis libri* 80. *de* 143. *editio IV. auctior & caſtigatior* ; & contient 26. Livres, diviſez de la même maniere que ceux de l'édition *in*-12. de *Drouart* , à cela près que le ſeptiéme Livre commence dans un endroit different , & finit par l'année 1560. Il eſt à obſerver que dans le titre de cette édition on marque que les Livres de cette Hiſtoire ſont au nombre de 143. au lieu que dans l'édition de *Lingelsheim* on n'en met que 138. Cette difference fait voir que M. *de Thou* perſiſta juſqu'à la derniere année de ſa vie, qu'il commença à mettre ſous preſſe cette édition, dans le deſſein de continuer ſon Hiſtoire depuis l'an 1607. juſqu'en 1610. qu' *Henri IV.* fut aſſaſſiné , & qu'il ſe propoſoit de diviſer cette continuation de trois années en cinq Livres ; mais il ne vêcut pas aſſez pour la compoſer. J. A. DE THOU.

L'édition de *Lingelsheim* ſe fit à *Geneve* en 1620. en 5. volumes *in-*

J. A. DE THOU. *fol.* dont le premier n'eſt qu'une copie fidelle de celui que *Robert Etienne* avoit imprimé par ordre de l'Auteur. Le titre porte: *Jac. Aug. Thuani Hiſtoriarum ſui temporis ab anno* 1543. *uſque ad annum* 1607. *Libri* CXXXVIII. *Accedunt Thuani Commentariorum de vita ſua Libri* VI. *Lingelsheim* a mal-à-propos fait commencer cette Hiſtoire par l'an 1543. elle ne commence qu'en 1546. c'eſt-à-dire par le ſecond Livre, comme le marque M. *de Thou* lui même dans une Lettre à *Lipſe*, inſerée dans le Recüeil des Lettres fait par M. *Burman*, *tom.* 1. *p.* 407. le premier Livre ne ſervant que de Préface & d' introduction à tout l'Ouvrage.

Lorſque l'édition de *Lingelsheim* eût paru à *Geneve*, l'Imprimeur de *Francfort* en tira la derniere partie, c'eſt-à-dire depuis le 81. Livre juſqu'à la fin, & la joignant avec les Commentaires de la vie de M. *de Thou*, aux deux volumes qu'il avoit déja imprimez *in-fol.* il donna le tout pôur une édition entiere & parfaite de cette Hiſtoire, comme s'il n'y avoit eu aucune difference entre

tre les premiers volumes de ſon impreſſion & ceux de l'édition de *Geneve* de 1620. Il fit la même choſe à l'égard de ſes *in*-8. Il imprima en 1621. les deux derniers volumes d'après l'édition de *Geneve*, & les ajoûtant aux trois premiers, il les fit paſſer pour une autre édition complette de cette Hiſtoire. Voici un exemple remarquable des inconveniens qui réſultent de ces éditions plâtrées & mal aſſorties. L'Auteur du *Thuanus reſtitutus* obſerve que vers la fin du trente-cinquiéme Livre des éditions de *Geneve*. M. *de Thou* fait l'Hiſtoire du Concile de *Trente*, mais que cette Hiſtoire ne ſe trouve point dans ce même Livre de l'édition de *Francfort in*-8. Cela ne doit pas ſurprendre, puiſque le ſecond & le troiſiéme volume de cette édition de *Francfort*, où eſt contenu le trentecinquiéme Livre, ont été imprimez ſur les éditions de *Paris*, & qu'aucune de ces éditions n'a cette Hiſtoire, qui a paru pour la premiere fois dans l'édition de *Geneve* de 1620. J'ajoûterai une choſe que l'Auteur du *Thuanus reſtitutus* n'a

J. A. DE THOU.

pas obſervée, qui eſt, qu'il y a dans l'édition de *Geneve* de 1626. une addition à ce qui eſt dit du Concile de Trente dans celle de 1620. Si *Heidegger* avoit ſçû cela, il auroit pû s'épargner la peine de mettre à la fin de ſon *Anatome*, & de ſon *Tumulus Concilii Tridentini* l'Hiſtoire de ce Concile par M. *de Thou*, tirée d'un Manuſcrit qu'il trouva à *Zurich*, puiſque ce Manuſcrit ne contenoit rien qui ne fut en partie dans l'une, & en partie dans l'autre des deux éditions de *Geneve*.

On a toujours crû que *Lingelsheim* avoit fait imprimer l'Hiſtoire de M. *de Thou* ſur le Manuſcrit qu'il lui avoit envoïé. Mais une de ſes Lettres à *Grotius*, datée du 25. Juillet 1618. qui ſe trouve dans le Recüeil de celles de *J. G. Voſſius*, fait voir le contraire, & découvre un miſtere que l'on ignoroit. Il eſt bon de rapporter ici ſes propres paroles: *De Thuani Hiſtoria nuncio tibi, reliqua jam ſub prælo eſſe. Ut autem invidiam vitent curatores, ita inſtitutum eſt, quaſi exemplar ab Autore in Germaniam miſſum jam prometur.*

retur. Excuditur autem Genevæ: qui- J. A. DE
locus tamen ob invidiam vitandam diſ- THOU.
ſimulabitur.

On voit par là que Meſſieurs *du Puï* & *Rigault* firent imprimer eux-mêmes à *Geneve* l'exemplaire complet de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, dont il les avoit fait dépoſitaires, & que parce que *Geneve* étoit un nom odieux aux Catholiques, ils jugerent à propos de faire mettre le nom d'une autre Ville dans le titre. En effet dans une partie des exemplaires, on a marqué *Aurelianæ*, [à *Orleans*] pendant que dans d'autres on a mis *Genevæ*. Les Editeurs pour ſe mettre encore plus à couvert engagerent *Lingelsheim* à prendre ſur lui la publication de l'Ouvrage, & de feindre qu'il le publioit ſur la copie qu'on lui avoit envoïée en Allemagne. Il étoit d'autant plus naturel d'en agir ainſi, qu'ils ſçavoient que M. *de Thou* avoit eu deſſein d'envoïer une copie de ſon Hiſtoire à *Lingelsheim*, afin qu'il en reſtât du moins un exemplaire, ſi celui qui étoit à *Paris* venoit à périr, ſoit qu'il l'eût

exe-

I. A. DE THOU- executé, ou non. La vie de M. *de Thou*, qui parut pour la premiere fois dans cette édition, a toujours paſſé pour ſon Ouvrage; mais ceux qui l'ont crû ainſi, n'ont pas fait attention à ce paſſage, qui ſe trouve à la fin du cinquiéme Livre. *Sed rursùs ſtilum inhibeo & veniam à Lectore peto, ſi in tam juſtæ cauſæ defenſione pro viri innocentis dignitate longius & cum calore aliquo evagatus ſum; fecique quod ille non feciſſet, nec factum vellet.* Ce paſſage marque qu'elle vient d'une autre main, & MM. *du Puy* & *Rigault*, qui en ſont apparemment les Auteur, voïant qu'on ne manqueroit pas de les ſoupçonner l'un ou l'autre de l'avoir écrite, le firent retrancher dans l'édition de *Geneve* de 1626. Ils voulurent le faire auſſi dans celle de *Francfort* de 1625. Mais ils s'y prirent trop tard, la vie de M. *de Thou* aïant déja été imprimée.

MM. *du Puy* & *Rigault* firent dans la ſuite pluſieurs corrections & additions à l'Hiſtoire de M. *de Thou*, qu'ils tirerent apparemment de

de ſes Manuſcrits, qu'ils avoient entre les mains, & les communiquerent aux Editeurs de *Francfort*, qui donnerent une nouvelle édition de l'Hiſtoire de M. *de Thou* en 1625. en 3. vol. *in-fol.* & à ceux de *Geneve*, qui la publierent de nouveau en 1626. 1630. en 5. vol. *in-fol.* Outre ces corrections & ces additions, ils en ont laiſſé encore d'autres à la marge des exemplaires qu'ils avoient entre les mains, & qui n'ont jamais été imprimées. J. A. DE THOU.

Voila toutes les éditions que nous avons de l'excellente Hiſtoire de notre Auteur. Le P. *le Long* en marque une autre faite à *Paris* l'an 1619. en 10. volumes *in*-12. mais M. *Samuel Buckley*, qui l'a fait chercher par tout, ſans pouvoir la découvrir nulle part, doute qu'elle exiſte. Il en eſt de même d'une autre, qu'on avoit promiſe à *Francfort* en 1713. en 3. vol. *in-fol.* mais qui n'a pas paru.

Jean-Pierre Titius, Profeſſeur de *Dantzik*, a donné un détail de toutes ces éditions dans un Ouvrage intitulé : *Jac. Aug. Thuani volumi-*

num

I. A. DE THOU. *num Hiſtoricorum recenſio. Gedani* 1685. *in*-4. Mais il y a bien des fautes dans ce petit Ouvrage. On trouve quelque choſe de bien plus exact ſur ce ſujet dans les *Lettres de Samuel Buckley à M. Mead Doct. en Medecine, touchant une nouvelle édition de l'Hiſtoire de M. de Thou* publiées en Anglois, & enſuite *traduites en François. Londres* 1729. *in*-8. C'eſt de ces Lettres dont je ſuis redevable à M. *des Maizeaux*, que j'ai tiré tout ce que je viens de rapporter.

L'édition que M. *Buckley* y annonce & dont il a publié le projet, doit être en ſept volumes *in-fol.* Il y ſuivra pour le texte l'édition de *Geneve* de 1620. & marquera au bas des pages les differences de toutes les autres, de même que les additions & corrections de MM. *du Puy* & *Rigault*, tant imprimées que manuſcrites ; ainſi elle l'emportera ſur toutes les autres, tant pour l'exactitude que pour la beauté.

On trouvera auſſi au bas des pages l'interprétation des noms propres des perſonnes & des lieux dont

il

il eſt parlé dans le texte; peut-être eût-elle été mieux placée à la marge. Une choſe au reſte, qui ne manquera pas de déplaire en France, eſt la maniere dont on y a traduit en François certains noms. Qui ne ſera ſurpris d'y voir appeller l'Electeur de *Mayance*, l'Electeur de *Mentz*, & d'y teouver *Bologna*, *Pavia*, *Caſtel S. Angelo*, & mille autres ſemblables, pour *Boulogne*, *Pavie*, *le Chateau S. Ange*, qui ſont les veritables noms François? C'eſt un défaut auquel il eſt facile de remedier. I. A. DE THOU.

L'édition de M. *Buckley* ſera de plus augmentée d'un Recüeil curieux de pluſieurs Pieces imprimées ou manuſcrites, qui ont rapport à l'Hiſtoire de M. *de Thou*.

Il eſt à propos de rapporter ici l'extrait d'une Lettre Latine de M. *de Thou*, qui eſt imprimée dans le *Recüeil des Pieces Hiſtoriques & curieuſes*. *Delft* 1717. *in*-12. & où l'on trouve un détail curieux touchant ſon Ouvrage. Il l'écrivit le 31. Mars 1611. au Préſident *Jeannin*, ſur ce que M. *de Verdun* lui avoit été préfere

J. A. DE THOU.

feré dans le choix que la Reine avoit fait d'un Premier Préſident du Parlement de *Paris*.

„ J'ai toujours été perſuadé, dit-
„ il, [& je m'en ſçai bon gré] que
„ je devois plûtôt travailler pour le
„ public & pour mes amis, que pour
„ moi-même. Je me ſuis de plus
„ toujours porté avec beaucoup de
„ plaiſir à la lecture de l'Hiſtoire,
„ convaincu que les preceptes & les
„ exemples qu'elle propoſe, ſervent
„ beaucoup à former les mœurs. Je
„ crus donc que ce ſeroit une en-
„ trepriſe glorieuſe pour moi, &
„ avantageuſe pour le public, ſi
„ j'écrivois l'Hiſtoire, en commen-
„ çant au tems où *Paul Jove* finit
„ la ſienne.

„ Cette penſée m'étoit venuë dès
„ ma tendre jeuneſſe, & j'y avois
„ rapporté mes voïages, mes occu-
„ pations dans le Barreau, & mes
„ négotiations, ſoit dans la paix
„ ſoit dans la guerre. Je ramaſſai
„ tout ce qui m'étoit neceſſaire pour
„ l'execution de mon deſſein, lor-
„ ſque j'en aurois le loiſir. Je re-
„ cherchai avec ſoin de toutes parts

„ les

„ les Hiſtoires imprimées, & je fis copier celles qui ne l'étoient pas. „ Je lûs les Memoires des Generaux „ d'Armées, les Negotiations des „ Ambaſſadeurs, & même les Let- „ tres des Secretaires d'Etat. J'ac- „ quis par des entretiens familiers „ que j'eus avec les perſonnes les „ plus illuſtres qui vivoient alors, „ une fort grande connoiſſance des „ affaires. Je profitai de leur juge- „ ment & de la certitude de leur „ rapport, pour faire le diſcerne- „ ment de tout ce qui avoit été dit „ & écrit de part & d'autre dans „ le tems de la chaleur des partis. „ Entre ceux que je conſultai, & „ qui étoient les plus diſtinguez par „ leur merite & par leur grande ha- „ bileté dans les affaires, je nom- „ me ici *Paul de Foix de Carmain*, „ *Gui le Fevre de Pibrac*, *Paul Hu-* „ *rault de Chiverni*, mon beau-fre- „ re, & *Gaſpard de Schomberg*. Mu- „ ni de ces ſecours, j'entrepris pen- „ dant l'ardeur des guerres civiles „ [en 1593.] d'écrire l'hiſtoire du „ tems. J. A. DE THOU.

„ Je prend à témoin Dieu, qui

„ m'a

DE THOU. „ m'a donné aſſez de force & de
„ génie pour achever un ouvrage
„ d'une ſi longue haleine; au mi-
„ lieu des troubles publics & de mes
„ occupations particulieres; je le
„ prend, dis-je; à témoin, que je
„ n'ai point eu d'autre vûë que la
„ glorie & l'utilité publique, en é-
„ crivant l'Hiſtoire avec la fidelité
„ la plus exacte & la plus incorrup-
„ tible dont j'ai été capable, ſans
„ me laiſſer prévenir d'aucun motif
„ d'amitié ou de haine. J'avouë que
„ pluſieurs ont l'avantage ſur moi
„ par l'agrément de leur ſtile, leur
„ maniere de narrer, la clarté de
„ leur diſcours, & le poids de leurs
„ ſentences & de leurs maximes;
„ Mais je ne le cede à aucun de ceux
„ qui ont écrit l'Hiſtoire avant moi,
„ en ce qui regarde la fidelité &
„ l'exactitude. Je vous en laiſſe le
„ jugement & à la poſterité.

„ J'avois beaucoup avancé mon
„ Ouvrage, lorſque j'appris d'Alle-
„ magne, qu'on avoit deſſein d'y
„ imprimer ſans mon aveu la pre-
„ miere partie de mon Hiſtoire, ſur
„ une copie qu'un copiſte Allemand,

„ dont

„ dont je m'étois ſervi, avoit faite J. A. DE THOU.
„ & emportée en ce Païs-là. Com-
„ me il étoit d'une extrême con-
„ ſéquence, de l'empêcher, je fis
„ tout ce que je pûs, & je vins à
„ bout par mes amis de r'avoir cette
„ copie. Mais comme il s'en étoit
„ fait pluſieurs autres ſur celle-ci,
„ je me vis tout-à-fait engagé à
„ publier mon Hiſtoire, & je n'y
„ aurois pas mis mon nom, ſi j'
„ avois pû le ſupprimer: mais j'ai-
„ mai mieux m'expoſer à perdre la
„ faveur de la Cour, ma propre for-
„ tune, & même ma reputation,
„ que de ſuivre les vûës d'une pru-
„ dence mal entenduë, en taiſant
„ mon nom, & de faire par là dou-
„ ter de la fidelité d'une Hiſtoire,
„ que j'avois travaillée avec tant
„ de ſoin pour l'utilité publique,
„ & pour conſerver à la poſterité le
„ ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé de
„ mon tems.

„ Je prévis bien que je m'attire-
„ rois l'envie de beaucoup de gens;
„ ce que l'évenement n'a que trop
„ juſtifié. Car à peine la premiere
„ partie de mon Hiſtoire eût-elle

„ été

J. A. DE THOU.

„ été rendue publique [en 1604.] que
„ je reſſentis l'animoſité d'un grand
„ nombre d'envieux & de factieux.
„ Ils irriterent contre moi, par d'ar-
„ tificieuſes calomnies, pluſieurs des
„ Seigneurs de la Cour, qui, com-
„ me vous ſçavez, ne ſont pas par
„ eux-mêmes au fait de ces ſortes
„ de choſes.

„ Ils porterent d'abord l'affaire à
„ *Rome*, où après m'avoir fort dé-
„ crié, il vinrent facilement à bout
„ de faire prendre tout en mauvai-
„ ſe part, par des Cenſeurs cha-
„ grins, qui étant déja prévenus
„ contre la perſonne de l'Auteur,
„ condamnerent tout l'Ouvrage,
„ dont ils n'avôient pas lû le tiers.

„ Le Roi prit d'abord ma défen-
„ ſe, quoique pluſieurs Seigneurs de
„ la Cour me fuſſent contraires ;
„ mais peu à peu il ſe laiſſa gagner
„ par l'artifice de mes ennemis. Lorſ-
„ qu'on ſçût à *Rome*, que le zele
„ que le Roi avoit témoigné pour
„ moi ſe rallentiſſoit, ſur tout après
„ la mort du Cardinal d'*Oſſat* &
„ celle du Cardinal *Seraphin*, &
„ depuis le départ de *Rome* du Car-

„ di-

„ dinal *du Perron* [en 1607.] on me porta des coups, que j'euſſe facilement parez, ſi ceux qui étoient auprès du Roi, euſſent donné la moindre marque qu'ils étoient ſenſibles à l'injure qu'on me vouloit faire, dans une affaire qui regardoit le Roi & le Roïaume. J. A. DE THOU.

„ Comme la Cour étoit diviſée en differentes factions, je ne pouvois m'en promettre aucun ſecours. Cependant lorſqu'on menaça à *Rome* de cenſurer mon Hiſtoire, M. *de Villeroy* promit a M. *de Châteauneuf* qu'il écriroit au nom du Roi au Cardinal *Seraphin*, qui étoit alors encore en vie, & qu'il lui recommanderoit cette affaire. M. *de Châteauneuf* me l'aïant aſſuré, je me tins en repos: mais M. *de Villeroy* n'en fit rien. Quelque tems après le Roi fut importuné à ce ſujet en preſence du Chancelier *de Sillery*, qui m'avoüa qu'il n'avoit rien dit pour ma défenſe. Je lui fis mes plaintes de ce qu'étant mon ami, il ne m'avoit pas rendu ſervice

„ dans

„ à l'*Edit de Nantes*, qui fut don- I. A. DE THOU.
„ né en faveur des Proteſtans, &
„ que dans mon Hiſtoire, où je de-
„ fendois en toute occaſion les droits
„ du Roi, j'avois parlé avec une
„ franchiſe & une liberté qui ne
„ pouvoit plaire à la Cour de *Rome*.

Telle eſt la Lettre de M. *de Thou*, telle qu'elle eſt rapportée par le P. *le Long* dans ſa *Bibliotheque Hiſtorique de la France*.

J'ajoûterai à cette Lettre les jugemens de quelques Sçavans ſur l'Hiſtoire de M. *de Thou*.

„ On doit mettre M. *de Thou*
„ au premier rang des Hiſtoriens,
dit l'Auteur de la *Bibliotheque politique & curieuſe*; en effet, il ne
„ cede à aucun pour ſon éloquence,
„ ſa franchiſe, ſa prudence & ſa fi-
„ delité, ſur tout lorſqu'il rapporte
„ les affaires où il a eu part; car
„ pour les étrangeres, on ne lui doit
„ pas par tout la même créance. Il s'
„ eſt vû dans la neceſſité de copier
„ les autres Hiſtoriens, dont il em-
„ prunte même juſqu'aux termes:
„ ce qui rend alors ſon ſtile inégal.
„ A l'égard des affaires de Religion.

J. A. DE THOU.

„ tout Catholique qu'il étoit, il en
„ a parlé avec beaucoup de modé-
„ ration & d'equité; ce qui l'a fait
„ appeller par quelques-uns *Catho-*
„ *lique politique*,

„ Ce ne ſont pas les François
„ ſeulement, dit M. *Baillet*, [*a*]
„ mais les Entragers ſur tout, qui
„ ont donné à M. le Préſident *de*
„ *Thou* la préſéance ſur tous les
„ Hiſtoriens de ces derniers tems,
„ & qui l'ont égalé aux anciens,
„ ſoit pour la grandeur du ſujet,
„ ſoit pour la diſpoſition & la pro-
„ portion des parties, ſoit enfin
„ pour le choix d'un ſtile conve-
„ nable à la majeſté de l'Hiſtoire.

„ Cette Hiſtoire, dit M. *le Gen-*
„ *dre*, n'eſt gueres moins eſtimée
„ que les Hiſtoires Grecques &
„ Romaines, qui ſont en réputa-
„ tion. L'Auteur excelle à pein-
„ dre les hommes & à décrire le-
„ urs actions, il aime à dire la
„ verité & eſt d'autant mieux in-
„ formé, qu'en ce qui regarde la

Fran-

[*a*] Jugement des Sçavans, to. 1. p. 338.

, France, il a vû tout ce qu'il é- J. A. DE
„ crit, ou l'a ſçû de gens qui étoient THOU-
„ à la ſource. Son Latin eſt pur,
„ ſon ſtile grave & net. On lui re-
„ proche les fréquentes & longues
„ harangues, qu'il met ſouvent à
„ la bouche de perſonnes peu propres
„ à en faire. On lui reproche en-
„ core ſon peu de ménagement pour
„ le Pape, pour le Clergé, pour
„ les Princes de le Maiſon de *Guiſe*,
„ trop de diſpoſition à adoucir les
„ fautes, & à faire valoir le meri-
„ te des Huguenots. D'autres vou-
„ droient que ſon Hiſtoire fût plus
„ ſerrée, & que ſans faire des cour-
„ ſes juſqu'aux extrêmitez du monde,
„ il ſe fût renfermé dans ſon Païs.
„ A tout prendre, il n'y en a point
„ qui fit plus de plaiſir à lire, ſi
„ elle étoit moins longue; quatre
„ gros *in-folio* pour une Hiſtoire qui
„ comprend environ 64. ans, il y
„ a de l'excès.

„ Enfin, au jugement de M. l'
„ Abbé *Lenglet*, cet Hiſtorien eſt
„ le plus ſincere & le plus exact
„ que nous aïons pour le ſeiziéme
„ ſiecle. Il eſt generelement eſtimé

J. A. DE THOU.

„ par les François & par les Etran-
„ gers, par les Catholiques & par
„ les Protestans : néanmoins on ne
„ sçauroit désavoüer qu'il n'y ait
quelques fautes..

Venons maintenant aux traductions de cette Histoire & de quelques-unes de ses partie.

Les cinquante-sept premiers Livres de l'Histoire de M. de Thou, jusqu'en l'année 1554. traduits en François par Pierre du Ryer de l'Academie Françoise. Paris 1659. in-fol. Du Ryer à fait un grand nombre de bévûës dans cette traduction, comme dans toutes celles qu'il a données au Public, *Cassandre* avoit dessein de continuer cette traduction, & il y a même travaillé, selon *Sorel*; [a] mais il n'en a rien paru. *Jean Pan*, un des premiers Sindics de *Geneve*, a aussi entrepris de traduire la suite de cette Histoire, mais il n'y a eu que la premiere feüille de cette traduction d'imprimée. Il est étonnant que *du Ryer* n'ait pas traduit la Préface, & ne l'ait pas mise à la tête de

[a] *Bibl. Fran.*

de l'Ouvrage; mais peut-être n'a-t'-il pas été maître de le faire.

Au reſte il a paru ſéparément differentes traductions de cette Préface.

La Premiere eſt de *Jean Villiers-Hotman*, & a été imprimée à *Paris* en 1604. *in*-8. *avec Privilege du Roi*, & dans les *Opuſcules d'Hotman. Paris* 1606 *in* 8.

La ſeconde eſt de *Nicolas Rapin*, Grand-Prevôt de la Connétablie de France, dont elle ne porte cependant pas le nom. Elle a été imprimée à *Paris* en 1610. *in*-4. & en 1614. *in*-8.

La troiſiéme, qui a paru à la tête de l'Hiſtoire de l'Edit de Nantes par M. *Benoît*, eſt d'un de ſes amis, qu'il ne nomme point.

La quatriéme eſt de M. *Diſs*, Gentilhomme de Normandie, qui l'a miſe à la tête de ſa traduction des *Memoires de la vie de M. de Thou*.

Memoires de la vie de Jacques-Auguſte de Thou, trad. du Latin en François. Rotterdam 1711. *in*-4. It. *avec des portraits. Amſterdam* 1713.

I. A. DE THOU. *in*-12. It. *Amſterdam* [*Roüen*] 1714. *in*-12. La traduction de ces Memoires eſt de M. *Diſs*.

Les Eloges des Hommes ſçavans qui ſe trouvent répandus dans le corps de l'Hiſtoire de M. de *Thou*, ont été imprimez ſéparément en Latin & en François dans les éditions ſuivantes.

Monumenta litteraria, ſeu obitus & elogia Doctorum Virorum ex elogiis Jacobi Auguſti Thuani. Opera C. B. Londini 1640. *in*-4. Ces lettres initiales déſignent, ſelon *Placcius*, *Clément Barckdat* Anglois, Miniſtre dans le Comté de *Gloceſter*.

Thuanus enucleatus, in quinque partes diſtributus; quarum 1. *exhibet viros dignitate & rebus geſtis illuſtres.* 2. *Viros eruditione & artibus claros.* 3. *Illaudatos.* 4. *Regionum, Urbium, Gentium deſcriptiones:* & 5. *Prodigia cum Thuani vita. Opera & ſtudio Gerardi van Stoeffen. Helmſtadii* 1656. *in*-4.

Les Eloges des Hommes ſçavans tirez de l'Hiſtoire de M. de Thou, avec des additions par Antoine Teiſſier. Geneve 1683. 2. *vol. in*-12. It. *Lyon* 1686.

1686. 2. *tom. in*-12. It. *nouvelle édition augmentée. Utrecht* 1696. *in*-12. 2. *vol.* It. *quatriéme édition augmentée. Leyde* 1715. *in*-12. 4. *vol.* M. *Teiſſier* s'eſt ſervi de la traduction de M. *du Ryer*, & n'a commencé la ſienne qu'à l'endroit où finit celle de cet Auteur. E I. A D THOU.

Il y a encore deux autres Ouvrages, qui ſont corps avec l'Hiſtoire de M. *de Thou*; ce ſont les ſuivans.

Index Nominum propriorum Virorum, Mulierum, Populorum, &c. quæ in Jacobi Auguſti Thuani Hiſtoriis leguntur, cum vernacula eorum interpretatione. Genevæ 1634. *in*-4. Le même *Index* ſous le titre ſuivant. *Clavis Hiſtoriæ Thuanæ, id eſt Nomenclatura Nominum Propriorum, quæ in I. V. J. A. Thuani operibus Hiſtoricis uſurpantur. Ratiſponæ* 1696. *in*-4. (ſe trouve à Paris chez Briaſſon) ou ſous le titre ci-après. *Reſolutio omnium difficultatum, quæ circa nomina, &c. in Jacobi Auguſti Thuani Hiſtoriis occurrunt. Ratisbonæ* 1696. *in*-4. Cet *Index* a été fait par *Jacques Dupuy*, Prieur de S. Sauveur, quoiqu'il

I. A. DE THOU.

porte le nom de *Beſſin*, qui étoit Valet de Chambre de M. *de Thou*, Conſeiller d'Etat. M. *de Thou* a ſi fort déguiſé les noms propres, en les traduiſant en Latin, que cet *Index* eſt abſolument neceſſaire à ceux qui veulent l'entendre.

Thuanus reſtitutus, ſeu Sylloge variorum locorum in Hiſtoria Jacobi Auguſti Thuani hactenus deſideratorum. Amſtelodami 1663. in-12. Cet Ouvrage, qui a été publié par *Abraham de Wicquefort*, eſt fort confus & fort défectueux.

Parmi les differentes Poëſies qui ſe trouvent dans les Memoires de la vie de M. *de Thou*, il y a un aſſez long Poëme, intitulé: *Poſteritati*, qu'il dit qu'un de ſes amis avoit compoſé ſous ſon nom, mais qu'il a plûtôt compoſé lui-même. Il y combat avec beaucoup de force les cenſeurs de ſon Hiſtoire, & principalement le P. *Machault*, dont je parlerai plus bas, & s'y juſtifie des prétendus crimes qu'on lui attribuoit. Ce Poëme a été imprimé ſéparément ſous ce titre.

Jacobi Auguſti Thuani Poëmatium,

in

J. A. DE THOU.

in quo argutias quorumdam Criticorum in Hiſtorias ſui ipſius refellit, editum cum notis à J. Melanchtone. Amſt. 1678. *in*-12. réimprimé en 1722. Ces notes ſont de *J. de Chambrun*, lequel s'eſt caché ſous le nom de *Melanchtone*, qui ſignifie en Grec à peu près la même choſe que *Chambrun* en François; on les peut voir traduites François dans la traduction des *Memoires de la vie de M. de Thou* par M. *Difs*.

De tous les Critiques de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, il n'en eſt point de plus violent que le P. *Jean Machault*, Jeſuite, qui publia ſous un nom emprunté l'Ouvrage ſuivant.

In Jacobi Auguſti Thuani Hiſtoriarum libros notationes. Auctore Joanne-Baptiſta Gallo, Juriſconſulto. Ingolſtadii 1614. *in*-4. Ce Libelle n'eût pas plûtôt été apporté à *Paris*, que le Lieutenant Civil [*Henri de Meſmes*] le condamna comme ſéditieux, tendant à troubler la tranquillité publique, pernicieux, plein d'impoſtures & de calomnies contre les Magiſtrats établis par le Roi, &

J. A. DE THOU.

contraire aux Edits de Pacification.

M. *de Thou* n'a pas moins excellé dans la Poëſie que dans l'Hiſtoire. Les Ouvrages que l'on a de lui en ce genre ſont:

Metaphraſis Poëtica Librorum Sacrorum aliquot. Turonibus 1588. *in*-8. It. ſous le titre de *Poëmata Sacra. Turonibus* 1592. *in*-8. It. *Pariſ.* 1599. *in*-8. Les Livres paraphraſez en Vers par M. *de Thou*, ſont ceux de Job, de l'Eccleſiaſte, des Lamentations de Jeremie, & de ſix petits Prophetes. Une partie de ces Poëſies Sacrées a été réimprimée avec la Paraphraſe de *Rittersbuſius* ſur les douze petits Prophetes. *Ambergæ* 1604. *in*-8.

De Re Accipitraria. Pariſ. 1584. *in*-4. *Voſſius* louë beaucoup ce Poëme, & dit que les Vers en ſont fort élégans. *Borrichius* témoigne auſſi que cet Ouvrage a fait mettre l'Auteur au rang des meilleurs Poëtes de ſon ſiecle. *M. de Thou* n'en avoit fait d'abord que deux Chants, qu'il fit imprimer à *Bordeaux* en 1582. à la perſuaſion d'*Elie Vinet*, Directeur du Collége de cette Ville; il

y ajoûta depuis un troiſiéme Chant, qui traite des remedes propres pour la guériſon des oiſeaux qu'on dreſſe à la volerie. *François de l'Orme*, fameux Medecin de *Poitiers*, lui fut d'un grand ſecours pour ſçavoir au juſte les noms des remedes & des ſimples qui devoient entrer dans ſon Poëme. J. A. DE THOU.

Le P. Jean Pierre Bergantini C. R. T. Venitien à fait une très-belle traduction en vers Italiens de cet ouvrage, qu'il a fait imprimer à Veniſe.

Crambe, *Viola*, *Lilium*, *Phlogis*, *Terpſinoe*. *Pariſ.* 1611. *in*-4. It. *in-fol. Pariſ. Rob. Stephanus*. Ce ſont des Poëmes ſur ces differentes choſes.

On a encore de *M. de Thou*.

Papirii Maſſoni Vita, à la tête des Eloges de *Papire Maſſon*.

Thuana, *ſive Excerpta ex ore J. A. Thuani per FF. PP.* (*Fratres Puteanos*) *Genevæ* 1669. *in*-8. It. *Coloniæ* 1694. *in*-12. Il n'y a rien dans ce Recûeil, qui eſt joint au *Perroniana*, qui réponde à la réputation de celui dont il porte le nom.

V. *les Memoires de la vie de M. de Thou. Blanchard, Hiſtoire des Préſidens à Mortier. Perrault, Hommes Illuſtres, tome* 1.

JEAN MERY.

1 MERY. *JEAN Mery* naquit à *Vatan* en Berry le 6. Janvier 1645. de *Jean Mery*, Maître Chirurgien ; & de *Jeanne Mores*. On lui fit commencer ſes études, mais il s'en dégoûta bientôt par le peu de ſecours qu'il trouva dans de mauvais Maîtres, peut-être auſſi par le peu d'inclination qu'il y avoit. Il ne paſſa pas la Quatriéme, & s'attacha uniquement à la profeſſion de ſon pere.

Il vint à *Paris* à dix-huit ans s'inſtruire à l'Hôtel-Dieu, la meilleure de toutes les Ecoles pour un jéune Chirurgien. Non content de ſes exercices du jour, il déroboit ſubtilement un mort, quand il le pouvoit, l'emportoit dans ſon lit, & paſſoit la nuit à le diſſequer ſecretement.

En 1681. il fit, à la priere de *M. Lamy* Docteur en Medecine, qui donnoit une ſeconde édition de ſon Livre de l'*Ame ſenſitive*, une deſcription de l'Oreille ; dans la même an-

année il fut pourvû d'une Charge de Chirurgien de la Reine. I. MERY.

En 1683. *M. de Louvois* le mit aux Invalides en qualité de Chirurgien Major.

L'année ſuivante le Roi de Portugal aïant demandé au Roi *Louis XIV.* un Chirurgien capable de donner du ſecours à la Reine ſa femme, qui étoit à l'extrêmité, *M. de Louvois* y envoïa *M. Mery* en poſte ; mais la Reine mourut avant ſon arrivée. Il n'y eut à *Lisbonne* aucun malade qui ne voulût le conſulter ; on lui fit même les offres les plus avantageuſes pour l'engager à y reſter. On en uſa de même à ſon paſſage en Eſpagne ; mais rien ne fut capable de ſurmonter l'amour qu'il avoit pour ſa Patrie.

A ſon retour *M. de Louvois* le fit entrer dans l'Academie des Sciences en 1688.

Cette même année la Cour allant à *Chambord*, le Roi demanda à *M. Fagon* un Chirurgien qu'il pût mettre pendant le voïage auprès de M. le Duc de Bourgogne encore enfant, & *M. Fagon* fit choix de *M.*

Mery

I. MERY. *Mery*. Mais la Cour n'étoit pas un ſejour qui lui convint, & il revint, auſſi-tôt qu'il le pût, reprendre ſon poſte aux Invalides.

En 1692. il fit un voïage en Angleterre par ordre de la Cour, mais on en ignore abſolument le ſujet ; il vivoit ſi retiré, & ſe communiquoit ſi peu, que l'on ſçait fort peu de circonſtances de ſa vie. Après qu'il avoit rempli avec la derniere exactitude ſes fonctions ordinaires, il ſe renfermoit dans ſon cabinet pour étudier & pour travailler. Sa famille même ne le voïoit qu'aux heures du repas, & il n'y tenoit point de diſcours inutiles.

En 1700. *M. de Harlai*, Premier Préſident, le nomma premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il n'accepta cette place que quand il fut bien sûr qu'elle n'étoit pas incompatible avec celle de l'Academie, & on lui a entendu dire que les deux enſemble rempliſſoient toute ſon ambition, auſſi l'ont-elle uniquement occupé. Des malades quels qu'ils fuſſent n'ont jamais pû le faire ſortir de chez lui, tout au plus

a-t'il

a-t-il traité quelques amis. Des E. I. MERY.
trangers qui ſouhaittoient paſſionnement qu'il leur fit des cours particulier d'Anatomie, n'ont pû le tenter par les promeſſes les plus magnifiques & les plus sûres. Il ne vouloit point jouïr d'une augmentation de fortune, qui lui eût coûté un tems deſtiné à de nouveaux progrez dans ſa ſcience.

Il ne refuſoit point à ſes devoirs ce tems qu'il refuſoit à toute autre choſe; ainſi il conçût le deſſein d'en donner à l'Hotel-Dieu beaucoup plus qu'il n'en demandoit ſelon l'uſage établi. Les jeunes Chirurgiens qui venoient pour y apprendre leur métier, n'y prenoient des leçons qu'au gré du hazard, qui leur mettoit ſous les yeux tantôt une opération, tantôt une autre; rien de ſuivi ni de méthodique ne dirigeoit leurs connoiſſances. *M. Mery* obtint de *M. de Harlai*, que l'on conſtruiroit un lieu où il leur feroit des cours reglez d'Anatomie, & il ſe tint heureux qu'on lui eût accordé un ſurcroît conſiderable d'aſſujettiſſement & de travail.

Son

I. MERY. Son génie étoit d'apporter une extrême exactitude à l'obſervation, & de ſe bien aſſurer de la ſimple verité des choſes, ſans ſe preſſer d'en imaginer les raiſons. Ainſi il voïoit les faits d'autant plus sûrement, qu'il ne les voïoit point au travers d'un ſyſtême déja formé, qui eût pû les changer à ſes yeux. Son cabinet Anatomique, auquel il avoit travaillé une boune partie de ſa vie, & un nombre prodigieux de diſſections faites de ſa main avec une patience étonnante, lui avoient apparemment inſpiré ces diſpoſitions; il avoit été ſi long-tems appliqué à ne faire que voir, qu'il n'avoit point ſongé à ſe faire des ſiſtêmes.

Il avoit ramaſſé dans ce cabinet juſqu'à quatre-vingt pieces importantes, ſoit ſqueletes entiers, ſoit parties d'animaux. Trente de ces pieces regardent l'Homme, & celle où ſont tous les nerfs conduits depuis leur origine juſqu'à leurs extrêmitez, a dû lui coûter trois ou quatre mois de travail.

Une choſe qu'on peut lui reprocher, eſt d'avoir été trop attaché à

les

ſes propres opinions. Le témoignage qu'il ſe rendoit de l'exactitude de ſes obſervations, & du peu de précipitation des conſéquences qu'il en avoit tirées, l'affermiſſoit dans ce qu'il avoit une fois penſé déterminément. Sa vie retirée y contribuoit encore; car les idées qu'on prend dans la ſolitude ſont plus roides & plus inflexibles, parce qu'elles ſont moins traverſées par celles des autres. Cette retraite lui faiſoit auſſi ignorer certains ménagemens d'expreſſion, qui ſont neceſſaires dans la diſpute; il ne donnoit point à entendre qu'un fait rapporté étoit faux, qu'un ſentiment étoit abſurde, il le diſoit crûment. Mais cet excès de ſincerité ne bleſſoit point dans l'intérieur de l'Academie, où on le lui paſſoit ſans peine. MERY.

Il n'étoit pas cependat ſi entier dans ſes ſentimens, qu'il n'en changeât quelquefois. On le vit d'abord approuver l'Operation de la Taille du Frere *Jacques*, qu'il déſapprouva dans la ſuite; & il en a uſé de même en quelques autres occaſions.

M. Mery, malgré une forte conſtit

J. MERY. ſtitution & une vie toujours reglée, ſentit preſque tout d'un coup ſes jambes manquer vers l'âge de 75. ans, ſans avoir nulle autre incommodité ; ce qui l'obligea à ſe renfermer abſolument chez lui, où il s'étoit juſques-là tenu volontairement renfermé.

Tous ceux de l'Academie des Sciences qui pouvoient ſe plaindre de ſa ſincerité, allerent le voir pour le raſſurer ſur l'inquiétude où il eût pû être à leur égard, & renouveller une amitié, qui à proprement parler, n'avoit pas été interrompuë. Il fut ſenſiblement touché de ces avances, & il ne pouvoit ſe laſſer d'en marquer ſa joïe à *M. Varignon* ſon fidele ami.

Il s'affoiblit peu à peu, quoiqu'en conſervant tojours un eſprit ſain, & mourut le 3. Novembre 1722. âgé de 77. ans. Il a laiſſé ſix enfans de *Chatherine-Genevieve Carrere*, fille d'un premier Chirurgien de Madame.

Il eut toute ſa vie beaucoup de Religion, & ſes mœurs ont été telles que la Religion les demande ;

ſes

ſes dernieres années ont été uniquement occupées d'exercices de pieté. J. MERY.

On n'a de lui que deux Ouvrages, qui aïent paru ſéparément.

1. *Obſervations ſur la maniere de tailler dans les deux ſexes pour l'extraction de la pierre pratiquée par Frere Jacques. Nouveau Syſtême de la circulation du ſang par le trou ovale dans le fœtus humain, avec les réponſes aux objections qui ont été faites contre cette hypotheſe. Paris* 1700. *in*-12. *pp.* 300. *M. Mery* avoit d'abord jugé favorablement, comme je l'ai déja dit; de la Methode de *Jacques Beaulieu*, Religieux du Tiers Ordre de S. François, connu ſous le nom de Frere *Jacques*, pour l'extraction de la pierre de la veſſie, & il en fit un rapport aſſez avantageux à M. le Premier Préſident. Mais les fâcheuſes ſuites de diverſes operations qu'il fit à *Paris* à l'Hotel-Dieu & à la Charité ſur la fin de 1697. & en 1698. l'obligerent à changer de ſentiment, le détail de tout ceci fait la premiere partie de ce volume. La ſeconde contient differentes pieces pour la dé-

I. MERY défenſe du ſentiment de *M. Mery* ſur le trou ovale, dont je parlerai plus bas.

2. *Problêmes de Phyſique.* 1. *Sçavoir ſi la génération du fœtus dépend ou non de ſa nourriture.* 2. *S'il y a ou non entre lui & la femme une reciproque circulation.* 3. *Si le fœtus ſe nourrit d'un prêtendu lait de la matrice, ou du ſang de ſa mere.* 4. *Si devenu fort il ſuce ou non ce lait ſuppoſé.* 5. *Si ſa vie dépend ou non de celle de ſa mere.* 6. *Si l'enfant ſort de la matrice, parce qu'il eſt privé d'aliment, ou parce qu'il en eſt chaſſé par la contraction de cette partie; réſolus par M. Mery. Paris* 1712. *in-4. pp.* 31.

On trouve dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences* pluſiurs Memoires curieux de *M. Mery*, qui y répandoit les nouvelles découvertes qu'il faiſoit dans le cours de ſes études. Je vais en donner une liſte exacte.

1. *De la maniere dont la circulation du ſang ſe fait dans le fœtus. Mem. de l'Acad. ann.* 1692. Ce Memoire a été auſſi inſeré dans ſon premier

mier Ouvrage, *M. Mery* prétend que dans le fœtus le ſang qui paſſe par le trou ovale va du côté gauche du cœur dans le droit, ce qui eſt contre le ſentiment commun, qui le fait paſſer du côté droit dans le gauche. Il a eu de grandes diſputes ſur ce ſujet avec *M. du Verney* & *M. Tauvry*, & l'on trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences pluſieurs pieces qui le concernent. MERY.

2. *Pourquoi le fœtus & la tortuë vivent long-tems ſans reſpirer. An.* 1693.

3. *Obſervation de deux fœtus enfermez dans une même enveloppe. Année* 1693. Ces deux fœtus quoiqu'entierement ſeparez d'un de l'autre, étoient attachez par leurs cordons à un ſeul placenta, & enfermez dans la même enveloppe, contre l'ordinaire; & ce fut ce qui les fit mourir à trois mois & demi, leurs cordons s'étant embaraſſez l'un dans l'autre & aïant formé un nœud, qui avoit empêché le ſang de circuler du placenta dans les vaiſſeux.

4. *Pourquoi la reſpiration eſt neceſſai-*

I. MERY. *ceſſaire pour entretenir la vie de l'homme depuis qu'il eſt ſorti du ſein de ſa mere, & même lorſqu'il y eſt encore enfermé, & qu'au contraire la tortuë peut vivre très-long-tems ſans reſpirer. Année* 1693. Quoique le fœtus ne reſpire pas proprement, puiſque ſes poulmons ſont ſans mouvement, ſa vie dépend cependant de la reſpiration de ſa mere; par conſéquent, ſuivant *M. Mery*, la reſpiration ne lui eſt pas moins neceſſaire, lorſqu'il eſt encore dans le ſein de ſa mere, que lorſqu'il en eſt ſorti.

5. *Obſervations ſur la peau du Pelican. Année* 1693.

6. *Queſtion Phyſique, s'il eſt vrai que l'air qui entre dans les vaiſſeaux ſanguins par le moïen de la reſpiration, s'échappe avec les vapeurs & les ſueurs, par les pores inſenſibles de la peau. Année* 1700. *M. Mery* décide par la négative.

7. *Obſervations ſur les Hernies. Année* 1701.

8. *Traité Phyſique contenant*, 1. *un examen des faits obſervez par M. Verney au cœur des Tortuës de terre.*

2. *Une*

2. *Une Réponſe à ſa Critique de la circulation du ſang par le trou ovale du cœur du fœtus humain.* 3. *Une Critique des Obſervations qu'a faites M. Buiſſieres ſur le cœur de la Tortuë de mer.* 4. *Une deſcription du cœur de ce même animal.* 5. *Une deſcription du cœur d'une grande Tortuë terreſtre de l'Amerique. Année* 1703. MERY.

9. *Des mouvemens de l'Iris; & par occaſion de la partie principale de l'organe de la vûë. Année* 1704. *M. Mery* prétend que la Retine n'eſt pas plus que les humeurs l'organe immédiat de la viſion, ou, pour ainſi dire, la toile qui reçoit la peinture des objets. Il donne cet uſage à la Choroïde qui eſt derriere la Retine, & qui eſt beaucoup plus opaque.

10. *Deſcription d'une Exoſtoſe monſtrueuſe. Année* 1706.

11. *Obſervations faites ſur le ſquelete d'une jeune femme âgée de ſeize ans, morte à l'Hôtel-Dieu de Paris le 22. Fevrier* 1706. *Année* 1706.

12. *Queſtion Phyſique, ſçavoir: Si de ce qu'on peut tirer de l'air de la ſueur dans le vuide, il s'enſuit que l'air que nous reſpirons s'échappe avec*

elle

I. MERY *elle par les pores de la peau, Année* 1707. *M. Mery* ſoûtient la négative.

13. *Queſtion de Chirurgie, ſçavoir: Si le Glaucoma & la Cataracte ſont deux differentes ou une ſeule & même maladie, Année* 1707. *M. Mery* prétend que ce ſont deux maladies differentes,

14. *Problême d'anatomie, ſçavoir: Si pendant la groſſeſſe il y a entre la femme & ſon fœtus une circulation de ſang reciproque. Année* 1708. L'Auteur tient pour l'affirmative.

15. *De la Cataracte & du Glaucoma. Année* 1708. *M. Mery* rapporte dans ce Memoire quelques Obſervations qui tendent à prouver la diſtinction de ces deux maladies,

16. *Remarques ſur un fœtus monſtrueux. Année* 1709.

17. *Obſervations ſur les mouvemens de la langue du Pivert. Année* 1709.

18. *Réponſe a la Critique de M. de la Hire ſur les mouvemens de l'Iris. Année* 1710.

19. *Remarques faites ſur la Moule des étangs. Année* 1710. *M. Mery* dans ces Remarques qui ſont très-curieuſes & très recherchées, prétend

tend entr'autres choſes que la Mou- J. MERY.
le eſt un poiſſon hermaphrodite, mais d'une eſpece ſinguliere, en ce qu'elle multiplie ſans aucun accouplement.

20. *Obſervation ſur le nerf optique. Année* 1712.

21. *Obſervations ſur differentes maladies. Année* 1713.

22. *Deſcription de deux Exompha-les monſtrueuſes. Année* 1726.

23. *Obſervations faites ſur un fœtus humain monſtrueux. Année* 1720.

24. *Deſcription d'une main devenuë monſtrueuſe par accident. Année* 1720.

M. Mery a donné ancore dans le *Journal des Sçavans* du 24. Janvier 1684. une *Obſervation ſur le corps d'un ſoldat mort à l'âge de 72. ans*, où il avoit trouvé un déplacement general de toutes les parties contenuës dans la poitrine & dans le ventre, celles qui dans l'ordre commun de la nature occupent le côté droit étant ſituées du côté gauche, & celles du côté gauche étant au droit.

Dans les Memoires de Trevoux des *Reflexions ſur la deſcription du*

I. MERY. *cœur de la Tortuë faite par M. Buiſſiere, & ſur la Lettre approbative de M. Petit Maître Chirurgien de Paris.* Decembre 1713. p. 2167.

V. ſon éloge dans l'*Hiſtoire de l'Academie des Sciences*. Année 1722.

NICOLAS PEROT.

NICOLAS *Perot*, en Italien *Perotti*, naquit à *Saſſoferrato* Bourg d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe, d'une famille illuſtre, & qu'on prétend alliée à celle de *Levy*, une des plus nobles de France, mais c'eſt une choſe qui paroît aſſez douteuſe. *Toppi* s'eſt trompé dans ſa *Bibliotheque Napolitane* en le faiſant naître à *Cavelli* près de *Capoue*, & il a été relevé ſur cela par ſon continuateur *Nicodemo*. Il s'eſt trompé encore en faiſant deux lieux differens de *Sentino* & de *Saſſoferrato*, qui n'en font cependant qu'un ſeul & unique.

Quoique *Perot* fût né à *Saſſoferrato*, il avoit été conçû, comme il le dit lui-même, à *Fano*, ce qui a fait

fait que les uns l'ont appellé *Fanenſis*, & d'autres *Sentinas*. N. PE. ROT.

François Perot ſon pere fut honoré par le Pape *Nicolas V.* en 1449. du titre de *Chevalier Apoſtolique* & de *Comte du ſacré Palais de Latran*, & en 1454. par *Calixte III.* de celui de ſon *Domeſtique* & de *Noble*, & il obtint de plus par un acte du 26. Janvier 1458. le droit de Bourgeoiſie à *Veniſe*.

Cependant *Nicolas Perot* ſe trouva aſſez mal partagé des biens de la fortune, & il fut obligé de s'appliquer à l'étude, pour y trouver une reſſource qui lui procurât de quoi vivre.

Il fit en peu de tems de ſi grands progrez dans la langue Latine, qu'il ſe vit dès ſa premiere jeuneſſe en état d'enſeigner les autres. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de ſuccès & attira dans ſon école un grand concours de diſciples. Non content de les inſtruire de bouche, il mit dans un meilleur ordre & abregea pour leur uſage les Rudimens de la langue Latine, & les publia dans un nouvel état, qui fut très-utile à leur avancement.

N. PI. ROT. Il alla enſuite à *Rome*, où il trouva un protecteur dans la perſonne de *Beſſarion*, & il y étudia la Langue Grecque avec beaucoup d'application. Nous apprenons d'un paſſage d'*Alexandre ab Alexandro* (*a*) qu'il fit des leçons publiques à la jeuneſſe de *Rome*. *Domitio Calderino*, dont, pour le remarquer en paſſant, le vrai nom étoit *Dominique de Caldiera*, lieu fameux par ſes bains dans le territoire de *Verone*, & lui, expliquoient en même tems quelques endroits de *Martial*, & cherchoient par une envie trop ordinaire aux Sçavans plûtôt à ſe contredire, qu'à expliquer ce Poëte. Le mal qu'ils diſoient alors l'un de l'autre devant leurs écoliers, les rendit ennemis mortels; ce qui fit qu'*Ange Sabinus* aïant eu quelques diſputes avec *Calderino*, *Perot* prit ſon parti & ſa défenſe, & *Calderino* le déſigna dans ſes écrits ſous le nom de *Fidentius*.

La traduction que *Perot* fit de *Polybe*, lui acquit une réputation qui lui procura dans la ſuite differens emplois.

Il

(a) *Genial. Dier. Lib.* 4. *c.* 21.

Il profeſſa ſucceſſivement la Rhetorique & la Poëſie, la Philoſophie, & même la Medecine dans l'Univerſité de *Boulogne* depuis l'an 1451. juſqu'à 1558. N. PE. ROT.

Il fut Secretaire des Papes *Eugene IV. Nicolas V.* & *Calixte III.* Ce dernier dans un Bref daté de Rome le 8. Juillet 1456. lui donne les titres de *Noble*, de *Poëte couronné*, de ſon *Secretaire*, & de *Comte du ſacré Palais de Latran. Pie* II. le confirma dans ſon emploi de Secretaire Apoſtolique par un Bref du 19. Octobre 1458. après l'avoir nommé deux jours auparavant Archevêque de *Siponto*, ou *Manfredonia*, dans le Roïaume de *Naples*.

Outre cela il eut en 1495. le Gouvernement de l'*Ombrie*, en 1471. celui de *Spolete*, & en 1474. celui de *Perouſe*.

Le Cardinal *Beſſarion* le prit pour ſon Conclaviſte dans le Conclave qui ſuivit la mort du Pape *Paul II.* On dit que *Perot* lui fit perdre le Pontificat par ſon imprudence, & ſe priva ainſi lui-même du Chapeau de Cardinal, qui n'auroit pû lui man-

N. PEROT. manquer. Voici comment *Jove* rapporte ce fait, que *Varillas* a fort brodé à ſa maniere dans ſes *Anecdotes de Florence*.

„ On prétend, dit-il, que trois „ Cardinaux, qui avoient beaucoup „ de crédit, aïant été à la cham„ bre de *Beſſarion*, dans le deſſein „ de le declarer Pape, *Perot* refu„ ſa de leur ouvrir, parce qu'il „ travailloit, & qu'il s'imagina im„ prudemment qu'il ne falloit pas „ l'interrompre. Les Cardinaux in„ dignez ſe retirerent & élurent „ *Sixte IV.* Beſſarion l'aïant appris „ lui en fit des reproches, par ces „ mots. *Perot, ton imprudence me* „ *coûte la Tiare, & te fait perdre le* „ *Cardinalat. Menage* s'eſt trompé dans ſes *Melanges*, en ſuppoſant que *Perot* fit cette faute dans le Conclave où *Paul II.* fut élu.

Perot mourut dans un âge fort avancé l'an 1480. près de *Saſſoferrato*, dans une Maiſon de Campagne, à laquelle il avoit donné le nom de *Fugicura*, pour ſignifier que c'étoit une retraite, où il ſe délaſſoit de la fatigue des affaires, & où il vivoit ſans ſouci. *Tor-*

D. PE-ROT.

Tarquato Perot, de la même famille, qui étoit Prélat Domeſtique d'*Urbain VIII.* & Evêque d'*Amelia*, lui fit ériger un monument dans la grande Egliſe de *Saſſoferrato* l'an 1624. avec une inſcription, où l'on trouve entr'autres choſes, que *Perot* avoit aſſiſté au Concile de *Ferrare*, qui fut enſuite transferé à *Florence*, & où l'on traita de la réunion des Grecs Schiſmatiques.

Volaterran [*a*] rapporte de *Perot* que la nature lui avoit donné une qualité fort propre à le mener loin. C'eſt que lorſqu'il entendoit parler d'une choſe qui lui étoit inconnuë, il oublioit tout pour s'appliquer à la connoître, & qu'il renonçoit même au ſommeil, juſqu'à ce qu'il eût vû le fruit de ſes recherches.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Oratio pro ſeren. Regis Romanorum Frederici jucunda receptione ex parte Communitatis Bononienſis Perot* recita ce Diſcours au nom de la ville de *Boulogne* l'an 1452. au paſſage de *Frederic* III. qui alloit à

[*a*] Livre XX. p. 776.

N. PE-ROT. *Rome* recevoir la Couronne Impériale ; & ce Prince en fut ſi content, qu'il lui donna de ſes propres mains la Couronne Poëtique, le fit ſon Conſeiller, & lui accorda même qu'à ſa famille de grands privileges. Ce Diſcours eſt imprimé dans la Collection qu'*Albert de Eyb* a faite de pluſieurs Pieces ſemblables p. 280. de l'édition de *Rome* de l'an 1475. *in-fol.*

2. *Perot* a traduit en Latin par ordre du Pape *Nicolas V.* les cinq premiers Livres de l'Hiſtoire de *Polybe*, qui étoient alors les ſeuls qu'on eût déterrez des Ouvrages de cet Auteur : & ſa traduction a été imprimée pluſieurs fois par *Alde in-fol.* & *in-8.* Les éditions d'*Alde* ne ſont pas cependant les premieres, comme *Voſſius* paroît le croire. La 1. eſt celle de *Rome in-fol.* 1473. *Beughem* & *Fabricius* mettent après celle de *Breſcia* en 1488. *Jove* dit dans ſes Eloges, que lorſque la Verſion de *Polybe* faite par *Perot* parut, tout le monde en dit du bien, & que ſes ennemis publierent qu'elle venoit d'un autre Auteur, & que

Pe-

N. PE-ROT.

Perot ſe l'étoit appropriée. *Caſaubon* [*a*] cherchant la raiſon de l'eſtime qu'on a fait de cette traduction, trouve que c'eſt parce qu'il n'y avoit perſonne de ſon tems en Italie qui ſçût plus de Grec que *Perot*, & que dans les autres parties des Belles Lettres il n'y en avoit aucun qui le ſurpaſsât. Mais il ajoûte, que dans le fond *Perot* n'étoit rien moins qu'un fidele Interpréte, & qu'il lui manquoit preſque tout ce qui eſt neceſſaire pour faire un Traducteur accompli. A peine ſçavoit-il ſuperficiellement quelques-uns des principes de la Langue Grecque. Il croioit, comme la plûpart de ceux de ſon tems, qu'il ſuffiſoit d'en avoir une legere teinture, & qu'avec les premiers élémens de cette Langue on pouvoit paſſer pour habile, & on étoit capable de traduire. Outre le peu de connoiſſance qu'il avoit du Grec, il étoit encore dans une aſſez grande ignorance de l'Hiſtoire. Il ne faut donc pas s'étonner, continue

[*a*] *Præfatio in Polyb.*

N PE. ROT. *Caſaubon*, ſi *Perot* avec ſon beau Latin n'a pas entendu une ſeule page de *Polybe* comme il faut. Si l'on eſt curieux de ſçavoir comment il a pû faire, pour donner quelque liaiſon & quelque couleur à ſon diſcours, on peut conſulter *Tite-Live*, dont il a copié pluſieurs paſſages qu'il croïoit apparemment pris de *Polybe*, & c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle *Perot* a fait dire à *Polybe* des choſes auſquelles il n'a jamais penſé. *Caſaubon* reconnoît cependant que les endroits de *Polybe*, que *Perot* a entendus, ſont traduits avec tant d'adreſſe, qu'ils ont tout l'air d'un Original. *Varillas* a donc fait voir ſon ignorance dans les Belles Lettres, lorſqu'il a aſſuré dans ſes *Anecdotes de Florence*, que *perſonne de tous ceux qui ont fait parler les Grecs en Latin, non ſeulement ne lui ſçauroient être comparé, mais qu'il n'y a rien même qui en approche.*

3. *Oratio D. Baſilii, è Græco in Latinum verſa.* Cette traduction a été publiée par *Philippe Beroalde* l'ancien, avec le Livre de *Cenſorin*

de

de Die Natali, & quelques autres Opuſcules. L'édition eſt *in*-4. mais l'année & le lieu n'y ſont point marquez; il paroît cependant qu'elle s'eſt faite vers l'an 1500.

4. *Hippocratis Jusjurandum*. Cette traduction du ſerment qu'Hippocrate exigeoit de ſes diſciples a été imprimée avec les cinq Livres d'Anatomie d'*Alexandre Benedetti*, Medecin de *Verone*, à *Paris* chez *Henri Etienne*, 1519. *in*-4. & à *Strasbourg*, 1528. *in*-8.

5. *Cornucopia, ſive Commentaria Linguæ Latinæ*. Cet Ouvrage eſt un Commentaire Grammatical ſur le Livre des Spectacles & ſur le premier Livre des Epigrammes de *Martial*; *Perot* avoit deſſein d'en faire un ſemblable ſur le reſte des Poëſies de cet Auteur mais il ne l'a pas executé; ce n'eſt pas même lui qui a publié cette premiere partie de ſon Ouvrage; la dignité d'Archevêque à laquelle il fut élevé lui en ôta la penſée, il ne convenoit pas à un Prélat de faire imprimer un Commentaire ſur un Poëte auſſi rempli d'obſcênitez que l'eſt *Martial*.

N. PERDT. *tial. Pyrrhus Perot* ſon neveu ne fut pas ſi ſcrupuleux, il publia l'Ouvrage de ſon oncle après ſa mort, & y fit quelques additions, mais ſeulement, comme il le dit, dans ſa Préface, pour expliquer plus au long quelques endroits obſcênes, que ſon oncle n'avoit touché qu'en paſſant. Ainſi M. *du Cange* s'eſt trompé, quand il a dit [*a*] que *Perot* publia en 1470. ſon *Cornucopia*. La premiere édition de cet Ouvrage paroît être celle de *Veniſe* faite par *Antoine Moret* en 1492. *in-fol.* Les ſuivantes ſont celles de *Veniſe* 1494. *in-fol.* de *Veniſe*, *Alde* 1499. *fol.* de *Paris*, 1500. *in-fol.* de *Veniſe*, 1504. *in-fol.* avec les corrections & augmentations de *Benoît Brognolo*; de *Strasbourg*, 1506. *in-fol.* de *Paris*, 1510. *in-fol.* de *Veniſe*, *Alde* 1513. *in-fol.* de *Veniſe*, 1517. *in-fol.* de *Bâle*, 1521. *in-fol.* de *Tivoli*, 1522. *in-4.* de *Veniſe*, 1526. *in-fol.* de *Bâle*, 1536. *in-fol.* La plus belle de toutes ces éditions pour la grandeur & la rondeur des caracteres eſt celle

(*a*) *Præf. Gloſſ. Lat.*

celle de *Paris* de l'année 1500. mais elle n'eſt pas ſans défauts, il y a trop d'abbréviations. Celle d'*Alde* de l'année 1513. eſt la meilleure, parce qu'*Alde* l'a corrigée ſur l'Original de *Perot*, mais la petiteſſe des caracteres, qui de plus ſont italiques, eſt déſagréable à la vûë. On accuſe *Perot* d'avoir copié les autres ſans les nommer. *Martinius* le lui reproche; après l'avoir convaincu d'avoir dérobé un paſſage de *Laurent Valla*. Il n'eſt pas étonnant que *Perot* en ait uſé ainſi, puiſqu'il a pillé *Phedre*, dont les Fables n'étoient pas encore imprimées, & qu'il en rapporte une comme un Ouvrage de ſa façon. *Calepin* a pris à ſon égard la même liberté qu'il avoit priſe lui-même à l'égard des autres, en inſerant l'Ouvrage de *Perot* preſque tout entier dans ſon Dictionnaire, ſans faire la moindre mention de lui. N. PE-ROT.

6. *In C. Plinii ſecundi Proëmium Commentariolus.* *Perot* dans ce petit Ouvrage, qui ſe trouve ordinairement à la fin du *Cornucopia*, ne fait autre choſe que de relever vingt-deux

N. PE-
ROT.

deux fautes d'impreſſion qui ſe trouvent dans la Préface de l'Hiſtoire Naturelle de *Pline*, dans l'édition faite à *Rome* en 1470. par les ſoins de *Jean André*, Evêque d'*Aleria*, à qui le Pape *Paul II.* avoit commis l'inſpection des Livres qu'on imprimoit de ſon tems. La Préface qui précede ce Commentaire merite d'être lûë; elle roule ſur les abus qui ſe commettent dans l'impreſſion des Livres. *Corneille Vitellio*, de *Cortone*, ſurnommé en Latin *Corithius*, parce que *Cortone* s'appelloit anciennement *Corithus*, a fait quelques obſervations ſur ce petit Ouvrage de *Perot*, qui ſe trouvent dans les éditions qu'*Alde* a données du *Cornucopia*. *Jacobilli* dans ſa *Bibliotheque d'Ombrie* a fait pluſieurs fautes groſſieres en peu de paroles, lorſqu'il a mis au nombre des Ouvrages de *Perot* : *Commentarius ſuper Epiſtolas Plinii, & Opera M. Terentii Varronis, Cornelii Vitelii, S. Pompeii Feſti, & Nonii Marcellini* 1. Le prétendu Commentaire ſur les Lettres de *Pline* n'eſt autre choſe que Ouvrage dont je viens de parler,

&

& qui regarde l'Hiſtoire Naturelle de *Pline* l'ancien. 2. *Corneille Vitellio* n'a vêcu qu'après *Perot*, qui n'a pu faire par conſéquent de Commentaire ſur aucun de ſes Ouvrages. 3. *Nonius* n'a jamais été appellé *Marcellinus*, mais *Marcellus*. Ce qui a trompé *Jacobelli*, c'eſt qu'il a vû dans quelques éditions du *Cornucopia* par *Alde* les Ouvrages qu'il a citez, & que cet Imprimeur y avoit joints, & que ſans autre examen il s'eſt imaginé que *Perot* avoit fait des Commentaires ſur tous. N. PE. ROT.

7. *Rudimenta Grammatices Latinæ.* On croit communément que les deux éditions de *Naples* de 1478. & 1483. *in-fol.* ſont les premieres; mais elles ont été précedées par celle de *Veniſe* de l'an 1476. auſſi *in-fol.* Cet Ouvrage a été imprimé pluſieurs fois depuis en Italie & ailleurs, comme à *Paris* en 1479. *fol.* à *Cologne* en 1522. *in-4.* à *Lyon* par *Gryphe* en 1541. *in-8.* Eraſme parle avantageuſement de cette Grammaire dans une de ſes Lettres.

8. *De Generibus Metrorum. Venetiis* 1497. *in-4.* Il y a encore d'au-

tres

N. PE ROT. tres éditions de cet Ouvrage, & principalement une de *Veniſe* de 1522. *in-fol.* où il eſt joint à *Diomedes* & quelques autres anciens Grammairiens.

9. *De Horatii Flacci, ac Severini Boëtii Metris*. Cet Ouvrage a été imprimé avec le précédent; outre cela *Alde* l'a mis à la tête de quelques-unes de ſes éditions d'*Horace*.

Torquato Perot avoit deſſein de publier pluſieurs Ouvrages de *Nicolas Perot* ſon oncle, mais il ne la point executé.

V. *Jovii Elogia. Volaterran. Lib. XX. Joan. Phil. Berg. Supplementum Chronicorum. Toppi & Nicodemo Bibliot. Neapolet. Journ. de Veniſe, to. 13. p. 439. Bayle Dition.*

JANUS GRUTER.

JANUS *Gruter* naquit à *Anvers* le 3. Decembre 1560. de *Gaultier Gruter* Bourguemaître de cette Ville, & de *Catherine Tishem*. Cette femme, qui étoit Angloiſe, merite d'avoir place parmis les femmes ſça-

ſçavantes ; car outre les Langues vivantes qu'elle ſçavoit, l'Anglois, le François, l'Italien, elle poſſedoit fort bien la Latine, & la Grecque lui étoit ſi familiere, qu'elle liſoit *Galien* en Grec, ce que peu de Medecins ſeroient en état de faire. J. GRUTER.

Gaultier Gruter aïant ſigné la fameuſe Requête qui fut preſentée à la Ducheſſe de *Parme*, & qui donna l'origine au mot de *Gueux*, fut proſcrit avec ſa femme ; & ils ſe retirerent en Angleterre avec *Janus* leur fils, qui n'avoit alors que quatre ans, comme il le dit lui-même, au rapport de *Valere André*. Il faut cependant qu'il y ait de l'erreur dans cette date, puiſque la Requête fut ſignée en 1566. qui étoit la ſixiéme année de *Janus Gruter*. Ainſi il eſt plus ſûr de s'en rapporter à *Frederic Herman Flayder*, qui le fait âgé de ſept ans, lorſqu'il alla en Angleterre.

Ils s'établirent à *Norwich*, & *Gruter* y fut élevé avec beaucoup de ſoin par ſa mere, qui fut ſon principal Precepteur. Il alla enſuite étudier à *Cambrige*, où il demeura quel-

J. GRUTER. quelques années ; après quoi il paſſa à *Leyde*, pour y étudier en Juriſprudence, où il reçut le bonnet de Docteur de *Hugues Doneau*. Il ne fit pas cependant un grand uſage de cette ſcience, qu'il abandonna pour ſe livrer entierement aux Belles Lettres.

Il voïagea enſuite en divers endroits, mais la negligence de ceux qui ont fait ſa vie, ne me permettent pas de marquer l'ordre & les circonſtances de ſes voïages. Avant que de les entreprendre il avoit eu deſſein de ſe fixer dans ſa Patrie, où ſon pere étoit retourné, lorſque les Etats s'en furent rendus les maîtres ; mais comme cette Ville étoit prête d'être aſſiegée par le Duc de *Parme*, ſon pere ne voulut pas qu'il y demeurât, & l'envoïa en France.

Il étoit en Pruſſe, lorſque *Chriſtiern* Duc de Saxe lui fit offrir la chaire de Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Academie de *Wittemberg*. Il l'accepta, mais il la garda peu de mois, parce que *Chriſtiern* mourut peu de tems aprés, & que ceux qui gou-

gouvernerent après lui obligerent tous les Profeſſeurs à ſouſcrire au Livre *de la concorde*, ou à renoncer à leur emploi. *Gruter* le refuſa ſous prétexte qu'il ne ſçavoit ce que c'étoit, qu'il n'avoit jamais vû ni lû ce Livre, & que ce ſeroit une extrême témerité, que de ſouſcrire à une choſe qu'il ne connoiſſoit pas. Il fut donc congédié avec deux autres, qui refuſerent de même que lui, mais ils furent traites plus favorablement, car on les gratifia des gages de la moitié d'une année, comme on en uſe en ce Païs-là à l'égard de ceux qu'on licentie honorablement. Pour lui, bien loin de toucher cette gratification, il ne fut pas même rembourſé des frais de ſon voïage. Le peu de ſoin qu'il avoit eu de faire ſa cour à ceux qui étoient à la tête des affaires fut peut-être la cauſe de cette diſtinction déſobligeante. J. GRUTER.

Il paroît par un paſſage de *Venator* qu'il a profeſſé quelque tems à *Roſtock*, & qu'il y expliquoit *Suetone*; mais on n'y trouve point quand ni comment il y entra dans ce poſte & il en ſortit.

Le

J. GRUTER. Le lieu où il profeſſa avec le plus d'éclat eſt *Heidelberg*, où il eut auſſi en 1602. la direction de cette fameuſe *Bibliotheque*, qui fut depuis tranſportée à *Rome* Il eut la douleur à la priſe de cette Ville en 1612. d'en perdre une fort riche, qu'il avoit amaſſée avec beaucoup de ſoin & qui lui avoit coûté douze mille écus.

Oſwald Smendius ſon gendre travailla inutilement à la lui conſerver, il écrivit pour cela à un des Officiers Generaux des Troupes du Duc de Baviere; mais la licence du ſoldat fut plus forte que les bonnes intentions de cet Officier. *Smendius* aïant appris que la maiſon de *Gruter* avoit été pillée, ſe tranſporta à *Heidelberg*, & vit la diſſipation de ſes Livres. Il tâcha de ſauver du moins ceux que le copiſte de *Gruter* avoit tranſportez dans la Bibliotheque Electorale, & il fit prier le Commiſſaire du Pape de lui permettre de les ritirer. On lui répondit qu'à l'égard des Manuſcrits le Pape avoit donné ordre de les chercher tous avec ſoin, & de les porter à *Rome*, mais

mais que pour les imprimez on permettroit qu' ils fuſſent rendus à *Gruter*, pourvû que le Comte de *Tilli* l' approuvât par un bilet de ſa main; mais comme ce General le refuſa, tout cela n' aboutit à rien. J. GRUTER.

Gruter ne fut pas témoin du pillage de ſa Bibliotheque, il s'étoit retiré avant la priſe d'*Hidelberg* à *Bretten* chez *Smendius* ſon gendre. Il paſſa de là à *Tubinge*, & ne retourna à *Bretten* que lorſque les affaires du Palatinat furent un peu moins en déſordre. Se voïant inquieté en ce lieu par les Catholiques; il ſe retira dans une Maiſon de Campagne, qu' il acheta près d'*Heidelberg*. Il alloit de tems en tems faire un tour dans cette Ville, & il en partit le 10. Septembre 1627. pour aller à *Berhelden*, Maiſon de Campagne de *Smendius*, à une lieuë d' *Heidelberg*. Il y tomba malade le même jour, & y mourut le 20. du même mois, dans ſa 67. anneé. On l' enterra à *Heidelberg*. dans l' Egliſe de S. Pierre.

Dans le tems qu' il mourut, la nouvelle vint que l' Academie de *Groningue* l'avoit nommé Profeſſeur

en

J. FRI-TER. en Hiſtorie & en Laugue Greque. C' étoit un honneur qu' on lui avoit déja fait pluſieurs fois. Les Curateurs de l'Academie de *Franeker* lui avoient offert en 1624. la chaire d' Hiſtoire. Après la mort de *Riccoboni*, Profeſſeur des Belles Lettres à *Padoue*, arrivée en 1599. on l'avoit choiſi pour remplir ſa place, dont les gages étoient très-conſiderables, & on lui avoit promis une entiere liberté de conſcience; il avoit auſſi été appellé en Danemarc, mais il avoit refuſé tous ces poſtes.

C'étoit un homme fort laborieux, & on peut le juger ſans peine par le grand nombre d' Ouvrages qu' il a publiez. Il étudioit tout le jour & une bonne partie de la nuit, & toujours debout. *Spizelius* obſerve qu' il publioit un Livre preſque tous les mois; il y a un peu d' exageration en cela; on ne peut nier cependant qu' il n' y ait eu de l' excès dans la paſſion qu' il avoit de multiplier ſes Ouvrages, ce qui fait que le choix & le jugement ne regnent pas dans tous. Au reſte il avoit une

avidité

avidité prodigieuſe de ſçavoir, qui s'étendoit à toutes ſortes de matieres d'érudition. J. GRUTER.

Une bonne qualité, qui étoit fort remarquable en lui, étoit le déſintereſſement; il ne ſe ſoucioit pas d'augmenter ſon revenu, il faiſoit de grandes aumônes, & prêtoit volontiers de l'argent ſans trop s'informer ſi l'emprunteur étoit ſolvable, quoiqu'il y eût été attrapé pluſieurs fois.

Quelques Auteurs l'ont accuſé d'irreligion & d'athéiſme; mais comme c'étoient ſes ennemis, on ne peut faire aucun fond ſur cette accuſation. Il a donné aſſez de preuves de ſon attachement à la Religion Proteſtante; & le refus qu'il fit de ſa ſignature, qu'on lui demandoit pour le Livre de la *Concorde*, juſqu'à aimer mieux perdre un poſte avantageux, que d'agir en cela contre ſa conſcience, ne peut gueres s'accorder avec l'irreligion qu'on lui a attribuée.

Il a été marié quatre fois, & il ſupporta en vrai Philoſophe la perte qu'il fit de ſes quatre femmes; la pre-

J. GRUTER. premiere tomba du haut en bas de la maiſon & ſe tua ; mais cette mort, quoique tragique dans ſes circonſtance, ne lui cauſa qu'une douleur médiocre, & il s'en conſola facilement ; il en fut de même des autres. Il entroit un peu trop d'indifference dans ſon caractere.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Pericula Poëtica. Heidelbergæ* 1587. *in*-8, Ce Recüeil de Poëſies de *Gruter* contient 4. Livres d'Elegies, un d'Epigrammes, & d'autres Pieces de diverſes eſpeces. Comme ce ſont des productions de differens âges, elles ſont auſſi d'un merite different, mais elles portent toutes, ſelon *Venator*, le caractere de leur Auteur, qui eſt une douceur naturelle.

2. *Suſpicionum Libri IX. in quibus varia Scriptorum loca, præcipuè verò Plauti, Apulæi, & Seneca Philoſophi emendantur & illuſtrantur. Wittembergæ* 1561. *in*-8. Il y a dans ce Livre plus que de ſimples conjectures. *Venator* dit qu'on y trouve une varieté agréable, une élégance telle que la matiere le peut ſouffrir, de

la

la délicateſſe & de l'érudition, où le ſérieux eſt mêlé avec le plaiſant, & il aſſure qu'on auroit vû encore toute autre choſe, ſi l'on avoit publié les trente Livres qu'il promettoit. Il eſt bon de ſe reſſouvenir que c'eſt un Panegyriſte qui parle ainſi. J. CRUTER.

3. *Confirmatio ſuſpicionum extraordinariarum contra Dionyſii Gothofredi in Senecam Philoſophum conjecturas & varias Lectiones, Francofurti* 1591. *in*-8. *Denis Godfroy* aïant corrigé autrement que lui quelques endroits de *Seneque*, il publia contre lui cet Ouvrage, où le feu de la jeuneſſe le fit paſſer au-delà des bornes de la moderation, & il en fut fâché dans la ſuite, lorſque *Godfroy* fût devenu ſon collegue à *Heidelberg*, où il profeſſa le Droit, & qu'ils ſe furent reconciliez enſemble.

4. *Animadverſiones in L. Annæi Senecæ Opera. Heidelbergæ* 1594. *fol.* Ces remarques & ces corrections ont été réimprimées pluſieurs fois depuis. *Scaliger* n'en fait pas grand cas, & dit dans le *Scaligerana* que ce n'eſt que l'Ouvrage d'un écolier.

J. FRU. TER. 5. *Animadverſiones in Senecæ Tragedias. Heidelbergæ* 1600. *in* 8. *Scaliger* fait plus de cas de cet Ouvrage que du précedent. It. *Lugd. Bat.* 1621. *in*-8.

6. *P. Papinii Statii Opera, ex recenſione Gruteriana. Heidel.* 1600. *in*-8.

7. *M. Valerii Martialis Epigrammata cum notis. Heidelbergæ* 1600. *in*-8. It. *Francof.* 1602. *in*-16. It. *Lugd.* 1619. *in*-8.

8. *Varii Diſcurſus ſeu Commentarii ad aliquot inſigniora loca Taciti, atque ad Onoſandrum. Heidelbergæ* 1604. *in*-4. It. *Francofurti* 1607. *in*-8. It. *Amſtelod.* 1673. *in*-8. M. *Amelot de la Houſſaye* parle avec beaucoup de mépris du travail de *Gruter* ſur *Tacite*, & *Baudius* avant lui en avoit parlé de même.

On pourroit ajoûter à ce qui a été dit des Commentaires de *Gruter* ſur *Tacite*, que l'*Index* de l'édition de *Francfort* 1607. feroit un volume auſſi épais que *Tacite* même, dont le texte eſt fort correct dans cette édition, qui a ſon prix parmi les *Bibliomanes*.

9. *Val-*

9. *Velleii Paterculi Hiſtoriæ Romanæ ex recenſione Gruteri. Francofurti* 1607. *in*-12. J. GRUTER.

10. *Notæ ad L. Flori libros IV. Rerum Romanarum. Heidelbergæ* 1597. *in*-8.

11. *C. Salluſtii Opera omnia cum notis. Francofurti* 1607. *in*-8.

11. *Titi-Livii libri omnes ſuperſtites caſtigati ad fidem Mſſ. Cod. Francofurti* 1609. 1611. 1634. *in*-8. & 1628. *in-fol.*

13. *Inſcriptiones antiquæ totius Orbis Romani. Heidelbergæ* 1601. *in-fol.* Ce Livre eſt un des Ouvrages les plus utiles qu'il ait donnez au Public; ainſi il eſt à propos d'en faire ici l'hiſtoire. Un habile homme du XVI. ſiecle, nommé *Martin Smetius*, de *Bruges*, dans un voïage qu'il fit en Italie où il demeura ſix ans, prit ſoin de copier toutes les anciennes inſcriptions qu'il put voir, & y en joignit encore quelques autres, que ſes amis lui fournirent. De retour chez lui, il s'appliqua à les mettre en ordre. *Marc Laurin*, Seigneur de *Watervliet*, ſçavant homme de ce tems, l'engagea à les tranſcri-

J. GRUTER. ſcrire & à lui en donner une copie, apparemment à deſſein de les publier. Pendant que *Smetius* étoit occupé à ce travail, le feu prit à ſa maiſon, & conſuma tous ſes meubles & ſes inſcriptions, à la réſerve de cinquante & un feüillets qu'il avoit mis à part. *Laurin* l'engagea par ſes prieres & par ſes promeſſes à réparer cette perte. *Smetius* y travailla, & remit ſon recüeil d'Inſcriptions entre les mains de *Laurin* après l'avoir rétabli dans ſon premier état. Les guerres Civiles, qui troubloient alors les Païs-Bas, aïant obligé *Laurin* de ſortir de *Bruges*, pour aller chercher de la tranquillité en France, il emporta avec lui ce recüeil, & le tréſor d'anciennes Médailles, qu'*Hubert Golizius* avoit raſſemblé avec mille peines & mille dépenſes, & qu'il avoit alors entre ſes mains. Mais par malheur il tomba entre les mains de la garniſon Angloiſe d'*Oſtende*, qui lui enleva tout. Il ne fut plus poſſible de recourir à *Smetius*, pour avoir une nouvelle copie de ſes Inſcriptions; car ce Sçavant, qui avoit

voit embraſſé la Religion Reformée, & qui faiſoit la fonction de Miniſtre à *Bruxelles*, y avoit été pendu par les ſoldats. Je ne ſçai ſi ſa veuve, que *Goltzius* épouſa depuis, avoit une copie des Inſcriptions que ſon mari avoit recüeillies; mais au moins ce ne fût pas d'elle que vint le Manuſcrit dont on ſe ſervit pour les publier. Sur ces entrefaites *Jean van der Does*, très-connu dans la Republique des Lettres ſous le nom de *Janus Douza*, étant Ambaſſadeur des Etats Generaux à *Londres*, racheta d'un ſoldat Anglois la copie qui avoit été priſe à *Laurin* & la mit entre les mains de *Juſte Lipſe*, qui augmenta beaucoup ce Recüeil, & le fit imprimer à *Leyde* en 1588. *in-fol.* Cette édition eſt fort belle; mais comme d'autres habiles gens avoient ramaſſé quantité d'Inſcriptions, qui ne s'y trouvoient point, on ſouhaita qu'on en fit un recüeil plus complet. *Joſeph-Scaliger*, qui étoit alors à *Leyde*, & qui avoit lui-même dans ſes voïages recüeilli quantité d'Inſcriptions engagea *Gruter* à y travailler, & ce J. GRUTER.

J. GRUTER. ſçavant homme, ſecouru par *Marc Velſer*, Bourguemaître d'*Ausbourg*, & par pluſieurs autres, s'y appliqua. Il augmenta infiniment ce Recüeil, en y ajoûtant ce que ſes amis lui fournirent, & toutes les Inſcriptions qu'il put trouver en divers Auteurs, qui les avoient citées. *Scaliger* voulut même prendre la peine de faire 24. Indices ſur cet Ouvrage, & d'y joindre quelques peti tes notes, ce qui lui coûta dix moisde travail.

L'Empereur loüa beaucoup cet Ouvrage, & laiſſa au choix de *Gruter* la récompenſe dont il vouloit le gratifier. Mais ce Sçavant lui répondit qu'il l'en laiſſoit le maître, pourvû que la récompenſe ne conſiſtât pas en argent. Cependant lorſqu'il ſçut qu'on ſongeoit à lui donner des Armoiries, pour relever dans l'Empire la nobleſſe de ſon extraction, il témoigna que bien loin de ſouhaiter de nouvelles Armoiries, il ſe ſentoit trop chargé de celles que ſes Ancêtres lui avoient laiſſées. Là-deſſus on conſeilla à l'Empereur de lui accorder un privilege pour tous les Livres qu'il publie-

blieroit. Ce Prince y donna les mains, & voulut que *Gruter* eût un caractere, qui lui donnât le droit d'accorder de ſemblables privileges. Il lui deſtina la dignité de Comte du ſacré Palais; mais comme il mourut avant que d'en avoir ſigné les Lettres Patentes, cette affaire n'aboutit à rien. Il faut qu'elle ait traîné bien en longueur, puiſque l'Empereur *Rodolphe II.* dont il s'agit ici, ne mourut que le 23. Janvier 1612. c'eſt à-dire, onze ans après la publication du Livre de *Gruter*. J. GRUTER.

Son édition eſt fort effacée par celle qu'a donné *J. G. Grævius*, ſous ce titre, qui exprime ce qu'elle contient: *Inſcriptiones antiquæ totius Orbis Romani in abſolutiſſimum corpus redactæ olim auſpiciis Joſephi Scaligeri & Marci Velſeri, induſtria autem & diligentia* Jani *Gruteri, nunc curis ſecundis ejuſdem Gruteri & notis Marquardi Gudii emendatæ & tabulis æneis à Boiſſardo confectis illuſtratæ, denuò cura* J. G. *Grævii recenſitæ. Accedunt Adnotationum Appendix & Indices XXV. emendati &*

J. GRUTER. *locupletati, ut Tironis liber & Senecæ notæ. Amſtelodami* 1707. *in-fol.* 4. *vol.* Cette derniere édition eſt magnifique en toutes manieres.

14. *Notæ Tullii Tyronis, & Annæi Senecæ, ſive characteres, quibus utebantur Romani Veteres in Scriptura compendiaria, ubi littera verbum facit, Opus mirabile, & quod prætereà optimi Gloſſarii vicem præſtare poſſit. Francofurti* 1603. *in-fol.* It. dans l'édition des Inſcriptions anciennes faites par *Grevius*. Les chiffres contenus dans ce Recüeil, quoiqu'attribuez à *Tiron* & à *Seneque*, ont été ſans doute ou inventez ou du moins augmentez par des gens qui ont vêcu long-tems après eux, puiſque non ſeulement il y a la liſte des Empereurs Romains, mais encore des mots, qui n'ont été emploïez que par les Chrétiens.

15. *In Plinii ſecundi Epiſtolas annotationes. Francofurti* 1611. *in-8.*

16. *Plinii Panegyricus cum annotationibus Gruteri & aliorum. Lugd. Bat.* 1675. *in-8.*

17. *Panegyrici Veteres cum Jani*

Gru-

Gruteri & aliorum annotationibus. J. GRUTER. *Francofurti* 1607. *in*-12.

18. *Commentarius in Onoſandris Strategicum, ſeu de Imperatoris inſtitutione. Heidelbergæ* 1600. *in*-4. It. *Francofurti* 1604. It. *Helmſtad.* 1619. *in*-4.

19. *Lampas, ſive Fax Artium liberalium, hoc eſt, Theſaurus Criticus, in quo infinitis locis Theologorum, Juriſconſultorum, Medicorum, Philoſophorum, Oratorum, Hiſtoricorum, Poëtarum, Grammaticorum, &c. ſcripta ſupplentur, corriguntur & illuſtrantur. Francofurti* 1602. *& ſeq.* 6. *vol. in*-8. *Gruter* a ramaſſé dans ces ſix gros volumes une infinité de Traitez des plus excellens Critiques du XVI. ſiecle, que l'on auroit mille peines à trouver, s'il ne les avoit raſſemblez. *Daniel Parcus* y a ajoûté en 1623. un ſeptiéme volume, qui n'eſt pas du merite des autres, & où il ſemble n'avoir eu deſſein que de maltraiter *Gruter*.

20. *Florilegium Ethico-Politicum, cum Gnomis Paræmiiſque Græcorum, Proverbiis Germanicis, Belgicis, Britannicis, Italicis, Gallicis, Hiſpanicis.*

J. GRUTER. *cis. Francofurti* 1610. *in*-8. 3. *vol.* Ce Recüeil de Proverbes & de Sentences que *Gruter* a quelquefois accompagnées de ſes notes, lorſqu'il y avoit quelque choſe d'obſcur, qui demandoit une explication, eſt ſans aucun ordre, & par conſéquent moins utile, que ſi chaque Proverbe ou Sentence étoit diſtribué ſous certains titres. D'ailleurs il y en a beaucoup qui n'ont rien que de commun & qui ne meritoient pas d'être rapportez.

21. *Bibliotheca Exulum, ſeu Enchiridion divinæ humanæque prudentiæ. Argentorati* 1624. *in*-12. It. *Francofurti* 1625. *in*-8. Ce ſont des Maximes, dont pluſieurs ſont en Vers, & qui ſont de la façon de *Gruter*, qui les avoit inſerez dans l'Ouvrage précedent.

22. *Florilegii Magni, ſeu Polyantheæ tomus ſecundus. Argentorati* 1624. *in-fol.* C'eſt une continuation de l'Ouvrage de *Joſeph Langius*. *Gruter* en avoit fait le troiſiéme & quatriéme volume, mais ils n'ont pas été donnez au Public. On étoit autrefois dans le goût de ces Recüeil,

cüeils, mais il eſt paſſé preſente- J. GRUTER.
ment.

23. *Hiſtoriæ Auguſtæ Scriptores Latini Minores cum notis Politicis. Francofurti*, 1609. & 1611. *in fol.*

24. *In Querolum incerti Autoris Comœdiam notæ. Heidelbergæ* 1595. *in.*8.

25. *M. Tullii Ciceronis Opera cum notis Jani Guilelmii & Jani Gruteri. Hamburgi* 1618. *fol.* 2. *vol. Fabricius* fait beaucoup de cas de cette édition, & la préfere à toutes les autres. Elle eſt en effet fort correcte. On l'a réimprimée à *Londres* en 1681. *in-fol.* mais on a ôté mal-à-propos la diſtinction des Chapitres que *Gruter* y avoit miſe. On a ſuivi cette édition dans la plûpart de celles qui ſe ſont faites en Hollande & à *Bâle* des Ouvrages de cet Auteur.

26. *Chronicon Chronicorum Eccleſiaſtico-Politicum. Collectore Johanne Gualtero-Belga. Francofurti* 1614. *in*-8. 4. *vol. Gruter*, le veritable Auteur de cet Ouvrage, y a pris le nom de *Jean Gualterus* en me-

J. GRUTER.

moire de ſon pere qui le portoit. Sa Chronique n'eſt qu'une compilation de differens Auteurs ; elle commence à la naiſſance de Jeſus-Chriſt & finit en 1613. Elle pourroit être de quelque uſage, ſelon l'Abbé *Lenglet*, ſi elle n'étoit pas remplie d'une infinité de choſes inutiles.

27. *Delitiæ Poëtarum Italorum hujus ſuperioriſque ævi illuſtrium. Collectore Ranutio Ghero. Francofurti* 1608. 2. *vol. in*-16. *Gruter* s'eſt caché ſous ce nom pour publier ce Recüeil & les deux ſuivans.

28. *Delitiæ Poëtarum Gallorum. Collectore Ranutio Ghero. Francofurti* 1609. *in*-16. 3. *vol.*

29. *Delitiæ Poëtarum Belgicorum. Collectore Ranutio Ghero. Francofurti* 1614. *in*-16. 3. *vol.*

30. *Chriſtophori Pflugii Epiſtola monitoria novæ editioni Plauti quæ modo adornatur præfigenda, in qua fatuitas Apologiæ Joannis Philippi Parei contra Janum Gruterum detegitur. Witebergæ* 1620. *in*-8. *Gruter*, qui n'aimoit pas *Pareus*, aïant attaqué les explications qu'il avoit données de quel-

quelques paſſages de *Plaute*, qui étoit ſon Auteur favori; celui-ci ſe défendit, & cette défenſe lui attira cet Ouvrage de *Gruter*, dont le titre ſeul découvre le fiel & l'emportement. En effet *Gruter* l'accable des injures le plus groſſieres, juſqu'à l'appeller un âne, un mulet de bagage, un cochon, un bouc, un hibou, un fou à lier, &c. *Gretſer* s'eſt diverti à ramaſſer *136.* injures ſemblables tirées de cet Ouvrage, qui font plus de tort à celui qui en eſt l'Auteur, qu'à celui à qui elles s'adreſſent. *Pareus* y répondit auſſitôt par un Livre intitulé: *Provocatio ad Senatum Criticum pro Plauto & Electis Plautinis*, 1620. & lui rendit injure pour injure. *Gruter* ne ſe contenta pas de cet Ouvrage, il publia encore contre *Pareus* le ſuivant, où il ſe maſqua de même que dans celui-ci. I. GRUTER.

31. *Euſtathi Su. P. contra* Pareum. *Francofurti* 1620. *in*-8.

32. *L. Annæi Senecæ & Publii Syri Mimi forſan & aliorum ſingulares Sententiæ, centum aliquot Verſibus ex Codd. Pall. & Friſing. auctæ & correctæ.*

I. GRUTER.

rectæ. Studio & opera Jani Gruteri cum notis ejuſdem recognitis & caſtigatis. Accedunt Notæ Poſthumæ, ut & nova Verſio Græca Joſephi Scaligeri, nunc primùm ex utriuſque Autographis adornatæ. Lugd. Bat. 1708. *in*-8.

33. On trouve quelques-unes de ſes Lettres dans le Recüeil intitulé: *Epiſtolæ celebrium eruditorumque Virorum.. Amſtelod.* 1705. *in*-12. & dans les *Amœnitates Litterariæ* de *Schelhorn*.

Deux Auteurs ont écrit ſa vie. L'un ſous ce titre : *Vita, Mors & Opera maximi virorum Jani Gruteri recenſita à Fridèrico Hermanno Flaydero. Adjecta ſunt quoque Epicedia. Tubingæ* 1620. *in*-16. L'autre ſous celui-ci : *Panegyricus Jano Grutero ſcriptus à Balthaſare Venatore*, dans les *Memoriæ Henningi Witteni*. Ces deux Ouvrages ſont en ſtile de Panegyrique, mais ſur tout le ſecond, qui outre cela eſt ſi diffus & dit ſi peu de choſes, qu'il eſt difficile d'en ſoûtenir la lecture. V. auſſi *Valerii Andreæ Bibl. Belgica*.

JEAN

JEAN ANNIUS DE VITERBE.

JEAN Annius naquit à *Viterbe* vers l'an 1430. & c'eſt ainſi qu'on l'a mis dans les dernieres éditions de *Morery*. *Voſſius* aſſigne ſa naiſſance au cinquiéme Janvier 1437. & a été ſuivi en cela par les compilateurs du Dictionnaire de Morery, mais il ſe trompe certainement ; car il eſt marqué dans ſon épitaphe qu'il mourut en 1502. âgé de 70. ans, calcul qui ne peut s'accorder avec le ſien. J. ANNIUS.

Son veritable nom étoit *Nanni* ou *Nannio*, qu'il changea, ſuivant la coutume des ſçavans de ſon tems, en celui d'*Annius*.

Il entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il s'eſt rendu très-celebre par ſa ſcience, mais plus encore par ſes impoſtures en fait d'érudition & d'antiquitez. Outre les Langues Grecque & Latine, il ſçavoit encore pluſieurs Langues Orientales.

Son habileté lui procura de l'accès auprès des Papes *Sixte IV.* & *Ale-*

I. ANNIUS. *Alexander VI.* qui lui donnerent des marques de leur eſtime. Le dernier l'honora de la dignité de Maître du Sacré Palais. Il paroît qu'il l'étoit en 1599. mais il ne le fut pas longtems, car il mourut le 13. Novembre 1502. à ſainte Marie de la Minerve, où il fut enterré. Il étoit alors âgé de 70. ans, comme je l'ai déja dit.

Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages, dont la plûpart n'ont pas été imprimez. Voici ceux qui l'ont été.

1. *Tractatus de Imperio Turcorum.* C'eſt un recüeil de Sermons qu'il prêcha à *Gennes* en 1471. & qu'il fit imprimer dans le même tems.

2. *De futuris Chriſtianorum triumphis in Turcas & Saracenos ad Xyſtum IV. & omnes Principes Chriſtianos. Genuæ* 1480. *in*-4. It. *Noribergæ in*-4. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois parties. Les deux premieres, ſont un Commentaire ſur l'Apocalypſe, où il applique à Mahomet ce qui y eſt dit de l'Antechriſt, & prétend découvrir dans ſes prédictions pluſieurs victoires que les Princes Chré-

Chrétiens remporteroient ſur les Turcs. La troiſiéme, eſt un abregé & une récapitulation de l'Ouvrage précédent. I. ANNIUS.

2. *Ad R. D. P.* [Petrum] *Barotium Epiſcopum Patavinum Quæſtiones duæ diſputatæ ſuper Mutuo Judaico, & Civili & Divino.* Cet Ouvrage eſt daté de *Viterbe* le 8. Mai 1492. Il eſt *in-4.* mais le lieu ni le nom de l'impreſſion n'y ſont point marquez. Les Biblithecaires des Dominicains ne font point mention de cet Ouvrage, qui porte cependant ſon nom.

4. *Commentarius in Catullum, Tibullum & Propertium. Pariſ.* 1604. Le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford cite cet Ouvrage, dont les Bibliothecaires des Dominicains ne parlent point.

5. *Antiquitatum Variarum Volumina XVII.* Les éditions de cet Ouvrage ſont de deux ſortes. Les unes ne contiennent que le texte des prétendus Auteurs ; les autres ont de plus les Commentaires d'*Annius*. La premiere édition, qui eſt accompagnée du Commentaire, s'eſt faite

I. ANNIUS. faite à *Rome* en 1498. *fol.* Il s'en eſt fait la même année une autre ſemblable pour la forme à *Veniſe*. Les autres qui ont ſuivi ſont celles de 1510. *Paris* 4. ſans le Commentaire; de 1512. *Paris fol.* avec le Commentaire; de 1530. *Bâle in*-4. ſans Commentaire; de 1545. & 1552. *Anvers in*-8. cette édition outre le Commentaire contient encore deux Ouvrages de *Claude Marius Aretius*, *De ſitu Siciliæ Liber*, *& Dialogus in quo Hiſpania deſcribitur cum recentioribus nominibus*; de 1552. & 1560. *Lyon in*-16. *ſans le Commentaire*: de 1599. *Bâle in*-8. avec la Cenſure de *Gaſpar Barerius*, ſans les Commentaires: de 1612. *Wittemberg in*-8. ſans Commentaires.

Les dix-ſpept Ouvrages contenus dans ces differentes éditions ſont:

1. *Notitia generalis ſequentium ſexdecim.*

2. *Inſtitutio de æquivocis circa Etruſcam originem.*

3. *Vertumniana Propertii.*

4. *Xenophon de æquivocis hominum nominibus*,

5. *Quin-*

5. *Quintus Fabius Pictor de aureo ſæculo, & de Origine urbis Romæ ac vocabulorum ejus.* I. ANNIUS.

6. *Myrſilus Lesbius Hiſtoricus de bello Pelaſgico & origine Italiæ & Thyrrenorum.* Cet Ouvrage a été imprimé ſéparément à *Rome* en 1499.

7. *Fragmenta Catonis.*

8. *Fragmenta duo Itinerarii Antonini Pii.*

9. *Sempronius de Diviſione & Chorographia Italiæ.*

10. *Epithetum* [on a peut-être voulu dire *Epitome*] *Archiloci de Temporibus.*

11. *Metaſthenes Perſa de judicio temporum & annalium Perſarum.*

12. *De primis temporibus & XXIV. Regibus Hiſpaniæ, & ejus antiquitate.* Cet Ouvrage a été imprimé ſéparément.

13. *Etruſca ſimul & Italica emendatiſſima Chronographia.*

14. *Philonis Breviarium de temporibus.*

15. *Defloratio Beroſi Chaldaica Libris V.*

16. *Manëthonis Sacerdotis Ægyptii ſupplementum ad Beroſum.*

17. *An-*

I. ANNIUS. 17. *Anniæ quæſtiones ad conſobrinum ſuum F. Thomam Annium ejuſdem Ordinis.*

J'ai une fort jolie édition des Hiſtoriens anciens de ce Moine, imprimée *in*-16. à *Lyon* chez *Jean Temporal* en 1554. Le titre du premier Volume eſt: *Beroſi Chaldæi Sacerdotis, reliquorumque conſimilis argumenti Autorum de Antiquitate Italiæ ac totius orbis, cum F. Joannis Annii Viterb. Theologi commentatione & auxeſi ac verborum rerumque mirabilium indice pleniſſimo.* Ce premier volume contient les pieces ſuivantes.

1. *Archilochi de Temporibus Epitome. lib.* 1.

2. *Xenophontis de Æquivocis lib.* 1.

3. *Beroſi Babil. de Antiquitatibus Italiæ ac totius orbis lib.* v.

4. *Manethonis Ægyptii ſupplementa ad Beroſum lib.* 1.

5. *Metaſthenis Perſæ de judicio temporum & annalibus Perſarum lib.* 1. [Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, *Annius* auroit du dire *Megaſthenis.*]

6. *Philonis Hebræi de temporibus lib.* 11.

7. *Joan-*

7. *Joannis Annii de primis temporibus & quatuor ac viginti Regibus Hiſpaniæ & ejus antiquitate lib.* 1. I. ANNIUS.

8. *Ejuſdem de antiquitate & rebus Etruriæ lib.* 1.

Les Commentaires d' *Annius* ſont à la ſuite de chaque chapitre de ces pretendus anciens Auteurs.

Le ſecond Volume à pour titre : *Beroſi & aliorum ejus argumenti Autorum de Chronologica priſcæ memoriæ Hiſtoria Tomus alter, cujus ſcriptores & conſequentem eorum ordinem verſa pagina indicabit.* Ce Volume renferme :

1. *Commentaria ſuper Q. Fabium Pictorem de aureo ſæculo & origine urbis Romæ.*

2. *Commentaria in Myrſilum Leſbium de origine Italiæ & Turrheniæ.*

3. *Commentaria ſuper duodeviginti fragmenta M. Catonis de Originibus.*

4. *Comm. ſuper Itinerarium Antonini Pii Cæſaris Auguſti.*

5. *Comm. ſuper C. Sempronium de Chorographia, ſive deſcriptione Italiæ & ejus Origine.*

6. *De Ethruſca ſimul & Italica Chronographia.*

7. *Quæ-*

I. ANNIUS.

7. *Quæſtiones quadraginta de Thuſcia.*

8. *Commentaria in Vertumnianam Propertii.*

Ces titres ſont un peu plus ſuivis & plus nets. Cette édition merite une note. Les Caracteres de l'Imprimeur ſont très-beaux. (M. l'Abbé *Papillon*.)

Il eſt clair & certain qu'*Annius* a fabriqué lui-même toutes ces Pieces; cependant leur ſuppoſition ne s'eſt pas recconnuë d'abord, & les ſentimens ont été partagez à leur égard.

Quelques-uns ont prétendu qu'*Annius* avoit eu veritablement en main quelques fragmens des anciens *Auteurs* qu'il a publiez dans ce recüeil, mais qu'il les a augmentez & y a beaucoup mis du ſien, tels ont été *Daniel Chytræus*, *Sebaſtien Munſter*, *Thomas Reineſius*, *André Borrichius* & *Gaſpar Barzius*.

D'autres ont crû que tous ces Ouvrages étoient ſuppoſez, mais qu'*Annius* n'en étoit pas l'Auteur, & qu'il les avoit publiez de bonne foi,

&

& croïant qu'ils étoient veritable- I. ANNIUS.
ment des Auteurs dont ils portent le nom. C'a été le ſentiment de *Theophile Raynaud* dans ſon Livre *de bonis & malis Libris*, *p.* 164. mais il en changea dans ſon Ouvrage *de Immunitate Cyriacorum*; car comme ſon deſſein étoit d'y décrier l'Ordre de S. Dominique, il trouvoit mieux ſon compte à attribuer la ſuppoſition à *Annius* même, & il ne manqua pas de le faire avec ſa vivacité ordinaire. Les Bibliothecaires des Dominicains paroiſſent auſſi être de ce ſentiment.

D'autres ont regardé comme veritables & legitimes tous ces Ouvrages; tels ont été *Jean Nauclerus*, *Jean Driedon*, *Michel Medina*, *Sixte de Sienne*, *Guillaume Poſtel*, *Albert Krantz*, *Charles Sigonius*, *Denis Godefroy*, *Leandre Alberti*, & pluſieurs autres. On dit que ce dernier mourut de chagrin d'avoir été la dupe de ces Ouvrages & d'avoir gâté ſa deſcription de l'Italie en y mêlant les Fables dont ils ſont remplis.

Enfin tous les meilleurs critiques ont rejetté avec mépris ces romans,

com-

L. ANNIUS. comme ſortis de la tête d' *Annius*, qui a voulu en impoſer au Public, en y faiſant des Commentaires. Mais la ſuppoſition étoit trop groſſiere, pour qu'elle ne fût pas bientôt découverte. *Annius* ne ſçavoit pas le vrai nom des Auteurs qu'il produiſoit, il appelloit *Methaſtene* un Hiſtorien connu dans l'Antiquité ſous le nom de *Megaſthene*; il leur attribuoit même des ſentimens & des faits contraires à ce que nous liſons dans leurs veritables fragmens. D'ailleurs on n'a jamais vû aucun Manuſcrit de ces prétendus Auteurs. *Antoine Auguſtin*, Archevêque de *Tarragone*, rapporte dans ſon dixiéme Dialogue un fait qui ſuffit pour faire connoître le peu de bonne foi d'*Annius*, il dit qu'il fit graver une inſcription ſur une pierre, & la fit enſuite enterrer dans une vigne près de *Viterbe*; que quelques tems après il y fit creuſer & témoigna beaucoup d'étonnement, lorſqu'on l'eût trouvée; qu'il la porta en triomphe aux Magiſtrats, & s'en ſervit pour leur faire croire que leur Ville étoit plus ancienne que *Rome*,

&

& qu'elle avoit été bâtie par *Iſis* & *Oſiris*, qui avoient vêcû plus de deux mille ans avant *Romulus*. I. ANNIUS.

Il s'eſt trouvé cependant de tems en tems des Ecrivains qui ont entrepris la défenſe de ces Ouvrages ſuppoſez. Ainſi *Thomas Mazza*, Dominicain Italien, a publié en leur faveur le Livre ſuivant. *Apologia per F. Giovanni Annio Viterbeſe. In Verona* 1673. *fol.* It. *Latine verſa à Fr. Joanne Baptiſta Ettoreo, ejuſdem Ordinis. in-4.* Le principal but de cet Auteur eſt de montrer que s'il y a eu quelque fraude en cela, il ne faut pas l'imputer à *Annius*; mais il va plus loin, car il ſoûtient que ces Ouvrages ſont legitimes, & tâche de répondre aux objections. Son Livre aïant eu beaucoup de débit, il jugea à propos d'en faire un noveau ſur le même ſujet, & pour confirmer ce qu'il avoit avancé, mais ſous le nom emprunté de *Didymo Ropaligero Liviano*. Il a pour titre :

I *Goti illuſtrati, overo Iſtoria de' Goti antichi con varie digreſſioni in materie parimente antiche e ſingola-*

IANNIUS

ri da Didymo Ropaligero Liviano ; inſertavi l'Apologia per F. Gio. Annio Viterbeſe . In Verona 1679. fol. pp. 294.

François Sparavieri de Verone aïant écrit contre cet Ouvrage ſans ſe nommer , *François Macedo* lui répondit pour *Mazza* , par un Livre intitulé : *Reſponſio ad Notas nobilis critici anonymi in Apologiam R. P. F. Thomæ Mazza . Veronæ in-4.*

Mazza ne jugea pas cependant à propos de s'en tenir à cette défenſe , il en publia lui-même une autre ſous un nom emprunté. En voici le titre : *Aucupium Ibis , hoc eſt, Confutationes objectionum Elenchiſti anonymi in Apologiam pro Annio F. Thomæ Mazza. Autore Didymo Leoclavio Siviliano , editum à R. P. F. Franciſco a Sexto Ord. Min. Capuc. Ronchi in-4.*

Sparavieri aïant répondu d'une maniere fort vive , *Mazza* oppoſa à ſa réponſe l'Ouvrage ſuivant. *Ad Franciſcum Sparaverium plus æquo in Thomam Mazzam excandeſcentem Paræneſis. 1677. in-4.*

Ce

Ce que j'ai dit des Ouvrages compoſés pour ou contre *Annius de Viterbe*, demande quelque éclairciſſement. I. ANNIUS.

Thomas Mazza n'eut pas plutôt compoſé une Apologie en faveur de ſon Confrere; que *Sparavieri* fit ſur elle quelques obſervations pour ſon uſage particulier, & ſans aucun deſſein de les rendre publiques. Il les montra cependant à quelques uns de ſes amis, & *Macedo* en eut communication, ſous promeſſe de n'en faire aucun uſage. Cette promeſſe ne l'empêcha pas neanmoins de les faire imprimer quelque tems aprés à *Verone* avec une reponſe, ſous ce titre: *Reſponſio ad Notas nobilis Critici Anonymi in Apologiam R. P. F. Thomæ Mazza. Veronæ*, 1674. *in*-4. Il ne nomme pas *Sparavieri*, pour faire croire que les obſervations qu'il publioit venoient d'un autre. Pour la même raiſon il y changea beaucoup de choſes dans ce qu'il tenoit de lui; mais ces changemens n'empêcherent pas *Sparavieri* de reconnoître ſon infidelité; & il ſe vit par-là engagé à

I. ANNIUS. publier lui-même ſon ouvrage, avec une refutation de la reponſe de *Macedo*. Elle parut ſous ce titre: *Franciſci Sparavierii Caſtigationes ad Apologiam Thomæ Mazzæ pro Joanne Annio Viterbienſe vindicatæ & aſſertæ etiam adverus reſponſiones ad eas Franciſci à S. Auguſtino Macedi.* 1676. *in* 4. Le lieu n'eſt point marqué, mais l'impreſſion paroit être d'Allemagne. Ce fut à cet ouvrage que *Mazza* oppoſa ſa *Paræneſis*, imprimée en 1677. (*Amœnitates Litterariæ t. 9. p.* 764.)

Ajoutez aux ouvrages faits contre *Annius de Viterbe*, le ſuivant.

Caſparis Varrerii Cenſura in quemdam Autorem, qui ſub falſa inſcriptione Beroſi Caldæi circumfertur. Romæ. 1565. *in*-4.

Francois Sanſovino a traduit en Italien les prétendus Auteurs publiez par *Annius*, & a donné au Public ſa traduction ſous ce titre: *Le Antichità di Beroſo Chaldeo Sacerdote e d'altri Scrittori così Ebrei come Greci e Latini, che trattano delle ſteſſe materie, tradotte, dichiarate, e con diverſe utili e neceſſerie annotationi illu-*

illuſtrati. *In Venezia* 1585. *in*-4. *pp.* 212. (*a*) I. ANNIUS.

V. *Bibliotheca Scriptorum Ord. Prædicatorum* Jac. Echard. *Journ. de Veniſe*, *t.* 20. *p.* 140. *Voſſius de Hiſt. Lat.*

JEAN CAIUS.

JEAN *Caius*, dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui eſt plus connu ſous celui de *Caius*, naquit

(*a*) *Sanſovino* n'eſt pas le traducteur des Auteurs ſuppoſés par *Annius*, comme je l'ai dit après les Bibliothecaires des Dominicains. Cette traduction eſt de *Pierre Lauro*, & *Sanſovino* n'a fait que la revoir, & y faire quelques additions. *L'Antichità di Beroſo Caldeo*, *Mirſilio Lesbio*, *Archiloco*, *Manetone*, *Megaſtene*, *Q. Fabio Pittore*, *e Caio Sempronio*, *tradotte da Pietro Lauro*. *In Venezia* 1550. *in*-4. It. *Da Franceſco Sanſovini accreſciute*, *dichiarate & con diverſe annotationi illuſtlate*. *In Venetia* 1583. *in*-4. Ce ſont deux éditions citées par Haym dans ſa *Notizia de' Libri rari*.

I. CAIUS. quit a *Norvvich*, ville Capitale du Comté de *Nortfolck* en Angleterre l'an 1510.

Il commença ſes études dans cette Ville, & alla les continuer à *Cambrige*, où il étudia en Medecine & ſe fit recevoir Docteur. Il voïagea enſuite en Italie pour ſe perfectionner ſous les habiles Maîtres qui y enſeignoient. De retour en Angleterre, il ſe fit une ſi grande réputation par ſon habileté, qu'il fut ſucceſſivement Medecin du Roi *Edouard VI.* de la Reine *Marie*, & enfin d'*Elizabeth*.

Il avoit ſi fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres, qu'il fit rebâtir preſqu'entierement à ſes frais le College de *Cambrige*, où il avoit étudié, & augmenta ſes revenus de ſon propre bien.

Pitſeus dit qu'il n'avoit pas des ſentimens trop aſſurez ſur la Religion, & que dans les differentes révolutions qui ſe firent de ſon tems en Angleterre, il ſe conforma toujours à la Religion du Prince regnant.

Il eſt mort en 1573. âgé de 63. ans.

Ca-

Catalogue de ſes Ouvrages. J. CAIUS.

1. *De medendi Methodo ex Cl. Galeni, & Joannis-Baptiſtæ Montani Veronenſis, principum Medicorum ſententia Libri duo. Baſileæ* 1544. *in*-8. It. *Lovanii* 1556. *in*-8. It. *Baſileæ* 1558. *in*-8. avec les Opuſcules de *Montanus*. *Caius* compoſa cet Ouvrage en 1542. lorſqu'il étoit en Italie. Il y ſuit entierement les principes de *Galien* & de *Jean B. Montanus* Profeſſeur en Medecine à *Padoue*, ſous lequel il avoit étudié quelque tems.

2. *Cl. Galeni Pergameni, Libri aliquot Græci partim hactenus non viſi, partim à mendis quibus ſcatebant innumeris ad vetuſtiſſimos Codices repurgati, & integritati ſuæ reſtituti, annotationibuſque illuſtrati. Baſileæ* 1544. *in*-4. Il revit ces Ouvrages en Italie & il les fit imprimer après ſon retour en Angleterre. *Caius* s'applaudit dans ſon Livre ſur ſes propres Ouvrages des corrections qu'il avoit faites à *Galien*, & de l'édition qu'il avoit donnée de quelques-unes de ſes Œuvres, & dit qu'on la rechercha avec empreſſement & qu'on

J. CAIUS copia ſes Remarques preſque mot à mot dans une édition qui s'en fit à *Lyon* en 1551.

3. *Galeni Liber de ſanitate tuenda. Baſileæ* 1549. *in*-12. Il n'y a point de Commentaire dans cette édition. *Caius* en fit dans la ſuite qu'il envoïa à *Bâle* en 1563. pour être imprimé, mais il ne l'a point été.

4. *De Ephemera Britannica Liber. Londini* 1551. *in*-12. C'eſt un traité de la ſueur Angloiſe qui fit périr beacoup de monde en Angleterre cette année 1551. Il l'appelle *Ephemera*, parce que cette maladie ne duroit qu'un jour. Il fit cet Ouvrage fort à la hâte, mais il l'augmenta dans la ſuite conſiderablement, & le partagea en deux Livres; c'eſt dans cet état qu'il a été imprimé dans le recüeil ſuivant. It. *Lond.* 1721. *in*-8.

5. *Opera aliquot & Verſiones, videlicet, de Medendi Metodo Libri duo. De Ephemera Britannica. Galenus de Libris ſuis & Librorum ordine Libri duo. De ratione Victus Hippocratis in Morbis acutis. De Placitis Hippocratis & Platonis. Lovanii* 1566. *in*-8.

6. *Ga-*

6. *Galeni Libri de Oſſibus, de Pſyſ-* I. CAIUS.
ſana, &c. Baſileæ 1557. *in*-8.

7. *De Canibus Britannicis Liber unus. De rariorum Animalium & Stirpium Hiſtoria Liber unus. De Libris propriis Liber unus. Londini* 1570. *in*-12. Le Traité *de Canibus Britannicis* a été réimprimé avec *Chriſtiani Franciſci Paullini Cynographia curioſa; ſeu Canis deſcriptio. Noribergæ* 1685. *in*-4. auſſi-bien que dans le recüeil des Auteurs qui ont écrit ſur la Chaſſe. *Leyde* 1728. *in*-4.

8. *De pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ cum ſcriptione nova. Londini* 1674. *in*-4.

9. *De antiquitate Academiæ Cantabrigenſis Libri duo. Londini* 1568. *in*-8. It. *Londini* 1574. *in*-4. *Caius* prétend prouver dans cet Ouvrage que l'Univerſité de *Cambrige* eſt plus anciénne que celle d'*Oxford*. Il n'y a pas mis ſon nom. La ſeconde édition eſt augmentée. *

La Reine *Elizabeth* étant à *Cambrige* en 1564. fut haranguée par l'Orateur de l'Univerſité, qui entre autres choſes lui dit que cette Univerſité étoit plus ancienne que

* Ces deux Ouvrages ſe trouvent chez Brieſſon à Paris.

J. CAIUS. celle d'*Oxford*. Cette harangue fit beaucoup de bruit à *Oxford*, & *Thomas Caius* Preſident du College de l'Univerſité de cette ville, y oppoſa un Ecrit intitulé : *Aſſertio Antiquitatis Oxonienſis Academiæ*; mais ſans y mettre ſon nom. *Jean Caius* ſe propoſa de refuter cet écrit par celui qui eſt indiqué au *N. 9.* ſous le nom de *Londinenſis Autor. Thomas Caius* aïant vu cette reponſe, y fit une replique ſous ce titre : *Animadverſiones aliquot in Londinenſis de Antiquitate Cantabrigienſis Academiæ libros duos*; mais il n'eut pas le tems de la publier, étant mort en 1572. Aprés avoir paſſé par pluſieurs mains, elle a été enfin remiſe à *Thomas Hearne*, qui l'a fait imprimer à *Oxford* en 1731. *in*-8. avec quelques autres pieces.

10. *Hiſtoria Cantabrigienſis Academiæ ab Urbe condita duobus Libris. Londini* 1574. *in*-4.

Il a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui ſont péris, ou qui n'ont jamais été imprimez.

Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques ouvrages de

de *Caius*, qui étoient devenus extremement rares. Ce ſont ceux que j'ai indiques aux *N.* 7. & 8. Cette édition a paru à *Londres* en 1728. *in*-8. H. DE SPONDE.

V. *Pitſeus de Script. Angliæ. Lindenius Renovatus. Caius de Libris propriis.*

HENRI DE SPONDE.

HENRI *de Sponde* naquit le 6. Janvier 1568. à *Mauleon* petite ville du Païs de Soule, entre la Navarre & le Bearn.

Son pere, qui étoit Secretaire & Conſeiller de la Reine de Navarre, *Jeanne d'Albret*, le fit tenir ſur les fonts de Batême par *Henri de Bourbon* ſon fils, qui fut depuis Roi de France, & comme il faiſoit profeſſion du Calviniſme, il l'éleva dans les mêmes ſentimens.

Il alla faire ſes études à *Ortez*, où les Réformez avoient alors un College, & il s'y diſtingua par la facilité avec laquelle il apprit les Langues Latine & Grecque. Il fit

H. DE SPONDE.

enſuite un voïage en Ecoſſe à la ſuite de *Guillaume Saluſte du Bartas*, Ambaſſadeur du Roi de Navarre, & y apprit en peu de tems la Langue du Païs.

De retour en France, il s'appliqua à l'étude du Droit Civil & du Droit Canon, dont il lût preſque tous les Livres. Il alla à *Tours*, où le Parlement de Paris avoit été tranſferé, & ſon ſçavoir & ſon éloquence dans le Barreau porterent le Roi *Henri IV.* à le faire Maître des Requêtes de la Navarre.

Les Livres de Controverſe de *Bellarmin* & de *du Perron*, qu'il lût alors avec avidité, commencerent à lui ouvrir les yeux ſur les erreurs dans leſquelles il avoit été engagé; il ſe prêta aux impreſſions de la grace qui agirent ſur lui, & animé par l'exemple de ſon frere aîné *Jean de Sponde*, qui avoit déja abandonné l'héréſie, il en fit abjuration à *Paris* le 21. Septembre 1595. à l'âge de 27. ans.

Il eſt certain que c'eſt au Cardinal *du Perron* que l'Egliſe doit la converſion de *Henri de Sponde*, avant

vant même que ce Cardinal fût dans les Ordres ſacrés. *De Sponde* & *Jean de Salettes*, tous deux Bearnois, s'attacherent à M. *du Perron* dans ſon premier voïage de *Rome*, où ils lui rendirent de grands ſervices, pour le grand ouvrage de la réunion de *Henri* IV. à l'Egliſe Catholique. Ce Prince aïant nommé *du Perron* à l'Evêché d'*Evreux* en 1595. les deux premiers Canonicats dont le nouveau Prelat fut maître dans ſa Cathedrale, furent donnés à ces deux Savans avant l'année 1600. *Salettes* fut nommé Evêque de *Leſcar* en 1609. & mourut en 1632. & *Sponde*, comme on l'a vû, fut Evêque de *Pamiers* en 1726. & mourut en 1643. *Evreux* ne fut, pour ainſi dire, qu'un Cabinet d'étude pour ce dernier; comme *Condé*, maiſon de Campagne des Evêques d'*Evreux*, le fut pour le Cardinal ſon Protecteur, juſqu'a ce qu'il fût nommé à l'Archevêché de *Sens*. [*Mercure du mois d'Octobre* 1730. H. DE SPONDE.

De Sponde réuni à l'Egliſe Catholique voulut s'engager dans l'Etat Eccleſiaſtique, & obtint en 1599.

de

H DE SPONDE. de l'Evêque d'*Oleron* un démiſſoire pour recevoir les Ordres, même hors du Roïaume. Cette derniere clauſe étoit néceſſaire, parce qu'il avoit deſſein d'aller à *Rome* gagner les Indulgences de l'année ſainte.

Il y alla effectivement en 1600. à la ſuite du Cardinal de *Sourdis*, & demeura quelques années dans cette Ville, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe le 27. Mars 1606.

La connoiſſance qu'il eut du Cardinal *Baronius*, & l'étroite amitié qu'il lia avec lui, lui fit naître le deſſein de faire un abregé de ſes Annales; deſſein qu'il executa dans la ſuite, après avoir obtenu ſon agrément pour cela.

Il revint à *Paris* en 1605. mais il retourna quelque tems après à *Rome*, où le Pape *Paul V.* qui l'amoit beaucoup, lui commit la reviſion des expeditions du Tribunal de la Pénitencerie.

La conſideration qu'on avoit pour lui en Italie, l'avoit porté à s'y fixer pour le reſte de ſes jours, & il ne ſongeoit plus à revenir en France;

ce ; mais le Seigneur en diſpoſa au- H. DE
trement. Le Roi *Louis XIII.* le nom- SPONDR.
ma à l'Evêché de *Pamiers* au commencement de l'année 1626. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cette dignité, mais le Pape *Urbain VIII.* le lui aïant ordonné, il ſe ſoûmit à ſes ordres, & fut ſacré à *Rome* par le Cardinal de *Marquemont*, Archevêque de *Lyon*, dans l'Egliſe de S. Loüis, dont il avoit eu longtems la conduite, le 16. Août de la même année, & non pas le 17. Septembre, comme le marque M. *Perrault*, qui n'a pas pris garde à l'expreſſion Latine de ſa vie, *die decima ſeptima cal. Septembris*.

De Sponde vint peu de tems après à *Paris*, où le Roi le reçut avec des marques ſingulieres d'eſtime. Il ſe rendit de là à *Pemiers*, où il fit ſon entrée le 23. Mai 1627. Il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur à procurer le ſalut des ames qui lui avoient été confiées, & à retirer de l'erreur ceux qui y étoient engagez. Il faiſoit fréquemment des viſites dans ſon Dioceſe, & y rétablit la diſcipline trop negligée en quelques endroits.

Le

H. DE SPONDE.

Le Duc de *Rohan*, chef des Huguenots, étant entré au mois de Novembre de l'année de ſon inſtallation dans *Pamiers* par trahiſon, *de Sponde* ſe ſauva par un trou qu'on fit aux murailles. L'année ſuivante le Prince de *Condé* aïant repris la Ville, & les Huguenots en aïant été chaſſez, le Pape *Urbain VIII.* en écrivit à *de Sponde* des lettres de compliment, qui marquoient une eſtime extraordinaire de ſon merite.

Son grand âge lui aïant fait prendre *Jean de Sponde* ſon neveu pour Coadjuteur, il revint à *Paris* dans le deſſein de ſe donner tout entier à l'édition de ſes Annales.

Il quitta cette Ville en 1642. pour aller à *Toulouſe*, où il mourut le 18. Mai 1643. âgé de 75. ans.

Il laiſſa par ſon teſtament, qu'il fit peu de jours avant ſa mort, ſa Bibliotheque aux Minimes de *Toulouſe*, & tous ſes biens à *Pierre Frizon* de *Reims*, Docteur de la Maiſon Navarre, avec lequel il avoit vêcû dans une étroite amitié pendant quinze ans tant à *Rome* qu'à *Paris*.

Son

Son corps fut enterré dans l'Egliſe Cathedrale de *Toulouſe*, & on mit ſur ſon tombeau cette épitaphe, qu'il s'étoit faite lui-même.

Hic jacet corpus Henrici Spondani, quondam Epiſcopi Apamiarum, cujus anima requieſcat in pace.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Les Cimetieres ſacrez. Bordeaux* 1596. *in*-12. *ſixiéme édition augmentée. Paris* 1600. *in*-12. It. trad. en Latin avec de grandes augmentations. *Paris* 1638. *in*-4. Le but de l'Auteur eſt de faire voir que les Cimetieres aïant toujours été regardez comme ſacrez chez toutes les Nations & dans toutes ſortes de Religions, les Proteſtans avoient tort de traiter d'injuſtice le refus que faiſoient & qu'avoient toujours fait les Catholiques, de ſouffrir que les Cimetieres de leurs Egliſes fuſſent communs entre eux & les Proteſtans.

2. *Annales Eccleſiaſtici Cæſaris Baronii in Epitomen redacti, Pariſiis* 1612. *fol.* L'Auteur dédia cette premiere édition au Clergé de France, qui approuva l'Ouvrage, & marqua l'eſtime qu'il en faiſoit par pluſieurs gra-

H. DE SPONDE

gratifications conſiderables dont il honora l'Auteur. Il a été imprimé pluſieurs fois depuis. La bonne édition, ſelon M. l'Abbé *Lenglet*, eſt celle qui a paru à *Paris* chez *la Noue* en 1639. en ſix volumes *in-fol.* avec la continuation & les Annales ſacrées. La meilleure après celle-là eſt celle qui a été donnée par la Compagnie des Libraires à *Paris*. 1647. *fol.* 2. *vol.* & la moindre eſt celle de *Lyon* de l'an 1660. *fol.* 2. *vol.* Il y en a une traduction Françoiſe, de même que des Annales ſacrées, faite par *Pierre Coppin*, & imprimée à *Paris* en 1654. 55. & 57. en 6. vol. *in fol.*

3. *Annales Sacri à Mundi Creatione ad ejuſdem Redemptionem. Pariſiis* 1637. *fol.* It. *Ibid.* 1639. It. *Coloniæ Agr.* 1640. *fol.* It. *Pariſ.* 1660. Ces Annales ſont un abregé de celles de *Torniel*.

4. *Annalium Baronii continuatio ab anno* 1197. *quo is deſiit ad annum* 1640. *Pariſ.* 1639. *fol.* 2. *vol.* Il y en a eu pluſieurs autres éditions depuis.

5. *Or-*

5. *Ordonnances Synodales. Toulouſe* 1630. *in*-8. H. DE SPONDE.

6. M. de la Monnoïe dans ſa Lettre ſur le prétendu Livre des trois impoſteurs, attribue à *Henri de Sponde* un petit Livre intitulé : *Le Magot Genevois* 1613. in-8. *pp.* ſans nom de lieu.

V. ſa Vie par *Pierre Frizon* à la téte de ſa continuation des Annales de Baronius, dans les éditions faites après ſa mort ; & les *Hommes illuſtres de Perrault*.

JEAN CHEKE.

JEAN *Cheke* naquit à *Cambrige* l'an 1514. d'une très-bonne famille, originaire de l'Isle de *Wight*. Après avoir fait ſes premieres études, il fut admis dans le College de S. Jean à *Cambrige*, où il fit de grands progrez dans les Belles Lettres, & principalement dans la Langue Grecque, quoiqu'elle fût alors aſſez negligée. Il eut occaſion de lire les Livres de *Luther*, dont quelques Membres de ce College avoient déja

J. GHEKE. déja embraſſé ſecretement les ſentimens, & il eut le malheur de ſuivre leur exemple.

L'an 1540. il fut fait Profeſſeur Roïal en Langue Grecque à *Cambrige*, & commença à ſe ſignaler en entrepenant de corriger la mauvaiſe prononciation qui s'étoit introduite dans cette Langue. Pluſieurs étudians avoient renoncé à l'ancienne, & *Cheke* voulut la rétablir; mais il y trouva bien des oppoſitions. On crut que c'étoit une innovation dangereuſe, & *Gardiner*, Evêque de *Wincheſter* & Chancelier de l'Univerſité, ordonna par un Decret du 1. Juin 1542. & ſous de grandes pienes, qu'on ne feroit aucun changement dans la prononciation du Grec. Les paroles du Decret ſont remarquables, les voici: *In ſonis ne philoſaphator, ſed utitor præſentibus. In his ſi quid emendandum ſit, id omne autoritati permittito.*

Malgré cette défenſe, la nouvelle prononciation de *Cheke* fut reçuë à *Cambrige*, après que le Chancelier & le Profeſſeur ſe furent écrit

ſept

ſept Lettres ſur cette matiere. I. CHEKE.

L'année ſuivante 1643. *Cheke* fut fait Orateur de l'Univerſité, qui le perdit un an après, le Roi *Henri VIII.* l'aïant alors choiſi, pour lui confier l'éducation du Prince de Galles.

On ſçait que ce Prince fit de grands progrez dans ſes études, auſquelles il continua de s'appliquer, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne ſous la nom d'*Edouard VII. Cheke* eut beaucoup de part à ces progrez, & n'oublia rien pour en faire un grand Prince. Il lui fit lire, lorſqu'il n'avoit que treize ans, la Morale d'*Ariſtote* en Grec, car il entendoit déja bien cette Langue. Il lui donna auſſi une idée générale de l'Hiſtoire d'Angleterre, & l'inſtruiſit de l'Etat, des Interêts, des Loix & des Coutumes du Roïaume; il lui conſeilla, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne, de dreſſer un Journal des affaires les plus importantes; & d'y marquer en peu de mots ſous chaque jour les délibérations du Conſeil, les dépêches des Ambaſſadeurs, les Honneurs qu'il conferoit, & tou-

tes

J. CHEKE. tes les autres choſes ſemblables, & ce conſeil produiſit l'excellent Journal d'*Edouard*, que l'on conſerve dans la Bibliotheque du Roi d'Angleterre, & que M. *Burnet* a fait imprimer dans ſon Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre.

Cheke eut auſſi ſoin des études de la Princeſſe *Elizabeth*, qui fut depuis Reine d'Angleterre, & à qui il apprit les Langues Grecque & Latine.

Edouard aïant ſuccedé à ſon pere, combla ſon Précepteur de bienfaits. Il lui aſſigna une penſion de cent marcs d'argent, le mit en poſſeſſion de quelques terres & de quelques Seigneuries, & ordonna aux Membres du College du Roi à *Cambrige* de l'élire Principal de ce College.

Cheke eut quelque chagrin à la Cour en 1549. & ſe retira dans ſon College. Mais on ne l'y laiſſa pas long-tems ; le Roi ne pouvoit ſe paſſer de lui & le rappella bientôt. Ses honneurs & ſes dignitez s'accrurent depuis ce tems-là chaque année. En 1550. il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi ; l'an-

l'année ſuivante le Roi l'éleva à la dignité de Chevalier, enfin il fut fait Secretaire d'Etat en 1553. J. CHEKE.

Mais il ne poſſeda pas long-tems cette derniere dignité. Le Roi *Edouard* mourut la même année, & *Cheke* ſe déclara en faveur de *Jeanne Grey*, fille aînée du Duc de *Suffolk*, que quelques Seigneurs avoient élevé ſur le Thrône au préjudice de *Marie* & d'*Elizabeth* ſœurs d'*Edouard*. Cette démarche, & la Religion Proteſtante, dont il avoit fait une profeſſion ouverte ſous le Regne de ſon Diſciple, lui furent funeſtes. Le parti de *Jeanne Grey* fut bientôt diſſipé, & *Cheke* fut envoïé à la Tour de *Londres*.

L'année ſuivante 1554. la Reine *Marie* le mit en liberté, & lui permit de voïager dans les Païs Etrangers. Il alla donc en Italie, & demeura quelque tems à *Padoue*, où il expliqua à des Etudians Anglois quelques Oraiſons de *Demoſthene*. La maniere dont la Reine *Marie* en agiſſoit à l'égard des Proteſtans lui ôta l'envie de retourner en Angleterre, & il s'établit à *Strasbourg*, où pluſieur

J. CHEKE ſieurs Anglois s'étoient refugiez, & où l'on célébroit le Service Divin ſelon la Liturgie de l'Egliſe Anglicane. Ses ennemis d' Angleterre lui firent un crime de s'être ainſi établi dans les Païs Etrangers ſans l'agrément de la Reine, & tous ſes biens furent confiſquez.

Cheke ſe vit par là fort à l'étroit, & il fut obligé, pour avoir de quoi vivre, de faire des leçons publiques à *Strasbourg*.

Il s'étoit marié en 1547. ſa femme s'étoit pendant ſes voïages retirée à *Bruxelles*, & il voulut l'y aller chercher. Il conſulta auparavant l'Aſtrologie, pour ſçavoir s'il pourroit entreprendre ce voïage ſans péril. Il avoit un grand foible pour cet art, qui étoit alors fort en vogue, & il ne faiſoit rien de conſiderable ſans le conſulter; mais il le trompa, il lui promettoit un heureux voïage, & cependant il fut arrêté entre *Bruxelles* & *Anvers* le 15. Mai 1556. On lui banda les yeux, on le garotta ſur un chariot, & on le fit enſuite paſſer en Angleterre, où il fut mis dans la Tour de *Londres*.

Denx

Deux Chapelains de la Reine, qu'on lui envoïa, aïant entrepris inutilement de le convaincre de ſes erreurs, cette Princeſſe ordonna au Docteur *Fechenkam* Doïen de S. Paul, de l'aller trouver & de tâcher de le convertir. Ce Doïen avoit été lui-même empriſonné ſous le Regne d' *Edouard*, & *Cheke* avoit eu avec lui une conference pour l'attirer au Proteſtantiſme, mais ſans aucun ſuccès. Le Docteur voïant que ſes raiſons ne faiſoient rien ſur l'eſprit du priſonnier, lui propoſa enfin cette alternative: *Il faut*, lui dit-il, *abjurer votre héréſie, ou vous réſoudre à mourir.* CHEKE.

Cheke intimidé par la crainte de finir ſa vie au milieu des flammes, demanda à parler au Cardinal *Polus*. *Fechenkam* le conduiſit chez ce Prélat, qui acheva par ſes diſcours de le déterminer à rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Il ſigna un écrit où il témoignoit qu'il croïoit la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & tous les autres Articles de Foi que l'Egliſe Catholique Romaine croïoit.

J. CHEKE Il ne pouvoit ſe réſoudre à faire une abjuration publique de ſes erreurs, & il écrivit à la Reine & au Cardinal *Polus*, pour en être diſpenſé; mais on ne voulut point lui accorder cette grace, & il fut obligé de ſe ſoûmettre à tout ce qu'on exigea de lui.

Il fit cette abjuration le 4. Octobre 1556. mais le Cardinal *Polus* ne l'aïant pas trouvée aſſez circonſtanciée, lui en fit faire une ſeconde fort longue, qu'il dicta lui même.

Malgré ces abjurations, la Reine ne lui rendit point ſes biens, qui avoient été confiſquez, mais elle lui donna un équivalent.

Toutes ces démarches que *Cheke* ne fit que malgré lui & par crainte, lui cauſerent tant de chagrin qu'il en tomba malade, & mourut le 13. Septembre 1557. à l'âge de 43. ans. Il fut enterré à *Londres* dans l'Egliſe de S. Alban.

L'Auteur de l'*Hiſtoire du Socinianiſme* a traité *Cheke* de *Libertin de Profeſſion*; Mais M. de *la Roche* dans ſes *Memoires Litteraires de la Grande Bretagne* tom. 25. p. 227s a fait voir que l'Auteur lui a donné cet-

te

te qualité ſans aucun fondement & même contre la verité. J. CHETE.

Il a eu trois fils, dont l'aîné a laiſſé de la poſterité, qui ſubſiſte encore à preſent.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *D. Joannis Chryſoſtomi Homiliæ duæ, nunc primum in lucem editæ, Græcæ & Latine, Interprete Joanne Cheko, Cantabrienſi. Londini* 1543. *in*-4.

2. Il fit imprimer en 1547. une traduction Latine des Homelies du même Saint ſur la Providence.

3. *Le mal des ſéditions, où l'on fait voir combien elles ſont préjudiciables à un Etat.* (en Anglois) *Londres* 1549. *in*-8. Cet Ouvrage, qui a été réimprimé pluſieurs fois depuis, fut fait à l'occaſion d'une rebellion, qu'il y eut en 1549. dans la plûpart des Provinces d'Angleterre.

4. *Lettre de conſolation à Pierre Martyr, ſur la mort de Martin Bucer*, Profeſſeur en Theologie à *Cambrige*, écrite en 1550. & inſerée dans la vie de *Cheke* par M. *Strype*.

5. *Leo Imperator de bellico apparatu. J. Cheko interprete. Baſileæ* 1554. *in*-18.

J. GGEKE. 6. *Joannis Cheki Angli de Pronunciatione Græcæ potiſſimum Linguæ diſputationes cum Stephano Wintonenſi Epiſcopo, ſeptem contrariis Epiſtolis comprehenſæ. Baſileæ* 1555. *in*-8. *Cheke* allant en Italie, paſſa par *Bâle*, où il fit connoiſſance avec *Cælius Secundus Curio*, & lui remit entre les mains cet Ouvrage, que ce Sçavant prit le ſoin de faire imprimer.

7. *Traité de la Superſtion*, impriprimé à la fin de la Vie de *Cheke* par *Strype*. *Londres* 1705. *in*-8. Cet Ouvrage, qui n'a rien de fort conſiderable, a été écrit en Latin, mais M. *Strype* n'en a donné qu'une traduction Angloiſe, qu'il a faite ſur un Manuſcrit de la Bibliotheque d' *Oxford*.

V. ſa Vie en Anglois par *Jean Strype*. *Londres* 1705. *in*-8. *Baleus de Scriptoribus Britannicis*.

SERTORIO QUATTROMANI.

SERTORIO *Quattromani* naquit à *Coſence* ville du Roïaume de *Na-*

Naples vers l'an 1541. d'une famille très-illuſtre. On ſçait peu de choſe de ſa jeuneſſe & de ſon éducation, on peut ſeulement conjecturer qu'il fut lui-même ſon maître dans l'étude des Belles Lettres. S. QUATROMANI.

Etant à *Rome* en 1561. il eut occaſion d'y connoître les bons Auteurs, & d'y converſer avec pluſieurs ſçavans hommes, dont il cultiva depuis avec ſoin l'amitié, & entr'autres *Annibal Caro*, *Jerôme* & *Fabio Colonna*, *François Patricio*, *François Bencio*, *Jerôme Wecchietti*, *Torquato Bembo* & *Paul Manuce*: ce dernier lui procura une entrée dans la Bibliotheque du Vatican où il lût avec beaucoup d'application les Poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toſcans, dont il faiſoit beaucoup de cas, à ce qu'il paroît par ſes Lettres, quoiqu'ils ſoient à preſent peu connus & peu eſtimez.

Sa vie a été fort ambulante & s'eſt paſſée preſque toute en voïages, à *Rome*, à *Naples* & ailleurs. En 1588. il entra au ſervice de *Ferrante Caraſa*, Duc de *Nocera*, dont

S. QUAT. TROMA. NI.

il louë beaucoup les belles qualitez, & qui aimoit, à ce qu'il aſſure, les ſciences par goût & par inclination, & ne faiſoit point comme tant d'autres, qui prennent chez eux des Sçavans ſeulement pour la pompe, de la même maniere qu'ils y mettent des ſtatues & des peintures. Il lui dédia l'année ſuivante un Abregé qu'il publia de la Philoſophie de *Bernardin Teleſio*. Quoiqu'il allât de tems en tems revoir ſa Patrie, il demeura toujours au ſervice de ce Duc juſqu'à ſa mort, qui arriva à la fin de l'année 1593.

Cette mort le mit fort à l'étroit; car il avoit fort peu de bien, & il n'en avoit gueres amaſſé auprès de lui. L'affection & l'eſtime qu'il lui témoignoit, & les careſſes qu'il en recevoit pendant ſa vie, l'empêchoient de ſe plaindre alors de ſon peu de liberalité à ſon égard; mais tout cela ne lui étoit pas d'un grand ſecours après ſa mort.

Obligé de chercher de quoi ſubſiſter, il accepta avec plaiſir les offres du Prince de *Stigliano* Seigneur de *Sabionetta*, qui étoit auſſi de la

Mai-

Maiſon *Caraſa*, & qui étant un homme de Lettres, faiſoit beaucoup de cas de lui. Ainſi après avoir fait un tour dans ſa Patrie, il entra à ſon ſervice. Il y étoit en 1597. mais il n'y demeura pas long-tems, peut-être parce que la bienveillance que ce Prince lui avoit témoignée ne fut pas de durée, & que la jalouſie & les rapportes des Courtiſans altererent les bonnes diſpoſitions où il étoit à ſon égard. S. QUAT. TROMA. NI.

Il paſſa l'année 1598. en partie à *Coſence*, & en partie à *Naples*. Le Prince *della Scalea* de la Maiſon *Spinelli* lui témoigna beaucoup de bonne volonté, mais il le perdit en 1600. & cette perte lui cauſa beaucoup de chagrin. Il demeura le reſte de ſes jours dan ſa Patrie, ou du moins dans la Calabre, content du peu de bien qu'il avoit & ſans en deſirer davantage.

On n'a ſur le tems de ſa mort que des conjectures fort incertaines. *Charles Tramontano* dans ſon Epître Dedicatoire des Ouvrages d'*Horace Marta*, imprimées en 1616. parle

S. QUAT. TROMA. NI.

de lui comme d'un homme mort depuis quelques années. *Matthieu Egizio*, Napolitain, qui a publié un recüeil de quelques-uns de ſes Ouvrages avec ſa vie à la tête, conjecture ſur quelques paroles de *Scipion Ponce*, qu'il eſt mort ſeptuagénaire après l'an 1610. & vraiſemblablement à *Coſence*; mais comme perſonne n'eſt nommé dans le paſſage qu'il cite de *Ponce*, on ne peut en rien conclure de certain ſur cet article. *Ignace Teleſe*, Gentilhomme Coſentin, dit dans une Lettre à *Joſeph Marie Sambiaſi*, que pluſieurs conjectures le portent à croire que *Quattromani* eſt mort vers l'an 1606. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la derniere Lettre qu'on ait de lui eſt datée de *Coſence* le 28. Mai 1603.

On ne peut nier qu'il ne ſçût beaucoup, principalement par rapport à la Poëſie, qui avoit fait ſon étude favorite; mais ſa vanité lui faiſoit croire qu'il en ſçavoit encore davantage, & le rendoit inſupportable. D'ailleurs il n'avoit pas le goût trop sûr; ainſi on eſt peu ſur-

pris

pris de lui voir recommander au Prince *della Scalea*, comme un Livre imcomparable, la politique *Lipſe*, qui eſt plus propre à faire connoître la grande lecture de ſon Auteur, qu'à fournir les veritables Regles du Gouvernement. S. QUAT. TROMANI.

Implacable dans ſa vengeance, il ne ſçavoit ce que c'étoit que de pardonner; dès qu'on l'avoit une fois offenſé, il ne parloit jamais que de meurtres & de carnages. Il étoit extrêmement pointilleux, même avec ſes amis, & la moindre choſe le choquoit; malgré cela il ne menageoit en aucune maniere la délicateſſe des autres, & condamnoit ſans aucuns égards ce qui lui paroiſſoit repréhenſible dans leurs Ouvrages. Ce qui le rendit odieux à tous les Sçavans de ſon tems.

1. *La Filoſophia di Bernardino Teleſio riſtretta in brevità, e ſcritta in Lingua-Toſcana dal Montano Academico Coſentino. In Napoli* 1589. *in*-8. Cet Ouvrage eſt veritablement de *Quattromani*, quoiqu'il s'y ſoit caché ſous un autre nom.

2. *Iſtoria del gran Capitano, ſcrit-*

ta

S. QUAT. TROMA. NI.

ta da Monſignor Cantalicio Veſcovo di Città di Penna tradotta in Lingua volgare. In Coſenza 1595. *in*-4. Il prit dans cette édition le nom d'*Incognito Academico Conſentino*, mais il marqua ſon vrai nom dans la ſeconde, faite à *Naples* en 1607. *in*-4. L'Ouvrage eſt peu de choſe.

3. *Spoſizione delle Rime di Monſignor della Caſa*, imprimée avec les Œuvres d'*Horace Marta* à *Naples*, 1616. *in*-4. It. dans une édition des Poëſies *della Caſa*, avec les explications de quelques autres Auteurs, à *Naples* 1694. *in*-4. Mais il n'y a dans cette édition que la premiere partie.

4. *Lettre*, *Libri due*. *Il IV. Libro dell' Eneide di Virgilio tradotto in Verſo Sciolto. In Napoli* 1624. *in*-8. It. avec les Pieces ſuivantes. *Trattato della Metaphora*, *Paraphraſi Toſcana, della Poëtica d'Orazio*. *Traduzione della medeſima Poëtica in Verſo Toſcano*. *Alcune annotationi ſopra di eſſa*. *Alcune Poëſie Toſcane e Latine*. *In Napoli* 1714. *in*-8. *Matthieu Egizio* a eu ſoin de cette édition à laquelle il a joint la vie de l'Auteur.

Il

Il faut avoüer que le ſtile des Lettres eſt ſimple & narurel, qu'elles contiennent pluſieurs remarques curieuſes, & qu'il y regne une aſſez bonne critique. Mais l'Auteur en voulant quelquefois donner dans le bel eſprit, ſe ſert d'alluſions froides & de jeux de mots puerils, qui ne peuvent que révolter des perſonnes ſenſées. S. QUAT. TROMA. NI.

Quattromani a encore compoſé pluſieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimez.

V. Sa Vie à la tête de ſes Œuvres.

Fin du neuviéme Volume.

224726 A

TABLE

NECROLOGIQUE

Des Auteurs contenus dans ce Volume.

POGGIO BRACCIOLINI mort le 30. Octobre 1459.
PANORMITA [Antoine] m. le 6. Janvier 1471.
PEROT [Nicolas] m. en 1480.
FULGOSE [Barthelemi] m. après l'an 1483.
SCALA [Barthelemi] m. en 1497.
ANNIUS DE VITERBE [Jean] m. le 13. Novembre 1502.
MARTIAL D'AUVERGNE m. 1508.
CHEKE [Jean] m. le 13. Septembre 1557.
CASTELVETRO [Louis] m. le 21. Fevrier 1571.
CAIUS [Jean] m. en 1573.
AUGUSTIN [Antoine] m. le 31. Mai 1586.

BRIS-

BRISSON [Barnabé] m. le 15. Novembre 1591.
PANCIROLE [Gui] m. le 1. Juin 1599.
QUATTROMANI [Sertorio] m. vers l'an 1606.
THOU [Jacques-Auguſte de] m. le 26. Mai 1617.
GRUTER [Janus] m. le 20. Septembre 1627.
SPONDE [Henri de] m. le 18. Mai 1643.
BEVEROVICIUS [Jean] m. le 19. Janvier 1647.
NAUDE' [Gabriel] m. le 29. Juillet 1653.
VORMIUS [Olaus] m. le 31. Août 1654.
MORIN [Jean] m. le 28. Fevrier 1659.
SALLO [Denis de] m. en 1669.
BUTLER [Samuel] m. en 1680.
SOLIS [Antoine de] mort le 19. Avril 1686.
SAVARY [Jacques] m. le 12. Octobre 1690.
JOLY [Claude] m. le 15. Janvier 2700.
OUDINET [Marc-Antoine] m. le

le 12. Janvier 1712.

GAZOLA] Joſeph] m. le 14. Fevrier 1715.

COCCEJI [Henri de] m. le 18. Août 1719.

MERY [Jean] m. le 3. Novembre 1722.

SCHMIDT [Jean-André] m. le 12. Juin 2726.

LENFANT [Jacques] m. le 7. Août 1728.

Google